REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

PERSPECTIVES DECENNALES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

68515

Ivory Coast

MINISTERE DES FINANCES DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN

DECEMBRE 1962

text missing in gutter of book.

PERSPECTIVES DECENNALES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL EN COTE D'IVOIRE.

Sommaire

Pages

PARTIE I - LES OBJECTIFS GLOBAUX.

Introduction - Le problème à résoudre. 5

Chapitre I - Le "décollage" de l'économie 11

A - Les grandes lignes de la croissance 13
B - La répartition des ressources disponibles 17
1) Le commerce extérieur 17
2) Les investissements. 18
3) La consommation des ménages 25
4) L'emploi 26

Chapitre II - La transformation des structures de production 31

1 - Les structures de production en 1960 et les possibilités de croissance 33

A - Le tableau économique en 1960 33
1 - Les ressources 33
2 - Les emplois 34
B - La structure de l'économie ivoirienne en 1960 35
1 - L'industrie 35
2 - L'agriculture 37

2 - Les perspectives de production en 1965 et 1970 38

A - La méthode employée 38
1 - La détermination des objectifs de production, d'investissement et d'emploi 38
2 - La construction des Tableaux économiques 1965 et 1970 42
B - Les résultats 46
1 - L'évolution des structures de production par grand groupe d'activités. 46
2 - La diversification de la production agricole 47
3 - La transformation de l'appareil de production industrielle et le démarrage de la croissance 49
4 - La diversification des exportations 55
5 - La modification des importations 57

Chapitre III - Le financement de la croissance 69

I - Perspectives budgétaires. 71

A - Evaluation des besoins 72
1 - Le programme d'investissements publics 72
2 - Les besoins du budget de fonctionnement 74
3 - Les transferts 77
B - L'évolution des ressources 79
1 - Recettes provenant des impôts indirects 79
2 - Recettes provenant des impôts directs 84
C - Equilibre financier prospectif 86
1 - Equilibre en 1960 86
2 - Equilibre en 1965 86
3 - Equilibre en 1970 87
4 - Evolution de l'aide extérieure 87

2 - Financement des investissements privés 91

A - Les besoins 92
B - Les ressources 94
C - L'équilibre financier 96
D - La politique financière 98
1 - La politique de crédit 98
2 - La politique du Fonds National d'Investissements 101
3 - Les comptes financiers du secteur privé 101

3 - Examen de l'ensemble des flux économiques et financiers 104

A - Le tableau d'ensemble 105
1 - L'établissement du tableau 105
2 - L'équilibre 1960 106
3 - L'équilibre 1965 108
4 - L'équilibre 1970 110

B - L'évolution des relations structurelles
1 - Les revenus de l'épargne 111
2 - L'épargne et les investissements 111
3 - La répartition des revenus 112
4 - Les comptes extérieurs 113

PARTIE II - LES OBJECTIFS SECTORIELS 120

Chapitre I - Infrastructure économique 121

Introduction 122

Paragraphe I - Routes 125

A - Les bitumages des axes de liaison 125
B - Renforcement du bitumage 126
C - Aménagement de points singuliers 126

D - Voierie urbaine 127
E - Nouveaux ponts d'Abidjan 127
F - Desserte de la région Sud-Ouest 128
G - Ouvertures et amélioration de pistes 128
H - Renouvellement de matériel 129

Paragraphe II - Edilité 131

Paragraphe III - Infrastructure portuaire 133

A - Abidjan 133
B - Sassandra 134
C - Port de l'Ouest 134

Paragraphe IV - Voies lagunaires 137

Paragraphe V - Infrastructure aéronautique 138

A - Abidjan 138
B - Bouaké 138
C - Aérodromes fréquentés par "Air-Ivoire" 139
D - Aérodromes secondaires 139

Paragraphe VI - Hydraulique humaine 141

A - Abidjan 141
B - Bouaké 142
C - Villes secondaires 142
D - Hydraulique villageoise 143

Paragraphe VII - Electricité 145

Paragraphe VIII - Postes et télécommunications 150

Paragraphe IX - Chemin de fer 151

A - Voie 151
B - Matériel roulant 151
C - Gares et ateliers 152
D - Renouvellement courant 152
E - Nouvelles lignes de chemin de fer 153
F - Effectifs 153

Récapitulation de l'infrastructure économique (tableaux) 155

Chapitre II - L'infrastructure culturelle, sociale et administrative 158

Paragraphe I - Développement culturel 159

A - Considérations générales 159
B - Situation actuelle 161

C - Perspectives de développement 164
D - Objectifs décennaux 167

Paragraphe II - Enseignement agricole, encadrement et animation rurale 181

A - Encadrement et animation rurale 182
1 - Mise en place de l'encadrement 183
2 - Structure de l'encadrement 183
3 - Sélection et formation des cadres ruraux 184
4 - Education et animation du milieu rural 184
a) Formation des adultes 185
b) Formation des jeunes 185
c) Formation des femmes 186
B- Recrutement et formation des cadres 187
1 - Formation des agriculteurs 187
a) Camp de jeunesse 187
b) Centres de formation d'animateurs ruraux 187
2 - Formation des conseillers ruraux 187
a) Ecoles pratiques d'agriculture 187
b) Ecoles des cadres 188
3 - Formation des moniteurs d'agriculture 188
4 - Formation de conducteurs d'agriculture 188
5 - Enseignement supérieur 190
6 - Formation féminine 190
7 - Centre de formation du machinisme agricole 190

Paragraphe III - Santé - Hygiène et Promotion sanitaire 194

A - Situation démographique et sanitaire 194
1 - Evolution démographique 194
2 - Aperçu de l'état sanitaire en Côte d'Ivoire 194
B - Organisation actuelle et infrastructure sanitaire 197
1 - Médecine de soins 197
2 - Médecine préventive et d'hygiène 198
a) Services fixes 199
b) Services mobiles 199
C - Développement de la santé publique entre 1960 et 1970 200

Paragraphe IV - Services sociaux 210
A - Objectifs généraux et Service Social en Cote-d'Ivoire 210
B - Structures, méthodes et implantation du service social 211
C - Formation du personnel 213
D - Investissements 1960/1970 213
E - Charges de fonctionnement 214

Paragraphe V - Infrastructure administrative 217
A - Situation de fait 217
B - Développement de l'infrastructure administrative 218

1 - Organismes de réprésentation nationale et organismes de l'Etat 218
2 - Défense nationale, Justice, Intérieur, Affaires étrangères 219
3 - Finances, Affaires économiques et Plan, fonction publique 222
4 - Radiodiffusion - Télévision - Cinémas et Halls d'information 223

Paragraphe VI - Logement et urbanisme 227

A - Logement 227
1 - Situation actuelle et perspectives d'avenir 227
2 - Investissements publics 227
3 - Investissements privés 228
B - Urbanisme 229

Chapitre III - Le développement agricole 232

Introduction - La production agricole 233

Paragraphe I - Cultures d'exportation 252

A - Caféier 252
B - Cacaoyer 256
C - Palmier à huile 261
D - Cocotier 266
E - Bananier 271
F - Ananas 276
G - Hévéa 281

Paragraphe 2 - Cultures industrielles 284

A - Cotonnier 285
B - Succédanés du jute 289
C - Tabac 292
D - Ricin 295
E - Canne à sucre 297
F - Arachide 299

Paragraphe 3 - Cultures vivrières 300

A - Le problème vivrier 300
1 - Place des cultures vivrières dans l'économie de la Côte d'Ivoire 300
2 - La production locale 301
3 - Aspect diététique 304
4 - Perspectives d'avenir 309
5 - Actions à entreprendre 315
B - Riz irrigué 317
C - Riz pluvial 321
D - Arachides 323

Paragraphe 4 - La production forestière 327

A - Place de la production forestière dans l'économie ivoirienne 327
B - Conséquences de la politique forestière actuelle 328
C - Instauration d'une nouvelle politique forestière 330
D - La reforestation dans le plan 333

Paragraphe 5 - L'élevage 337

A - Situation du cheptel 337
B - Consommation des produits d'origine animale 1960 338
C - Perspectives d'avenir 341
1 - Besoins théoriques 341
2 - Accroissement du cheptel actuel et de ses produits 342
3 - Comparaison de la production et des besoins théoriques 343
D - Les objectifs du plan 345
E - Les actions 347

Paragraphe 6 - Les pêches 348

Conclusion 355

PERSPECTIVES DECENNALES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL EN CÔTE D'IVOIRE.

PERSPECTIVES DECENNALES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL EN CÔTE D'IVOIRE.

Le présent document s'efforce de dégager, pour la période 1960-1970, des perspectives de développement économique, social et culturel. Les objectifs retenus et les moyens d'action proposés pour les atteindre, ont été déterminés, de concert avec les différents services ministériels intéressés, en liaison étroite avec les milieux professionnels de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Ce document est à un double titre prévisionnel :

I) Les tableaux économiques dressés pour les années 1958 et 1960, par la Direction de la Statistique et des études Economiques et Démographiques, ont servi de base aux travaux de projection décennale. Mais il faudra attendre les résultats des enquêtes régionales et sectorielles, en cours ou à entreprendre, pour disposer des renseignements indispensables à l'élaboration de programmes précis.

Les enquêtes régionales doivent, tout d'abord, rassembler les éléments d'information nécessaires aux futurs plans de développement régionaux. Elles permettront, de la sorte, de localiser les objectifs de croissance retenus à l'echelle nationale.

Elles fourniront, en outre, sur les différentes productions agricoles, sur les revenus et les consommations des ménages ruraux, des données statistiques qui actuellement font trop souvent défaut ou dont la qualité laisse à désirer.

De même, les enquêtes en cours sur les centres Urbains de BOUAKE, MAN, DALOA, GAGNOA, et celle qui est entreprise sur ABIDJAN permettront de mieux saisir l'importance du mouvement d'urbanisation qui existe actuellement en Côte d'Ivoire, et ses incidences sur le niveau de vie, les revenus et les dépenses des ménages.

.../...

Un recensement des activités industrielles, artisanales et commerciales doit également fournir des renseignements précieux sur des milieux professionnels mal connus : petit commerce, artisanat, intermédiaires divers.

Enfin, une série d'enquêtes sectorielles doit permettre, dans les mois qui viennent, de préciser davantage les objectifs provisoirement retenus pour les industries alimentaires, les transports, le commerce, la pêche, les moyennes et les petites industries de transformation, les industries du bois, du sucre, de la pâte à papier, des engrais, etc....

Au fur et à mesure que seront connus les résultats des travaux en cours, des modifications seront apportées aux perspectives de croissance dessinées dans ce document.

2) Par ailleurs, des Commissions de planification vont être chargées d'élaborer le plan décennal 1960-1970. Le présent document doit leur servir d'instrument de travail. Elles auront, par suite, mission de le critiquer et de le modifier en fonction des résultats de leurs travaux.

Telles quelles, ces perspectives décennales ont le mérite de présenter, de façon cohérente, l'ensemble des possibilités de croissance des différents secteurs d'activité de l'économie ivoirienne. A condition de les mettre en oeuvre, celles-ci, nous le verrons, apparaissent suffisamment importantes pour en permettre, d'ici 1970, le "décollage".

Pour sujettes à révision qu'elles soient, elles devraient par suite orienter le travail des Commissions de planification, permettre de situer, par rapport aux exigences de la croissance globale, les efforts que devra fournir chacune des activités industrielles, agricoles ou commerciales, de mesurer aussi la part des ressources publiques absorbées par les travaux d'infrastructure, l'éducation, la santé ou l'équipement administratif.

Elles devraient, par là même, faciliter les ajustements nécessaires et les arbitrages à rendre pour répartir au mieux, en fonction des différents impératifs du développement, les ressources dont peut disposer la Côte d'Ivoire au cours de la présente décade.

.../...

Dans une première partie, on examinera successivement quelles possibilités de croissance possède la Côte d'Ivoire, puis les transformations que devra subir son appareil de production pour que s'effectue le "décollage" de son économie, et finalement les problèmes financiers que soulèveront les efforts entrepris.

Dans une seconde, on analysera en détail les raisons qui ont conduit à retenir des objectifs précis, par produit et par branche, dans l'agriculture et l'industrie ; et les efforts qui s'imposent en matière d'infrastructure économique, sociale et culturelle.

PARTIE I -

LES OBJECTIFS GLOBAUX.

Introduction.

Le problème à résoudre.

A - L'agriculture occupe en Côte d'Ivoire une place trop importante pour qu'un processus de croissance puisse se développer sans son concours.
La limitation des débouchés et la baisse des cours mondiaux des grands produits d'exportation : café, cacao, soulignent actuellement sa fragilité et le caractère particulièrement monolithique de ses exportations, pour près de 90 % constituées par trois produits : café, cacao et bois.

Industrialiser et équiper le pays, exigeront des importations accrues d'outillages. Il s'agit donc d'intensifier la politique d'exportation et par suite de diversifier les productions agricoles susceptibles d'être exportées : caoutchouc, bananes, ananas, etc.....

Les produits de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage constituent, en outre, une matière première tout indiquée pour développer les industries locales : coton, fibre jutières, tabac, canne à sucre, poisson et viande, fruits et légumes pour les conserveries, mais aussi café, cacao et manioc pour fabriquer du café soluble, du beurre de cacao et de la fécule.

De même, les forêts qui fournissent une part non négligeable des exportations sous forme de grumes, devraient alimenter une industrie du bois pour les besoins intérieurs et l'exportation. Elles devraient également justifier l implantation d'une industrie de la pâte à papier et de la cellulose.

Bref, les ressources naturelles du sol et du sous-sol ivoirien offrent de larges possibilités dont le plan doit organiser la mise en valeur.

Introduire des cultures riches : coton, riz irrigué, canne à sucre, dans le Nord et le centre du pays, devrait réduire l'écart important qui existe entre les régions de l'intérieur et la zone côtière plus favorisée.

.../...

De façon plus générale, l'élévation du niveau de vie des populations rurales traditionnelles conditionne le succès de la politique d'industrialisation. Cultures industrielles et cultures d'exportation doivent accroître suffisamment leur pouvoir d'achat, pour que des débouchés assez larges soient assurés aux produits manufacturés locaux.

L'élévation des niveaux de vie, mais aussi l'amélioration de la situation alimentaire de la population, exigeront par suite des efforts sérieux dans le domaine des cultures vivrières. Il s'agit à la fois d'en augmenter la productivité, pour dégager les surplus de main-d'oeuvre nécessaires pour les autres cultures, mais aussi d'en modifier la composition. Pour équilibrer quelque peu la ration alimentaire, on encouragera la production des céréales : riz, maïs, sorgho, de préférence aux tubercules, mais aussi celle des fruits et légumes, des arachides et autres sources de corps gras végétaux.

Pour remédier, de même, au déficit en protéines animales, il faudra au moins doubler la production de viande et celle de poisson, ainsi que le volume des importations. La pêche offre de larges possibilités de développement en mer et en lagune. Doubler le cheptel, posera de plus difficiles problèmes. Il s'agit de transformer l'agriculteur traditionnel en agriculteur éleveur, associant dans son exploitation, aux cultures modernes, l'élevage producteur de viande - lait - fumier et attelage.

La solution de ces problèmes de développement agricole supposera résolus ceux de la formation du paysan qui doit acquérir les notions essentielles de l'agriculture moderne pour assurer la rentabilité et la stabilité de son exploitation. Cette formation sera naturellement longue et ne pourra être obtenue que s'il est encadré et animé pendant quelques années par des techniciens, moniteurs en particulier, qui doivent eux-mêmes être formés dans les établissements spécialisés. Sans elle, les meilleurs améliorations techniques et les capitaux engagés risqueraient de rester sans effet.

.../...

Certes, en termes de croissance de la production intérieure, les différentes activités agricoles ne sauraient jouer, au cours des prochaines années, un rôle décisif dans le "décollage" de l'économie ivoirienne. Les progrès dans ces secteurs sont forcément lents à se faire sentir et des taux annuels de croissance de 3 à 4 % difficiles à dépasser. Des résultats plus spectaculaires devront être obtenus dans l'industrie, si un taux supérieur à 6 % doit être globalement atteint pour assurer, d'ici 1970, le démarrage de l'économie.

Par contre, si, durant cette période, le processus de transformation des structures traditionnelles n'est pas enclenché, l'essor des activités industrielles se trouvera lui-même compromis, faute de débouchés suffisants dans le monde rural.

B - Depuis l'ouverture du Canal de VRIDI, un mouvement d'industrialisation d'envergure est en cours. Il est toutefois assez irrégulier suivant les secteurs. Pour que le pays accède à la phase de "décollage", il importe donc de l'étoffer et d'accroître suffisamment le poids de l'industrie dans l'appareil de production national pour que celle-ci soit en mesure de déclencher un processus de croissance.

Il s'agit là d'operer une transformation profonde des structures de production du pays. Il ne suffit pas d'introduire un nombre assez large d'entreprises pour que leur activité représente une fraction croissante de la production intérieure. Il faut encore que l'appareil de production industrielle, créé au cours de la période, soit susceptible d'entretenir et d'accélérer par la suite la croissance économique. En plus des petites et des moyennes industries, grosses productrices de valeur ajoutée et d'emploi par rapport aux investissements nécessaires, il ne faudra pas non plusnégliger les entreprises, mêmes plus coûteuses en termes d'investissements, mais qui doivent ultérieurement entraîner, en amont ou en aval, d'autres implantations industrielles.

.../...

Le problème du marché nécessaire à l'écoulement des produits d'unités aux capacités de production forcément importantes, exigera qu'on élargisse l'espace économique ivoirien au-delà des frontières politiques. Il s'agira, en particulier à l'intérieur des Etats de la même zone géographique, de conclure des accords qui assurent, dès le départ, la rentabilité d'usines d'engrais, de ciment, ou de chaînes de montage.

Il conviendra enfin d'encourager l'industrialisation de centres secondaires, comme BOUAKE, KORHOGO, DALOA ou MAN, pour éviter une trop grande concentration de l'activité économique sur ABIDJAN.

C - La mise en route d'un processus de croissance global est directement fonction de la réalisation des programmes d'investissement exigés par le développement des activités agricoles, industrielles ou commerciales. Celles-ci toutefois requièrent qu'un certain volume de travaux d'infrastructure soit effectué pour permettre leur implantation, leur approvisionnement en matières premières et en énergie ou l'écoulement de leurs produits. Des programmes de routes, ports, chemin de fer, aérodromes, barrages et centrales électriques seront à exécuter au cours de la période décennale.

De même, la formation des cadres administratifs, industriels et agricoles, indispensables à la réalisation du Plan, exigera qu'on développe les écoles spécialisées et les centres de formation. Les besoins accrus en main-d'oeuvre, ceux de l'encadrement et de l'animation du monde rural, impliqueront l'étoffement des programmes de formation professionnelle, de scolarisation et d'éducation des jeunes, la promotion sociale de la population et l'amélioration de son état de santé.

L'ensemble de ces objectifs économiques, culturels et sociaux posera le problème du financement des investissements nécessaires à leur réalisation. Certains d'entre eux, en outre, éducation et santé, entraîneront des charges récurrentes fort lourdes. Des arbitrages seront nécessaires, au niveau de la puissance publique, pour ajuster, en fonction de leurs urgences respectives, les besoins des uns et des autres aux possibilités du pays, qu'il s'agisse de ses ressources propres, d'emprunts ou de dons extérieurs.

.../...

D - L'industrialisation suscitera le gonflement des services tertiaires. Les emplois créés par ces diverses activités devraient accroître le nombre des salariés non-agricoles. Le chômage et le sous-emploi urbains, qu'on constate en particulier à ABIDJAN, devraient pouvoir être résorbés . Mais il faudra des années avant que les activités non-agricoles puissent occuper une fraction importante de la population active, jusqu'ici à 95 % rurale. Si l'afflux des jeunes vers les villes devait continuer au rythme actuel, il est impensable qu'on puisse leur assurer à tous du travail.

Aussi bien, l'essor de l'agriculture ivoirienne et l'ampleur des opérations à entreprendre : plantations de palmiers à huile et de cocotiers, culture du coton et du riz irrigué, etc... exigent qu'on augmente au maximum la productivité de la main-d'oeuvre locale ou immigrée. Compte tenu de l'insuffisance des effectifs disponibles par rapport aux besoins, il faudrait généraliser, aussi rapidement que possible, des méthodes modernes de culture, de plantation et d'élevage.

Il s'agit, en outre, de donner aux jeunes des raisons de rester à la terre et de supprimer les motifs de frustration, d'ordre économique et sociologique, qui les poussent actuellement à la déserter.

Le problème est complexe puisqu'il suppose qu'on résolve aussi bien celui d'un enseignement adapté à de futurs ruraux, que celui de la formation du personnel d'encadrement nécessaire à la modernisation des méthodes de travail, mais tout autant qu'on apporte une réponse aux questions délicates du régime foncier, du matriarcat, des rapports entre vieux et jeunes au village, du maintien d'une certaine activité intellectuelle, du confort et des loisirs.

E - Finalement, l'essor économique du pays exigera des efforts et des sacrifices, tant des contribuables et des travailleurs urbains que des populations rurales qui devront participer directement à la modernisation de la production agricole. L'accroissement de la production intérieure devra, par suite,

.../...

s'accompagner d'une élévation progressive des niveaux de vie. Celle-ci doit rester compatible avec les exigences de la politique d'investissement, qui absorbera une part de plus en plus importante des ressources locales et des importations. Mais elle doit s'étendre, dans toute la mesure du possible, à l'ensemble de la population, qui bénéficiera directement des investissements sociaux et culturels qui lui seront consacrés. Les revenus disponibles pour la consommation des ménages devront, en outre, suivre de près l'augmentation des biens et services non réservés à l'investissement ou à l'exportation.

CHAPITRE 1.

LE "DECOLLAGE" DE L'ECONOMIE.

L'énoncé du problème à résoudre en Côte d'Ivoire correspond assez bien à ce que Rostow appelle "la phase de transition", au cours de laquelle doivent être réunies les conditions préalables du démarrage.

A partir de 1970, par contre, si le problème posé a trouvé sa solution, le pays devrait accéder à la phase suivante du développement : "le décollage" D'après le meme auteur, trois critères permettent de la caractériser.

1) Le taux de l'investissement productif devra dépasser 10 % de la Production intérieure brute, ce qui entraînera pour celle-ci des taux de croissance voisin de 6 % par an.

2) un appareil de production industrielle sera en place, dont un nombre suffisant de branches seront susceptibles d'expansion rapide.

3) Il existera enfin un appareil politique, social et institutionnel en mesure d'appuyer et d'activer l'essor du secteur moderne, pour que la croissance cesse d'être occasionnelle et devienne un "phénomène normal" dans la vie économique du pays.

C'est aussi dans cette optique de pré-décollage que plusieurs modèles de croissance ont successivement été élaborés pour servir de base aux travaux de planification.

A partir des renseignements disponibles et des études déjà effectuées, on a essayé de déterminer les efforts à fournir, par grand secteur d'activité en matière de production, d'investissement et d'emploi, pour que soit atteint; au cours de la période décennale, un taux de croissance de la production intérieure largement supérieur à celui de la population et que soient en même temps réunies les conditions d'un maintien permanent de l'expansion.

Il a fallu pour cela chercher des solutions aux problèmes que soulèvent le développement agricole et industriel, la réalisation d'un lourd programme d'investissement et l'intensification des exportations.

Au fur et à mesure qu'ont progressé les travaux de projection quinquennale et décennale, par branche d'activité, les objectifs du modèle de croissance ont été révisés pour tenir compte des difficultés rencontrées ou des possibilités qui se manifestaient.

.../...

A - LES GRANDES LIGNES DE LA CROISSANCE.

Le modèle présenté ici (Tableau 1), est en fait l'aboutissement du travail de planification des dix derniers mois. Il est lui-même sujet à révision, lorsque les Commissions de planification auront entrepris l'examen des perspectives décennales.

Globalement, il confirme que la production intérieure brute, c'est-à-dire la valeur ajoutée par les différentes entreprises industrielles, agricoles et les services, est susceptible de croître de 6,6 % chaque année au cours du premier quinquennat et que ce taux devrait atteindre 7,0 % au cours du second. Des travaux ultérieurs prolongeront ce modèle jusqu'en 1975 pour vérifier que l'expansion déclenchée, au cours de la période décennale, pourra se maintenir et s'amplifier par la suite.

.../...

PERSPECTIVES DECENNALES - 1960-1965-1970

TABLEAU N°1

En Milliards de Fr.CFA - Prix 1960
Exportations 1961-1970 rectifiées - Prix 1961

	Production des branches			Valeur ajoutée			Période 1960-1965		Période 1965-1970	
	1960	1965	1970	1960	1965	1970	croissance 1960=100	taux annuel en %	taux annuel en %	croissance 1965=100
RESSOURCES -										
1- Agriculture vivrière et Elevage	45,41	53,97	67,74	41,40	49,09	61,61	118,6	3,5	4,6	125,5
2-Agriculture industrielle et d'exportation	26,49	26,74	32,50	25,37	24,89	29,71	98,1	-	3,6	119,4
3- Forêt	6,61	9,34	10,78	3,67	5,21	6,20	142,0	7,3	3,5	119,0
4- Pêche	1,50	3,23	4,58	1,01	1,96	2,73	194,0	14,2	6,8	139,3
5- Mines-Energie-Industrie Artisanat	20,48	59,78	123,77	11,29	27,60	55,78	244,5	19,6	15,1	202,1
6- Bâtiments - T.P.	14,71	24,88	32,73	5,48	9,23	11,86	168,4	11,0	5,1	128,5
7- Transports - Service	15,83	24,16	34,20	10,93	16,60	23,46	151,9	8,7	7,2	141,3
8- Commerce	44,76	65,44	89,18	36,04	52,09	70,29	144,5	7,6	6,2	134,9
- Total production	175,79	267,54	395,48	135,19	186,67	261,64	138,1	6,6	7,0	140,2
- Importations	36,55	52,03	71,01	36,55	52,03	71,01	142,4	7,3	6,4	136,5
- Diminution du stock	0,77	-	-	0,77	-	-	-	-	-	-
- TOTAL RESSOURCES	213,11	319,57	466,49	172,51	238,70	332,65	138,4	6,7	6,9	139,4
EMPLOIS -										
1- Achats des entreprises	40,59	80,87	133,84	--	-	-	192,2	14,8	10,6	165,5
2- Exportations	45,70	61,00	84,45	45,70	61,00	84,45	133,5	5,9	6,7	138,4
3-Consommation ménages	99,90	133,58	183,00	99,90	133,58	183,00	133,7	6,0	6,5	137,0
4-Consommation Administrations et Institutions Financières	5,64	7,10	9,00	5,64	7,10	9,00	125,9	4,7	4,9	126,8
5- Equipement	20,17	35,70	54,00	20,16	35,70	54,00	177,1	12,1	8,6	151,3
6-Stocks-Augmentation de Stock	1,11	1,32	2,20	1,11	1,32	2,20	-	-	-	-
- TOTAL EMPLOIS	213,11	319,57	466,49	172,51	238,70	332,65	138,4	6,7	6,9	139,4
- Excédent Balance Commerciale	9,15	8,97	13,44	9,15	8,97	13,44	-	-	-	-

D'ores et déjà, il apparaît que si la contribution de l'agriculture à la croissance sera relativement modeste, au cours de la présente décade, il n'en ira pas de même après 1970. Durant les deux premiers quinquennats, les cultures vivrières ne pourront guère dépasser les besoins de la consommation locale, en attendant que l'industrie puisse utiliser certains de ses produits : manioc, maïs, igname. Seul l'élevage connaîtra une progression plus rapide. En moyenne, les taux atteints varieront de 3,5 à 4,6 %. Les cultures industrielles et d'exportation devront d'abord rattraper le retard pris en 1961, à la suite de la baisse des prix du café et du cacao. C'est surtout, à partir de 1970, que les vastes programmes de plantation projetés : palmiers à huile, cocotiers, hévéas, commenceront à produire leurs effets. Leur incidence sur la croissance globale cessera alors d'être marginale.

L'analyse sectorielle, exposée dans la seconde partie, soulignera en outre qu'un certain nombre d'entreprises industrielles d'importance entreront en production à la fin du second quinquennat : sucreries, usines de pneumatiques, seconde unité de cellulose, troisième unité de filature-tissage, qui devraient développer leur activité au cours de la période suivante.

Il semble donc qu'une fois déclenché, le processus de croissance doive trouver, dans l'agriculture et l'industrie, des marges d'expansion suffisantes pour se maintenir et s'amplifier au-delà de la période décennale.

Ce modèle de croissance met en lumière le rôle central que doivent jouer les activités secondaires (1) (bâtiment et travaux publics non compris) dans l'essor de l'économie au cours du premier quinquennat. Avec des taux

.../...

---

(1) Nous avons distingué ici :

- Activités primaires : Agriculture vivrière, agriculture travaillant pour l'industrie et l'exportation ; élevage, pêche et forêt
- Activités secondaires: mines, énergie, bâtiment, travaux publics, industrie de transformation et artisannat
- Activités tertiaires : Transports, Services, commerce.

annuels de près de 20, puis 15 %, elles doivent compenser les taux plus modestes atteints par les activités primaires, entraîner le gonflement des activités tertiaires et des entreprises de bâtiment et de travaux publics.

Il souligne en même temps l'importante transformation qui doit s'opérer, au cours de la période, dans l'appareil de production ivoirien. Les activités secondaires (y compris bâtiment et travaux publics), ne représentaient en 1960 que 12 % de la production intérieure du pays. Elles devraient déjà en 1965 en assurer près de 20 % et près de 26 % en 1970 (cf. tableau 2).

Tableau 2

Evolution de la valeur ajoutée par grand groupe d'activités

Activités	En milliards f. CFA			En pourcentages			Indices 1970/1960 100
	1960	1965	1970	1960	1965	1970	
Primaires	71, 46	81, 15	100, 25	52, 9	43, 5	38, 3	140, 3
Secondaires	16, 77	36, 83	67, 64	12, 4	19, 7	25, 9	403, 3
Tertiaires	46, 97	68, 69	93, 75	34, 7	36, 8	35, 8	199, 6
TOTAL	135, 20	186, 67	261, 64	100	100	100	193, 5

L'augmentation du poids relatif du secteur secondaire, par rapport aux deux autres, constitue l'un des signes les plus indiscutables qui annoncent normalement le "décollage" d'une économie.

L'importance des transformations que doivent subir les structures de production du pays est, en outre, globalement reflétée par le triplement des échanges inter-entreprises au cours de la période décennale. L'analyse par branche soulignera l'ampleur des courants d'échange suscités par l'introduction de nouvelles activités industrielles.

.../...

B - LA REPARTITION DES RESSOURCES DISPONIBLES.

En regard des accroissements de production par grand secteur d'activité, le modèle de croissance répartit, entre les différents agents économiques, les ressources disponibles.

1) Le Commerce Extérieur.

Pour permettre les importations d'outillages indispensables à l'équipement du pays et celles de matières premières et demi-produits qui doivent alimenter les nouvelles usines, les exportations devront croître, de plus de 85 %, au cours de la période. Compte-tenu des possibilités limitées d'écoulement à l'étranger des produits agricoles, les progrès proviendront avant tout des exportations de produits industriels. Multipliées par 6 (cf tableau 3), celles-ci passeront de 11 % des ventes extérieures, en 1960, à plus de 40 % en 1970. De nouveaux produits apparaîtront dans la liste des articles exportés: pâte à papier, beurre de cacao, conserves de thon, caoutchouc, etc... Ils contribueront à diversifier la structure du commerce extérieur, pour en diminuer la sensibilité aux fluctuations des cours internationaux.

Tableau 3
Évolution des exportations par grand groupe de produits

Produits	en millions de F CFA 1960 ; pour 1965 et 1970, prix 1961			en pourcentages		
	1960	1965	1970	1960	1965	1970
Agriculture pêche, forêts	39.166	45.315	46.845	85,7	74,3	55,5
Industrie, Mines	5.045	13.575	34.407	11,0	22,3	40,7
Transports services	1.492	2.100	3.200	3,3	3,4	3,8
TOTAL	45.703	61.000	84.452	100	100	100

.../...

2) Les investissements.

Les besoins d'investissement, au cours de la période 1960-1969, pour l'exécution des programmes d'équipement dans l'agriculture, l'industrie, les services, mais aussi pour la réalisation des travaux d'infrastructure économique sociale, culturelle et administrative, s'élèveront à quelque 275 Milliards de f. CFA (prix 1960) , auxquels s'ajouteront 69 Milliards pour le renouvellement des immeubles et des outillages privés et publics. Le volume des investissements bruts représentera donc 344 Milliards au cours de la période décennale (1).

L'industrie, les mines et les services absorberont 131, 0 milliards dont 61, 8 pour le renouvellement. L'agriculture, l'élevage, la pêche et les forêts en réclameront 35. 106, 7 iront aux travaux d'infrastructure économique (dont 7, 2 pour le renouvellement) et 71, 3 à ceux d'infrastructure sociale, culturelle et administrative.

TABLEAU 4

Ventilation fonctionnelle des investissements bruts 1960-69

	en milliards f. CFA 1960	en %
Agriculture, pêche, élevage, forêts	35, 0	10, 2
Industries, services	131, 0	38, 1
Infrastructure économique	106, 7	31, 0
Infrastructure sociale, culturelle, administrative	71, 3	20, 7
TOTAL	344, 0	100

Les activités industrielles et tertiaires reçoivent la part la plus large : 38 % des investissements bruts. L'entretien et le développement rapide de l'appareil industriel conditionne, en fait, l'essor économique du pays. Par contraste, les activités agricoles semblent défavorisées, si l'on tient compte qu'elles font vivre près de 95 % de la population active.

.../...

(1) Les investissements sont comptabilisés de 1960 à 1964, pourle premier quinquennat, et de 1965 à 1969, pourle second. Les résultats, en termes de production et d'emploi , de consommation des ménages et de dépenses budgétaires de fonctionnement, sont enregistrés de 1960 (année zéro du premier quinquennat) à 1965 et de 1965 (année zéro du second) à 1970.

Toutefois, le monde rural bénéficiera d'une part importante des investissements économiques et sociaux. La faiblesse relative du montant des investissements consacrés directement à l'agriculture s'explique en fait par la capacité limitée d'absorption de ce secteur d'activité. Des sommes importantes seront dépensées pour la réalisation des grandes opérations prévues : palmiers à huile, cocotiers, riziculture, etc... Mais il faudra que l'agriculture, la pêche, et l'élevage modernes aient largement gagné sur les structures d'exploitation traditionnelle pour que s'accroisse leur capacité d'absorption. Il faut rappeler que les transformations profondes que devra subir le monde rural traditionnel exigeront de long délais. Elles poseront plus un problème d'encadrement et d'animation que de milliards à investir.

Pour déterminer le volume des travaux d'infrastructure économique, on a tenu le plus grand compte des incidences des différentes opérations prévues sur la croissance économique à moyen et à long terme.

Parmi les investissements sociaux et culturels, la priorité a été accordée aux besoins de l'enseignement et de la santé publique.

En matière d'enseignement, la transformation du monde rural traditionnel exige qu'on en relève le niveau culturel. L'objectif retenu serait de scolariser, d'ici 1970, 60 % de la jeunesse scolarisable, pour approcher des 100 % aux environ de 1975. Mais il s'agit en même temps d'adapter les programmes d'enseignement pour que les jeunes ruraux gardent leur attachement à la terre. Parallèlement, l'enseignement technique et la formation professionnelle seront poussés, à tous les niveaux, en fonction des débouchés prévus. Les lourds besoins en cadres ont conduit à étoffer l'enseignement secondaire, pour obtenir 800 bacheliers par an en 1970, contre 100 en 1960 et 5.500 B.E.P.C. contre 600 la même année.

.../...

L'Université d'ABIDJAN devra compter quelque 2.000 étudiants en 1970.

Ces objectifs ambitieux entraîneront, sous forme d'investissements, une dépense deplus de 23 milliards en 10 ans. Le budget de fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale dépassera, en 1970, 10 milliards de f.CFA, ce qui représentera plus du quart du budget total.

Cette charge, tant en investissement qu'en frais de fonctionnement, sera particulièrement lourde pour le pays. Il s'agit là, pourtant, d'un choix politique primordial, puisqu'il conditionne, au premier chef, l'avenir économique, social et culturel de la Nation.

Au point de vue santé publique, on a mis délibérément l'accent sur la médecine préventive et l'hygiène sociale : il convient de supprimer les grandes endémies et d'éduquer la population, les mères de famille en particulier, aux notions sanitaires de base.

Plus coûteuse, la médecine curative recevra sa part ; on s'efforcera de compléter le réseau hospitalier et de l'étendre par la création de centres de santé ruraux et par l'organisation d'équipes médicales itinérantes.

4 milliards d'investissement seront nécessaires au cours de la période et le budget de fonctionnement dépassera cette somme en 1970.

x

x x

La réalisation d'un programme d'équipement aussi vaste exigera du pays un effort considérable. Globalement, le volume des investissements bruts devrait passer de moins de 15 % de la production intérieure en 1960 à 21 % en 1970. Pour un pays au démarrage de sa croissance, ce pourcentage est particulièrement élevé.

.../...

Sur un total de 344 milliards, un peu plus de la moitié, 177 milliards (51 %) seront constitués par des investissements publics (cf tableau 5). Leur financement exigera, tout au cours de la période, le maintien d'une aide extérieure substantielle. Au fur et à mesure toutefois que s'accroîtront la production intérieure et les ressources locales disponibles pour l'investissement, le montant de celle-là perdra de son importance relative. Elle ne devrait pas, en 1970, dépasser beaucoup 6 milliards, sur un montant d'investissements publics qui atteindra alors 27 milliards.

Pour faire face à ces charges d'investissement et à celle du budget de fonctionnement, un réaménagement de la politique fiscale sera nécessaire. Il devra tenir compte à la fois de l'augmentation de la productivité industrielle et des moins-values fiscales entraînées par les avantages concédés aux entreprises prioritaires.

Le montant des investissements privés, pendant ces dix années, devrait atteindre 167 milliards. Les capitaux privés étrangers représenteront la grande majorité des investissements nets. Le Fonds d'investissement contribuera à développer les implantations industrielles sur ressources locales et devrait faciliter l'association de l'épargne africaine à la création des nouvelles entreprises. La création d'un Bureau d'Etudes et de participation industrielle pourrait d'ailleurs, encourager les initiatives privées en matière d'industrialisation.

Le volume des importations d'équipement nécessaires à la réalisation des investissements privés ou publics exigera, en outre, qu'on réduise, en valeur relative, l'excédent de la balance commerciale. Supérieur à 9 milliards en 1960, celui-ci ne devrait pas dépasser 13 milliards en 1970. Les transferts devront alors être compensés par les flux de capitaux et de crédit extérieurs. Leur volume global devrait diminuer relativement au fur et à mesure que le mouvement d'industrialisation prendra de l'ampleur et que s'élargiront sur place les occasions d'investir.

Pour ventiler, entre les différentes années de la période décennale, les volumes globaux d'investissements publics et privés, on a tout d'abord dressé le calendrier des implantations industrielles dans les diverses branches d'activité. Pour les investissements publics, on a, par nature, établi

.../...

TABLEAU 5 - En Milliards de Fr. CFA 1960
Investissements bruts 1960-1969
Ventilation suivant l'origine du financement

SECTEUR	Investissements sur fonds publics			Investissements sur fonds privés			Total investissements publics et privés		
	Bât. T.P.	Outillages	Total invest. fonds publics	Bât. T.P.	Outillages	Total invest. fonds privés	Total Bât. T.P.	Total Outillages	Total Général
1) Agriculture	23,2	3,0	26,2	8,8		8,8	31,0	3,0	35,0
2) Industrie, Mine, Commerce	-	-	-	16,8	52,4	69,2	16,8	52,4	69,2
3) Logement	1,0	-	1,0	27,0	-	27,0	28,0	-	28,0
4) Infrastructure économique et sociale	112,3	30,5	142,8	-	-	-	112,3	30,5	142,8
5) Renouvellement	-	7,2	7,2	12,7	49,1	61,8	12,7	56,3	69,0
TOTAL	136,5	40,7	177,2	65,3	101,5	166,8	201,8	142,2	344,0

l'échéancier des principales réalisations, en cherchant, par ailleurs, à assurer une progression régulière de leur montant global.

On a ensuite distingué, dans ces investissements, la part des outillages et celle des bâtiments et des travaux de génie civil. On a obtenu de la sorte les niveaux d'activité que devront atteindre les entreprises de bâtiment et de travaux publics au cours de la période (cf. Tableau 6).

TABLEAU 6

Perspectives décennales

Cheminement des investissements (en milliards de f. CFA 1960)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	période de 1960 - 1969	1970
Investissements Nets Privés	5,5	5,9	7,2	8,5	9,3	10,4	13,1	14,0	15,0	16,1	105,0	17,0
Investissements Nets Publics	9,3	10,5	10,0	12,5	15,5	18,5	20,8	22,9	24,3	25,7	170,0	27,0
Renouvellement	5,4	5,6	5,7	6,0	6,4	6,8	7,3	7,9	8,6	9,3	69,0	10,0
TOTAL investissements Bruts	20,2	22,0	22,9	27,0	31,2	35,7	41,2	44,8	47,9	51,1	344,0	54,0
Dont : Bâtiment TP	12,7	14,1	14,7	17,7	20,1	21,6	23,2	24,6	26,1	27,0	201,8	28,2
Outillage	7,5	7,9	8,2	9,3	11,1	14,1	18,0	20,2	21,8	24,1	142,2	25,8

3) La consommation des ménages.

L'augmentation des ressources du pays, à un rythme voisin de 7 % par an, devrait permettre une élévation régulière de la consommation des ménages, de plus de 6 % chaque année. Compte tenu de la croissance démographique (2 25 %), la consommation par tête progressera de 3, 7 et 4, 4 % par an, au cours de la période. Cette amélioration du niveau de vie entraînera une modification progressive de la structure de consommation. Celle-ci devrait se porter davantage vers les catégories de produits alimentaires et manufacturés plus recherchés, au fur et à mesure que croissent les revenus disponibles.

Pour estimer ces transformations, il faudrait disposer de coefficients d'élasticité par produit. Les enquêtes actuellement en cours, en milieu urbain et en zone rurale, permettront, d'ici quelques mois, d'en établir à l'échelle nationale.

En attendant le résultat de ces travaux, on a cherché à évaluer, par produit, l'évolution du marché au cours de la décade, à partir de celle constatée durant ces dernières années. Lorsqu'elle n'était pas significative, on a dû utiliser les taux d'élasticité empruntés à d'autres pays africains. Compte tenu du fait que la croissance nette de la consommation ne représentera qu'entre 15 et 17 % de la consommation globale des ménages, les estimations obtenues, par grands groupes de produits, restent valables.

Elles soulignent, en particulier, l'augmentation relative des achats de produits manufacturés par rapport à ceux de produits alimentaires : produits textiles et articles chaussants, produits pharmaceutiques, articles ménagers, engins mécaniques et électriques, etc.... (tableau 7).

Le maintien, sur dix années, d'une croissance nette de la consommation, aux environs de 4 % par an, devrait entraîner, pour la période suivante, une accélération de ces transformations structurelles.

.../...

TABLEAU 7

La consommation des ménages

	en millions de f. CFA			en pourcentages		
	1960	1965	1970	1960	1965	1970
Produits alimentaires	63.725	80.184	104.867	63,8	60,0	57,3
Energie	4.062	5.755	8.300	4,1	4,3	4,5
Textiles - Cuirs	13.510	19.310	27.675	13,5	14,5	15,1
Corps gras	2.975	3.937	5.338	3,0	2,9	2,9
Autres produits industriels	11.717	18.589	28.700	11,7	13,9	15,7
Services	3.900	5.808	8.120	3,9	4,4	4,5
TOTAL	99.889	133.583	183.000	100	100	100

4) L'emploi.

En dépit de l'importance du mouvement d'industrialisation, le volume le plus considérable d'emplois salariés proviendra de l'agriculture. Les grandes opérations de plantation exigeront la mise au travail de plus de 64.000 personnes dont 4.000 agents de maîtrise.

Sur les 26.400 emplois nouveaux créés par les activités industrielles, il faudra trouver près de 17.000 agents de maîtrise, ouvriers professionnels et ouvriers spécialisés (Tableau 8).

.../...

TABLEAU 8

Augmentation de la main-d'oeuvre salariée, par catégorie professionnelle

Branches d'activités	Directeurs cadres	Employés	Maîtrise	OP - OS	Manoeuvres	TOTAL
Agriculture	155	-	4.012	-	60.245	64.412
Industrie - Energie	515	1.185	1.360	15.434	7.916	26.410
Bâtiment T P	690	590	-	4.400	8.000	13.680
Transport	500	1.200	-	3.800	3.100	8.600
Commerce et Sces	950	3.000	-	5.700	2.750	12.400
Fonction Publique	2.280	-	12.000	2.200	2.000	18.480
TOTAL	5.090	5.975	17.372	31.534	84.011	143.982

L'industrialisation et le développement agricole susciteront une activité accrue dans le bâtiment, les travaux publics et les services : près de 35.000 emplois nouveaux seront créés de la sorte.

Le renforcement de l'administration et tout particulièrement les objectifs ambitieux en matière de scolarisation et de santé publique, entraîneront le gonflement des effectifs, de plus de 18.000 personnes.

Ce sont donc plus de 5.000 directeurs et cadres qu'il s'agira de former d'ici 1970, près de 6.000 employés et 17.000 cadres subalternes, dont 7.000 instituteurs. Plus de 31.000 ouvriers qualifiés seront,en outre, nécessaires pour les différents emplois de l'industrie, de l'agriculture, des services et de l'administration. Plus de 41 % de la main-d'oeuvre nouvelle devra ainsi être constituée par des gens dotés d'une qualification professionnelle.

Tandis qu'en début de période, pour une population active de 1.800.000 personnes, la main-d'oeuvre salariée représentait à peine plus de 9 % de celle-ci, en 1970, ce même pourcentage, pour une population active de plus de 2.200.000, devrait dépasser 14 %. Ce résultat est certes encore modeste. Mais, en plus de la main-d'oeuvre salariée agricole, les efforts de modernisation du monde traditionnel rural devraient accroître, de près de 31 millions le nombre des journées de travail effectuées dans ce secteur.

.../...

TABLEAU 9

Evolution de l'emploi salarié entre 1960 et 1970

Branches d'activités	1960	1965	1970	Augmentations d'emploi
Agriculture	78.400	103.252	142.812	64.412
Energie et Industrie	12.340	22.987	38.750	26.410
Bâtiment T.P.	14.120	23.500	27.800	13.680
Transports	13.400	17.000	22.000	8.600
Commerce et Services	25.600	30.000	38.000	12.400
Fonction publique	24.950	33.000	43.430	18.480
TOTAL	168.810	229.739	312.792	143.982

L'analyse du modèle de croissance auquel aboutissent, en leur état actuel, les travaux de planification, révèle que la Côte d'Ivoire est en mesure de faire décoller son économie vers la fin de la présente décade.

Les ressources naturelles à mettre en valeur et les possibilités d'industrialisation apparaissent suffisantes pour nourrir un processus de croissance rapide et soutenu.

Les efforts à fournir, tant sur le plan de l'investissement que sur celui de la formation et de l'encadrement de la population rurale et urbaine, sont toutefois considérables.

Le succès des programmes ambitieux retenus pour l'agriculture exigera la mise en oeuvre de moyens d'intervention puissants. Des sociétés mixtes et des Sociétés d'Etat devront être créées. Elles seront chargées, sous le contrôle de l'administration, de mener à bien chacune des grandes opérations prévues : plantations de palmiers à huile, de cocotiers, culture du coton et riziculture irriguée, etc...

Les délais de mise en place des infrastructures indispensables et de formation de la main-d'oeuvre imposent que des décisions rapides soient prises à leur sujet.

De même, l'accélération du programme d'industrialisation exigera qu'on intensifie la politique de formation professionnelle et qu'on accroisse le nombre et la compétence des cadres africains.

Des mesures devront, en outre, être prises pour inciter les firmes ivoiriennes à étoffer leur participation directe à l'essor économique du pays. Au fur et à mesure que prendra de l'ampleur le mouvement d'industrialisation et que se multiplieront les occasions d'investir, les entreprises locales seront sollicitées de réinvestir sur place une part plus importante de leurs bénéfices.

Les transferts de capitaux, actuellement très considérables, devraient diminuer en valeur relative.

.../...

Pour financer ses lourds programmes d'investissement, l'Etat devra d'ailleurs faire un appel croissant à l'épargne locale. Il lui faudra également s'assurer les ressources fiscales pour couvrir les charges supplémentaires qu'entraîneront, en particulier, les programmes d'éducation nationale et de santé publique. Une politique de rigueur budgétaire sera poursuivie avec fermeté.

Les éléments de la croissance économique sont réunis en Côte d'Ivoire. Il importe que s'affirme, au niveau des responsables politiques et de chacun des citoyens, une volonté nationale de les mettre en œuvre.

CHAPITRE II.

LA TRANSFORMATION DES STRUCTURES DE PRODUCTION.

Les objectifs globaux retenus par le modèle de croissance supposent, nous l'avons vu, que soit mis en place, au cours de la décade, un nouvel appareil de production, tant dans le secteur agricole que dans l'industrie. L'importance des accroissements de production à réaliser dans l'un et l'autre, pour que s'opère le démarrage global de la croissance, implique, en effet, des transformations profondes dans les structures actuelles de production : qu'il s'agisse des infrastructures économiques et industrielles existantes, du niveau actuel de productivité des différentes activités agricoles, ou encore des infrastructures sociales et administratives qui conditionnent largement le rythme des progrès économiques.

L'analyse des objectifs qui peuvent être atteints, à l'intérieur de chacune des branches d'activité industrielles et agricoles, sera effectuée dans la seconde partie de ce document. En précisant les difficultés présentées par chacun et les conditions particulières de leur réalisation, elle fondera le caractère réaliste des objectifs globaux de la croissance.

D'un point de vue plus synthétique, nous voudrions ici, pour justifier les grandes orientations déterminées par le modèle de croissance, préciser les répercussions, sur la capacité de production et de progrès du pays, des différentes augmentations d'activité retenues au niveau de chaque branche industrielle ou agricole.

Les tableaux économiques établis pour les années 1960, 1965 et 1970 permettent de souligner l'ampleur et les incidences des transformations que doivent connaître ces différentes branches d'activité.

.../...

PARAGRAPHE I - LES STRUCTURES DE PRODUCTION EN 1960 ET LES POSSIBILITES DE CROISSANCE.

A - LE TABLEAU ECONOMIQUE 1960.

Le tableau économique de l'année 1960, dressé par la Direction de la Statistique et des Etudes économiques et démographiques, a servi de base aux travaux de projection quinquennale et décennale. Une présentation détaillée en est donnée dans le supplément du Bulletin mensuel de la Statistique (décembre 1962). Nous renvoyons le lecteur à cette étude.

Rappelons que ce tableau se présente comme un bilan des ressources et emplois des biens et services dont le pays a pu disposer au cours de l'année 1960, qu'il s'agisse de productions locales ou d'importations.

Les flux monétaires qui ont été la contrepartie de ces flux de biens et services, sous forme d'épargne, de mouvement de capitaux et d'opérations de crédit, n'apparaissent pas dans ce tableau. Ils seront analysés dans le Chapitre suivant.

1. LES RESSOURCES -

En ressources, est portée tout d'abord la production des 26 branches d'activité retenues. Une seule catégorie de produits figure par branche : produits textiles, produits de l'agriculture vivrière et de l'élevage, produits chimiques, etc... Ainsi, les plantations de palmiers à huile ou d'hévéas effectuées par l'agriculture d'exportation ne figurent pas dans cette branche d'activité, mais se trouvent incorporées à la production de la branche 23 "Travaux de génie civil". Il en va de même pour la recherche minière réalisée par les industries extractives. Le gaz carbonique fabriqué par les brasseries est ainsi comptabilisé avec la production des industries chimiques.

La valeur des différentes productions est estimée au prix sortie usine. Lorsqu'il s'agit de produits exportés directement par l'entrepreneur bois en grumes, minerais, le prix est comptabilisé F.O.B.

A la production locale, s'ajoutent les importations. Elles sont estimées C.A.F. Avant qu'elles n'entrent dans le circuit commercial commun, leur valeur s'augmente des droits et taxes qui les frappent, plus les frais de transit et acconage.

Les marges commerciales, commerce de gros et commerce de détail, comprennent les deux principales taxes à l'exportation : sur le café et le cacao.

2. - LES EMPLOIS -

Les ressources disponibles se répartissent alors entre les achats des entreprises et la demande finale : consommation des administrations et des ménages, investissement, accroissement des stocks et exportations. Pour chacune des lignes, le total des Ressources égale le total des Utilisations. Les frais de transport des produits achetés par les entreprises sont à la charge de ces dernières ; ils figurent dans leur compte d'exploitation au poste "frais de transports".

Les achats du commerce se limitent aux dépenses de fonctionnement de la branche : eau-électricité, loyers, services divers, etc ... Ils comprennent les frais de transport des produits commercialisés rendus magasin, mais non la valeur de ces produits eux-mêmes.

Une partie des achats de biens et services par les administrations faits au profit des ménages (armée, hôpitaux, prisons, etc ...) a été confondue avec la consommation de ceux-ci.

Les exportations sont comptabilisées F.O.B.

.../

B - LA STRUCTURE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 1960.

L'analyse de ce tableau souligne le caractère sous-développé de l'économie ivoirienne. Les activités primaires représentent plus de 52 % de la production intérieure, l'industrie proprement dite un peu plus de 8 % (cf. plus bas le tableau 10).

1. - L'INDUSTRIE.

L'examen de la structure de production industrielle révèle à la fois l'inégalité du développement dans les différentes branches et les possibilités de croissance qui s'y trouvent (tableau 13).

a) - Quelques activités industrielles apparaissent déjà relativement importantes : industries alimentaires, énergie, industries textiles, industries mécaniques et électriques, industries extractives. A elles seules, elles représentent près de 78 % de la production industrielle.

La part prise dans celle-ci par la branche "énergie-eau" est en réalité grossie par 2.200 millions de bois de chauffe et d'eau auto-consommée qui ne constituent pas des activités industrielles. La production industrielle d'eau et d'électricité ne représente en fait que 6,9 % du total. Elle doit croître avec l'activité globale du pays et les besoins de la consommation finale. La raffinerie de pétrole gonflera la production de la branche, dès le début du second quinquennat.

Par contre, avec plus de 15 % de la production industrielle, les industries alimentaires viennent nettement en tête. Compte tenu du volume des importations de sucre et de farine, des débouchés ouverts aux exportations de conserves : ananas, poisson, mais aussi des produits locaux susceptibles de transformation : café, cacao, banane, manioc, les extensions et les créations d'activité possibles dans cette branche apparaissent particulièrement larges.

.../...

Les industries électriques et mécaniques représentent également plus de 15 % de la production industrielle. Mais le plus gros de cette activité est constitué par les ateliers de réparation de véhicules.

Cette branche, par suite, devrait connaître une croissance importante : montage de véhicules, emballages métalliques, serrurerie de bâtiment, articles de ménage, appareils électriques, etc...

Les industries textiles et celles des articles chaussants ne couvrent que 10 % de la production industrielle. Compte tenu du volume des importations, la production textile ne satisfait que 24 % des besoins. La fabrication d'articles chaussants était insignifiante en 1960. Ces deux branches d'activité conviennent particulièrement bien au démarrage d'un mouvement d'industrialisation et doivent jouer un rôle important, en Côte d'Ivoire, au cours des prochaines années.

Les industries extractives, par contre, sont actuellement en perte relative de vitesse. Il faudra la mise à jour de nouveaux gisements pour que redémarre leur essor. Les résultats déborderont très probablement la période décennale.

b) - Deux autres branches industrielles moins étoffées que les précédentes offrent un intérêt certain pourle développement industriel du pays. Il s'agit des industries du bois et de celles des corps gras. Toutes les deux transforment des produits locaux. Tant pour les besoins intérieurs que pour l'exportation, il est avantageux d'encourager l'activité de toutes les industries du bois, celle également des huileries et margarineries, qui valoriseront la production des nouvelles plantations.

c) - Un troisième groupe de branches industrielles apparaît, enfin, fort peu développé : industries chimiques, métaux, matériaux de construction, articles en plastiques et en caoutchouc, industries de la cellulose, du verre et de la céramique, etc....

C'est aussi dans ce groupe que les progrès les plus spectaculaires devraient intervenir au cours de la période : usines de pâte à papier, fabriques de pneumatiques, traitement du latex, verrerie, etc ...

Le simple examen du secteur industriel en 1960 révèle ainsi de larges possibilités de croissance dans les différentes branches d'activité. C'est sur celles-ci que se sont, avant tout appuyés les travaux de projection à cinq et à dix ans.

2. - L'AGRICULTURE -

La structure de la production agricole destinée à l'exportation ou à l'industrie (tableau 11) met en lumière la prépondérance du café-cacao dans l'activité de cette branche : près de 80 %.

La part modeste qu'occupent par contre les produits oléagineux et les divers produits transformables par l'industrie laissent la place à une large diversification de l'activité de la branche. Les progrès possibles en matière de production de bananes et d'ananas devraient jouer dans le même sens.

A partir de l'appareil de production existant en 1960, il s'agissait d'en prévoir les développements possibles au niveau de chacune des branches et des sous-branches d'activité qui le composent. Les tableaux économiques prévisionnels des années 1965 et 1970 résument, en leur état actuel, les travaux de projection.

PARAGRAPHE 2 - LES PERSPECTIVES DE PRODUCTION EN 1965 ET 1970

A - LA METHODE EMPLOYEE

1. - LA DETERMINATION DES OBJECTIFS DE PRODUCTION, D'INVESTISSEMENT ET D'EMPLOI -

Pour déterminer les objectifs de production 1965 et 1970, au niveau de chacune des 61 sous-branches étudiées, on a procèdé tout d'abord à une étude de la demande des différents produits.

Pour ceux qui concernaient directement la consommation des ménages, produits alimentaires, articles textiles, articles ménagers, on a tenu compte à la fois de l'évolution de la demande au cours des années passées et de sa progression prévisible en fonction de l'accroissement des revenus disponibles. Les enquêtes de consommation en cours permettront de préciser, d'ici quelques mois, ces estimations. De toutes façons, dans bien des cas, la différence entre la demande finale et la production locale, dès 1960, suffisait à justifier la création d'unités de production nouvelles. On s'est efforcé alors de préciser les difficultés techniques ou économiques qui avaient jusqu'ici freiné le développement de ces productions et par quels moyens on pourrait les supprimer.

Pour les produits ou demi-produits destinés aux entreprises, on a tenu compte, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, de l'accroissement des échanges inter-industries et des possibilités de fabrication locale des biens demandés.

Dans un certain nombre de cas, les perspectives de débouchés à l'exportation permettaient d'accroître la production locale : pneumatiques,

...

engrais, véhicules à moteur, tabac, etc... L'incertitude actuelle sur les échanges entre les Etats d'Afrique de l'ouest a commandé une certaine prudence dans l'estimation des ventes futures sur ces marchés.

Les délais d'installation et de mise en route de nouvelles unités, les recherches nécessaires pourl'adaptation des procédés de fabrication aux conditions locales (pâte à papier, canne à sucre, etc....), mais aussi le temps qu'il faudra à l'agriculture pour assurer l'approvisionnement des usines : régimes de palmes, coton, canne à sucre, fibres jutières, etc.... réglaient, dans bien des cas, le calendrier des implantations possibles au cours de la période.

Une fois déterminés les objectifs de production réalisables, on a estimé la valeur des investissements nécessaires pour les extensions ou les créations d'entreprises, et leur composition : bâtiment, travaux de génie civil, outillage.

On a évalué également les emplois créés par les accroissements d'activité dans chaque branche et le degré de qualification de la main d'oeuvre nécessaire.

Pour la période du premier quinquennat, les investissements déjà réalisés ou en cours de réalisation, en 1962, et les projets soumis à l'agrément, représentaient la majeure partie des implantations possibles d'ici 1964. On s'est donc avant tout fondé sur l'étude des comptes d'exploitation prévisionnels de ces entreprises, pour établir la structure de production et d'achats en 1965.

Pour le second quinquennat, on disposait d'un nombre assez important de projets d'extension d'activité ou de créations nouvelles :

.../...

- meunerie,
- conserverie de thon,
- café soluble,
- sucrerie,
- biscuiterie et pâtes alimentaires,
- centrale laitière,
- pulpe de banane,
- entrée en production de la raffinerie de pétrole,
- clinker et fabrique de produits amiante-ciment,
- usine d'engrais complexes,
- accroissement de production d'allumettes et d'emballages en bois,
- fabrique de contreplaqué, de panneaux de fibres,
- développement de la production de véhicules à moteur et de bicyclettes,
- augmentation d'activité des diverses industries mécaniques et électriques,
- création de nouvelles unités ou extension d'activité dans les différentes branches textiles, les articles en cuirs et en caoutchouc.

Est envisagée également la fabrication de la pâte à papier et du papier.

Les objectifs retenus pour l'agriculture conduisaient également à prévoir la création de nouvelles rizeries, d'huileries et margarineries. L'étude du marché des différents produits : articles textiles ou appareils ménagers, par exemple, a souvent conduit à ajouter de nouvelles implantations aux projets actuellement connus, lorsque ceux-ci restaient notablement en-dessous des possibilités techniques et économiques de la branche considérée. Celles-ci ont, en outre, fait retenir un certain nombre de créations :

- usines de pneumatiques,
- fabrique de verre creux,
- usine de particules agglomérées,
- fabrique de climatiseurs,
- etc ....

auxquelles, jusqu'à présent, aucune entreprise ne semble s'être explicitement intéressée.

Pour l'agriculture, les forêts, la pêche et l'élevage, on a procédé produit par produit, en tenant compte des besoins intérieurs, des débouchés à l'exportation et des délais nécessaires pour assurer la mise en route des opérations projetées.

.../

La nécessité de diversifier la structure des exportations et la situation privilégiée de la Côte d'Ivoire pour la production des oléagineux, ont fait adopter des objectifs volontairement très ambitieux en matière de plantation de palmiers à huile et de cocotiers.

Les besoins de l'industrie locale : coton, canne à sucre, ananas, tabac, et les possibilités de transformation de certains produits agricoles : pulpe de banane, café, cacao, maïs, ont permis également de fixer des volumes de production à réaliser d'ici 1970. Dans certains cas, ce sont les résultats escomptables, en dix ans, dans l'agriculture, qui ont réglé le programme d'industrialisation : huileries, rizeries, canne à sucre. Dans d'autres : café, cacao, manioc, pulpe de banane, les capacités d'absorption de l'industrie déterminaient les possibilités de la production agricole.

Les recherches techniques et les délais nécessaires pour l'installation d'unités de fabrication de cellulose furent également déterminants pour établir les programmes de production de bois : bambous, feuillus ou eucalyptus, qui assureront leur alimentation.

L'accroissement d'activité des scieries et des menuiseries a de même fixé le volume de production des bois d'oeuvre, non destinés à l'exportation

Pour la pêche, on a tenu compte à la fois des besoins en protéines de la population, qui commandaient de pousser au maximum la pêche en mer et en lagune pour améliorer l'approvisionnement des marchés locaux, et des possibilités qu'offrait la pêche industrielle au thon dans le Golfe de Guinée.

Les besoins en viande de boucherie dépasseront largement, au cours de la période, les possibilités de production locale. On s'est efforcé de fixer au plus haut les objectifs pour les bovins, ovins, caprins et porcins, et les seules volailles doivent assurer, en 1970, plus de 60 % du total de la production de viande.

.../...

Malgré l'incertitude des statistiques de base, en matière de production vivrière, on a cherché à assurer une meilleure couverture quantitative et qualitative des besoins nationaux et régionaux. On a insisté en particulier sur la production des céréales de préférence aux tubercules, sur celle des légumineuses, des arachides de bouche, et des fruits et légumes.

2. - LA CONSTRUCTION DES TABLEAUX ECONOMIQUES 1965 et 1970 -

Une fois déterminés, par branche, des objectifs provisoires de production, d'investissement et d'emplois, on a procédé à la construction des tableaux économiques pour 1965 et 1970.

La partie centrale du tableau économique 1960 présentait, dans chaque colonne, la somme des comptes d'exploitation des entreprises relevant d'une même branche d'activité (déduction faite des productions secondaires éventuelles). Les achats de biens et services qui y figuraient représentaient des pourcentages déterminés du chiffre de la production globale de la branche. Ils constituaient, par suite, des coefficients techniques de production. Pour accroître, par exemple, de 10 % la production des industries textiles, il suffisait d'augmenter de 10 % tous les postes de la colonne 18. Cela aurait supposé, toutefois, que les méthodes et les conditions de production restent sensiblement les mêmes tout au cours de la période.

Dans la plupart des branches, en réalité, le nombre des nouvelles entreprises à implanter dépassait souvent celui des usines qui existaient en 1960. Il s'agissait fréquemment, en outre, de fabrications nouvelles qui entraîneraient la création d'usines très différentes de celles dont se composait antérieurement la branche concernée.

Des usines de pâte à papier viendront, par exemple, s'ajouter aux imprimeries dont se composait uniquement, en 1960, la branche 22. De même dès le premier quinquennat, la branche 16 (montage et réparation de véhicules) s'enrichira d'une chaîne de montage automobile, de fabriques de bicyclettes et de cyclo-moteurs, alors qu'elle ne comprenait, en 1960, que des ateliers de réparations. A l'activité des carrières, viendra s'adjoindre, dans

la branche 12 (Matériaux de construction), celle de briqueteries et d'usines de broyage de clinker.

Dans la plupart des branches, par suite, il n'était pas possible d'appliquer les coefficients de production 1960 aux nouveaux chiffres de production retenus pour 1965 et 1970. Il a fallu, à l'intérieur de chacune d'elles, dresser des comptes d'exploitation pour les activités qui n'existaient pas au début de la période. Chacune des colonnes des tableaux 1965 et 1970 représente ainsi la somme des comptes d'exploitation des différentes entreprises dont elle se compose. On a appliqué les coefficients 1960 aux seules activités de ces branches dont la croissance restait homogène par rapport à leur structure de production en 1960.

La somme des valeurs ajoutées par les différentes entreprises industrielles et agricoles permettait alors de préciser l'accroissement de la production intérieure, au cours des deux quinquennats, y compris, en première approximation, l'augmentation d'activité des transports, des services et des activités commerciales.

Par ailleurs, les possibilités d'exportation avaient été déterminées, par branche, au fur et à mesure qu'on établissait des objectifs de production. Le montant des exportations prévues pour 1965 et 1970, compte tenu d'un excédent minimum de la balance commerciale pour faire face aux transferts inévitables, fixait celui des importations possibles, et donc le volume des ressources totales dont pourrait disposer le pays ces deux années-là.

Les augmentations de stocks furent estimées, de façon forfaitaire, comme un pourcentage de l'accroissement de la production des différentes branches de 1964 à 1965 et de 1969 à 1970.

Les achats de biens et services des administrations furent évalués à partir des budgets prévisionnels établis par les différents services, compte tenu des charges récurrentes qu'entraîneront les différents programmes d'équipement retenus.

Le volume des outillages, celui des bâtiments et des travaux de

.../...

génie civil nécessaires aux investissements publics et privés, prévus pour les années 1965 et 1970, étaient donnés par le cheminement des investissements déjà dressé.

Par différence entre le total des ressources disponibles et la somme des besoins pour l'exportation, l'investissement, l'accroissement des stocks et les achats des administrations, on obtenait le montant des biens et services dont pourraient disposer les ménages. La hausse des niveaux de vie que celui-ci représentait en 1965 et 1970, par rapport à l'année 1960, s'est trouvée légèrement supérieure aux estimations des premiers modèles de croissance. Elle dépassait 4 % de progression nette annuelle pendant la décade.

Comme il a été dit plus haut, on a ventilé cette consommation globale, en fonction de la croissance de la population, d'une part, et des élasticités de consommation qui se feront sentir au fur et à mesure de l'accroissement net des revenus, d'autre part. Ces estimations, nous l'avons vu, seront améliorées lorsqu'on disposera des résultats des enquêtes de consommation en cours.

Il ne restait plus alors qu'à établir, ligne par ligne, l'équilibre entre le total des ressources, locales ou importées, et celui des emplois de biens et services en 1965 et 1970. Pour chacune d'elles, on appliquait à la demande intermédiaire des entreprises, puis à la demande des ménages et de l'administration, aux investissements et aux exportations, les marges commerciales appliquées en 1960. En comparant alors la somme des utilisations hors marge au montant de la production locale du produit considéré, on obtenait, par différence, le volume des importations nécessaires pour assurer l'équilibre de la ligne.

On retranchait ensuite de ces importations les droits et taxes qu'elles comprenaient, pour obtenir leur valeur C. A. F.

Les transformations dans l'appareil de production qui doivent intervenir, au cours de la période, ont toutefois obligé à modifier certaines des marges appliquées en 1960 et certaines sources de revenus fiscaux à l'impor-

tation. La substitution de pétrole brut aux importations d'essence, la détaxation des biens d'équipement importés et celle des demi-produits destinés aux entreprises prioritaires, le remplacement par des produits locaux de produits antérieurement importés, ont entraîné des modifications dans les marges commerciales et le volume des taxes fiscales prélevées à l'importation. On a tenu compte, par contre, des relèvements de taxes prévus à l'importation de différents produits et des reports de taxes au stade de la commercialisation. Le montant en sera détaillé dans le chapitre suivant.

Pour les biens et services (bâtiment et travaux publics, transports logements, services divers) dont la production locale doit équilibrer la demande totale, il a fallu procéder par itération pour assurer l'égalité recherchée.

Les tableaux économiques 1965 et 1970, obtenus de la sorte, présentent, pourles années terminales des deux quinquennats, une image de la structure que devrait revêtir alors l'appareil de production ivoirien.

Pour suivre l'évolution de celui-ci tout au cours de la période, on dispose, en outre, du cheminement établi pour les investissements privés et publics, et du cheminement de la valeur ajoutée par branche d'activité. Ce dernier a été estimé à partir du calendrier des entrées en production des nouvelles implantations industrielles ou des opérations agricoles projetées. (Cf. les graphiques placés en annexe).

L'examen des résultats d'ensemble présentés dans ces tableaux permet de préciser l'ampleur et les incidences des transformations qui seront opérées dans l'appareil de production du pays.

.../...

B - LES RESULTATS

1. - L'EVOLUTION DES STRUCTURES DE PRODUCTION PAR GRANDS GROUPES D'ACTIVITES -

Le modèle de croissance soulignait, de façon globale, l'évolution de la structure de production, au cours de la période , la diminution de l'importance relative des activités primaires par rapport au poids croissant des activités secondaires. Le tableau 10 précise cette évolution. Les forêts et les pêches maintiennent à peu près leur pourcentage par rapport à la valeur ajoutée totale. Par contre, l'agriculture vivrière, en dépit des progrès de l'élevage, passe de 30, 6 à 23, 5 %. de la production intérieure brute. Le recul des productions agricoles destinées à l'industrie et à l'exportation est relativement encore plus sensible, puisqu'elles descendent de 18, 8 à 11, 4 %.

Au contraire, si la place occupée par les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics dans la production globale ne s'améliore que faiblement, le gonflement des activités industrielles est particulièrement spectaculaire, puisqu'elles passent de 8, 4 % seulement du total en 1960 à 21, 3 % en 1970.

Parmi les activités tertiaires, les transports et les services divers croissent faiblement, tandis que les activités commerciales se maintiennent.

. . . /

TABLEAU 10

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA PRODUCTION ENTRE 1960 et 1970

en pourcentages :

GROUPES D'ACTIVITES	1960	1965	1970
1. - Agriculture vivrière, élevage	30,6	26,3	23,5
2. - Agriculture industrielle et d'Exportation	18,8	13,3	11,4
3. - Forêt, Pêche	3,5	3,8	3,4
4. - Mines, Energie, Industrie, Artisanat	8,4	14,8	21,3
5. - Bâtiment, T.P.	4,0	5,0	4,5
6. - Transports, Services	8,1	8,9	9,0
7. - Commerce	26,6	27,9	26,9
TOTAL	100,-	100,-	100,-

2. - LA DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE -

Le déclin relatif des activités agricoles, sous l'effet du processus d'industrialisation, s'accompagne en fait d'une amélioration de la structure interne des branches qui les groupent.

Si la production de la Branche 1 (Agriculture vivrière et élevage) n'augmente que de 49 % au cours de la période, l'élevage multipliera la sienne par 2,3.

De même, dans la Branche 2 (Agriculture industrielle et d'exportation), le tableau II met en lumière une nette diversification de la production. Le café et le cacao ne représentent plus en 1970 que 63 % du total de la branche, contre 80 % en début de période. Les autres denrées d'exportation : bananes, ananas, cola, passent au contraire de 12 à près de 17 % de la production.

Les oléagineux améliorent lentement leur position . Leur importance croîtra plus rapidement encore, après 1970, lorsqu'entreront en production les plantations réalisées au cours des années antérieures.

Ce sont toutefois les cultures destinées à l'industrie qui connaîtront le développement relatif le plus rapide. Partant de moins de 2 % de la production de la branche en 1960, elles en représenteront plus de 10 % en 1970. L'essor de ces cultures doit d'ailleurs s'amplifier par la suite, au fur et à mesure qu'augmenteront les besoins de l'industrie : coton, tabac, canne à sucre, caoutchouc.

TABLEAU 11

Evolution de la structure de la production agricole : produits pour l'industrie et l'exportation (en pourcentages)

Produits	1960	1965	1970
Café - Cacao	79, 9	70, 7	62, 9
Bananes - Ananas - Cola	12, 3	16, 9	16, 6
Oléagineux	6, 3	8, 0	9, 9
Coton - Tabac - Canne à sucre			
Caoutchouc	1, 5	4, 4	10, 6
TOTAL	100	100	100

.../...

3. - LA TRANSFORMATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION INDUSTRIELLE ET LE DEMARRAGE DE LA CROISSANCE.

Avec des taux annuels de croissance de près de 20 puis de 15 %, les activités industrielles jouéront un rôle central dans le démarrage du processus de croissance. A partir de 1960, alors qu'elles ne représentent que 12,4 % de la production intérieure brute, des taux annuels moyens de croissance de près de 20 % entraîneront une augmentation globale de celle-ci d'environ 2,5 % par an. En fin de période, lorsqu'elles assureront 26 % de la production intérieure, des taux annuels de 15 % suffiront pour la faire croître de près de 4 % par an.

Le ralentissement des taux annuels de croissance, du premier au second quinquennat, dans toutes les branches d'activité sauf l'énergie (entrée en production de la raffinerie), les corps gras et les branches 21 et 22 (démarrage des usines de pâte à papier, de pneumatiques, verrerie), souligne l'importance de l'effort d'industrialisation au cours du premier quinquennat (Tableau 12) :

.../...

TABLEAU 12

BRANCHES	1960/1965		1965/1970	
	Crois. 1960 = 100	Taux annuel en %	Taux annuel en %	Crois. 1965 = 100
5 Travail grains et farine	241,6	19,3	9,6	158,0
6 Conserveries, thé, café Cacao	893,2	55,0	15,6	206,2
7 Boissons - Glace	160,2	9,9	9,4	156,9
8 Autres industries alimentaires - Tabac	495,7	37,7	13,8	190,9
9 Energie - Eau	159,7	9,8	12,0	176,4
10 Activités extractives	180,1	12,5	2,5	113,4
11 - 12				
13 Métaux, matériaux construction - Engrais	542,5	40,2	16,5	214,6
14 Chimie - Parachimie - Caoutchouc	726,0	48,7	14,3	195,0
15 Industries du bois	188,9	13,6	9,9	160,4
16 Montage et réparations véhicules	225,8	17,7	12,3	178,4
17 Autres industries mécaniques et électriques	324,8	26,6	13,4	187,3
18 Industries textiles, cuirs et articles chaussants	353,8	28,7	15,0	201,3
20 Corps gras	135,4	6,3	10,2	162,5
21 Articles en caoutchouc et en matières plastiques et				
22 Produits industriels, pâte à papier, verre, céramique	395,2	31,6	55,0	893,2
TOTAL V.A.	244,5	19,6	15,1	202,1

.../...

Le développement rapide des industries légères de transformation produits alimentaires, textiles, chaussures, etc... doit étoffer l'appareil de production et lui permettre, par la suite, de nourrir une croissance importante de la production totale, avec des taux d'augmentation annuelle en baisse dans presque toutes les branches. Le démarrage d'ur certain nombre de grosses unités, vers la fin du second quinquennat, doit d'ailleurs relancer la croissance, à un taux plus élevé, au-delà de la décade.

L'apport respectif des différentes branches d'activité, dans la transformation de l'appareil de production industriel, est mis en lumière par le tableau 3.

Le rôle prépondérant joué par les industries alimentaires et les industries textiles apparaît en clair. Elles assurent, à elles deux, près de

.../...

37 % de la production industrielle en 1965. Elles n'en couvriront plus que 35 % en 1970. Mais à ce moment-là, les industries chimiques et parachimiques, la fabrication du papier et articles en caoutchouc, etc ... (lignes 5 et 11 du tableau 13), qui ne représentaient en 1960 que 2,8 % de la production industrielle, en fourniront 17 %.

TABLEAU 13

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ENTRE 1960 ET 1970 - (en pourcentages)

	BRANCHES D'ACTIVITE	1960	1965	1970
1	- Industries alimentaires	15,5	22,1	20,1
2	- Energie -Eau	26,4	17,2	15,1
3	- Activités extractives	10,3	7,6	4,2
4	- Métaux, matériaux de construction, engrais	2,4	5,3	5,6
5	- Chimie, Parachimie, Caoutchouc .	0,8	2,5	2,4
6	- Industries du bois	7,6	5,9	4,7
7	- Montage et réparations de véhicules .	10,6	9,8	8,7
8	- Autres industries mécaniques et électriques	4,7	6,3	5,8
9	- Industries textiles, cuirs et articles chaussants	10,3	14,8	14,8
10	- Corps gras	9,4	5,2	4,2
11	- Articles en caoutchouc et en matières plastiques, pâte à papier, verre, céramique, divers	2,0	3,3	14,4
	TOTAL	100,-	100,-	100,-

Cette transformation de l'appareil de production, au cours de la période, est reflétée par l'évolution de la demande intermédiaire (cf. Tableau 14).

En 1960, sur 40,6 milliards de f. Cfa d'achats inter-entreprises, 21 % proviennent de l'agriculture, près de 23 % des entreprises de Bâtiment et de Travaux publics, et près de 54 % du secteur tertiaire. Les achats proprement industriels n'atteignent pas 23 %.

La situation apparaît sensiblement différente, en fin de période. Sur près de 134 milliards de demande intermédiaire, celle de l'agriculture ne représente plus que 11,5 %, celle des entreprises de Bâtiment et de Travaux publics, et celle du secteur tertiaire, respectivement 15,6 et 22 %. Par contre, les achats industriels passent de 23 à 51 %.

De nouveaux courants d'échanges entre les différentes entreprises doivent naître. Ils prendront un essor particulièrement rapide dans les industries alimentaires, l'énergie, la chimie, les industries mécaniques et électriques, les entreprises textiles, les fabriques de cellulose, d'articles en caoutchouc et en matière plastique, etc ...

Les activités d'amont : agriculture, énergie, en profiteront, mais aussi celles situées en aval qui utiliseront les produits des nouvelles entreprises : usines de pneumatiques, fabrique de papier, etc ...

.../

TABLEAU 14

EVOLUTION DE LA DEMANDE INTERMEDIAIRE

	BRANCHES D'ACTIVITE	en millions f. Cfa 1960			en %		
		1960	1965	1970	1960	1965	1970
1	- Agriculture-Elevage-Pêche	8.565	12.122	15.352	21,1	15,0	11,5
2	- Industries alimentaires	1.721	9.592	16.665	4,3	11,9	12,5
3	- Energie	381	1.120	5.493	0,9	1,4	4,0
4	- Activités extractives-Métaux-Matériaux de construction	265	2.735	4.457	0,7	3,4	3,3
5	- Chimie-Parachimie-Caoutchouc-Engrais .	40	1.112	3.761	0,1	1,4	2,8
6	- Industries du bois	1.092	2.056	3.303	2,7	2,5	2,5
7	- Montage et réparations de véhicules	1.422	4.265	8.223	3,5	5,3	6,1
8	- Autres industries mécaniques et élect. .	696	2.157	3.899	1,7	2,7	2,9
9	- Articles textiles, Cuirs, Art. Chaussants	1.165	4.386	9.432	2,9	5,4	7,1
10	- Corps gras	2.166	3.666	6.062	5,3	4,5	4,5
11	- Articles en caoutchouc et en matières plastiques, pâte à papier, etc	237	1.097	6.782	0,6	1,3	5,1
12	- Bâtiment, T.P.	9.230	15.649	20.875	22,7	19,3	15,6
13	- Transports	3.948	6.139	8.716	9,7	7,6	6,5
14	- Loyer, services, commerce	9.666	14.772	20.911	23,8	18,3	15,6
	TOTAL	40.594	80.868	133.841	100,-	100,-	100,-

4. - LA DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS -

La diversification des exportations de produits agricoles a déjà été signalée. L'essor de l'industrie permettra, en outre, de transformer très profondément la structure globale des ventes extérieures. De 72, 5 % du total en 1960, les exportations de produits végétaux et animaux descendront au-dessous de 46 % en 1970. Tandis que les exportations de grumes passeront de 13 à moins de 10 % au total.

TABLEAU 15

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS DE 1960 à 1970
(en millions de f. Cfa 1960 - pour 1965 et 1970 f. Cfa 1961).

	1960	%	1965	%	1970	%
1 - agriculture-élevage-pêche	33.131	72, 5	36.975	60, 6	38.505	45, 6
2 - forêt	6.035	13, 2	8.340	13, 7	8.340	9, 9
3 - prod. alimentaires	814	1, 8	6.656	10, 9	12.277	14, 5
4 - énergie-activité extractive-métaux mat. construction	1.400	3, 1	2.725	4, 5	4.580	5, 4
5 - engrais-prod. chimiques, caoutchouc	48	0, 1	661	1, 1	1.482	1, 7
6 - bois	643	1, 4	1.000	1, 6	2.000	2, 4
7 - Prod. mécaniques	467	1, 0	680	1, 1	2.200	2, 6
8 - art. textiles, chaussures	706	1, 5	911	1, 5	1.510	1, 8
9 - corps gras	830	1, 8	792	1, 3	1.832	2, 2
10 - caoutchouc-mat. plastiques	114	0, 2	130	0, 2	1.300	1, 5
11 - pâte à papier, divers	23	0, 1	30	0, 1	7.226	8, 6
12 -services	1.492	3, 3	2.100	3, 4	3.200	3, 8
TOTAL	45.703	100, -	61.000	100, -	84.452	100, -

.../

Les produits de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage grossiront d'ailleurs indirectement les exportations, sous forme de ventes de produits alimentaires. Celles-ci en 1960 ne représentaient pas 2 % du volume total des exportations; elles en assureront plus de 14 % en 1970. Toutes les branches industrielles verront également s'accroître l'importance relative de leurs ventes extérieures.

Mais la croissance la plus spectaculaire aura lieu dans le groupe des activités chimiques, articles en caoutchouc et matières plastiques, pâte à papier et divers (lignes 5, 10 et 11 du tableau 15). En début de période, leurs ventes extérieures étaient quasi inexistantes, 0,4 % du total. En 1970, elles devraient en représenter près de 12 %. Les seules exportations de pâte à papier et papier en couvriront plus de 8 %.

La Côte-d'Ivoire cessera alors d'être un pays uniquement exportateur de produits bruts. Près de 45 % de ses ventes extérieures seront constituées par des produits transformés. Sa sensibilité aux fluctuations des cours des grands produits d'exportations en sera largement diminuée.

...

5. - LA MODIFICATION DES IMPORTATIONS -

L'effort d'industrialisation et d'équipement du pays aura pour double effet de substituer des productions locales à des biens antérieurement importés, et d'augmenter la part des matières premières, des demi-produits et des biens d'équipement dans la composition globale des importations.

Le tableau 16 souligne ces transformations.

TABLEAU 16

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES IMPORTATIONS - (en millions de f. Cfa (1960.

PRODUITS	1960	%	1965	%	1970	%
1 - Prod. agricoles, pêche, élevage .	.4.081	11,2	6.078	11,7	7.031	9,9
2 - Prod. industries alimentaires	4.035	11,0	3.748	7,2	3.464	4,9
3 - Energie	1.620	4,4	2.131	4,1	3.100	4,4
4 - Mat. premières-demi-produits ...	2.538	6,9	4.160	8,0	6.250	8,8
5 - Chimie-Engrais .	2.001	5,5	3.329	6,4	4.301	6,1
6 - Véhicules	3.187	8,7	4.634	8,9	7.558	10,6
7 - Autres prod. méc. et électriques ...	6.195	17,0	12.669	24,4	22.823	32,1
8 - Textiles & cuirs .	7.241	19,8	7.764	14,9	8.481	11,9
9 - Autres produits industriels	3.164	8,7	3.913	7,5	3.302	4,7
10 - Transports, Services	2.494	6,8	3.600	6,9	4.700	6,6
TOTAL	36.556	100,-	52.026	100,-	71.010	100,-

.../

Les importations de produits de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage sont en faible baisse relative, en raison des augmentations d'achats extérieurs de bétail et de poisson. Les produits alimentaires, par contre, diminuent de plus de moitié en pourcentage. L'essor des industries permettra à la fois de développer les exportations et de couvrir une part beaucoup plus importante des besoins intérieurs.

Il en va de même pour les articles de consommation : les importations de produits textiles et de chaussures passeront de 20 % du total à 12 %. Et les autres produits industriels ne représenteront plus, en 1970 que 5 % des importations totales, contre 9 % au début.

Par contre, les importations de matières premières et de demi-produits sont en nette hausse. Elles traduisent les besoins accrus des entreprises.

Mais le phénomène le plus caractéristique est constitué par le gonflement impressionnant des importations de produits mécaniques et électriques. Elles seront multipliées par 3, 7 en valeur, et leur pourcentage passera de 17 à 32 % au cours de ces dix années. Il traduit l'ampleur de l'effort d'équipement et des importations d'outillages qu'entraînera ce dernier. Il convient d'ajouter qu'une part importante des importations de véhicules va aux investissements et que celles-ci augmenteront de 3 à 7, 5 milliards (de 8, 7 à 10, 6 en pourcentage). 4 milliards d'importations seront constitués par despièces destinées au montage des véhicules.

Là encore, ces modifications dans la structure des importations reflètent la transformation qui doit intervenir, au cours de la période, dans l'appareil de production ivoirien.

L'analyse des possibilités de croissance dont dispose la Cote d'Ivoire a souligné que celle-ci est en mesure, si elle en prend les moyens, de faire accéder son économie à la phase de "décollage", vers la fin de la présente décade. Elle a mis en même temps l'accent sur les difficultés qu'il faudra surmonter pour obtenir ce résultat, d'ordre technique et économique certes, mais plus encore sociologique et humain.

.../...

La mise en place du nouvel "appareil de production" nécessair
au démarrage de la croissance posera inévitablement le problème du finan
ment des investissements prévus, mais aussi celui des charges de fonctio
nement accrues qui en découleront.

Ce problème reste à examiner dans le Chapitre suivant.

PRODUCTION INDUSTRIELLE ET ARTISANALE VALEUR AJOUTEE

PERSPECTIVES DÉCENNALES 1960 - 1965 - 1970

—·— Articles en caoutchouc et matières plastiques, Prod. industriels, pâte papier, verre, céramique

—◆— Métaux Matériaux de construction et Engrais

– – – – Industries du bois

——— Chimie, Parachimie, Caoutchouc

Millions F/CFA

10 000
9 000
8 000
7 000
6 000
5 000
4 000
3 000
2 000
1 000
900
800
700
600
500
400
300
200
100
90

1960 1961 62 63 64 65 66 67 68 69 1970 Années

PRODUCTION INDUSTRIELLE ET ARTISANALE VALEUR AJOUTEE

PERSPECTIVES DÉCENNALES 1960 - 1965 - 1970

—··— Energie, Eau

—·— Activité extractive

– – – Industries textiles, Cuirs et Articles chaussants

——— Corps gras

Millions F/CFA

10 000
9 000
8 000
7 000
6 000
5 000
4 000
3 000
2 000
1 000
900
800
700
600
500
400
300
200
100

1960 61 62 63 64 65 66 67 68 69 1970 An

PRODUCTION INDUSTRIELLE ET ARTISANALE VALEUR AJOUTEE

PERSPECTIVES DÉCENNALES 1960 - 1965 - 1970

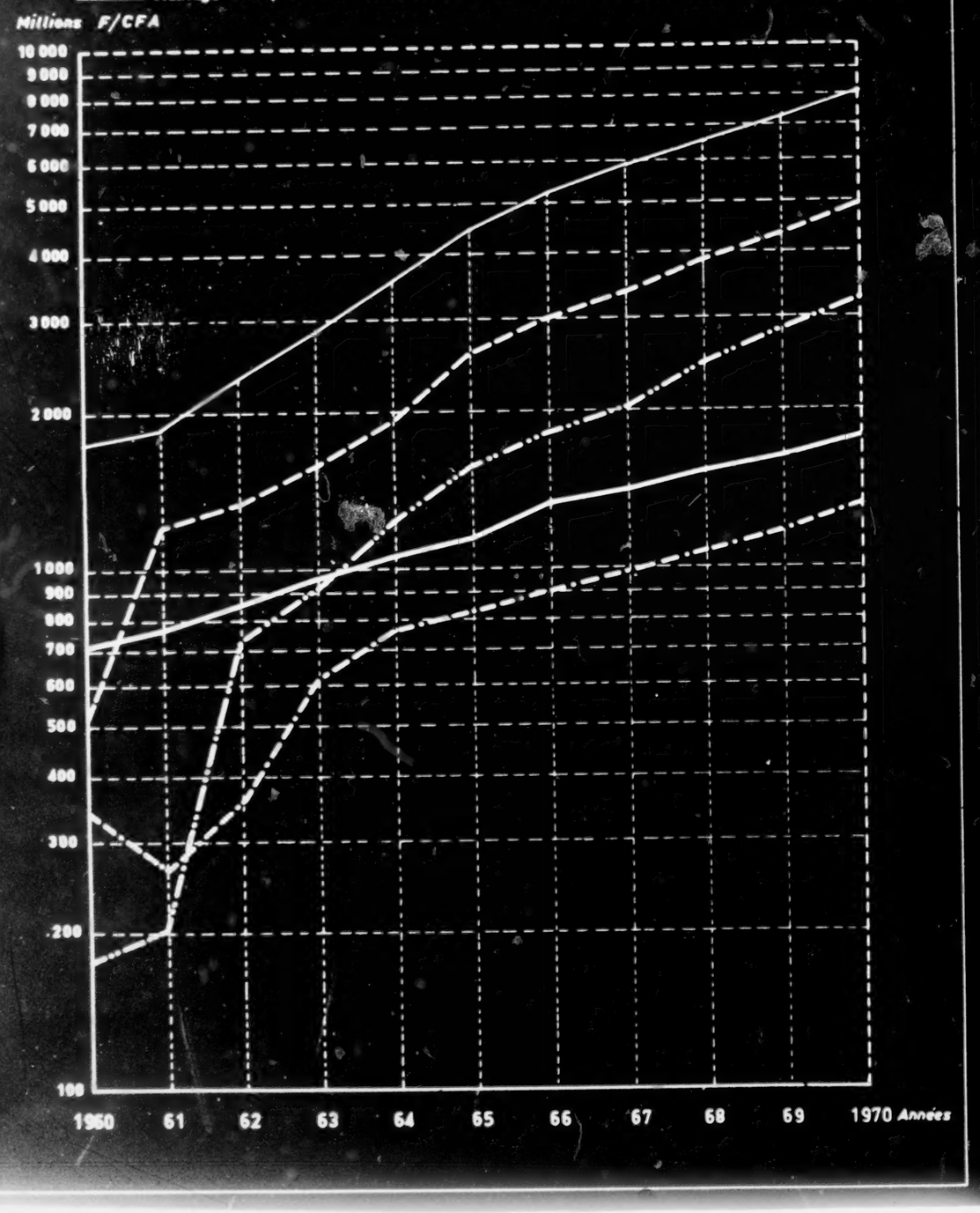

CHEMINEMENT DE LA VALEUR AJOUTEE

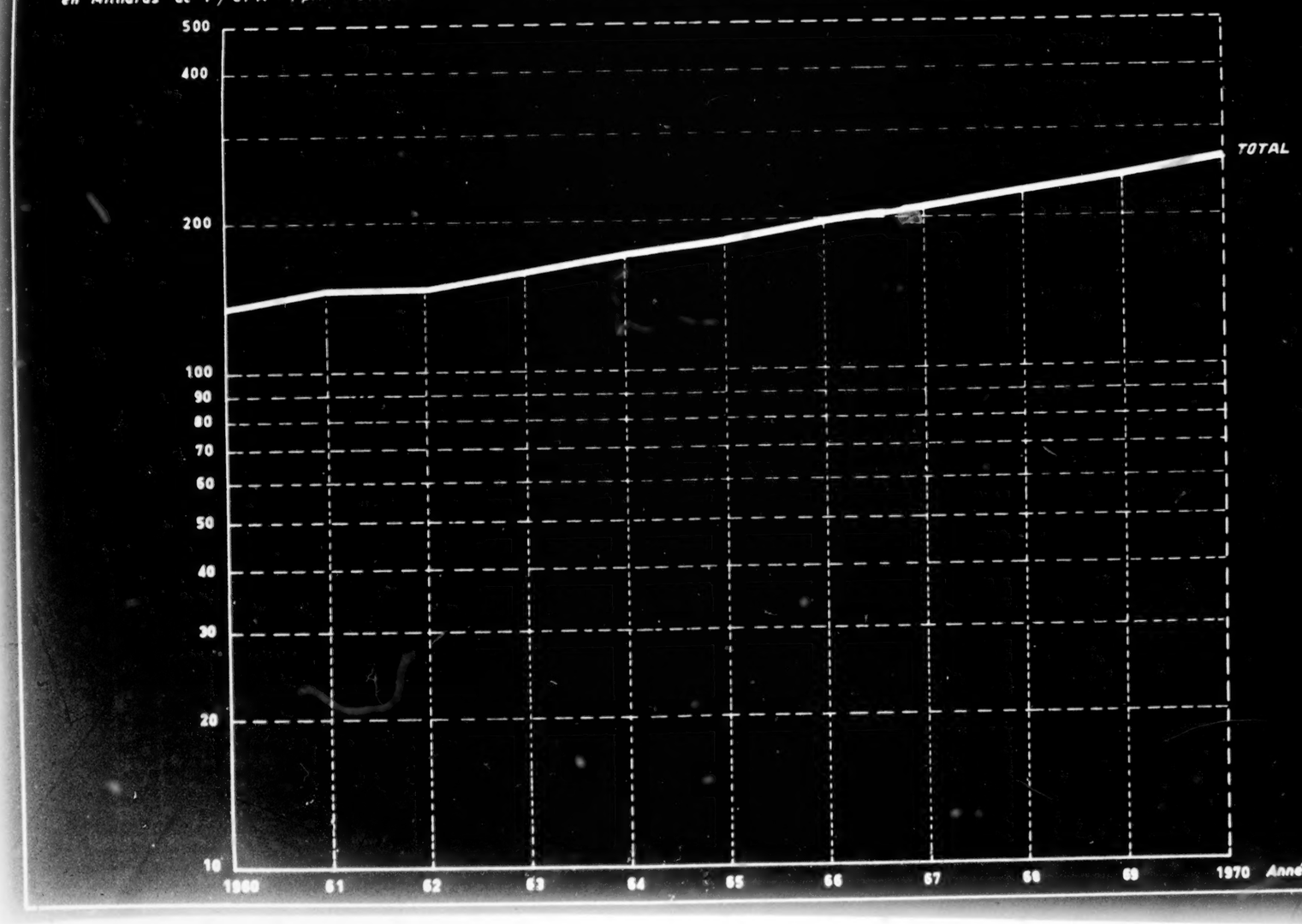

CHEMINEMENT DE LA VALEUR AJOUTEE PAR GRAND GROUPE

PERSPECTIVES DÉCENNALES 1960 - 1965 - 1970

Exportations 1961-1970 rectifiés prix 1961

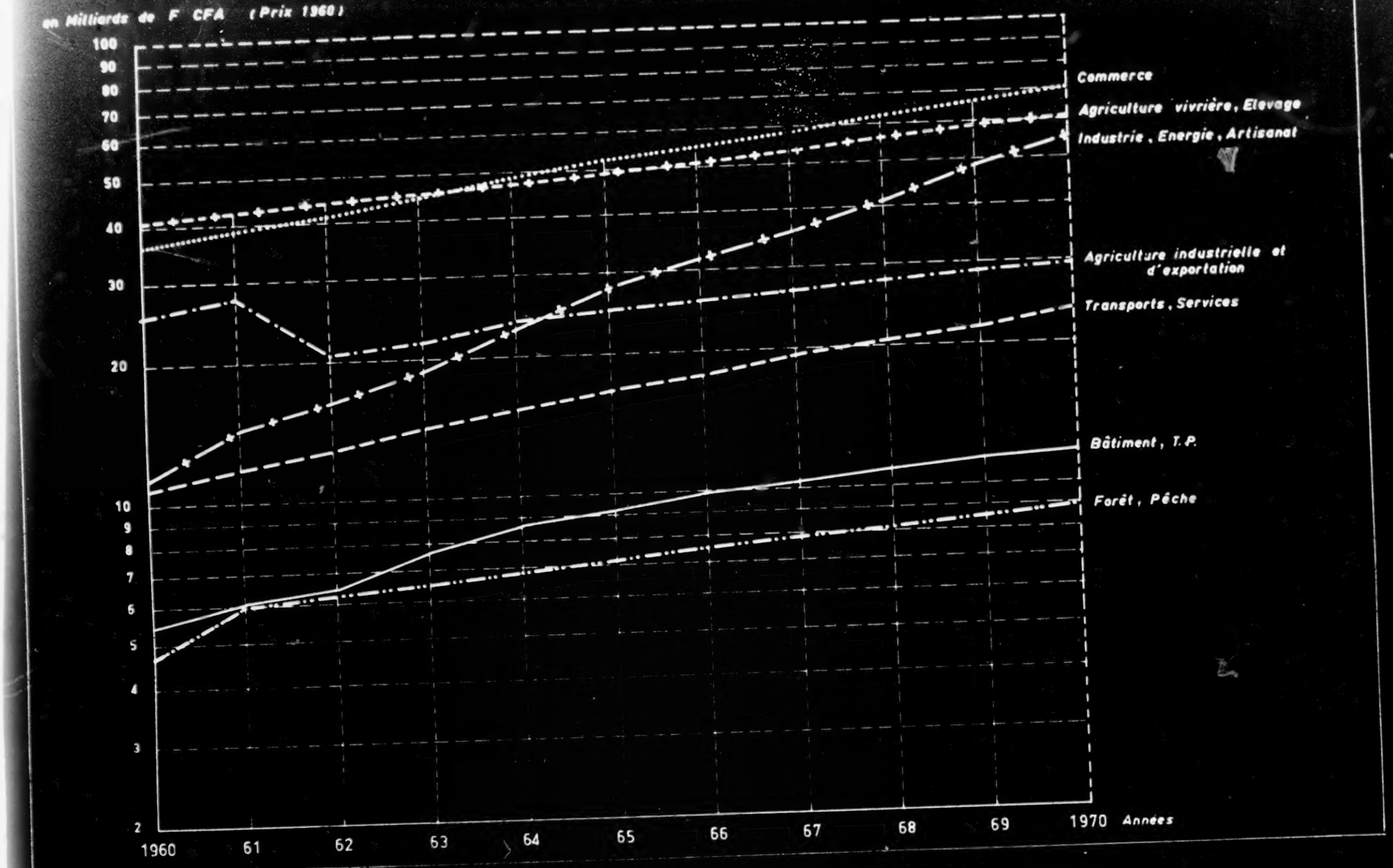

CHEMINEMENT DES INVESTISSEMENTS

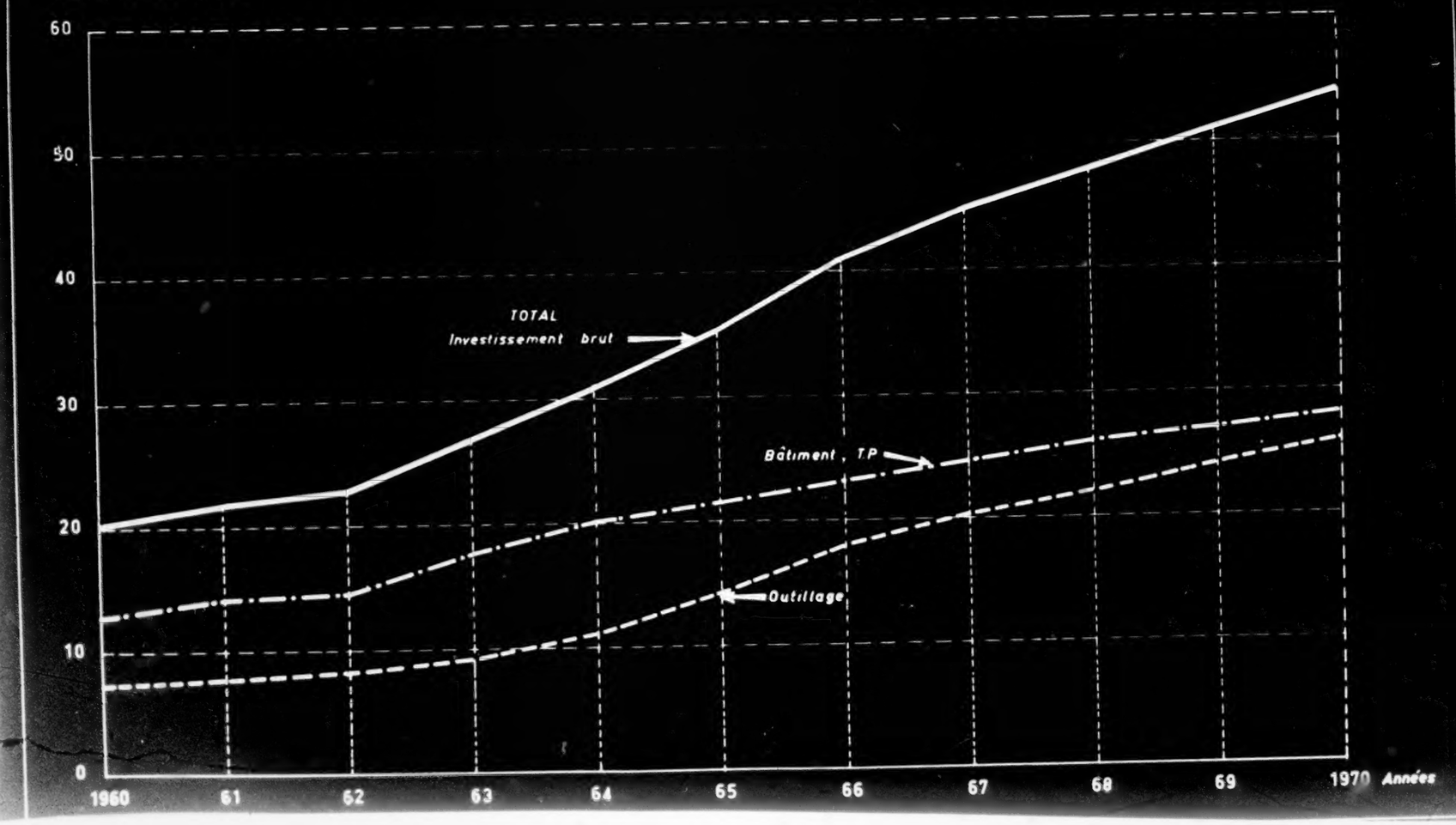

MILLIONS F.C.F.A

BRANCHES / PRODUITS		RESSOURCES						UTILISATIONS												
								DEMANDE INTERMEDIAIRE												
		Total production	Importation C.A.F.	Droits et taxes sur importations	Marges Commerciales	Prises sur stocks	Total des ressources	Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (à l'exception de la cola)	Agriculture industrielle et d'exportation	Exploitation forestière	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries The café cacao	Boissons glace	Autres industries alimentaires tabac	Energie eau	Activité extractive sel, soufre, etc	Métaux	Matériaux de construction	Engrais
								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Agriculture vivrière élevage Chasse Cueillette (à l'exception de la cola)	1	45412	3008	80	4599		53099	3795	4											
Agriculture industrielle et d'exportation	2	26492	372	37	9221		36122		1				140	20	52					
Exploitation forestière	3	6610	2				6612													
Pêche	4	1499	699	9	1466		3673													
Travail des grains et farines	5	1003	1112	47	361		2523					602		16						
Conserveries The Café Cacao	6	648	405	140	198		1391													
Boissons glace	7	1149	788	913	1076		3926				58			111						
Autres industries alimentaires tabac	8	671	1730	1001	902		4304						22	66	41					
Energie Eau	9	3363	1620	2292	1965		9240	15	147	523	81	30	12	49	8	98	52		14	
Activité extractive sel soufre etc	10	1338	141	17	86		1582					3								
Métaux	11	5	1502	390	685		2582	9	1	33						9	3		6	
Matériaux de Construction	12	327	895	279	430		1931										1		29	
Engrais	13		227		20		247	10	212											
Chimie Parachimie Caoutchouc	14	136	1774	568	1142	37	3657		86	18				10	3	5	4		7	
Industries du bois	15	1949	288	103	230		2570	12	8	7				7	4	5	1		2	
Montage et réparations de véhicules	16	2620	3187	1205	1230	70	8312					2	2	9		9	13		2	
Autres industries mécaniques et électriques	17	1249	6195	1606	3336	130	12516	140	234	906	104	3	230	58	1	101	25		8	
Industries textiles	18	2324	7241	2277	3528	450	15820	9	21		141			2		1				
Cuirs et articles chaussants	19																			
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20	3228	598	124	787		4737									2				
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21	165	856	322	539	80	1962	2	142	152				5	2		8		2	
Produits industriels divers pâte à papier verre céramique etc	22	300	1422	605	944		3271	12	27	4	1	1	40	21	37	18	3			1
Bâtiment et travaux publics	23	14710					14710	3	31	10		2	1	8		37	12			1
Transports (et auxiliaires des)	24	9777	1511				11288	3	113	1246	14	5	23	5		23	51		9	

SATIONS

DIAIRE DES ENTREPRISES — DEMANDE F

Engrais	Chimie Parachimie Caoutchouc	Industries du bois	Montage et réparations de véhicules	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	Articles en caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers Voir aussi verres et céramiques	Bâtiment et travaux publics	Transports (auxiliaires des)	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOM. PRODUCTIVE	CONSOMMATION					ÉQUIPEMENT			
																Administrations	Institutions financières	MÉNAGES			Administrations	Institutions financières	Entreprises non financières	MÉNAGES
																		Auto Consommation	Consommation commercialisée	TOTAL	TOTAL Consommation finale				
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27											
	2				3						2		1		3807	38		37220	11800	49020	49058				
				19	245	909				78					1434	7		824	354	1178	1185				
		577													577										
																2		144	3098	3242	3244				
															618	42			1856	1856	1898				
																16			721	721	737				
															169	41			3632	3632	3673				
													2		131	28			4076	4076	4104				
	5	39	63	16	42	51	3	4	1100	1495	17	433	544		4591	548	34	2020	2042	4062	4644				
																3			192	192	192				
		17	32	518	4				1836	13					2482	17					17				
					1				1864	12					1912	16					16				
									21						243	4					4				
	26	29	80	13	77	105	119	2	261	23		9	16		893	115			2601	2601	2716				
		201	21	9	7	44			1111	21	11	14	47		1532	109	6		280	280	395				
		10	992	3	7	8		1	70	1500		17	43		2638	532			2690	2690	3222	300		2034	
	3	68	69	49	34	47	4	12	1051	27	5	37	342		3558	544	16		2818	2818	3378	225		5006	
			7	7	711	6	5		10	5		11	380		1316	286	2	440	13070	13510	13798				
						928							2		932			620	2355	2975	2975				
		4	14		2	1			137	228		7	34		740	37			1071	1071	1108				
	1	6	26	9	25	5		62	80	74		53	180		716	443	24		2065	2065	2532				
	1	7	12	4	16	8		1	1065	56	75	38	172		1559	524	8		22	22	554	9291	15	1436	1855
		116	40	4	7	14		8	458	166		161	5108		7568	588	56		2204	2804	2848				

O N S

ENTREPRISES								DEMANDE FINALE										
								CONSOMMATION					ÉQUIPEMENT					
										MÉNAGES								
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	Articles en caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (pâte à papier, verres et céramiques)	Bâtiment et travaux publics	Transports (autres que ceux)	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOM. PRODUCTIVE	Administrations	Institutions financières	Auto Consommation	Consommation Commercialisée	TOTAL	TOTAL Consommation finale	Administrations	Institutions financières	Entreprises non financières	MENAGES
20	21	22	23	24	25	26	27											
				2		1		3807	38		37220	11800	49020	49058				
909			78					1434	7		824	354	1178	1185				
								577										
									2		144	3098	3242	3244				
								618	42			1856	1856	1898				
									16			721	721	737				
								169	41			3632	3632	3673				
						2		131	28			4076	4076	4104				
51	3	4	1100	1495	17	133	594	4591	548	34	2020	2042	4062	4644				
								3				192	192	192				
		1	1836	13				2482	17					17				
			1864	12				1918	16					16				
			21					243	4					4				
105	119	2	261	23		9	16	893	115			2601	2601	2716				
44			1111	21	11	14	47	1532	109	6		280	280	395				
8		1	20	1500		17	43	2638	532			2690	2690	3222	300		2034	2334
47	4	12	1051	27	5	37	342	3558	544	16		2818	2818	3378	225		5006	5231
6	5		10	5		11	380	1316	286	2	440	13070	13510	13798				
28							2	932			620	2355	2975	2975				
1			137	228		7	34	740	37			1071	1071	1108				
36		62	80	74		53	180	716	443	24		2065	2065	2532				
8		1	1065	56	75	38	172	1559	524	8		28	28	554	9291	15	1436	1855

ENTREPRISES	DEMANDE FINALE								
	ÉQUIPEMENT								
	Equipement	MISES EN STOCKS	Exportations FOB	TOTAL Demande finale	TOTAL UTILISATIONS	
		156	78	49292	53099	1
		879	32624	34688	36122	2
			6035	6035	6612	3
			429	3673	3673	4
			7	1905	2525	5
			654	1391	1391	6
			84	3757	3926	7
			69	4173	4304	8
			5	4649	4240	9
		78	1309	1579	1582	10
			83	100	2592	11
			3	19	1931	12
			3	4	247	13
			48	2764	3657	14
			643	1038	2570	15
2334			118	5674	8312	16
5231			349	8958	12516	17
			706	14504	15820	18
						19
			830	3805	4737	20
			114	1222	1962	21
			23	2555	3271	22
12597				13151	14710	23

Industries du bois	15	1949	288	103	230		2570	12	8	7				7	4	5	1		2
Montage et réparations de véhicules	16	2620	3187	1205	1230	70	8312					2	2	9		9	13		2
Autres industries mécaniques et électriques	17	1249	6195	1606	3336	130	12516	140	234	906	104	3	230	58	1	101	25		8
Industries textiles	18	2324	7241	2277	3528	450	15820	9	21		141			2		1			
Cuirs et articles chaussants	19																		
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20	3228	598	124	787		4737									2			
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21	165	856	322	539	80	1962	2	142	152				5	2		8		2
Produits industriels divers pâte à papier verre céramique etc	22	300	1422	605	944		3271	12	27	4	1	1	40	21	37	18	3		
Bâtiment et travaux publics	23	14710					14710	3	31	10		2	1	8		37	12		
Transports (et auxiliaires des)	24	9777	1511				11288	3	113	1246	14	5	23	5		23	51		9
Loyers	25	2246					2246		3	13	38	11		5	2	2	1		3
Autres services	26	3802	983				4785		96	26	54	1	2	43	4	71	6		3
TOTAL		131023	36556	12015	32745	767	213106	4010	1126	2938	491	660	472	435	154	381	180		85
VALEUR AJOUTÉE — SALAIRES								150	2667	1454	307	149	81	176	25	218	306		125
VALEUR AJOUTÉE — IMPÔTS INDIRECTS MOINS SUBVENTIONS									6	432	10	8	2	162	406	16	80		9
VALEUR AJOUTÉE — REVENU BRUT D'EXPLOITATION								41252	22693	1786	691	186	93	376	86	2748	772	5	108
VALEUR AJOUTÉE — TOTAL VALEUR AJOUTÉE								41402	29366	3672	1008	343	176	714	517	2982	1158	5	242
Production des branches aux prix à la production								45412	26492	6610	1499	1003	648	1149	671	3363	1338	5	327

1		2			201	21	9	7	44			1111	21	11	14	47	1532	109	8				
13		2			10	992	3	7	8		1	20	1500		17	43	2638	532			2690	2690	32 22
1 25		8		3	68	69	49	34	47	4	12	1051	27	5	37	342	3558	544	16		2818	2818	3378
						7	7	711	6	5		10	5		11	380	1316	286	2	440	13070	13510	13798
									928							2	932			620	2355	2975	2975
8		2			4	14		2	1			137	228		7	34	740	37			1071	1071	1108
3				1	6	26	9	25	36		62	80	74		53	180	716	443	24		2065	2065	2532
12				1	7	12	4	16	8		1	1065	56	75	38	172	1559	524	8		22	22	554
51		9			116	40	4	1	14		8	458	106		161	5108	7568	588	56		2204	2804	2848
1		3			7	52	28	9	2	1	9	34	188		141	725	1274	639	38		295	295	972
6		3		2	11	14	12	11	7	2	3	99	138	47	166	1078	1901	436	449		1379	1379	2264
180		85		40	1092	1422	696	1165	2166	134	103	9230	3948	155	790	8721	40594	5012	633	41268	58621	99889	105534
306		125		12	511	694	207	334	148	12	102	3641	3564	56	1644	3810	20393						
80		9		6	98	40	34	42	12	1	9	230	120	34	-373	17782	19276						
772	5	108		78	248	464	312	733	842	18	86	1609	2145	2001	1741	14447	95520						
1158	5	242		96	857	1198	555	1159	1062	31	197	5480	5829	2091	3012	36039	135189						
1538	5	327		136	1949	2620	1249	2324	3228	165	300	14710	9777	2246	3802	44760	175783						

RÉPUBLIQ

Ministère des Finances, des
Direction de la Statistique et
Dém

TABLEAU GÉNÉRAL DES RE
BIENS ET SERVICES ET D'É

4			1111	21	11	14	47	1532	109	6		280	280	343						643	1138	1510	15
9		1	20	1500		17	43	2638	532			2690	2690	3222	300		2034		2334		118	5674	8312	16
47	4	12	1051	27	5	37	342	3558	544	16		2818	2818	3378	225		5006		5231		349	8958	12516	17
6	5		10	5		11	380	1316	286	2	440	13070	13510	13798							706	14504	15820	18
																								19
28							2	932			620	2355	2975	2975							830	3805	4737	20
7			137	228		7	34	740	37			1071	1071	1108							114	1222	1962	21
76		62	80	74		53	180	716	445	24		2065	2065	2532							23	2555	3271	22
8		1	1065	56	75	38	172	1559	524	8		22	22	554	9291	15	1436	1855	12597			13151	14710	23
74		8	458	166		161	5108	7568	588	56		2204	2804	2848							872	3720	11288	24
2	1	9	34	188		141	725	1274	639	38		295	295	972								972	2246	25
7	2	3	99	138	47	166	1078	1901	436	449		1379	1379	2264							620	2884	4785	26
166	134	103	9230	3948	155	790	8721	40594	5012	633	41268	58621	99889	105534	9816	15	8476	1855	20162	1113	45703	172512	213106	
48	12	102	3641	3564	56	1644	3810	20393																
72	1	9	230	120	34	-373	17782	19276																
42	18	86	1609	2143	2001	1741	14447	95580																
62	31	197	5480	5829	2091	3012	36039	135189																
228	165	300	14710	9777	2246	3802	44760	175783																

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Ministère des Finances, des Affaires Economiques et du Plan
Direction de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques

TABLEAU GÉNÉRAL DES RESSOURCES ET EMPLOIS EN BIENS ET SERVICES ET D'ÉCHANGES INTERINDUSTRIELS

1960

MILLIONS F. CFA

RESSOURCES

U T I L I

DEMANDE INTERME

BRANCHES / PRODUITS		Total production	Importation CAF	Droits et taxes sur importations	Marges Commerciales	Prises sur stocks	Total des ressources	Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (à l'exception de la cola)	Agriculture industrielle et d'exportation	Exploitation forestiere	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries The café cacao	Boissons gloce	Autres industries alimentaires tabac	Energie eau	Activité extractive sel soufre etc...	Métaux	Matériaux de construction
								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Agriculture vivrière élevage Chasse Cueillette (à l'exception de la cola)	1	53971	4156	140	5903		64170	4510	5			1675							
Agriculture industrielle et d'exportation	2	26741	715	89	14686		42231		1				470	30	1163				
Exploitation forestiere	3	9339	3				9342												
Pêche	4	3231	1204	15	2094		6544						1428						
Travail des grains et farines	5	3791	638	34	961		5424	21				967		25					
Conserveries The Café Cacao	6	4880	328	126	281		5615								2				
Boissons gloce	7	1814	917	1153	1385		5269				154			172					
Autres industries alimentaires tabac	8	5215	1865	1177	1422		9679					1	48	102	931				
Energie Eau	9	5880	2131	3282	3262		14555	18	186	734	216	76	106	76	73	288	152	14	116
Activité extractive sel Soufre etc...	10	2565	184	27	93		2869					3	9						
Métaux	11	1180	2342	686	1472		5680	11	1	47						26	7	740	10
Matériaux de Construction	12	2530	1634	196	5		4365										3		1118
Engrais	13		816	-	76		892	102	694										
Chimie Parachimie caoutchouc	14	1809	2513	897	1855		7074		109	25				15	8	15	11	1	11
Industries du bois	15	3675	234	96	384		4389	14	10	10			3	10	14		3	14	3
Montage et réparations de véhicules	16	6970	4634	1187	2385		15176					3	8	14	10	27	37	3	10
Autres industries méconiques et électriques	17	3885	12669	2572	4331		23457	166	296	1272	277	42	937	89	86	296	73	15	58
Industries textiles	18	7610	7118	2496	4768		21992	11	27		337	97		3		3			
Cuirs et articles chaussants	19	876	646	226	679		2427												
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20	5104	550	132	906		6692					1	31		1	6		1	
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21	1033	920	382	850		3185	2	180	213		2		8	5		25		3
produits industriels divers pâte à papier, verre, céramique, etc...	22	965	2209	1034	1692		5900	14	34	6	2	47	173	34	232	59	8	3	67
Bâtiment et travaux publics	23	24880					24880	4	39	14		11	7	10	4	117	50	4	2
Transports (et auxiliaires des)																			

L I S A T I O N S

ERMEDIAIRE DES ENTREPRISES | DEMANDE

sol couvre etc...	Métaux	Matériaux de construction	Engrais	Chimie Parachimie Caoutchouc	Industries du bois	Montage et réparations de véhicules	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	Articles en Caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (pâte à papier verre et céramique)	Bâtiment et travaux publics	Transports (auxiliaires des)	Loyers	Autres Services	COMMERCES	TOTAL CONSOM PRODUCTIVE	CONSOMMATION					EQ
																			Administrations	Institutions financières	MENAGES			TOTAL Consommation finale	Administrations
																					Auto Consommation	Consommation Commerciales	TOTAL		
0	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27								
				2					5					2		1		6200	47		42183	15150	57333	57380	
				453			40	614		1157			145					4073	9		976	513	1489	1498	
				25	977													1002							
																		1428	3		171	4542	4713	4716	
								6										1019	50			4181	4181	4231	
																		2	20			1033	1033	1053	
																		326	53			4874	4874	4927	
																3		1085	35			6561	6561	6596	
52	14	116		46	71	115	74	170	13	91	31	11	1859	2324	26	201	909	7996	685	45	2460	3295	5755	6485	
										10	2							24				280	280	280	
7	740	10			33	88	1365	6	23		9	2	3110	21				5499	21					21	
7		1118					3	4					3161	18				4307	20					20	
													60					856	6					6	
11	1	11		414	38	155	31	239	349	201	462	29	442	37		14	25	2631	143			3595	3596	3739	
	14	3			494	39	15	22		88			1879	33	15	21	72	2759	136	8		445	445	589	
7	3	10		3	19	3393	19	31	1	23	2	3	34	2331		25	66	6062	660			4900	4900	5560	450
13	15	58		93	130	116	471	121	8	96	30	22	1776	42	7	56	523	7098	684	21		4348	4348	5053	4280
				2		11	14	2471	26	11	78		16	8		18	582	3715	310	3	523	16500	17023	17356	
								10	6									16	47			2287	2287	2334	
	1			17	22			2	1	1854							3	1939			737	3200	3937	3937	
5		3		2	9	76		5	10	2	12		232	955		10	52	1203	46			1720	1720	1766	
	3	67		42	11	60	20	99	27	67	9	335	135	115		81	275	1955	553	32		3300	3300	3885	
	4	2		3	13	21	4	50	1	15	4	2	1801	88		58	263	2585	655	11		29	29	695	14500

O N S

ENTREPRISES

Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	Articles en caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (pâte à papier verre et céramique)	Bâtiment et travaux publics	Transports (auxiliaires des)	Loyers	Autres Services	COMMERCES	TOTAL CONSOM. PRODUCTIVE
20	21	22	23	24	25	26	27	
				2		1		6200
1157			145					4073
								1002
								1428
								1019
								2
								326
						3		1085
91	31	11	1859	2324	26	201	909	7996
10	2							24
	9	2	3110	21				5499
			3161	18				4307
			60					856
201	462	29	442	37		14	25	2631
88			1879	33	15	21	72	2759
23	2	3	34	2331		25	66	6062
96	30	22	1776	42	7	56	523	7098
11	78		16	8		18	582	3715
								16
1854							3	1939
2	12		232	955		10	52	1203
67	9	335	135	115		81	275	1955
15	4	2	1001	88		58	263	2585

DEMANDE FINALE

CONSOMMATION

Administrations	Institutions financières	MENAGES: Auto Consommation	MENAGES: Consommation Commercialisée	MENAGES: TOTAL	TOTAL Consommation finale
47		42183	15150	57333	57380
9		976	513	1489	1498
3		171	4542	4713	4716
50			4181	4181	4231
20			1033	1033	1053
53			4874	4874	4927
35			6561	6561	6596
685	45	2460	3295	5755	6485
			280	280	280
21					21
20					20
6					6
143			3595	3596	3739
136	8		445	445	589
660			4900	4900	5560
684	21		4348	4348	5053
310	3	523	16500	17023	17356
47			2287	2287	2334
		737	3200	3937	3937
46			1720	1720	1766
553	32		3300	3300	3885
655	11		29	29	695

EQUIPEMENT

Administrations	Institutions financières	Entreprises non financières	MENAGES	Equipement
450		2720		3170
4280		6650		10930
14500	20	4080	3000	21600

MISES EN STOCKS	Exportations FOB	TOTAL Demande finale	TOTAL UTILISATIONS	
500	90	57970	64170	1
175	36485	38158	42231	2
	8340	8340	9342	3
	400	5116	6544	4
	174	4405	5424	5
40	4520	5613	5615	6
16	—	4943	5269	7
36	1962	8594	9679	8
64	10	6559	14555	9
	2565	2845	2869	10
10	150	181	5680	11
38		58	4365	12
30		36	892	13
43	661	4443	7074	14
41	1000	1630	4389	15
54	330	9114	15176	16
26	350	16359	23457	17
96	845	18277	21992	18
11	66	2411	2427	19
24	792	4753	6692	20
86	130	1982	3185	21
30	30	3945	5900	22
		24295	24880	23

Industries du bois	15	3675	234	96	384		4389	14	70	10			3	10	14		3	14	3
Montage et réparations de véhicules	16	6970	4634	1187	2385		15176					3	8	14	10	27	37	3	10
Autres industries méconiques et électriques	17	3885	12669	2572	4331		23457	166	296	1272	277	42	937	89	86	296	73	15	58
Industries textiles	18	7610	7118	2496	4768		21992	11	27		337	97		3		3			
Cuirs et articles chaussants	19	876	646	226	679		2427												
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20	5104	550	132	906		6692					1	31		1	6		1	
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21	1033	920	382	850		3185	2	180	213		2		8	5		25		3
produits industriels divers pâte à papier, verre, céramique, etc	22	965	2209	1034	1692		5900	14	34	6	2	47	173	34	232	59	8	3	67
Bâtiment et travaux publics	23	24880					24880	4	39	14		11	7	10	4	117	50	4	2
Transports (et auxiliaires des)	24	15073	2100				17173	4	143	1749	38	7	71	8	47	68	99		31
Loyers	25	3303					3303		4	19	101	15	1	8	9	6	3	2	7
Autres services	26	5788	1500				7288		122	36	144	15	16	66	67	209	8	4	19
TOTAL		202108	52026	15947	49490		319571	4877	1851	4125	1269	2962	3308	670	2652	1120	479	801	1455
VALEUR AJOUTÉE — SALAIRES								180	3640	2100	355	250	340	198	173	343	415	44	312
VALEUR AJOUTÉE — IMPÔTS INDIRECTS MOINS SUBVENTIONS								–	–	798	30	29	28	500	1760	60	295	40	50
VALEUR AJOUTÉE — REVENU BRUT D'EXPLOITATION								48914	21250	2316	1577	550	1204	446	630	4357	1376	295	773
VALEUR AJOUTÉE — TOTAL VALEUR AJOUTÉE								49094	24890	5214	1962	829	1572	1144	2563	4760	2086	379	1075
Production des branches aux prix à la production								53971	26741	9339	3231	3791	4880	1814	5215	5880	2565	1180	2530

10	14		3	14	3			494	39	15	22		88			1879	33	15	21	72	2739	136	8		4
14	10	27	37	3	10		3	19	3393	19	31	1	23	2	3	34	2331		25	66	6062	660			49
89	86	296	73	15	58		93	130	116	471	121	8	96	30	22	1776	42	7	56	523	7098	684	21		43
3		3					2		11	14	2471	26	11	78		16	8		18	582	3715	310	3	523	165
											10	6									16	47			22
	1	6		1			17	22			2	1	1854							3	1939			737	320
8	5		25		3		2	9	76		5	10	2	12		232	355		10	52	1203	46			172
34	232	59	8	3	67		42	11	60	20	99	27	67	9	335	135	115		81	275	1955	553	32		330
10	4	117	50	4	2		3	13	21	4	50	1	15	4	2	1001	88		58	263	2585	655	11		29
8	47	68	99		31		2	202	64	15	2		31	1	13	775	268	110	245	7815	11798	734	74		336
8	9	6	3	2	7			15	84	57	12	2	5	7	15	57	292		215	1109	2045	798	50		410
66	67	209	8	4	19		8	28	43	29	45	5	15	7	11	167	215	69	254	1649	3245	545	596		200
270	2652	1120	479	801	1455		1112	2056	4265	2157	3909	477	3666	654	443	15649	6139	227	1202	13343	80868	6260	840	47050	865
198	173	343	415	44	312	—	169	720	1347	750	1018	133	309	105	215	6590	5500	85	2500	5800	33591				
500	1760	60	295	40	50	—	56	234	115	135	371	40	122	50	49	587	234	61	420	24276	29500				
446	630	4357	1376	295	713	—	472	665	1243	843	2912	226	1007	224	258	2054	3200	2930	2506	22018	123586				
144	2563	4760	2086	379	1075	—	697	1619	2705	1728	3701	399	1438	379	522	9231	8934	3076	4586	52094	186677				
914	5215	5880	2565	1180	2530	—	1809	3675	6970	3885	7610	876	5104	1033	965	24880	15073	9303	5788	65437	267545				

R E

Ministère

TABLEAU

			1879	33	15	21	72	2759	136	8		445	445	589						41	1000	1630	4289	
3	2	3	34	2331		25	66	6062	660			4900	4900	5560	450		2720		3170	54	330	9114	15176	16
5	30	22	1776	42	7	56	523	7098	684	21		4348	4348	5053	4280		6650		10930	26	350	16359	23457	17
7	78		16	8		18	582	3715	310	3	523	16500	17023	17396						96	845	18277	21992	18
								16	47			2287	2287	2334						11	66	2411	2427	19
54							3	1939			737	3200	3937	3937						24	792	4753	6692	20
	12		232	955		10	52	1203	46			1720	1720	1766						86	130	1982	3185	21
	9	335	135	115		81	275	1955	553	32		3300	3300	3885						30	30	3945	5900	22
	4	2	1801	88		58	263	2585	655	11		29	29	695	14500	20	4080	3000	21600			28295	24880	23
	1	13	775	258	110	245	7815	11798	734	74		3367	3367	4175							1200	5375	17173	24
	7	15	57	292		215	1109	2045	798	50		410	410	1258								1258	3303	25
5	7	11	167	215	69	254	1649	3245	545	596		2002	2002	3143							900	4043	7288	26
6	654	443	15649	6139	227	1202	13343	80868	6260	840	47050	86533	133581	140683	19230	20	13450	3000	35700	1320	61000	238703	319571	
9	105	215	6590	5500	85	2500	5800	33591																
2	50	49	587	234	61	420	24276	29500																
07	224	258	2054	3200	2930	2506	22018	123586																
08	379	522	9231	8934	3076	4586	52094	186677																
4	1033	965	24880	15073	3303	5788	65437	267545																

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Ministère des finances des affaires Economiques et du plan
Direction des Etudes

TABLEAU GÉNERAL DES RESSOURCES EMPLOIS EN 1965

MILLIONS F. CFA

RESSOURCES

U T I L I

DEMANDE INTERMED

BRANCHES / PRODUITS		Total production	Importation CAF	Droits et taxes sur importations	Marges Commerciales	Prises sur stocks	Total des ressources	Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (à l'exception cola)	Agriculture industrielle et d'exportation	Exploitation forestière	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries Thé café cacao	Boissons glace	Autres industries alimentaires tabac	Energie eau	Activité extractive sel soufre etc	Métaux	Matériaux de construction	Engrais
								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Agriculture vivrière élevage Chasse Cueillette (à l'exception de la cola)	1	67745	3902	158	8454		80259	5661	6			2965								
Agriculture industrielle et d'exportation	2	32497	1038	157	15486		49178		1				927	43	2852					
Exploitation forestière	3	10784	5				10789													
Pêche	4	4576	2086	27	3109		9798						2334							
Travail des grains et farines	5	6254	46	2	1243		7545	42				1426		35						
Conserveries Thé Café Cacao	6	8900	348	148	412		9808								3					
Boissons glace	7	2750	1070	1750	1990		7560				225			245						
Autres industries alimentaires tabac	8	10000	2000	1850	2379		16229					2	68	145	1164					
Energie Eau	9	13800	3100	202	8700		25802	23	226	818	315	118	189	109	142	3546	184	22	212	304
Activité extractive sel soufre etc	10	2915	908	32	140		3995					5	15		3					127
Métaux	11	1830	3358	1107	2193		8488	14	1	52						58	8	1145	15	
Matériaux de Construction	12	4580	1984	—	300		6864										3		2057	
Engrais	13	1800	—	—	164		1964	128	1378											
Chimie Parachimie caoutchouc	14	3942	4301	1767	3045		13055		133	27				21	13	124	14	2	18	590
Industries du bois	15	5900	203	92	569		6764	18	12	12			4	15	22		3	24	5	
Montage et réparations de véhicules	16	13050	7558	1500	4290		26398					6	14	20	20	60	44	5	19	2
Autres industries mécaniques et électriques	17	7135	22823	3543	6012		39513	208	360	1413	404	64	1586	127	233	641	86	23	106	33
Industries textiles	18	16018	8129	3174	7317		34638	14	33		485	188		4	19	6				48
Cuirs et articles chaussants	19	1668	852	144	819		2983													
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20	8399	432	138	1316		10285					3	50		2	12		1		
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21	4420	132	61	1274		5888	2	219	236		6		11	9		28		5	
produits industriels divers pâte à papier verre céramique etc.	22	10410	2534	1306	2808		17058	18	41	8	3	86	302	49	384	131	10	5	123	45
Bâtiment et travaux publics	23	32734					32734	5	47	16		19	13	15	8	241	57	7	3	2

TILISATIONS

INTERMEDIAIRE DES ENTREPRISES

DEMA

CONSOMMATI

Autres industries alimentaires tabac	Energie eau	Activité extractive sel soufre etc	Métaux	Matériaux de construction	Engrais	Chimie Parachimie caoutchouc	Industries du bois	Montage et réparations de véhicules	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	Articles en caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (pâte à papier, verre et céramique)	Bâtiment et travaux publics	Transports (auxiliaires des)	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOM. PRODUCTIVE	Administrations	Institutions financières	MENAGES Auto consommation	MENAGES Consommation commercialisée
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27					
						3					7					3				8646	60		49400	21683
2852						1306			60	1493		2039			480					9201	12		1050	750
						42	1648							759						2449				
																				2334	4		200	6860
										21										1524	64			5400
3																				3	25			1520
																				470	67			7013
1164																		4		1383	45			10991
142	3546	184	22	212	304	99	116	185	139	385	28	177	195	830	2428	3299	37	285	1287	15698	876	53	2800	5500
3					127							26	17	457						650				420
	59	8	1145	15			52	131	2537	11	34		43	3	4063	30				8192	26			
		3		2057					6	8					4129	26				6229	25			
															220					1726	8			
13	124	14	2	18	590	808	63	266	49	583	626	296	1506	636	577	53		20	35	6460	183			5040
22		3	24	5			711	66	30	43		131			2455	47	21	30	102	3751	174	9		760
20	60	44	5	19	2	5	30	6824	33	69	3	68	7	13	45	3309		35	93	10724	844			7900
233	641	86	23	106	33	180	298	182	786	261	15	212	106	300	2320	60	10	79	740	10743	875	25		6500
19	6				48	7		18	21	5153	68	16	628	18	21	11		26	824	7608	396	4	620	24300
										20	15			3						38	60			2755
2	12		1			29	30			6	3	2831		44					4	3015			830	4508
9		28		5		3	13	114		8	22	9	23	16	303	504		14	74	1619	59			2770
384	131	10	5	123	45	73	18	98	34	233	57	106	24	937	176	163		115	389	3628	706	38		5310
8	241	57	7	3	2	7	21	33	9	98	1	35	12	64	2353	125		82	372	3645	837	12		40
99	144	99		55		4	336	101	23	4		79	1	30	1012	366	157	347	11061	16234	936	90		4930

O N S

ENTREPRISES

DEMANDE FINALE

CONSOMMATION

MENAGES

EQUIPEMENT

végétales ou animales autres que le beurre	Articles en caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (sauf papier verre et céramique)	Bâtiment et travaux publics	Transports (auxiliaires des)	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOM. PRODUCTIVE	Administrations	Institutions financières	Auto consommation	Consommation commercialisée	TOTAL	TOTAL consommation finale	Administrations	Institutions financières	Entreprises non financières	MENAGES	Equipement	MISES EN STOCKS	Exportations FOB	TOTAL Demande finale	TOTAL UTILISATIONS	
20	21	22	23	24	25	26	27																	
				3				8646	60		49400	21683	71083	71143						370	100	71613	30259	1
039			480					9201	12		1050	750	1800	1812						160	38005	39977	49178	2
		759						2449													8340	8340	10789	3
								2334	4		200	6860	7060	7064							400	7464	9798	4
								1524	64			5400	5400	5464						70	487	6021	7545	5
								3	25			1520	1520	1545						130	8130	9805	9808	6
								470	67			7013	7013	7080						10		7090	7560	7
						4		1383	45			10991	10991	11036						150	3660	14846	16229	8
77	195	830	2428	3299	37	285	1287	15698	876	53	2800	5500	8300	9229							875	10104	25802	9
6	17	457						650				420	420	420						10	2915	3345	3995	10
	43	3	4063	30				8192	26					26						20	250	296	8488	11
			4129	26				6229	25					25						70	540	635	6864	12
			220					1726	8					8						50	180	238	1964	13
96	1506	636	577	53		20	35	6460	183			5040	5040	5223						70	1302	6595	13055	14
1			2455	47	21	30	102	3751	174	9		760	760	943						70	2000	3013	6764	15
9	7	13	45	3309		35	93	10724	844			7900	7900	8744	630		4900		5530	200	1200	15674	26398	16
12	106	300	2320	60	10	79	740	10743	875	25		6500	6500	7400	7870		12400		20270	100	1000	28770	39513	17
	628	18	21	11		26	824	7608	396	4	620	24300	24920	25320						300	1410	27030	34638	18
		3						38	60			2755	2755	2815						30	100	2945	2983	19
1		44					4	3015			830	4508	5338	5338						100	1832	7270	10285	20
	23	16	303	504		14	74	1619	59			2770	2770	2829						140	1300	4269	5888	21
7	24	937	176	163		115	389	3628	706	38		5310	5310	6054						150	7226	13430	17058	22
	12	64	2353	125		82	372	3645	837	12		40	40	889	19500	40	5160	3500	28200			29089	32734	23
	2	30	1012	366	157	347	11061	16234	936	90		4930	4930	5956							3800	27756	43990	24

Industries du bois	15	5900	203	92	569	.	6764	18	12	12			4	15	22		3	24	5			
Montage et réparations de véhicules	16	13050	7558	1500	4290		26398					6	14	20	20	60	44	5	19			
Autres industries mécaniques et électriques	17	7135	22823	3543	6012		39513	208	360	1413	404	64	1586	127	233	641	86	23	106			
Industries textiles	18	16018	8129	3174	7317		34638	14	33		485	188		4	19	6						
Cuirs et articles chaussants	19	1668	852	144	819		2983															
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20	8399	432	138	1316		10285					3	50		2	12		1				
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21	4420	132	61	1274		5888	2	219	236		6		11	9		28		5			
produits industriels divers pâte à papier verre céramique etc	22	10410	2534	1306	2808		17058	18	41	8	3	86	302	49	384	131	10	5	123	45		
Bâtiment et travaux publics	23	32734					32734	5	47	16		19	13	15	8	241	57	7	3	2		
Transports (et auxiliaires des)	24	21290	2700				23990	5	174	1940	56	13	124	11	99	144	99		55			
Loyers	25	4586					4586		5	21	147	20	1	11	15	12	4	2	12			
Autres services	26	8322	2000				10322		148	42	210	23	31	94	120	433	9	7	35	27		
TOTAL		306305	71010	17158	72020		466493	6138	2784	4585	1845	4944	5658	955	5108	5403	549	1243	2665	1171		
VALEUR AJOUTÉE — SALAIRES								225	4364	2500	450	436	428	223	316	775	415	84	528	100		
VALEUR AJOUTÉE — IMPÔTS INDIRECTS MOINS SUBVENTIONS										1350	41	46	56	960	3745	50	492	70	106	-		
VALEUR AJOUTÉE — REVENU BRUT D'EXPLOITATION								61382	25349	2349	2240	828	2758	612	831	7572	1459	433	1281	522		
VALEUR AJOUTÉE — TOTAL VALEUR AJOUTÉE								61607	29713	6199	2731	1310	3242	1795	4892	8397	2366	587	1915	622		
Production des branches aux prix à la production								67745	32497	10784	4576	6254	8900	2750	10000	13800	2915	1830	4580	1800		

		4	15	22		3	24	5			711	66	30	43		131			2455	47	21	30	102	3751	
	6	14	20	20	60	44	5	19	2	5	30	6824	33	69	3	68	7	13	45	3309		35	93	10724	
404	64	1586	127	233	641	86	23	106	33	180	298	182	786	261	15	212	106	300	2320	60	10	79	740	10743	
485	188		4	19	6				48	7		18	21	5153	68	16	628	18	21	11		26	824	7608	3
														20	15			3						38	
	3	50		2	12		1			29	30			6	3	2831		44					4	3015	
	6		11	9		28		5		3	13			8	22	9	23	16	303	504		14	74	1619	
3	86	302	49	384	131	10	5	123	45	73	18	98	34	233	57	106	24	937	176	163		115	389	3628	70
	19	13	15	8	241	57	7	3	2	7	21	33	9	98	1	35	12	64	2353	125		82	372	3645	83
56	13	124	11	99	144	99		55		4	336	101	23	4		72	1	30	1012	366	157	347	11061	16234	93
147	20	1	11	15	12	4	2	12			23	131	115	17	3	15	15	24	75	415		305	1570	2958	101
210	23	31	94	120	433	9	7	35	27	17	34	74	57	125	12	29	17	54	218	305	98	360	2334	4913	699
1845	4944	5658	955	5108	5403	549	1243	2665	1178	2583	3303	8223	3899	8538	894	6067	2594	4188	20875	8716	323	1703	18885	133841	8000
450	436	428	223	316	775	415	84	528	100	312	950	1912	1073	2103	208	772	646	760	9000	7700	120	3600	8000	48000	
41	46	56	960	3745	50	492	70	106		128	445	240	300	900	93	239	86	600	753	390		-435	32345	43000	
2240	828	2758	612	831	7572	1459	433	1281	522	914	1207	2675	1863	4477	473	1326	1094	4862	2106	4484	4143	3454	29948	170642	
2731	1310	3242	1795	4892	8397	2366	587	1915	622	1359	2597	4827	3236	7480	774	2337	1826	6222	11859	12574	4263	6619	70293	261642	
576	6254	8900	2750	10000	13800	2915	1830	4580	1800	3942	5900	13050	7135	16018	1668	8399	4420	10410	32734	21290	4586	8322	89178	395483	

131			2455	47	21	30	102	3751	174	9		760	760	943						70	2000	3013	6764	15
68	7	13	45	3309		35	93	10724	844			7900	7900	8744	630		4900		5530	200	1200	15674	26398	16
212	106	300	2320	60	10	79	740	10743	875	25		6500	6500	7400	7870		12400		20270	100	1000	28770	39513	17
16	628	18	21	11		26	824	7608	396	4	620	24300	24920	25320						300	1410	27030	34638	18
		3						38	60			2755	2755	2815						30	100	2945	2983	19
2831		44					4	3015			830	4508	5338	15338						100	1832	7270	10285	20
9	23	16	303	504		14	74	1619	59			2770	2770	2829						140	1300	4269	5888	21
106	24	937	176	163		115	389	3628	706	38		5310	5310	6054						150	7226	13430	17058	22
35	12	64	2353	125		82	372	3645	837	12		40	40	889	19500	40	5160	3500	28200			29089	32734	23
72	1	30	1012	366	157	347	11061	16234	936	90		4930	4930	5956							1800	7756	23990	24
15	15	24	75	415		305	1570	2958	1019	59		550	550	1628								1628	4586	25
29	17	54	218	305	98	360	2334	4913	699	710		2600	2600	4009							1400	5409	10322	26
062	2594	4188	20875	8716	323	1703	18885	133841	8000	1000	54900	178100	183000	192000	28000	40	22460	3500	54000	2200	84452	332652	466493	

772	646	760	9000	7700	120	3600	8000	48000
739	86	600	753	390		-435	32345	43000
926	1094	4862	2106	4484	4143	3454	29948	170642
837	1826	6222	11859	12574	4263	6619	70293	261642
999	4420	10410	32734	21290	4586	8322	89178	395483

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Ministère des finances des affaires Économiques et du plan
Direction des Etudes

TABLEAU GÉNÉRAL DES RESSOURCES EMPLOIS EN 1970

CHAPITRE III.

LE FINANCEMENT DE LA CROISSANCE

Au cours de la dernière décade, la progression économique de la Côte d'Ivoire a été conduite par le développement rapide des exportations. La distribution des revenus qui en est résultée et l'aide extérieure ont suffit à provoquer un taux élevé de croissance économique.

Au cours de la période 1960-1970, la conjoncture des marchés internationaux est beaucoup moins favorable et conduit à prévoir une relative stabilisation de la valeur des exportations des produits primaires.

La croissance économique de la Côte d'Ivoire ne résultera plus de l'évolution de facteurs externes, mais de la mise en place de nouvelles structures de production.

Cette mise en place nécessite un effort massif d'investissements tant publics que privés.

Le développement économique devient donc étroitement dépendant de la politique d'investissements.

La politique financière de l'Etat prend alors une importance particulière.

En effet, la limite de l'aide extérieure étant connue, le financement du programme d'investissements ne pourra être assuré que grâce à un effort accru des pouvoirs publics, tendant à :

- limiter les dépenses de fonctionnement au niveau strictement nécessaire.
- affecter au programme de développement des ressources continuellement croissantes
- faciliter le financement des investissements du secteur privé.

Dès 1962, sur la base decette analyse, d'importantes mesures financières ont été adoptées :

a) Une nouvelle structuration du budget par la division en deux budgets disposant de ressources indépendantes a été décidée :
   - un budget de fonctionnement.
   - un budget d'équipement.

   Les excédents de recettes du budget de fonctionnement sont automatiquement versés au budget d'équipement.

b) La création d'un fonds national d'investissement a été effectuée dans le but de fixer en Côte-d'Ivoire l'épargne qui y est produite en l'amenant à financer des investissements essentiels au développement économique et social.

L'examen des problèmes de financement du secteur public et privé ne peut être effectué que dans le cadre d'un tableau d'ensemble des flux économiques et financiers. La lecture de ce tableau d'ensemble permet alors d'avoir une vision globale de l'économie de la Côte-d'Ivoire, en faisant apparaître de manière synthétique les flux économiques et leur contre partie monétaire.

PARAGRAPHE I - LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES

Pour déterminer les conditions de l'équilibre financier du programme de recettes et de dépenses publiques, il est nécessaire de rassembler l'ensemble des informations suivantes :

a) Il faut d'abord déterminer le volume des besoins des différentes administrations nécessaire à l'exécution de leur programme d'équipement et de leur programme de fonctionnement.

b) Il faut déduire des tableaux de croissance économique le montant des ressources disponibles.

c) Il faut alors évaluer les possibilités d'aide extérieure et les besoins d'emprunts sur le marché intérieur destinés à financer la différence.

L'équilibre final n'a bien entendu pu être trouvé qu'après des recherches par approximations successives, au cours desquelles il a fallu procéder à un réajustement des objectifs de production, de consommation, d'exportations, d'importations, de dépenses publiques.

Les données d'ensemble apparaîtront dans le paragraphe III de ce chapitre.

Au cours de ce paragraphe, on examinera successivement :

- l'évaluation des besoins de dépenses publiques.
- l'évaluation des ressources financières publiques.
- les perspectives d'équilibre financier.

.../

A.- L'EVALUATION DES BESOINS.

Il a été procédé dans chaque Ministère, à une étude des besoins prospectifs de fonctionnement et d'équipement.

Les premières évaluations ont été réajustées, compte tenu :

- d'un examen des relations structurelles entre les deux catégories de besoins.
- des ressources possibles.
- des priorités à accorder à certains secteurs.

1) Le programme d'investissements publics.

Le tableau ci-contre n° 1 décrit le cheminement du programme d'investissements publics.

L'augmentation particulièrement rapide des dépenses d'investissements publics est apparue indispensable pour réaliser la progression de l'économie de la Côte-d'Ivoire.

En 10 ans, le volume des investissements devra avoir pratiquement triplé.

La nouvelle structure budgétaire adoptée devrait assurer de façon quasi automatique une augmentation des recettes du budget d'équipement, et augmenter ainsi la part de la Côte-d'Ivoire dans le financement de ses investissements.

Le programme d'investissements publics englobe non seulement des dépenses d'infra-structure ou d'équipement, jusqu'alors assurées par l'Etat, mais aussi les dépenses d'équipement dans les secteurs de production ayant un caractère essentiel pour le développement de l'économie de la Côte-d'Ivoire.

Une partie du programme d'investissements publics a donc un caractère directement productif de revenus.

La composition du programme d'investissements publics est à cet égard

.../

INVESTISSEMENTS PUBLICS

tableau I

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	60 - 69	1970
INVESTISSEMENTS NETS	9,3	10,5	10,0	12,5	15,6	18,4	20,8	22,9	24,3	25,7	170,0	27,0
RENOUVELLEMENT	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	7,2	1,0
INVESTISSEMENTS BRUTS	9,8	11	10,6	13,2	16,3	19,2	21,6	23,7	25,2	26,6	177,2	28,0

significative.

Sur 9 milliards 300 millions d'investissements nets en 1960, les dépenses en outillage atteignent 500 millions, soit moins de 5%.

Sur 27 milliards d'investissements nets en 1970, il sera consacré 7 milliards 500 millions à l'outillage, soit 28 %.

L'intervention de l'Etat dans le domaine productif est apparue nécessaire. Elle devrait procurer en contre-partie d'importantes ressources financières et faciliter les recherches de crédit.

2) Les besoins du budget de fonctionnement proprement dit.

Le tableau ci-contre n°II donne pour 1960, 1961, 1965 et 1970 la décomposition du budget de fonctionnement.

Un certain nombre de remarques doivent être faites.

On peut vérifier sur ce tableau les principales relations de structure entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'équipement.

Les dépenses des services sociaux (santé, éducation nationale, affaires sociales, travail) en investissements pour la période décennale ont été évaluées à 27,8 milliards de F.CFA

Les dépenses de fonctionnement

passent de 3,8 milliards de F.CFA

à 15,5 milliards de F.CFA

soit un accroissement de 11,7 milliards de Francs CFA.

La relation entre supplément des dépenses de fonctionnement et investissements est la suivante :

$$\frac{\text{11,7 milliards de Francs CFA}}{\text{27,8 milliards de Francs CFA}} = 42,1\ \%.$$

.../

Tableau II

BUDGET GENERAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

(Millions de Francs C.F.A.)

	Inv. 60/69	1960			1961			1965			1970		
		Pers.	Mat.	Total	Pers.	Mat.	Total	Pers.	Mat.	Total	Pers.	Mat.	Total
Organismes de l'Etat	5.000	786	927	1.713	862	1.194	2.056	1.000	1.800	2.800	1.250	2.250	3.500
Défense Nat. Intérieur - Justice	6.300	868	304	1.172	2.117	295	2.412	4.170	1.180	5.350	5.800	1.600	7.400
Services administratifs et Financiers	2.600	660	148	808	741	104	845	930	340	1.270	1.300	975	2.275
Services Sociaux	27.850	2.360	1.505	3.865	3.418	1.186	4.604	5.430	2.990	8.420	8.631	6.877	15.508
Services économiques	135.450	1.034	486	1.520	1.077	370	1.441	1.420	950	2.170	2.070	1.290	3.360
Dépenses communes	-			3.193			3.170			3.009			5.600
TOTAUX	177.200			12.271			14.528			23.910			37.643

La relation établie sur la base de faits antérieurs était située entre 40 et 45%, mais on peut expliquer les raisons de la dépense relative moindre de fonctionnement de la manière suivante :

- une partie des dépenses de l'Education est effectuée par l'assistance technique.
- la politique du Ministère de la Santé est une politique de médecine préventive qui devrait donc réduire le taux des dépenses de fonctionnement.

De toutes façons, des calculs analytiques plus précis permettent d'affirmer que la croissance des dépenses de fonctionnement est cohérente avec le volume des investissements consenti pendant la période.

Pour l'infra-structure, le volume d'investissements a été évalué à une centaine de milliards de Francs CFA pour la période décennale.

Les dépenses du Ministère des T.P. augmentent légèrement dans la mesure où le Ministère proprement dit n'a pas besoin de ressources supplémentaires pour gérer le programme d'infra-structure. Une partie des dépenses récurrentes est supportée par différents organismes (organisme portuaire, chemin de fer, électricité, fonds routier).

Les investissements routiers, évalués à une trentaine de milliards de Francs CFA entraînent un supplément de dépenses récurrentes de l'ordre de 1 milliard de Francs CFA, ce qui est compatible avec le coût moyen d'entretien des routes, (une partie des dépenses prévues diminue les dépenses d'entretien des routes existantes).

Pour d'autres organismes publics, les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'équipement ne sont pas liées par des relations automatiques. Elles dépendent des prévisions de marche des services.

.../

Elles ont été évaluées, cas par cas, par chacune des administrations et intégrées dans le cadre général préalablement admis, compte tenu des ressources qui étaient approximativement prévisibles.

3) Les transferts.

En 1960 et en 1961, le budget de fonctionnement supportait d'importantes dépenses de transfert au secteur productif. (Voir le tableau n°III ci-contre).

Plusieurs milliards supplémentaires sont venus (de l'extérieur) assurer le soutien des cours des produits d'exportations, (café, cacao).

En fin 1961, les transferts provenant de l'extérieur ont été considérablement réduits et ont entraîné une baisse massive du prix garanti à la production.

Le tableau ci-contre montre l'évolution des principales opérations.

On aperçoit une baisse considérable des opérations de transfert aux entreprises et une augmentation légère des transferts des autres secteurs.

Tableau III

BUDGET GENERAL

TRANSFERTS.

Millions de F CFA.

	1960	1961	1965	1970
1 - Communes	1.007	1.180	900	1.200
2 - Transferts à la production	2.716	2.719	2.600	2.100
dont :				
Caisses café - cacao	1.122	745	700	-
Prêts et avances	431	499	500	500
Remboursements droits à l'importation.	-	189	-	-
Subventions	828	955	900	1.000
Subventions à l'enseignement privé.	335	331	500	600
3 - Transferts à la consommation	313	346	420	420
dont :				
Bourses	313	326	400	400
Subventions aux organismes sportifs.	-	20	20	20
4 - Transferts à l'extérieur.	4.410	2.192	1.160	1.210
dont :				
Fonds de solidarité	1.400	930	-	-
Communauté	426	-	-	-
Foires	-	10	10	10
SORAFOM	43	80	100	150
Ristournes Haute-Volta	1.287	-	-	-
Organismes internationaux	-	46	50	50
Assistance technique	1.254	1.106	1.000	1.000
Total	8.446	6.437	5.080	4.930

B.- L'EVOLUTION DES RESSOURCES

Pour déterminer les ressources financières de l'Etat au cours de la période, il a fallu calculer les relations existantes entre les bases économiques de ces ressources et les recettes proprement dites.

Dans une première approximation, une méthode globale a été utilisée permettant le calcul des recettes fiscales grâce à l'établissement de lois de corrélation entre les principaux agrégats économiques et les grandes masses d'impôts.

Pour les impôts directs et indirects, un modèle de corrélation simple a été utilisé, fondé sur la définition de l'élasticité de la pression fiscale.

L'étude a été reprise de manière analytique pour les impôts indirects, en utilisant les informations contenues dans le tableau économique d'ensemble des flux de biens et services.

La pression fiscale en impôts indirects a été calculée pour chaque secteur tout au long du processus économique (importations, productions, exportations, commercialisation).

Les résultats obtenus par la méthode globale et par la méthode analytique ont été confrontés et ont montré que la marge d'erreurs prévisionnelles était faible. On a conservé pour les impôts directs des méthodes de calcul ayant un caractère global.

1) Les recettes des impôts indirects.

Les tableaux ci-contre n°IV, V, VI, donnent pour 1960, 1965 et 1970 les chiffres de pression fiscale par secteur, confrontés avec les principaux agrégats économiques de chacun des secteurs.

La totalité des impôts indirects apparaît sur ces tableaux.

Les commentaires suivants faciliteront la compréhension.

Les coefficients de base, des droits à l'importation et à l'exportation

.../

TABLEAU IV

TABLEAU D'ENSEMBLE DES RECETTES PROVENANT DES IMPOTS INDIRECTS

1960	Importations	Coefficients externes	Droits d'entrée	Salaires	Revenu brut d'exploitation	Impôts indirects	Subventions	Valeur ajoutée	Marges commerciales	dont taxes	Exportations
1- Agriculture vivrière Elevage, chasse, etc...	3 008	2,66	80	150	41 252	-		41 402	4 599		78
2- Agriculture industrielle et d'exportation	372	9,95	37	2 667	22 693	6		25 366	9 221		52 624
3- Exploitations forestières	2		-	1 454	1 786	432		3 672	-		6 055
4- Pêche	699	1,29	9	307	691	10		1 008	1 466		809
5- Travail, grains et farines	1 112	4,23	47	149	186	8		343	361		7
6- Conserveries, thé, café, cacao	405	34,57	140	81	93	2		176	198		634
7- Boissons, glace	788	115,86	913	176	376	162		714	1 076		84
8- Autres industries alimentaires, tabac	1 730	57,86	1 001	25	86	406		517	902		49
9- Energie - Eau	1 620	141,48	2 292	218	2 748	16		2 982	1 965		4
10- Activités extractives, sel, soufre, etc...	141	12,06	17	306	772	80		1 158	86		1 506
11- Métaux	1 502	25,96	390	-	5	-		5	685		81
12- Matériaux de construction	895	31,17	279	125	108			242	450		
13- Engrais	327	-	-	-	-	-			20		-
14- Chimie, parachimie, caoutchouc	1 774	32,02	568	12	78			96	1 142		48
15- Industries du bois	288	24,70	103	511	248	98		857	230		243
16- Montage et réparations de véhicules	3 187	37,81	1 205	694	464	40		1 198	1 230		118
17- Autres industries mécaniques et électriques	5 195	25,92	1 606	207	312	34		553	3 356		349
18- Industries textiles	7 241	31,45	2 277	334	733	52		1 159	3 528		708
19- Cuirs et chaussures (1)											
20- Corps gras d'origine végétale et animale (autres que le beurre)	598	20,7	124	148	842	72		1 062	787		830
21- Articles en caoutchouc et matières plastiques	856	37,62	322	12	18	1		31	539		124
22- Produits industriels divers	1 422	42,55	605	102	86	9		197	944		25
23- Bâtiments et T.P.				3 641	1 609	230		5 480			-
24- Transports	1 511			3 564	2 145	120		5 829			872
25- Loyers				56	2 001	34		2 091			-
26- Autres services	983			1 644	1 741	2 427	2 800	3 012			640
27- Commerce				5 810	14 447	17 782		36 039			
28- T O T A L	36 556		12 105	20 393	95 520	22 076	2 800	135 189	32 745		62 703

(1) inclus dans le secteur 18

Tableau V

TABLEAU D'ENSEMBLE DES RECETTES PROVENANT DES IMPOTS INDIRECTS

1 9 6 5	Importations	Coefficients externes	Droits d'entrée	Salaires	Revenu brut d'exploitation	Impôts indirects	Subventions	Valeur ajoutée	Marges commerciales	dont taxes	Exportations
1- Agriculture vivrière Elevage, chasse, etc.	4 156	3,36	140	180	48 914	-		49 094	5 903		
2- Agriculture industrielle et d'exportation	715	12,30	89	3 640	21 250	-		24 890	14 686		36 48
3- Exploitations forestières	3	1,59	-	2 100	2 316	798		5 214	2 094		8 34
4- Pêche	1 204	-	15	355	1 577	30		1 962	961		40
5- Travail, grains et farines	638	5,27	34	250	550	29		829	281		17
6- Conserveries, thé, café, cacao	528	38,20	126	340	1 204	28		1 572	1 385		4 52
7- Boissons, glace	917	125,50	1 151	198	446	500		1 144	1 442	140	-
8- Autres industries alimentaires, tabac	1 865	62,90	1 177	173	630	1 760		2 563	32 662	123	1 96
9- Energie, eau	2 131	154,00	3 282	345	4 357	60		4 760	93	1 650	10
10- Activités extractives (sel, soufre, etc...)	184	14,80	27	415	1 376	295		2 086	1 472		2 46
11- Métaux	2 547	29,40	886	14	295	40		379	5		150
12- Matériaux de constru.	1 634	31,80	196	312	713	50		1 075	76		-
13- Engrais	816	-	-	-	-	-		-	1 855		-
14- Chimie, parachimie, caoutchouc	2 515	36,80	867	169	472	56		697	384		661
15- Industries du bois	434	31,10	96	740	865	234		1 619	2 385		1 000
16- Montage et réparation de véhicules	4 434	31,80	1 187	1 317	1 243	115		2 705	4 331		330
17- Autres industries mécaniques et électriques	12 669	29,20	2 372	790	845	135		1 728	4 768		350
18- Industries textiles	7 118	34,80	2 496	1 018	2 512	371		3 701	679		845
19- Cuirs et chaussures	646	34,80	226	133	226	40		399	906		66
20- Corps gras d'origine végétale et animale (autres que le beurre)	550	28,60	132	309	1 007	132		1 438	850		792
21- Articles en caout. chim. et mat. plast.	320	41,40	382	105	224	50		379	1 692		130
22- Produits industriels divers	2 209	46,80	1 034	215	258	449		522			30
23- Bâtiments et T.P.				6 590	2 054	587		9 231			-
24- Transports	2 100			5 500	3 200	234		8 934			1 200
25- Loyers				85	2 930	61		3 076			-
26- Autres services	1 500			2 500	2 506	580	1 000	4 586			900
27- Commerce				5 800	22 018	24 276		52 094			
28- T O T A L	52 026		15 947	33 591	125 586	30 500	1 000	186 677	49 440	1 913	61 000

TABLEAU D'ENSEMBLE DES RECETTES PROVENANT DES IMPOTS INDIRECTS

	Importations	Coefficients externes	Droits d'entrée	Salaires	Revenu brut d'exploitation	Impôts indirects	Subventions	Valeur ajoutée	Marges commerciales	dont taxes	Exportations
	3 008	2,66	80	150	41 252	-		41 402	4 599		78
	372	9,95	37	2 667	22 693	6		25 366	9 221		32 424
	2		-	1 454	1 786	432		3 672	-		6 035
	699	1,29	9	307	691	10		1 008	1 466		429
	1 112	4,23	47	149	186	8		343	361		7
	405	34,57	140	81	93	2		176	198		654
	788	115,86	913	176	376	162		714	1 076		84
	1 730	57,86	1 001	25	86	406		517	902		69
	1 620	141,48	2 292	218	2 748	16		2 982	1 965		5
	141	12,06	17	306	772	80		1 158	86		1 309
	1 502	25,96	390	-	5	-		5	685		81
	895	31,17	279	125	108	8		242	450		1
	327	-	-	-	-	-			20		-
uc	1 774	32,02	568	12	78	6		96	1 142		48
	288	25,76	103	511	248	98		857	250		643
	3 187	37,81	1 205	694	464	40		1 198	1 230		118
	8 195	25,92	1 606	207	312	34		553	3 336		54
	7 241	31,45	2 277	334	733	92		1 159	3 528		708
lle et rze)	598	20,7	124	148	842	72		1 062	787		85
	856	37,62	322	12	18	1		31	539		124
	1 422	42,55	605	102	86	9		197	944		47
				3 641	1 609	230		5 480			-
	1 511			3 564	2 145	120		5 829			85
				56	2 001	34		2 091			-
	983			1 644	1 741	2 427	2 800	3 012			620
				3 810	14 447	17 782		36 039			
	36 556		12 105	20 393	95 520	22 076	2 800	135 189	32 745		45 [illegible]

Tableau V

TABLEAU D'ENSEMBLE DES RECETTES PROVENANT DES IMPOTS INDIRECTS

1	Importations	Coefficients externes	Droits d'entrée	Salaires	Revenu brut d'exploitation	Impôts indirects	Subventions	Valeur ajoutée	Marges commerciales	dont taxes	Exportations	Coefficients	Export	Droits de sortie	
1- Agriculture vivrière Elevage, chasse, etc.	4 158	3,36	140	180	48 914	-		49 094	5 903		90	1,0	-	1	
2- Agriculture industrielle et d'exportation	715	17,30	89	3 640	21 250	-		24 890	14 686		36 485	17,0 20,2 8,5 1,0	19 680 11 090 3 310 2 405	café 3 346 cacao 2 240 bananes 281 autres24	
3- Exploitations forestières	3	1,59	-	2 100	2 316	798		5 214	2 094		8 340	7,35		613	pro-duction
4- Pêche	1 204	-	15	355	1 577	30		1 962	961		400	1,0		4	
5- Travail, grains et farines	638	5,27	34	250	550	29		829	281		174	1,0		2	
6- Conserveries, thé, café, cacao	328	38,20	126	340	1 204	28		1 572	1 385		4 520	10,1 1,0	1 962 2 558	beurre de cacao 198 26	
7- Boissons, glace	917	125,50	1 153	198	446	500		1 144	1 422	140	-				
8- Autres industries alimentaires, tabac	1 865	62,90	1 177	173	630	1 760		2 563	32 662	123	1 962	1,0		20	
9- Energie, eau	2 131	154,00	3 282	243	4 357	60		4 760	93	1 650	10	1,0			
10- Activités extractives sel, soufre, etc...	184	14,80	27	415	1 376	295		2 086	1 472		2 465	1,0 1,0	2 482 83	74 1	pro-duction
11- Etain	2 342	29,40	686	214	295	40		378	5		150	1,0		2	
12- Matériaux de constru.	1 634	91,80	196	312	713	50		1 075	76		-				
13- Engrais	816	-	-	-	-	-		-	1 835		-				
14- Chimie, parachimie, caoutchouc	2 913	36,80	897	169	472	56		697	384		661	1,0		7	
15- Industries du bois	234	41,10	56	720	665	234		1 619	2 385		1 000	1,0		10	
16- Montage et réparation de véhicules	4 634	41,80	1 187	1 317	1 243	115		2 705	4 331		330	1,0		3	
17- Autres industries mécaniques et électriques	12 669	24,20	2 572	790	845	135		1 728	4 768		350	1,0		4	
18- Industries textiles	7 118	34,80	2 496	1 018	2 312	371		3 701	679		845	1,0		8	
19- Cuirs et chaussures	646	34,80	226	133	226	40		399	906		66	1,0		1	
20- Corps gras d'origine végétale et animale (autres que le beurre)	550	28,60	192	309	1 007	122		1 438	850		792	16,0		128	
21- Articles en caout chouc et mat. plast.	920	41,40	382	105	224	50		379	1 692		130	1,0		1	
22- Produits industriels divers	2 209	46,80	1 034	215	258	49		522			30	1,0		-	
23- Bâtiments et T.P.				6 590	2 054	587		9 231			-				
24- Transports	2 100			5 500	3 200	234		8 934			1 200	1,0		12	
25- Loyers				85	2 930	61		3 076			-				
26- Autres services	1 500			2 000	2 506	580	1 000	4 586			900	1,0		9	
27- Commerce				5 800	22 018	24 276		52 094							
28- T O T A L	52 046		15 947	33 591	123 586	30 500	1 000	186 677	40 440	1 013	61 000			6 326	687

Tableau VI — TABLEAU D'ENSEMBLE DES RECETTES PROVENANT DES IMPOTS INDIRECTS — 82

1970	Importations	Coefficients externes	Droits d'entrée	Salaires	Revenus bruts d'exploitation	Impôts indirects	Subventions	Valeur ajoutée	Charges commerciales	dont taxes	Exportations	Coefficients	Export	Droits de sortie	
1- Agriculture vivrière, Elevage, chasse, etc.	3 902	4,06	158	225	61 382	-		61 607	8 454		100	1,0		1	
2- Agriculture industrielle	1 038	15,20	157	4 364	25 349	-		29 713	15 486		38 005	17,0 20,2 8,5 1,0	17 056 14 417 3 975 2 557	café 2 890 cacao 2 920 bananes 338 autres 26	
3- Exploitations forestières	5	1,88	-	2 500	2 349	1 350		6 199	-		8 340	7,35		613	production
4- Pêche	2 086	-	27	450	2 240	41		2 741	3 109		400	1,0		4	
5- Travail, grains et farines	46	6,27	2	436	828	46		1 310	1 243		487	1,0		5	
6- Conserveries, thé café, cacao	348	42,30	148	428	2 758	56		3 242	412		8 130	10,1 1,0	3 660 4 470	370 beurre de 45	cacao
7- Boissons, glace	1 070	157,00	1 750	223	612	960		1 795	1 990		-				
8- Autres industries alimentaires, tabac	2 000	69,00	1 850	316	831	3 745		4 892	2 379		3 660	1,0		57	
9- Energie, eau	3 100	167,50	202	775	7 572	50		8 397	8 700	6 415	875	1,0		9	
10- Activités extractives sel, soufre, etc.	908	17,70	32	415	1 459	492		2 366	140		2 915	3,0	2 915	87	reduction
11- Métaux	3 358	32,90	1 107	84	433	70		587	2 183		250	1,0		3	
12- Matériaux de constr.	1	35,80	-	528	1 281	106		1 915	300		540	1,0		5	
13- Engrais	-	-	-	100	522	-		622	104		180	1,0		2	
14- Chimie, parachimie, caoutchouc	4 301	39,60	1 767	312	910	128		1 359	3 045		1 302	1,0		13	
15- Industries du bois	203	45,50	92	950	1 202	445		2 597	509		2 000	1,0		20	
16- Montage et réparation de véhicules	7 558	45,80	1 500	1 912	2 675	240		4 827	1 240		1 200	1,0		12	
17- Autres industries mécaniques et électriques	22 823	32,90	3 543	1 073	1 863	300		3 236	1 012		1 000	1,0		10	
18- Industries textiles	8 129	39,00	3 174	2 103	4 477	900		7 480	7 317		1 410	1,0		14	
19- Cuirs et chaussures	352	39,00	144	208	473	93		774	819		100	1,0		1	
20- Corps gras d'origine végétale et animale (autres sue le beurre)	432	31,75	138	772	1 326	239		2 337	1 316		1 852	15,0		293	
21- Articles en caoutchouc et matière plastique	133	46,00	61	646	1 094	86		1 826	1 274		1 300	1,0		13	
22- Produits industriels divers	2 534	51,70	1 306	760	4 862	600		6 222	2 808		7 226	1,0		72	
23- Bâtiment et T.P.	-			9 000	2 106	753		11 859							
24- Transports	2 700			7 700	4 484	390		12 574			1 800	1,0		18	
25- Loyers	-			120	4 143			4 263							
26- Autres services	2 000			3 600	3 451	565	1 000	6 619			1 400	1,0		14	
27- Commerce	-			8 000	29 948	32 345		70 293							
28- T O T A L	71 010		17 158	48 000	170 642	44 000	1 000	261 642	72 020	6 415	84 452			1 105	

ont été calculées en 1960. Cependant, il n'a pas été prévu de droits d'entrée sur des produits exonérés à l'importation dans le cadre du code des investissements.

Les abattements ont porté en 1965 sur :

- le secteur "matériaux de construction" (branche 12) pour	1.072.000.000
- le secteur "engrais" (branche 13) pour	816.000.000
- le secteur pièces détachées (branche 16) pour	1.795.000.000
- le secteur équipement (branche 17) pour	5.670.000.000

En 1970, il n'a pas été prévu de droits d'entrée sur :

- les importations de pétrole (branche 9) pour	2.956.000.000
- les importations de matériaux de construction pour	1.900.000.000
- les importations de pièces détachées pour	4.325.000.000
- les biens d'équipement pour	13.125.000.000

Le total des droits d'entrée en 1965 est évalué à	15.947.000.000
en 1970 à	17.158.000.000

En 1960, les droits d'entrée étaient évalués à 12 milliards, soit 32,9 % du montant des importations (36,5 milliards).

En 1965, les droits d'entrée de 15,9 milliards sur 52 milliards d'importation créent une pression fiscale de 30,4 %.

En 1970, la relation est la suivante : 17,2 milliards de droits d'entrée pour 71 milliards d'importation, soit 24,2 % de pression fiscale.

Cette baisse de la pression fiscale sur les produits importés traduit la modification de structure des importations et notamment la part massive prise par les biens d'équipement et les matières premières et demi-produits dans le flux des importations.

.../

Certaines recettes à l'exportation (produits miniers et forestiers) ont été incluses dans les recettes sur la production intérieure pour des raisons de commodité technique de présentation du tableau économique.

La pression fiscale sur les produits pétroliers en 1970 a été intégrée dans les marges de commercialisation, compte tenu de l'existence prévue de la raffinerie de pétrole.

Enfin, pour compenser les moins values de recettes à l'importation, la taxe à la valeur ajoutée au taux de 8 % en 1960 a été estimée à 10 % en 1965 (taux actuel) et à 12 % en 1970.

2) Les recettes provenant des impôts directs.

En 1960 les recettes provenant des impôts directs et assimilés se sont élevées à 3,1 milliards de francs CFA.

Les études de corrélation effectuées, ont permis d'évaluer l'accroissement des recettes d'impôts directs en fonction de l'accroissement de la valeur ajoutée des secteurs imposés.

Une augmentation du revenu des entreprises et des ménages provoque une augmentation plus que proportionnelle des recettes fiscales. Plusieurs facteurs interviennent, qui concourent à une telle croissance de la pression fiscale dû aux impôts directs :

a) la progressivité des impôts, notamment de l'impôt général sur le revenu et maintenant des impôts sur les salaires, provoque en cas d'accroissement des revenus individuels une augmentation plus rapide des recettes fiscales. Le calcul montre que pour une augmentation des revenus de 10% les recettes des impôts progressifs augmentent environ de 20 %.

.../

b) La modification de structure sociale qui résulte du progrès économique étend le champ de la population touchée par les impôts, soit parce que le revenu de cette population franchit le seuil imposable, soit parce qu'elle entre dans des catégories plus fiscalisées.

Les agriculteurs (non imposés) en devenant salariés, sont fiscalisés ce qui provoque une variation assez importante des recettes fiscales.

Les recherches entreprises ont montré que la pression fiscale sur les revenus non agricoles variait en fonction de l'augmentation de l'ensemble de ces revenus avec un coefficient d'élasticité de l'ordre de 1,3. Le coefficient d'élasticité signifie qu'une augmentation de 10 % des revenus non agricoles créée une augmentation de 13 % des impôts directs pesant sur ces revenus.

Pour compléter l'évaluation effectuée, il a fallu tenir compte des dégrèvements fiscaux accordés aux entreprises nouvelles. Les chiffre auxquels on aboutit sont les suivants :

La pression fiscale des impôts directs et assimilés de 3,1 milliards en 1960, les modifications fiscales intervenues en 1962 auraient porté cette pression fiscale à 3,6 milliards de francs CFA.

Si l'on raccorde encore cette pression fiscale à la valeur ajoutée des secteurs non agricoles et si l'on effectue l'extrapolation sur la base d'une élasticité égale à 1,3 les prévisions sont les suivantes : en 1965 les recettes des impôts directs et assimilés devraient atteindre 7,0 milliards de francs CFA.

En 1970 les recettes des impôts directs atteindraient 12,1 milliards de francs CFA.

Les chiffres retenus sont inférieurs de 1 milliard pour chacune des années, pour tenir compte des réductions fiscales accordées aux entreprises prioritaires.

.../

C. - Les équilibres financiers.

1) l'Equilibre en 1960

Le compte des Administrations englobe une série d'opérations effectuées par le budget général de la Côte d'Ivoire par les administrations extérieures et par les autres administrations publiques (Caisse de sécurité sociale et d'allocations familiales, caisse de soutien des prix, etc...).

On peut remarquer sur le tableau ci-contre certaines caractéristiques du budget 1960. Les transferts aux ménages et aux entreprises sont d'un niveau très élevé. En effet, outre les transferts provenant du budget proprement dit aux entreprises (2,7 milliards de francs CFA) environ 2,1 milliards ont été financés par l'extérieur. Les dépenses de fonctionnement extérieur sont particulièrement élevées. Le Gouvernement Français assurait alors la couverture de nombreuses dépenses de la Communauté, dépenses militaires, etc...

Enfin, l'aide financière extérieure évaluée à 4,4 milliards de Francs CFA a du être complétée pour permettre d'assurer l'équilibre du compte de capital par un appel à l'épargne intérieure (des entreprises) de 4,0 milliards de francs CFA obtenus sous forme de financement par les entreprises des marchés publics. Les transferts sous forme de financement extérieur pour le Fonds de solidarité, les ristournes à la Haute-Volta atteignaient encore un niveau très élevé, héritage d'une structure en pleine évolution.

2) l'Equilibre en 1965.

Le tableau ci-contre (Equilibre financier en 1965) traduit l'évolution au cours de la période : la part du budget de la Côte d'Ivoire devient prédominante, en effet, les dépenses de fonctionnement de

.../

des administrations extérieures et les transferts au profit des entreprises diminuent considérablement, les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement ainsi que les transferts effectués par le budget général et le budget de l'équipement, augmentent de manière très sensible. L'aide extérieure a été évaluée à environ 6 milliards de francs C.F.A. sur des besoins de financement de 9,8 milliards de francs C.F.A., le solde étant assuré par emprunt à l'épargne locale.

3) Equilibre en 1970

L'évolution amorcée dès 1962 dont on apercevra les conséquences en 1965, apparaîtra de manière évidente en 1970.

Les budgets de la Côte d'Ivoire ont pris une place dominante tant sur le plan des dépenses de fonctionnement des Administrations, que sur le plan des dépenses d'équipement.

Le volume des transferts aux entreprises a encore décru, car les subventions accordées à la production devront avoir été réduites dans la mesure où l'on pourra sentir en 1970 l'effet des investissements importants effectués par les pouvoirs publics dans le domaine agricole.

4) Evolution de l'aide extérieure

L'aide extérieure sur le plan de l'équipement, évaluée à 4,4 milliards en 1960, était complétée par le financement extérieur important sous forme de subventions aux entreprises (2,1 milliards) et par la prise en charge d'une masse importante des dépenses publiques (armée, diplomatie, etc...)

Au total, on peut estimer à 8,4 milliards de Francs C.F.A. l'aide reçue par la Côte d'Ivoire en 1960.

En 1965, l'aide extérieure sera limitée à l'aide financière en capital proprement dite, soit environ 6,5 milliards de francs C.F.A., et aux dépenses d'assistance technique.

Tableau N° 7

EQUILIBRE FINANCIER DU COMPTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (1960-1965-1970)

	1960								1965								1970							
	Budget général		Autres administrations et extérieur		Compte capital		totaux		Budget général		Autres administrations et extérieur		Compte capital		Totaux		Budget général		Autres administrations et extérieur		Compte capital		Totaux	
	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E
Consommation		6,6		3,5				10,1		11,0		2,1				13,1		18,5		1,1				19,6
Formation brute de capital fixe						9,8		9,8						19,2		19,2						28,0		28,0
Traitements et salaires		5,7		4,5				10,2		12,9		2,1				15,0		19,1		2,1				21,2
Prestations sociales			1,1	0,5			1,1	0,5			1,3	0,7			1,3	0,7			2,0	1,0			2,0	1,0
Subventions et transferts aux entreprises		2,7	2,0	2,1			2,0	4,8		2,6	2,5				2,5	2,6		2,1	4,0				4,0	2,1
Subventions et transferts aux ménages		0,3						0,3		0,4						0,4		0,4						0,4
Subventions et transferts aux administrations		1,0	1,0				1,0	1,0		0,9	0,9				0,9	0,9		1,2	1,2				1,2	1,2
Impôts directs	3,1						3,1		6,0						6,0		11,1						11,1	
Impôts indirects	22,1						22,1		30,5						30,5		44,0						44,0	
Recettes et dépenses extérieures		1,7	11,4				11,4	1,7		1,?	9,5				9,5	1,1		1,2	9,0				9,0	1,2
Epargne brute		7,2		0,5	7,7		7,7	7,7		7,6		2,8	10,4		10,4	10,4		12,6		6,0	18,6		18,6	18,6
Capacité de financement intérieur						3,0		3,0						0,7		0,7						1,0		1,0
Capacité de financement extérieur				4,4		3,3		7,7				6,5		0,3		6,8				6,0		0,6		6,6
Besoin de financement intérieur					4,0		4,0						3,3		3,3						5,0		5,0	
Besoin de financement extérieur					4,4		4,4						6,5		6,5						6,0		6,0	
T O T A U X	25,2	25,2	15,5	15,5	16,1	16,1	56,8	56,8	36,5	36,5	14,2	14,2	20,2	20,2	70,9	70,9	55,1	55,1	16,2	16,2	29,6	29,6	100,9	100,9

En 1970, cette aide extérieure décroîtra encore en dépit d'un très large accroissement des dépenses de fonctionnement et d'équipement. On peut donc affirmer qu'entre 1960 et 1970, l'équilibre financier des dépenses publiques évolue dans le sens d'une plus grande autonomie de la Côte-d'Ivoire à l'égard de l'extérieur.

Le tableau ci-inclus est particulièrement significatif :

	Budget	Epargne brute des Adminis.	Aide extér. en capital	Emprunts Financiers Locaux	Investissements
1960	25,2	7,7	4,4	4,0	9,8
1965	36,5	10,4	6,5	3,3	18,6
1970	55,1	18,6	6,0	5,0	28,0

Il apparait donc que l'aide extérieure qui a permis de financer 47 % des investissements publics en 1960, ne devra plus financer que 21 % en 1970.

Si l'on ajoute la disparition de l'aide extérieure sous forme de subventions à la production, (qui a permis le maintien des surprix), on peut penser que l'autonomie financière de la Côte d'Ivoire deviendra en 1970 presque totale, en ce qui concerne les dépenses publiques.

L'étude des perspectives budgétaires de la République de Côte-d'Ivoire pour la période 1960 - 1970 fait apparaître les caractéristiques suivantes :

a) Les besoins de dépenses publiques devront s'accroître très largement comme conséquence de la prise en charge progressive de la République de Côte-d'Ivoire d'une masse de dépenses effectuées en 1960 par des Administrations extérieures.

La part des ressources budgétaires consacrée à l'investissement devra devenir particulièrement élevée pour financer la croissance économique.

b) L'augmentation rapide de la production créeela possibilité de ressources nouvelles, susceptibles d'assurer progressivement l'autonomie financière de la Côte-d'Ivoire.

c) L'aide extérieure nécessaire à assurer l'équilibre au cours de la période devra décroître progressivement en valeur absolue (passant de 8,4 à 6,0 milliards de francs CFA de 1960 à 1970). Elle ne jouera plus en valeur relative en 1970 que le rôle d'appoint utile au maintien d'un niveau élevé de croissance.

Il appartiendra aux pouvoirs publics de décider si à partir de 1970 la Côte-d'Ivoire, moyennant un effort supplémentaire notamment fiscal, est capable de se passer d'aide extérieure. Les conditions auront été réunies pour qu'économiquement cette nouvelle phase puisse être abordée.

PARAGRAPHE II - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PRIVES

Au cours de la période décennale, le niveau des investissements privés s'accroît très rapidement sous le triple effet de :

- l'action des pouvoirs publics.
- l'accroissement de la demande interne.
- l'importance de l'épargne disponible.

Le démarrage de l'industrialisation, bien que récent, est particulièrement significatif : un nombre considérable d'entreprises ont demandé l'agrément du Gouvernement pour bénéficier du Code des Investissements.

Les entreprises existantes en Côte-d'Ivoire sont, à leur tour, stimulées par le Fonds National des Investissements.

Au cours de la décade 1950-1960, la progression des exportations avait joué en Côte d'Ivoire le rôle de variable motrice entraînant, par ses effets récurrents, l'accroissement de la production marchande, le développement de la consommation des ménages et les ressources des administrations.

Au cours de la décade 1960-1970, l'effort d'investissements publics déjà décrit, et l'effort des investissements privés qui va être décrit, vont ajouter leurs effets à l'accroissement raisonnable du volume des exportations.

En augmentant la capacité de production de l'économie de la Côte d'Ivoire, les investissements du secteur privé deviennent moteur et condition de la croissance.

A.- LES BESOINS

Les besoins en investissements privés sont décrits dans le tableau ci-contre.

L'évolution des investissements dans les différents domaines industriels est particulièrement significative puisque le volume quadruple de 1960 à 1970 (en passant de 2,0 à 9,0 milliards de Francs CFA.)

Dans le secteur des transports et des services, les investissements nets privés doublent pendant cette période décennale passant de 1,6 à 3,5 milliards de Francs CFA.

Les investissements privés, dans le domaine agricole, atteignent 1 milliard de Francs CFA en 1970. Leur évaluation est cependant difficile à faire.

De toute manière, au total, les investissements nets privés passent de 5,5 à 17,0 milliards de Francs CFA en 1970.

Le coût de renouvellement des équipements, de 4,9 milliards de Francs CFA en 1960, atteint 9,0 milliards de Francs CFA en 1970.

Le volume total des investissements privés passe donc de :

- 9,4 milliards de Francs CFA en 1960 à 26,0 milliards de Francs CFA en 1970 contenant des investissements dans le secteur "logements" qui devraient passer de 1,9 à 3,5 milliards de Francs CFA.

Pour assurer la croissance envisagée un vaste effort d'investissement doit être effectué qui recquiert une masse accrue de capitaux.

La confrontation avec les ressources possibles est particulièrement importante pour déterminer la validité des évaluations effectuées.

Tableau N° 8

INVESTISSEMENTS 1960 - 1970

Novembre 1962

(en millions de Francs CFA)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Période 1960-1969	1970
Publics												
Privés												
TOTAL INVESTISSEMENTS												
I.- PRIVES												
Industrie												
Bâtiments - T.P.	0,6	0,7	0,8	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4	11,0	1,4
Outillage	1,4	1,5	1,7	2,0	2,3	2,8	5,0	5,5	6,0	7,0	35,2	7,6
Total industrie net	2,0	2,2	2,5	3,2	3,5	4,0	6,3	6,8	7,3	8,4	46,2	9,0
Logement	1,9	2,0	2,2	2,4	2,7	3,0	3,0	3,1	3,3	3,4	27,0	3,5
Transports - Services												
Outillage	1,2	1,3	1,3	1,4	1,6	1,8	1,9	2,1	2,2	2,4	17,2	2,6
Bâtiments - T.P.	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	5,8	0,9
Total transports-services	1,6	1,7	1,7	1,9	2,3	2,4	2,6	2,8	3,0	3,2	23,0	3,5
Agriculture privée	-	-	0,8	1,0	1,0	1,0	1,2	1,3	1,4	1,1	8,8	1,0
TOTAL INVESTISSEMENT NET PRIVE	5,5	5,9	7,2	8,5	9,3	10,4	13,1	14,0	15,0	16,1	105,0	17,0
Renouvellement privé	4,9	5,1	5,1	5,3	5,7	6,0	6,5	7,1	7,7	8,4	61,8	9,0
TOTAL INVESTISSEMENT BRUT PRIVE	10,4	11,0	12,3	13,8	15,0	16,4	19,6	21,1	22,7	24,5	166,8	26,0

B.- LES RESSOURCES.

Pour financer le programme de développement, le secteur privé dispose des ressources suivantes :

- l'épargne brute des entreprises et des ménages.
- les capitaux extérieurs.
- les crédits à l'économie du secteur public.

Des évaluations ont donc été faites sur l'évolution de l'épargne. Elles sont reprises dans les paragraphes ultérieurs.

En 1960, l'épargne brute des entreprises a été évaluée à 20,8 milliards de Francs CFA et l'épargne brute des ménages à 6,0 milliards de Francs CFA.

Il apparaît donc un très large excédent des ressources sur les besoins. En effet, la conjoncture 1960 particulièrement favorable a provoqué un accroissement de l'épargne et des liquidités, lesquelles ont été presque intégralement transférées hors de Côte-d'Ivoire.

Depuis 1960, le Code des investissements a fait naître un particulier intérêt pour les possibilités de la Côte d'Ivoire et de très nombreux capitalistes étrangers sont venus proposer leur appui.

Les possibilités d'attraction des capitaux étrangers sont particulièrement élevées mais il importe de remarquer que le niveau élevé de l'épargne permettrait d'assurer, de manière autonome, le financement du secteur privé.

La nécessité d'attirer les capitaux étrangers n'est pas seulement financière. Elle est fondée très largement sur des raisons techniques et commerciales. Il est en effet particulièrement important

que les techniciens étrangers puissent, en Côte d'Ivoire, assurer le démarrage de la production et la formation de la main-d'oeuvre, il faut surtout que la présence d'entreprises modernes favorise la valorisation des produits de la Côte d'Ivoire et leur exportation.

Pour 1965, l'épargne brute des ménages et des entreprises est évaluée à 36,7 milliards de Francs CFA.

Ce volume est à rapprocher de la valeur ajoutée (186,7 milliards CFA), ce qui donne un taux de 19,8 % très voisin du taux pour 1960 (19,5 %) et légèrement inférieur au taux d'épargne de 1970 (20 %), qui correspond à un volume de 52,4 milliards d'épargne privée pour une valeur ajoutée de 261,7 milliards. Le maintien à un niveau constant du taux d'épargne peut paraître surprenant lorsque l'on envisage un programme d'industrialisation et de développement aussi massif.

En fait, le taux d'épargne réel s'élève, car en 1960 le niveau était particulièrement élevé, comme résultat de l'intervention sous forme de subventions des pouvoirs publics dans le domaine de la production.

En effet, le volume des subventions évalué à 4,8 milliards de Francs CFA en 1960, ne sera plus que de 2,2 milliards de Francs CFA en 1970.

Cette baisse du niveau absolu et relatif des subventions devrait entraîner logiquement une baisse du taux d'épargne qui est compensé en cours de période par l'augmentation de la propension à épargner résultant de la modernisation du secteur productif et de l'augmentation des revenus individuels.

C.- L'EQUILIBRE FINANCIER.

Le tableau ci-dessous montre les variations en cours de période des principales données.

	1960	1965	1970
Epargne privée	26,8	36,7	52,4
Capitaux extérieurs	0,5	3,0	5,0
Investissements + Stocks	10,8	17,8	28,2
Liquidités	16,5	21,9	29,2
Financement du secteur public (Solde)	1,0	3,0	4,0
Transferts Privés	15,5	18,9	25,2

Quelques faits significatifs apparaîtront :

Tout d'abord une meilleure utilisation de l'épargne privée en 1960. Les besoins (investissements + stocks évalués à 10,8 milliards de Francs CFA) ne représentent que 40% des ressources disponibles, c'est-à-dire laissent une très large liquidité partiellement utilisée pour financer (de manière directe) les investissements administratifs, le solde etant transféré.

En 1965, les besoins évalués à 17,8 milliards de Fr. CFA attendraient près de 50 % des ressources d'épargne privée et un peu plus de 45 % des ressources totales.

Une partie des liquidités du secteur privé est utilisable pour des emprunts de l'Etat, à condition que des mécanismes adéquats soient mis au point.

En 1970, 28,2 milliards de besoins sont à confronter avec 52,4 milliards d'épargne privée et 57,4 de ressources totales. Le niveau d'utilisation des ressources dépasse dans les deux cas 50 %.

On peut être surpris de l'excessif surplus d'épargne sur l'investissement. Il résulte de la structure socio-économique actuelle : Les entreprises modernes appartenant à des expatriés, ceux-ci tendent à exporter la part la plus élevée possible de leurs revenus et de leurs profits. Les mesures prises, et notamment la création du Fonds National d'Investissement devraient compenser l'effet d'une propension à transférer particulièrement élevée, mais plus encore, la création d'une structure industrielle est de nature à fixer les capitaux produits. C'est une des conditions de la croissance ultérieure de la Côte-d'Ivoire et une des raisons qui ont motivé la décision d'augmenter massivement l'effort d'investissements industriels.

D.- LA POLITIQUE FINANCIERE

La confrontation des ressources et des besoins globaux n'est cependant pas suffisante pour déterminer les différents aspects de la politique financière et notamment de la politique de crédit, de remboursement du Fonds National d'Investissement

1/ La politique de crédit.

Pour déterminer le volume des crédits nécessaires au financement des investissements privés, les hypothèses suivantes ont été admises :

- le renouvellement des équipements est intégralement financé par les entreprises.
- les investissements nets dans le domaine des industries, des transports et des services sont financés jusqu'à un plafond de 50 % par appel au crédit à moyen terme (5 ans).
- les investissements nets du secteur logement et agriculture sont financés jusqu'à un plafond de 50 % par le crédit à long terme (10 ans ou plus).

Dans le domaine agricole d'ailleurs, la plus grande masse d'investissement est prise en charge par le secteur public.

De ces deux hypothèses résultent les deux tableaux ci-après n°9 et 10 Compte tenu des remboursements en cours de période, l'en cours des crédits à moyen terme devrait atteindre environ 2 milliards de Francs CFA, et l'en cours de crédits à long terme devrait être inférieur à 1 milliard de francs CFA.

Le volume ainsi défini est largement compatible sur le plan financier avec les règles de la zone monétaire.

Le maintien à niveau élevé de l'excédent de la balance commerciale et son augmentation progressive jusqu'à 13,5 milliards de Francs CFA en 1970 autorise largement le supplément d'émission monétaire

Tableau N° 9

FINANCEMENT A MOYEN TERME

	Industrie	Transports Services	Total	Nouveau crédit
1960	2,0	1,6	3,6	
1961	2,2	1,7	3,9	
1962	2,5	1,7	4,2	2,1
1963	3,2	1,9	5,1	2,6
1964	3,5	2,3	5,8	2,9
1965	4,0	2,4	6,4	3,2
1966	6,3	2,6	8,9	4,4
1967	6,8	2,8	9,6	4,8
1968	7,3	3,0	10,3	5,2
1969	8,4	3,2	11,6	5,8
1970	9,0	3,5	12,5	6,3

FINANCEMENT A LONG TERME

	Logement	Agriculture	Total	Nouveau crédit
1960	1,9		1,9	
1961	2,0		2,0	
1962	2,2	0,8	3,0	1,5
1963	2,4	1,0	3,4	1,7
1964	2,7	1,0	3,7	1,8
1965	3,0	1,0	4,0	2,0
1966	3,0	1,2	4,2	2,1
1967	3,1	1,3	4,4	2,2
1968	3,3	1,4	4,7	2,4
1969	3,4	1,1	4,5	2,3
1970	3,5	1,0	4,5	2,2

que provoque l'augmentation du volume de crédits à moyen et à long terme.

2) La politique du Fonds National d'Investissement.

Les évaluations suivantes ont été faites concernant le prélèvement effectué par le Fonds d'Investissement.

Recettes du Fonds d'Investissement

	Recettes du Fonds d'Investissement	Remboursement au secteur privé	Investissement induit
1962	1	0,5	1,5
1963	1,9	0,6	1,8
1964	1,3	0,6	1,8
1965	1,4	0,7	2,1
1970	2,2	1,1	3,3

3) Les comptes financiers du secteur privé.

Le tableau ci-dessous donne l'équilibre pour 1965 des comptes financiers de l'ensemble du secteur privé (non compris les institutions financières).

Ce tableau montre que le volume de l'auto-financement est très largement inférieur au volume de l'épargne. La plus grande partie des investissements nets devrait être financée grâce au mécanisme de crédits, au Fonds d'Investissement et à l'apport de capitaux extérieurs.

1 9 6 5

EMPLOIS		RESSOURCES	
Investissements nets	10,4	Crédit à moyen terme	3,2
Renouvellement	6,0	à long terme	2,0
		extérieurs	3,0
Total brut	16,4	F.N.I.	0,7
			9,9
Prêts et intérêts remboursés	2,0	Remboursement de Prêts et Intérêts	0,7
Stocks	1,4		
		Financement par les entreprises et ménages Ivoiriens dont induit par le FNI 2,1	9,2
	19,8		19,8

En 1970, le tableau ci-dessous reflète un équilibre analogue. La plus grande partie des investissements nets est financée par le crédit, l'apport de capitaux extérieurs et le remboursement des certificats d'investissement.

1 9 7 0

EMPLOIS		RESSOURCES	
Investissements nets	17,0	Crédit à moyen terme	6,3
Renouvellement	9,0	à long terme	2,2
		extérieurs	5,0
Total brut	26,0	F.N.I.	1,1
			14,6
Prêts et intérêts remboursés	5,0	Remboursement de Prêts et Intérêts	1,0
Stocks	2,7		
		Financement par les entreprises et ménages Ivoiriens dont induit par le FNI 3,3	18,1
	33,7		33,7

Le financement des investissements privés pendant la période 1960 - 1970 est susceptible d'être assuré grâce aux larges ressources de l'épargne de la Côte d'Ivoire.

En dépit d'une augmentation massive du volume des investissements, cette épargne excèdera largement les besoins d'investissement. Les capitaux extérieurs joueront cependant un rôle essentiel en stimulant le développement économique par l'apport de techniciens qui les mettent en oeuvre et par les perspectives d'exportations qui sont liées à leur présence.

Les besoins en crédit à moyen et à long terme, sont compatibles avec la politique financière de la zone monétaire.

Le Fonds National d'Investissements devrait fournir un stimulant supplémentaire à l'investissement privé et permettre d'améliorer le taux d'utilisation de l'épargne.

==========

PARAGRAPHE III - EXAMEN DE L'ENSEMBLE DES FLUX ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Pour que soit déterminée d'une manière cohérente une politique de développement, il importe d'effectuer le calcul des équilibres globaux, aussi bien économiques que financiers. En effet, la variation des grandeurs économiques est homologue de la variation de données financières.

Les différents agrégats économiques et financiers sont liés par des relations de structure qui sont généralement la traduction de l'organisation sociale et économique : par exemple, la répartition de la valeur ajoutée de la production entre : impôts, revenus de salariés et revenus des entrepreneurs, traduit de manière évidente l'organisation politico-sociale.

C'est sur ces relations que le Gouvernement doit agir pour déterminer les équilibres définitifs. La modification de ces relations suppose une action coordonnée des pouvoirs publics. Elle suppose aussi l'acceptation par le secteur privé des modifications proposées. L'augmentation de la pression fiscale, par exemple, est plus facilement acceptée si elle provoque une augmentation des dépenses d'investissements qui, dans le développement économique, jouent le rôle de variable motrice.

L'essentiel des données économiques et financières a été rassemblé sous forme de tableaux d'ensemble dans différents documents de ce paragraphe. Ces tableaux permettent d'apercevoir de manière synthétique la totalité de l'évolution projetée.

A.- LE TABLEAU D'ENSEMBLE.

1.- L'établissement du tableau.

Un tableau complet a été établi pour l'année 1960, qui comprend :

Trois groupes de comptes.

- des comptes d'exploitation.
- des comptes d'affectation.
- des comptes de capital.

crédités en RESSOURCES

et débités en EMPLOIS.

Trois groupes d'opérations.

- opérations en biens et services.
- opérations de répartition.
- opérations financières.

COMPTES et OPERATIONS décrivent les relations entre quatre agents principaux de l'économie :

a) les entreprises.

b) l'administration.

c) les ménages.

d) l'extérieur.

Dans le compte d'exploitation des entreprises, on a intégré toute l'activité productrice, y compris l'activité productrice de l'administration et des ménages. Il en résulte que, pour les administrations et les ménages, deux comptes seulement apparaissent sur le tableau :

- un compte d'affectation.
- un compte de capital.

Pour simplifier la présentation du tableau, il n'a été présenté qu'un seul compte extérieur, débité en RESSOURCES et en EMPLOIS, de l'ensemble des opérations effectuées avec les trois agents ci-dessus.

2.- L'équilibre 1960

Le tableau ci après a été établi avant que soit rassemblé l'essentiel des données pour 1960. Il a donc un caractère provisoire. La nécessité de certains équilibres financiers permet cependant la détermination de grandeurs encore inconnues. Des études complémentaires permettront de recouper la valeur des informations contenues dans ce tableau.

Il importe de signaler quelques caractéristiques essentielles du tableau 1960 :

- l'épargne des entreprises a été évaluée à 20,8 milliards de F. C.F.A. Il s'agit là d'un taux élevé qui, probablement, ne s'est pas maintenu en 1962. En effet, au cours de l'année 1960 d'importants transferts au profit des entreprises ont été effectués par l'Etat par l'intermédiaire des Caisses de stabilisation des prix du café et du cacao. Depuis 1960, les subventions se sont considérablement réduites et un effort particulier a été effectué pour réduire les marges commerciales. Ceci devrait normalement s'être traduit par une réduction relative de l'épargne des entreprises et des ménages.

Au début de 1962, d'importantes modifications de la fiscalité ont été introduites. Elles ont contribué de la même manière à réduire l'épargne relative des entreprises et des ménages.

Le compte des Administrations reflète les éléments déjà décrits. Les opérations de subventions et transferts avaient atteint, en 1960, un niveau particulièrement élevé : 4,8 milliards de Francs CFA de transferts aux entreprises.

Le chiffre des transferts aux ménages a une valeur strictement comptable. En effet, le tableau d'ensemble des biens et services a intégré,

./..

dans la consommation des ménages, une partie de la consommation des administrations qui est utilisée dans les hopitaux, l'armée, etc... sous forme notamment alimentaire et qui évolue de manière analogue à la consommation des ménages.

En vérité, la consommation des administrations proprement dites comprend donc la consommation finale du tableau des Biens et Services soit : 5,6 milliards de f. C.F.A. et des transferts aux ménages soit : 4,5 milliards de f. C.F.A. - au total = 10,1 milliards de f. C.F.A.

Une part importante des transferts au secteur productif a été financée grâce à l'aide extérieure. En dépit cependant d'un apport financier extérieur important, les dépenses d'administration publique n'ont pu être équilibrées que grâce à un financement déguisé du secteur privé de l'ordre de 3,5 milliards de Francs C.F.A., provoquant une augmentation des créances des entreprises à l'égard de l'Etat.

Le plan intérimaire a été établi dans une perspective d'assainissement financier.

A la fin de 1963, l'ensemble des opérations engagées par le BASIE et effectivement réalisées aura été payé aux entreprises, (sauf bien entendu par les opérations à paiement différé).

L'année 1960 a été caractérisée par un très large volume de transferts privés extérieurs évalués à 15,5 milliards de Francs C.F.A.. Ceci, résulte de l'excédent de l'épargne sur les investissements des entreprises, mais aussi de l'importance des transferts salariaux qui ne constituent pas nécessairement une véritable épargne.

Ces transferts permettent notamment aux familles des travailleurs voltaïques et des commerçants maliens ou des salariés européens, de vivre dans leur pays d'origine.

La Côte-d'Ivoire paie ainsi l'insuffisance de son peuplement et de son encadrement.

On peut schématiser ainsi l'analyse du tableau 1960 :

a) des subventions importantes sont accordées au secteur productif.

b) il en résulte une augmentation de l'épargne des entreprises.

c) le montant de l'épargne excède très largement les besoins de financement en capital.

d) le surplus est transféré à l'extérieur.

e) l'équilibre de la balance des comptes suppose donc un appel à l'aide extérieure.

A la fin de 1961, le mécanisme des Caisses de Stabilisation ne pouvant plus jouer, une réduction du prix garanti du café et du cacao a dû être décidée. Cette décision devra se traduire, au cours des années 1965 ou ultérieures, par une modification de l'équilibre qui apparaitra dans l'examen des tableaux économiques 1965 et 1970.

3.- L'équilibre 1965.

Le tableau ci-joint pour l'année 1965 permet d'avoir une vue d'ensemble des conséquences économiques et financières de l'évolution projetée.

L'équilibre économique de 1965 est caractérisé par :

- un niveau relativement élevé de la production.
- un montant largement accru des investissements publics qui atteignent 19,2 milliards de f. C.F.A.
- une diminution considérable par comparaison avec 1960 des transferts de l'Etat au secteur productif. Cette diminution résulte notamment des décisions en matière de subventions aux productions de cacao et de café.

- un niveau de transferts de capitaux privés qui dépasse de peu seulement le niveau 1960 en dépit d'une expansion considérable de la production et de l'épargne. Ceci résulte de l'augmentation du niveau des investissements des entreprises, et des ménages, provoquée par l'incitation à investir qui caractérise la politique actuelle du Gouvernement de la Côte d'Ivoire (Code des investissements, Fonds National d'investissements, Société nationale de financement, etc...)

Le compte des administrations réflète l'assainissement financier amorcé en 1960 grâce à la réforme de la fiscalité et à la modification de la structure budgétaire. En effet, les comptes purement financiers sont en nette décroissance.

En 1960, l'endettement de l'Etat à l'égard des entreprises sous forme de créances pour marchés exécutés atteignait près de 4 milliards de f. C.F.A.

En 1965, le niveau de ce poste aura été considérablement réduit et les besoins financiers seront satisfaits grâce à un appel à l'épargne nationale dans des conditions de financement plus orthodoxes (émission d'emprunt, Bons sur le Trésor, etc...)

L'épargne du secteur privé atteint 36,7 milliards de f. C.F.A. en 1965 et l'épargne du secteur public 10,4 milliards de f. C.F.A.

L'utilisation de cette épargne en vue de financer des investissements productifs est infiniment mieux réalisée puisque la formation brute de capital fixe et la variation des stocks utilisent 37 milliards de f. C.F.A. soit un pourcentage beaucoup plus élevé de l'épargne nationale.

On peut schématiser la situation 1965 de la manière suivante :

- progression de l'économie.
- assainissement financier.
- solidité des comptes extérieurs.

4.- L'équilibre en 1970.

En 1970, terme de la projection étudiée, l'évolution amorcée à partir de 1962, est traduite par le tableau d'ensemble ci-contre.

De 1965 à 1970, la Valeur Ajoutée s'est accrue de 40 %

La consommation des ménages de 37 %

La formation brute de capital fixe de 51 %

La balance commerciale reste largement excédentaire (14 milliards de francs CFA d'excédent). Elle laisse la place à de larges possibilités de transferts des capitaux et des revenus, et permet d'envisager une politique positive d'attraction des capitaux privés. La Côte d'Ivoire est sur ce plan dans une position exceptionnelle. Il importe en effet de souligner que de 1960 à 1970, la balance commerciale reste constamment créditrice. Le taux d'épargne se maintient à un niveau élevé. Le volume des investissements tant publics que privés, peut alors s'accroître sans rencontrer les contraintes d'une épargne insuffisante et d'une balance commerciale déficitaire.

La croissance de l'économie de la Côte d'Ivoire est susceptible de s'effectuer sans être freinée par la double contrainte que subissent un grand nombre de pays en voie de développement :

- l'insuffisance de l'épargne nationale.
- le déficit de la balance commerciale.

L'aide extérieure publique en capital, ne devrait pas dépasser 6,0 milliards de francs CFA en 1970. Il importe de remarquer que le flux net d'aide extérieure n'est, à ce moment là, que de 5,4 milliards de francs CFA L'endettement de la Côte d'Ivoire à l'égard du secteur extérieur reste faible. En effet, dès 1962, des mécanismes ont été mis en place qui permettront à l'Etat de financer son programme de développement par appel à l'épargne locale, dans des conditions excellentes de rentabilité pour l'économie générale et pour le secteur privé.

Le tableau ci-après montre, pour les principaux agrégats, l'évolution de l'économie de la Côte d'Ivoire de 1960 à 1970.

B.- L'EVOLUTION DES RELATIONS STRUCTURELLES.

1.- Les revenus et l'épargne.

La comparaison entre l'épargne du secteur privé et la valeur ajoutée a déjà été effectuée. La relation structurelle qui lie les deux agrégats devrait rester sans changement en cours de période. Par contre, l'épargne nationale (épargne du secteur privé + épargne des Administrations) qui est de 34,5 milliards de francs C.F.A. en 1960, soit 25,4 % de la valeur ajoutée, atteint 71 milliards de francs C.F.A. en 1970, soit 27,1 % de la valeur ajoutée. Cet accroissement résulte essentiellement de l'augmentation massive de l'épargne des Administrations qui passe de 5,7 % de la valeur ajoutée à 7,1 %.

L'augmentation naturelle de la propension à épargner par le secteur privé est compensée par l'accroissement automatique de la pression des impôts directs et provoque une sorte de "transfert d'épargne" vers le secteur public. Il en résultera une meilleure utilisation de l'épargne nationale.

Il peut paraitre surprenant que le taux d'épargne des ménages ne s'accroisse pas, mais il est apparu que la modification de la structure des revenus des ménages, notamment l'importance prise par le secteur salariale n'était pas de nature à augmenter la propension à épargner.

2.- L'épargne et les investissements.

L'utilisation de l'épargne nationale sera largement améliorée. En 1960, 34,5 milliards d'épargne nationale, auxquels sont venus s'ajouter 4,9 milliards d'aide en capital extérieur soit au total, 39,4 milliards, ont financés seulement 20,6 milliards d'investissements locaux et de stock, le taux d'utilisation de ces ressources n'était donc que de 52,2 %.

En 1965, 47,1 milliards d'épargne nationale auquel viendront s'ajouter 9,5 milliards de capitaux extérieurs, soit 56,6 milliards de ressources permettront de financer 37 milliards d'investissements et de stocks. Le taux d'utilisation passera donc à 65,4 %.

En 1970, 71 milliards d'épargne nationale et 11 milliards de capitaux extérieurs, soit 82 milliards de ressources permettront de financer 56,2 milliards d'investissements et de stocks, ce qui porte le taux d'utilisation des ressources à 69,1 %.

Cette amélioration résultera essentiellement de l'action des pouvoirs publics tendant à fixer les capitaux produits grâce aux différentes formes d'encouragement donné aux investissements, et tendant à augmenter massivement le volume des investissements de l'Administration.

3.- La répartition des revenus.

Le trait caractéristique de l'évolution de la Côte d'Ivoire sur le plan des revenus est l'importance croissante de la masse salariale.

Le revenu des salariés atteignait en 1960, 30,6 milliards de Francs CFA, soit 28,5 % de l'ensemble des ressources des ménages, il sera de 48,6 milliards de Francs CFA en 1965, soit 33,5 % des ressources des ménages. Il atteindra 69,2 milliards de Francs C.F.A. en 1970, soit 35,1 % des ressources des ménages.

Ces chiffres sont à rapprocher des chiffres de l'auto-consommation qui évoluent de la manière suivante :

- 41,3 milliards de Francs C.F.A. en 1960
  soit 31,0 % de la Valeur Ajoutée.
- 47,1 milliards de Francs C.F.A. en 1965
  soit 25,0 % de la Valeur Ajoutée.
- 54,9 milliards de Francs C.F.A. en 1970
  soit 21 % de la Valeur Ajoutée.

Il apparait, de manière significative, que la progression de l'économie provoque :

- une baisse relative de l'auto-consommation.
- une augmentation de la masse salariale.

L'industrialisation amène donc un nouvel équilibre social dans lequel les salariés devront jouer un rôle de plus en plus important.

4.- Les comptes extérieurs.

L'évolution des comptes extérieurs est la suivante :

- l'excédent commercial est de 9,1 milliards de F. C.F.A. en 1960.
  9,0 milliards de F. C.F.A. en 1965.
  13,5 milliards de F. C.F.A. en 1970.
- les transferts privés de Côte-d'Ivoire à l'extérieur
- passent de 15,5 milliards de Francs C.F.A. en 1960
- à 18,9 milliards de Francs C.F.A. en 1965
- et à 25,2 milliards de Francs C.F.A. en 1970.

Le niveau de l'aide publique extérieure tendant à décroître en valeur relative, l'excédent des transferts privés est donc financé par l'amélioration de la balance commerciale. Cet équilibre de la balance des comptes, qui peut paraître paradoxal pour un pays en voie de développement, traduit cependant l'importance de l'épargne des entreprises expatriées et l'excès de liquidité né de l'insuffisance de l'utilisation de cette épargne sous forme d'investissements.

L'excédent de la balance commerciale constitue un élément décisif l'encouragement aux investissements privés extérieurs. En effet cet excédent permet de financer de manière permanente un large flux de transferts, de revenus, et de capitaux. Il est la meilleure garantie que sera

maint. ue, au cours de la décade et au delà, la liberté de mouvements des capitaux qui est une motivation importante pour l'investisseur étranger.

Vis-à-vis des pouvoirs publics extérieurs, les possibilités que procurent une balance commerciale excédentaire sont importantes. En effet, l'aide extérieure ne sera sollicitée que pour financer des investissements en Côte d'Ivoire et non pas pour permettre l'équilibre de la balance des comptes.

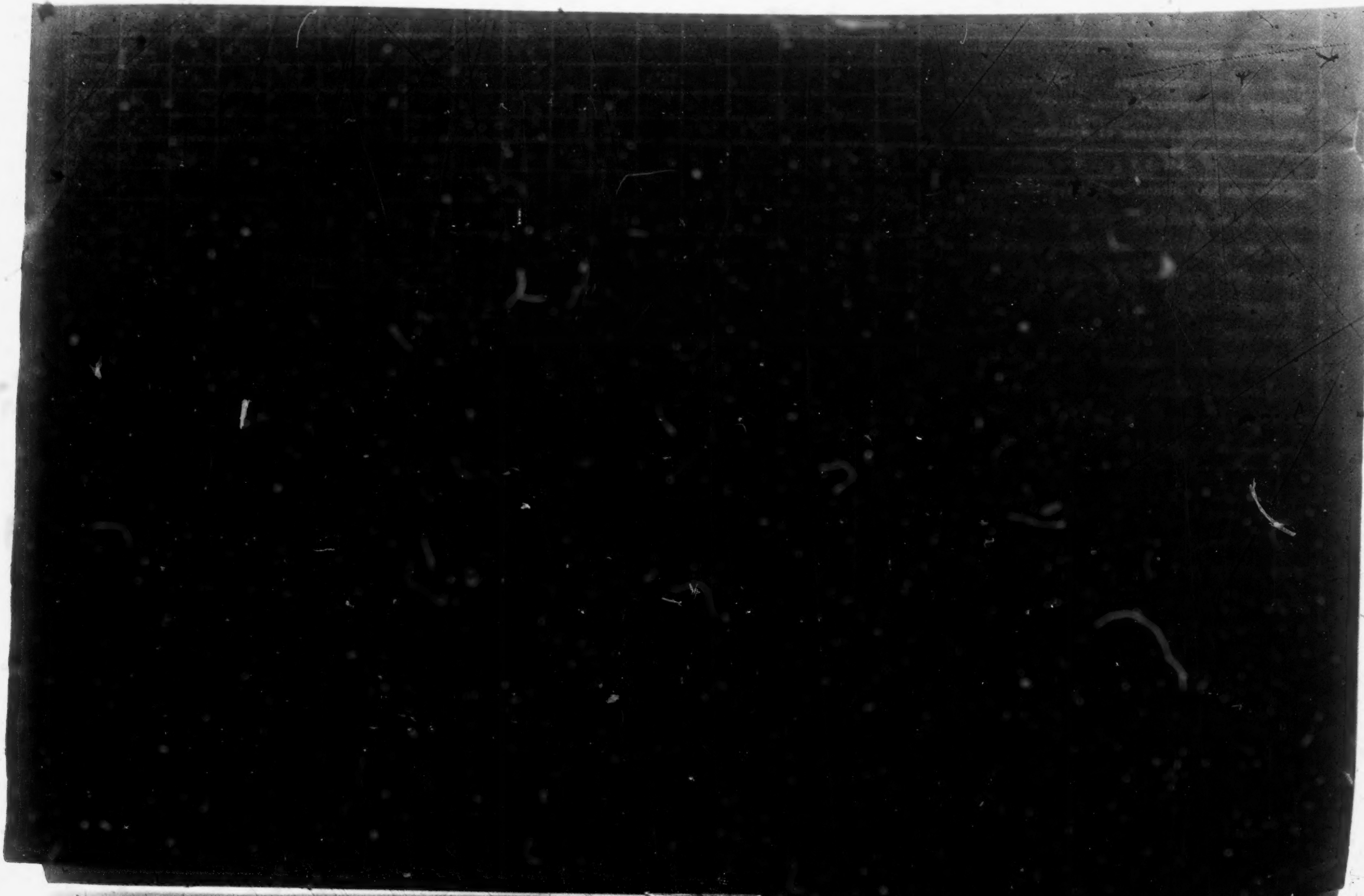

TABLEAU ECONOMIQUE

COTE-D'IVOIRE 1960

TABLEAU XI	ENTREPRISES	ADMINISTRATIONS	MENAGES	EXTERIEUR	TOTAUX

	Exploitat.		Affectation		Capital		Affectation		Capital		Affectation		Capital					
	R	E	R.	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E
V.A. non commercialisée	41,3																41,3	
V.A. commercialisée																		
V.A. T O T A L E	135,2																135,2	
Consommation finale								5,6				99,9						105,5
Formation brute de capital fixe						8,5				9,8				1,9				20,2
Exportations																45,7		45,7
Importations															36,6		36,6	
Variation de stock						0,4												0,4
T O T A L 1	135,2					8,9		5,6		9,8		99,9		1,9	36,6	45,7	171,8	171,8
Traitements et salaires		20,4						10,2			30,6						30,6	30,6
Prestations sociales et parafiscalité				1,1			1,1	0,5			0,5						1,6	1,6
Intérêts et dividendes																		
Subventions et Transferts	2,8		2,0	2,0			2,0	9,6			4,8						11,6	11,6
Impôts directs				2,4			3,1					0,7					3,1	3,1
Impôts indirects		22,1					22,1										22,1	22,1
Recettes et dépenses extérieures												0,5			0,5		0,5	0,5
Recettes et dépenses publiques extérieures ..							7,0	1,7							1,7	7,0	8,7	8,7
Revenu d'exploitation		95,5	95,5														95,5	95,5
Revenu des Entrepreneurs individuels				71,2							71,2						71,2	71,2
T O T A L 2	2,8	138,0	97,5	76,7			35,3	22,0			107,1	1,2			2,2	7,0	244,9	244,9
Epargne des entreprises et ménages				20,8	20,8							6,0	6,0				26,8	26,8
Epargne des administrations								7,7	7,7								7,7	7,7
Capacité de financement						15,4				6,3				4,1		4,9	30,7	30,7
Besoin de financement					3,5				8,4						18,8			
T O T A L 3				20,8	24,3	15,4		7,7	16,1	6,3		6,0	6,0	4,1	18,8	4,9	65,2	65,2
T O T A L 1 + 2 + 3	138,0	138,0	97,5	97,5	24,3	24,3	35,3	35,3	16,1	16,1	107,1	107,1	6,0	6,0	57,6	57,6	481,9	481,9

TABLEAU XXI

	ENTREPRISES						ADMINISTRATIONS				MENAGES				EXTERIEUR		TOTAUX	
	Exploitat.		Affectation		Capital		Affectation		Capital		Affectation		Capital					
	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E
V.A. non commercialisée	47,1																47,1	
V.A. commercialisée																		
V.A. TOTALE	186,7																186,7	
Consommation finale								7,1				133,6						140,7
Formation brute de capital fixe						13,5				19,2				3,0				35,7
Exportations																61,0		61,0
Importations															52,0		52,0	
Variation de stock						1,3												
TOTAL 1	186,7					14,8		7,1		19,2		133,6		3,0	52,0	61,0	238,7	238,7
Traitements et salaires		33,6						15,0			48,6						48,6	48,6
Prestations sociales et parafiscalité				1,3			1,3	0,7			0,7						2,0	2,0
Intérêts et dividendes																		
Subventions et transferts	1,0		1,6	2,5			2,5	9,0			6,4						11,5	11,5
Impôts directs				4,3			6,0					1,7					6,0	6,0
Impôts indirects		30,5					30,5										30,5	30,5
Recettes et dépenses privées extérieures												0,8			0,8		0,8	0,8
Recettes et dépenses publiques extérieures							3,0	1,1				1,1			1,1	3,0	4,1	4,1
Revenu d'exploitation		123,6	123,6														123,6	123,6
Revenu des entrepreneurs individuels				89,3							89,3						89,3	89,3
TOTAL 2	1,0	187,7	125,2	97,4			43,3	25,8			145,0	2,5			1,9	3,0	316,4	316,4
Epargne des entreprises et ménages				27,8	27,8							8,9	8,9				36,7	36,7
Epargne des Administrations								10,4	10,4								10,4	10,4
Capacité de financement						16,3				1,0				5,9		9,5		
Besoin de financement					3,3				9,8						19,6		32,7	32,7
TOTAL 3				27,8	31,1	16,3		10,4	20,2	1,0		3,9	8,9	5,9	19,6	9,5	79,8	79,8

TOTAL 1 + 2 + 3	187,7	187,7	125,2	125,2	31,1	31,1	43,3	43,3	20,2	20,2	145,0	145,0	8,9	8,9	73,5	73,5	634,9	634,9

TABLEAU XIII

	ENTREPRISES						ADMINISTRATIONS				MENAGES				EXTERIEUR		TOTAUX	
	Exploitat.		Affectation		Capital		Affectation		Capital		Affectation		Capital					
	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E
V.A. non commercialisée	54,9																54,9	
V.A. commercialisée																		
V.A. TOTALE	261,7																261,7	
Consommation finale								9,0				183,0						192,0
Formation brute de capital fixe						22,5				28,0				3,5				54,0
Exportations																84,5		84,5
Importations															71,0		71,0	
Variation de stock						2,2												2,2
TOTAL 1	261,7					24,7		9,0		28,0		183,0		3,5	71,0	84,5	332,7	332,7
Traitements et salaires		48,0						21,2			69,2						69,2	69,2
Prestations sociales et parafiscalité				2,0			2,0	1,0			1,0						3,0	3,0
Intérêts et dividendes																		
Subventions et transferts	1,0		1,1	4,0			4,0	13,1			11,0						17,1	17,1
Impôts directs				8,5			11,1					2,6					11,1	11,1
Impôts indirects		44,0					44,0										44,0	44,0
Recettes et dépenses privées extérieures			0,5									1,0			1,0	0,5	1,5	1,5
Recettes et dépenses publiques extérieures							3,0	1,2							1,2	3,0	4,2	4,2
Revenu d'exploitation		170,7	170,7														170,7	170,7
Revenu des entrepreneurs individuels				116,0							116,0						116,0	116,0
TOTAL 2	1,0	262,7	172,3	130,5			64,1	36,3			197,2	3,6			2,2	3,5	436,8	436,8
Epargne des entreprises et ménages				41,8	41,8							10,6	10,6				52,4	52,4

V.A. non commercialisée																		
V.A. commercialisée																		
V.A. TOTALE	186,7																186,7	
Consommation finale								7,1				133,6						140,7
Formation brute de capital fixe						13,5				19,2				3,0				35,7
Exportations																61,0		61,0
Importations															52,0		52,0	
Variation de stock						1,3												
TOTAL 1	186,7					14,8		7,1		19,2		133,6		3,0	52,0	61,0	238,7	238,7
Traitements et salaires		33,6						15,0			48,6						48,6	48,6
Prestations sociales et parafiscalité				1,3			1,3	0,7			0,7						2,0	2,0
Intérêts et dividendes																		
Subventions et transferts	1,0		1,6	2,5			2,5	9,0			6,4						11,5	11,5
Impôts directs				4,3			6,0					1,7					6,0	6,0
Impôts indirects		30,5					30,5										30,5	30,5
Recettes et dépenses privées extérieures												0,8			0,8		0,8	0,8
Recettes et dépenses publiques extérieures							3,0	1,1				1,1			1,1	3,0	4,1	4,1
Revenu d'exploitation		123,6	123,6														123,6	123,6
Revenu des entrepreneurs individuels				89,3							89,3						89,3	89,3
TOTAL 2	1,0	187,7	125,2	97,4			43,3	25,8			145,0	2,5			1,9	3,0	316,4	316,4
Epargne des entreprises et ménages				27,8	27,8							8,9	8,9				36,7	36,7
Epargne des Administrations								10,4	10,4								10,4	10,4
Capacité de financement						16,3				1,0				5,9		9,5	32,7	32,7
Besoin de financement					3,3				9,8						19,6			
TOTAL 3				27,8	31,1	16,3		10,4	20,2	1,0		8,9	8,9	5,9	19,6	9,5	79,8	79,8
TOTAL 1 + 2 + 3	187,7	187,7	125,2	125,2	31,1	31,1	43,3	43,3	20,2	20,2	145,0	145,0	8,9	8,9	73,5	73,5	634,9	634,9

COTE-D'IVOIRE 1970

TABLEAU ECONOMIQUE

TABLEAU XLII

	ENTREPRISES			ADMINISTRATIONS		MENAGES		EXTERIEUR	TOTAUX
	Exploitat.	Affectation	Capital	Affectation	Capital	Affectation	Capital		

	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E
V.A. non commercialisée	54,9																54,9	
V.A. commercialisée																		
V.A. T O T A L E	261,7																261,7	
Consommation finale								9,0				183,0						192,0
Formation brute de capital fixe.....						22,5				28,0				3,5				54,0
Exportations																84,5		84,5
Importations															71,0		71,0	
Variation de stock						2,2												2,2
T O T A L 1	261,7					24,7		9,0		28,0		183,0		3,5	71,0	84,5	332,7	332,7
Traitements et salaires		48,0						21,2			69,2						69,2	69,2
Prestations sociales et parafiscalité				2,0			2,0	1,0			1,0						3,0	3,0
Intérêts et dividendes																		
Subventions et transferts	1,0		1,1	4,0			4,0	13,1			11,0						17,1	17,1
Impôts directs				8,5			11,1					2,6					11,1	11,1
Impôts indirects		44,0					44,0										44,0	44,0
Recettes et dépenses privées extérieures ...			0,5									1,0			1,0	0,5	1,5	1,5
Recettes et dépenses publiques extérieures .							3,0	1,2							1,2	3,0	4,2	4,2
Revenu d'exploitation		170,7	170,7														170,7	170,7
Revenu des entrepreneurs individuels				116,0							116,0						116,0	116,0
T O T A L 2	1,0	262,7	172,3	130,5			64,1	36,5			197,2	3,6			2,2	3,5	436,8	436,8
Epargne des entreprises et ménages				41,8	41,8							10,6	10,6				52,4	52,4
Epargne des administrations								18,6	18,6								18,6	18,6
Capacité de financement						23,1				1,6				7,1		11,0	42,8	42,8
Besoin de financement					6,0				11,0						25,8			
T O T A L 3				41,8	47,8	23,1		18,6	29,6	1,6		10,6	10,6	7,1	25,8	11,0	113,8	113,8
T O T A L 1 + 2 + 3	262,7	262,7	172,3	172,3	47,8	47,8	64,1	64,1	29,6	29,6	197,2	197,2	10,6	10,6	99,0	99,0	883,3	883,3

TABLEAU XIV

VARIATION DES PRINCIPAUX AGREGATS

	1960	1965	Variation %	1970	Variation %
Valeur ajoutée	135,2	186,7	38,1	261,7	40,2
Consommation des ménages	99,9	133,6	33,7	183,0	37,0
Consommation des administrations	5,6	7,1	26,8	9,0	26,8
Consommation totale	105,5	140,7	33,4	192,0	36,5
Formation brute de capital fixe des entrep	8,5	13,5	58,8	22,5	66,7
Formation brute de capital fixe des ménages	1,9	3,0	57,9	3,5	16,7
Formation brute de capital fixe publique	9,8	19,2	95,9	28,0	45,8
Formation brute de capital fixe totale	20,2	35,7	76,8	54,0	51,3
Import	36,6	52,0	42,1	71,0	36,5
Export	45,7	61,0	33,5	84,5	38,5
Salaires des administrations	10,2	15,0	47,1	21,2	41,3
Salaires des entreprises	20,4	33,6	64,7	48,0	42,9
Salaires totaux	30,6	48,6	58,8	69,2	42,4
Impôts directs	3,1	6,0	93,5	11,1	85,0
Impôts indirects	22,1	30,5	38,0	44,0	44,3
Epargne des entreprises	20,8	27,8	33,7	41,8	50,4
Epargne des ménages	6,0	8,9	48,0	10,6	19,1
Aide extérieure en capital pour les administrations et les entreprises	4,9	9,5	93,9	11,0	15,8
Transferts des entreprises et ménages	15,5	18,9	15,5	25,2	33,4

L'examen des problèmes de financement du développement fait apparaître la nécessité d'une politique financière stricte.

En effet, la croissance économique ne pourra être assurée que si le financement des investissements publics et privés est réalisé.

En contre-partie de la croissance, de nouvelles ressources financières apparaîtront pour l'Etat, qu'il importe d'affecter de manière prioritaire à la réalisation de nouveaux investissements.

Les dépenses de fonctionnement entraînées par les investissements seront affectées pour l'essentiel à l'accroissement des dépenses à caractère social (éducation et santé) et à l'accroissement inévitable des dépenses de souveraineté.

Les investissements privés, stimulés par l'action de l'Etat, rendus possible par l'existence d'une importante masse de liquidités inemployés en Côte d'Ivoire, joueront aussi un rôle moteur dans le développement économique de la Côte d'Ivoire.

Le maintien à un niveau élevé de l'excédent de la balance commerciale permettra à la Côte-d'Ivoire de maintenir sa politique libérale à l'égard des capitaux extérieurs.

Les différentes mesures prévues permettront d'affecter au développement économique de la Côte-d'Ivoire une part croissante des ressources financières dont elle disposera.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

P A R T I E I I

LES OBJECTIFS SECTORIELS

- CHAPITRE 1 -

INFRASTRUCTURE ECONOMIQUE

INTRODUCTION

L'infrastructure conditionne dans une large mesure le développement économique des Etats ; l'influence déterminante du percement du Canal de VRIDI, et de la construction d'un bon réseau routier sur l'essor économique Ivoirien en est une preuve éclatante.

Or, une constatation s'impose :

Pour de longues années encore, la prospérité de la Côte d'Ivoire comme celle de l'Afrique est fonction de ses échanges avec l'extérieur.

Ceci implique que les différentes régions de production et de consommation doivent le plus directement et le plus économiquement possible être reliées à la mer, ce qui, compte tenu de la situation de ces régions et des difficultés d'accès des côtes africaines, nécessite la construction de ports distants les uns des autres d'environ 200 - 300 kilomètres et de voies de communication, chemins de fer, routes à grand trafic, aussi perpendiculaires que possible à ces ports.

La Côte d'Ivoire possède à Abidjan un des meilleurs ports de la Côte Africaine dont l'équipement peut être développé au point de satisfaire les besoins présents et à venir des régions de l'Est et du Centre, y compris ceux de l'Ouest de la Haute-Volta.

Mais l'Ouest de la Côte d'Ivoire et l'Est du Mali ne peuvent être qu'imparfaitement desservis par le port d'Abidjan et, surtout, les voies intérieures de communication existantes.

Une étude a donc été entreprise pour la création d'un port dans l'Ouest, entre Sassandra et la frontière libérienne et, naturellement, des routes et chemin de fer qui y donneraient accès.

.../.

Tel est, en matière d'infrastructure, l'objectif principal qu'il est d'autant plus nécessaire d'atteindre que la mise en valeur de la région à peu près inhabitée du Sud-Ouest - environ 50.000 km2 de superficie - est liée à la construction de cette infrastructure, que l'exploitation des gisements de manganèse de la région d'ODIENNE en dépend et que la République du Mali manifeste le désir de prolonger vers BOUGOUNI et BAMAKO le chemin de fer qui pourrait être construit.

Donc, deux ordres de préoccupations :

- Assurer d'abord un développement continu de l'infrastructure pour l'adapter au rythme de croissance normal et concerté de l'économie jusqu'en 1970 ; à lui seul, cet objectif exige de très gros investissements.

- Considérer ensuite, dans une vision d'avenir, les grandes options de la politique de développement de la Côte-d'Ivoire, en tenir compte dans le développement continu de l'infrastructure, et réaliser sans hâte prématurée, mais audacieusement, certaines opérations qui s'inscrivent dans cette perspective d'avenir et se justifient seulement dans ce cadre élargi.

Grâce aux études qu'ils ont entreprises, les divers services de Côte-d'Ivoire ont une idée précise des investissements à réaliser jusqu'en 1970 pour adapter l'infrastructure au développement de l'activité du pays ; par contre, l'étude des grandes options d'avenir n'est pas encore faite pour les transports : elle devra être entreprise dans les délais les plus brefs. Le F.E.D. est d'ailleurs disposé à la financer immédiatement. Un tel Plan de Transport est de nature à éclairer les pouvoirs publics, mais il est douteux que ses conclusions comportent une ligne d'action unique et intangible ; le choix final sera d'ordre politique.

Il est prévu en conséquence dans le programme d'Infrastructure, une tranche ferme, correspondant aux investissements inéluctables et une

tranche mobile, fixée à un niveau qui parait aujourd'hui logique mais qui devra être revu en plus ou en moins lorsque les conclusions du Plan de Transport à perspective lointaine seront connues et les décisions politiques correspondantes prises. Il est bien précisé que cette tranche mobile ne doit pas être considérée comme une deuxième urgence ; c'est seulement une tranche dont le montant ne peut être exactement fixé aujourd'hui.

Mais au préalable, le problème des prix de travaux de génie civil devra être résolu, car on ne saurait continuer à effectuer des investissements ne correspondant pas à la valeur réelle des réalisations. L'étude nécessaire doit être terminée en 1963.

PARAGRAPHE 1 - ROUTES

Le réseau routier existant en Côte-d'Ivoire comprend :

- Routes bitumées	700 km
- Bonnes routes en terre permanente	10.000 km
- Routes en terre et pistes régulièrement entretenues	15.000 km
TOTAL	25.700 km

Il représente, fin 1960, un capital de l'ordre de 30 MILLIARDS de f. Cfa (réseau urbain compris).

Le trafic routier croît très rapidement : les comptages effectués par les Travaux publics, la consommation de carburant et le développement du parc automobile, prouvent tous que son accroissement a été de l'ordre de 12 % par an au cours des dernières années. Il est prévu pour la période 1960/1970, un accroissement moyen de 10 % par an du trafic.

Les investissements routiers doivent se porter dans de multiples domaines :

A - LES BITUMAGES DES AXES DE LIAISON -

Lorsque la circulation sur un axe routier en terre dépasse plusieurs centaines de véhicules par jour, l'entretien devient impossible ; d'autre part, pour un trafic de l'ordre de 150 à 200 véhicules/jour, les économies

.../

résultant pour les véhicules de l'existence d'une chaussée bitumée, deviennent supérieures aux suppléments des charges d'investissements et d'entretien résultant du passage de la chaussée en terre à la chaussée bitumée. Il serait donc rentable, pour l'économie globale du pays, de bitumer tous les axes supportant un trafic moyen journalier de plus de 200 véhicules. Les crédits dont on peut disposer dans l'état d'organisation actuelle de la Côte-d'Ivoire ne permettent pas un programme d'une telle ampleur et il n'a été retenu :

- que le bitumage, d'ici 1970, des axes supportant dès 1962 un trafic supérieur à 300 véhicules/jour (soit plus de 600 véhicules/jour en 1970). Un tel programme est très timide si l'accroissement du trafic continue au rythme moyen de 10 % par an.

Il est retenu ainsi au titre des bitumages sur la tranche ferme 1964/1969, un crédit de ..... 9.730 millions f. Cfa

Il est recommandé, tant pour abaisser les prix des travaux, que permettre un meilleur contrôle, de lancer les chantiers de bitumage par lots importants et étalés dans le temps. Des lots d'une centaine de kilomètres ou plus correspondent à l'état de développement actuel de la Côte-d'Ivoire.

B - RENFORCEMENT DE BITUMAGE -

Certaines routes bitumées construites avant 1958 ne répondent plus aujourd'hui au niveau du trafic ou aux charges observés sur les routes. Il est indispensable de les moderniser rapidement par élargissement, renforcement, et même rectification.

Le total des crédits nécessaires s'élève, pour la tranche ferme 1964/1969, à ..... 1.600 millions f. Cfa

C - AMENAGEMENT DE POINTS SINGULIERS -

Il s'agit là d'opérations localisées ayant pour objet de supprimer sur les routes principales en terre les obstacles majeurs à la circulation :

.../

bas-fonds à remblayer, ouvrages provisoires de force portante insuffisante, pentes trop raides, passages sableux à latériter, etc ... Ce sont des opérations permettant de rendre homogène un itinéraire et de l'ouvrir à une classe de camions de charge supérieure. Leur rentabilité est élevée. Un recensement des points singuliers à améliorer a été dressé par le Service des T. P.

Il est retenu dans le programme infrastructure une tranche ferme 1964/1969, de ..... 6,2 milliards de f. Cfa

D - VOIERIE URBAINE -

Les rues de villes sont le siège d'un trafic intense et doivent être le plus possible bitumées. Les municipalités ont rarement les ressources autorisant ces bitumages et, par ailleurs, les voies urbaines les plus circulées, sont, en général, les voies de traverses qui sont à la charge du Budget National. Les opérations retenues dans cette rubrique correspondent au bitumage des rues principales, à l'exclusion des voieries de lotissement, incluses dans les opérations d'urbanisme.

Il a été retenu pour ces opérations, sur la tranche ferme 1964/1969 ..... 3,080 milliards f. Cfa dont 1,8 milliard pour ABIDJAN et ses environs.

E - NOUVEAUX PONTS D'ABIDJAN -

Le pont actuel d'ABIDJAN arrive, aux heures de pointe, au voisinage de la saturation et il est urgent de le doubler par un deuxième ouvrage. Il est même possible qu'avant 1970, on doive commencer la construction d'un troisième pont ; une étude économique fixera bientôt cette question.

Il est retenu à ce titre, sur la tranche ferme 1964/1969, pour le deuxième pont, ses accès et son raccordement aux réseaux des grands axes abidjanais ..... 2,5 milliards de f. Cfa
et, sur la tranche mobile pour le démarrage des études du troisième pont ..... 100 millions de f. Cfa

.../

F - DESSERTE DE LA REGION SUD-OUEST -

Toute la Côte-d'Ivoire est actuellement tournée vers ABIDJAN. La création d'un deuxième port drainant et irriguant l'ouest du pays, et l'ouverture de la zone comprise entre le Sassandra et le Cavally, doivent être considérées dans une perspective d'avenir. Diverses études sont en cours : le choix de l'emplacement du Port, à l'embouchure du San Pedro, est virtuellement arrêté ; le Plan de Transport devra étudier l'aménagement progressif et rationnel d'un réseau de bonnes routes, voire d'un chemin de fer desservant San-Pedro et débloquant la région Sassandra-Cavally. Cette étude n'étant pas encore faite, il a été retenu, dans la tranche mobile, un crédit de ..... 1,1 milliard de f. Cfa seulement correspondant à l'ouverture de 500 km. environ de pistes ou routes en terre. Ce chiffre risque d'être très largement dépassé.

G - OUVERTURE ET AMELIORATION DE PISTES -

Les travaux classés sous cette rubrique comportent, d'une part le désenclavement des villages administratifs qui ne sont pas encore reliés aux grandes voies de communication ioviriennes et, d'autre part, l'amélioration, pour en augmenter la durée d'utilisation, des pistes ouvertes mais de circulation précaire.

L'intérêt de tels travaux est souvent immédiatement économique car certains de ces villages représentent des centres deproduction non négligeables. Dans tous les cas, il est social ; à long terme, les modifications psychologiques, l'amélioration sanitaire et les possibilités économiques auront une influence profonde sur le développement de la Côte-d'Ivoire. Un très gros effort a déjà été fait dans ce domaine, mais un crédit de plus de ..... 3,0 milliards de f. Cfa est encore nécessaire pour achever le désenclavement et parfaire les voies ouvertes.

.../

Il subsiste bien entendu le problème de la liaison du village aux campements de culture. Ce problème devra probablement être traité à l'échelon communal mais il soulève des problèmes de principe et de méthode qui devront faire l'objet de recherches et d'études dans le Plan de Transport.

H - RENOUVELLEMENT DE MATERIEL -

Un très grand nombre de travaux d'entretien routier sont assurés par les T.P. eux-mêmes ; ces travaux exigent un parc de matériel important (1.300 millions actuellement), dont le renouvellement annuel représente des dépenses de 230 millions/an dont 150 pour le gros matériel et 80 pour le parc camions.

De par l'organisation comptable interne des T.P., les renouvellements de gros matériel se trouvent finalement imputés sur les crédits d'entretien routier. Ils ressortent donc des crédits normaux de fonctionnement, mais doivent figurer au Plan au titre des renouvellements de matériel.

.../

ROUTES

OPERATIONS			Tranche ferme 1964/69	Tranche mobile 1965/69
Etudes			600	-
Bitumages			9.820	-
Renforcement bitumages			1.630	-
Aménagements points singuliers			6.200	-
Aménagements urbains			3.080	-
Ponts ABIDJAN			2.500	100
Desserte Sud-Ouest .			-	1.100
Ouverture pistes			-	3.170
TOTAL			23.830	4.370
	Tranche 1960/69	Tranche 1960/63		
TOTAL ROUTES .	38.600	10.400	23.830	4.370
	Tranche 1960/69	Tranche 1960/64	Tranche 1965/69	Tranche mobile 1965/69
TOTAL ROUTES .	38.600	14.500	19.730	4.370

.../

PARAGRAPHE 2 - EDILITE

On a rangé, sous cette rubrique, les travaux urbains d'assainissement et défense contre les crues et les érosions. Seuls, les réseaux principaux sont considérés ; les raccordements et le drainage à l'intérieur de lotissements neufs sont retenus dans la rubrique "logements".

Les grands travaux d'édilité sont coûteux, assez peu spectaculaires et l'on constate, en Côte-d'Ivoire comme dans beaucoup de pays jeunes, un retard regrettable d'équipement dans ce domaine. Ce sera un des objectifs du Plan décennal que de combler ce retard et d'offrir aux populations un cadre urbain sain et décent.

ABIDJAN a fait l'objet d'un excellent schéma général d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées). On constate que les poussées actuelles de la ville ne se font pas toujours dans les zônes offrant le meilleur assainissement naturel. Les travaux d'édilité revêtent ainsi dans la capitale une urgence particulière.

Dans les centres de province des schémas directeurs devront être dressés et de multiples travaux urgents d'assainissement pluvial entrepris.

Il faut consacrer à cette tâche un effort minimum de ..... . **4,2 milliards f. Cfa** sur les 10 ans, dont les 2/3 pour la seule ville d'ABIDJAN.

.../

EDILITE

	TOTAL	Tranche 1960/64	Tranche ferme 1965/69
Etudes	200	80	120
ABIDJAN	2.740	1.000	1.740
BOUAKE	370	100	270
CENTRES SECONDAIRES	890	410	480
TOTAL	4.200	1.590	2.610

.../

PARAGRAPHE 3 - INFRASTRUCTURE PORTUAIRE

A - A B I D J A N -

Le Port d'ABIDJAN est le siège d'un trafic en pleine expansion : 13 % par an en moyenne au cours des années 1955 à 1960. Une étude détaillée, produit par produit, a cependant montré que, de 1960 à 1970, le coefficient annuel moyen d'accroissement de l'activité du Port serait seulement de 8, 5 à 9 %. Ceci est dû, pour une large part, au fait que la Côte-d'Ivoire en 1970 produira elle-même une partie des produits qu'elle est aujourd'hui obligée d'importer.

Le chiffre de 8,5 % conduit à un tonnage manipulé de 4 millions de tonnes en 1970 (1, 8 millions en 1960).

En 1960, le Port dispose de 9 postes à quai de divers.

En 1970, il faudra en avoir 15. On devra, en outre, construire un troisième poste bananier, un poste à bois débité (chalandage), un poste pétrolier à l'entrée du Canal de VRIDI, et aménager la zone des entrepôts et le parc à bois non flottables.

Le Plan prévoit d'autre part un accroissement sensible de la pêche : un quai de 400 mètres doit être construit et une extension réalisée avant 1970.

Enfin, le Port exige, pour le maintien des profondeurs à l'embouchure du Canal de VRIDI, des protections et dragages dont le coût actuellement estimé à 750 millions, ne pourra être exactement déterminé qu'après achèvement d'études en cours sur modèle.

Au total, pour l'extension et l'aménagement du Port de 1960 à 1970, on doit retenir un investissement global de plus de ..... 5, 0 milliards f. Cfa

.../

On doit noter, qu'outre ces investissements majeurs, le Port doit réaliser lui-même, sur son propre budget, un ensemble d'investissements plus modestes dont le total atteint ..... 1.250 millions f. Cfa pour la période 1960/1969, et procèder aux dépenses de gros entretien et de renouvellement d'outillage et de matériel (900 millions environ pour la période 1960/1969).

Un projet d'envergure a été envisagé dans le cadre du développement du Grand ABIDJAN, celui de la construction d'une nouvelle digue et de remblaiement de terrains sur la lagune Ebrié entre Treichville et Vridi. Cette vaste opération (2 milliards) qui serait en partie auto-financée par revente ou location de terrains, n'a pas été retenue au Plan, mais il a été prévu, avant 1970, la construction d'une digue livrant passage à la route et au chemin de fer, pour rapprocher d'ABIDJAN la zone pétrolière de VRIDI.

Cette opération, y compris un pont et l'alimentation en électricité et eau de la zone de VRIDI, s'élèverait à ..... 300 millions de f. Cfa

B - SASSANDRA -

Une amélioration du matériel et des installations du wharf est retenue au Plan pour un montant de ..... 120 millions de f. Cfa

C - PORT DE L'OUEST -

Il a été mentionné, au paragraphe 1 "F" ci-dessus, l'intérêt que présentait la création d'un Port à l'ouest de la Côte-d'Ivoire. Les études de ce Port, au stade actuel, permettent de penser qu'une première étape pourrait correspondre à un trafic de l'ordre de 300.000 t./an et comporter deux postes à quai de divers, un parc à bois, un appontement bananier et un appontement pétrolier. Les travaux s'élèveraient à 3 milliards dont plus de la moitié concerne les dragages et ouvrages de protection de base. Cette somme a été inscrite sur la tranche mobile 1964/69. Elle correspond aux seuls travaux portuaires à l'exclusion de tout aménagement urbain (voierie, électricité, assainissement).

.../

INFRASTRUCTURE PORTUAIRE

	TOTAL	Tranche 1960/64	Tranche ferme 1965/69	Tranche mobile 1965/69
ABIDJAN -				
Aménagements et extensions du Port .	5.200	1.940	2.510	750
Digue Treichville/ Vridi	300	-	-	300
TOTAL ABIDJAN .	5.500	1.940	2.510	1.050
SASSANDRA -	120	120	-	-
NOUVEAU PORT DE L'OUEST -				
Etudes	100	100	-	-
Dragages et digue ...	1.800	-	-	1.800
Quais etterre-plein .	1.200	-	-	1.200
TOTAL PORT OUEST ...	3.100	100	-	3.000
TOTAL GENERAL .	8.720	2.160	2.510	4.050

.../

PARAGRAPHE 4 - VOIES LAGUNAIRES

Les voies lagunaires présentent actuellement un intérêt majeur pour le transport du bois et du minerai de manganèse ; elles constituent également une voie de transport moins coûteuse d'ouverture ou d'entretien que les routes pour desservir tous les villages de la Côte ou de la lagune. Des canaux creusés entre les lagunes naturelles ont permis d'ouvrir une voie navigable continue de plus de 300 km de long ; son trafic est de près de 500.000 tonnes (dont plus de 300.000 tonnes pour le bois et 100.000 pour le manganèse).

Les opérations retenues au Plan décennal comprennent :

- une amélioration des voies actuelles,
- la construction de 10 appontements en dur,

et, dans le cas où elle s'avèrera rentable, sur tranche mobile :

- l'ouverture du Canal FRESCO (250 millions *).

Ces opérations exigent des investissements de : 450 millions f. Cfa entre 1965 et 1969.

En y ajoutant les opérations 1960/64, on arrive au total de ..... 640 millions f. Cfa pour la tranche 1960/69.

.../

VOIES LAGUNAIRES

	TOTAL	Tranche 1960/64	Tranche ferme 1965/69	Tranche mobile 1965/69
Amélioration des voies actuelles	280	180	100	-
Construction de 10 appartements	110	10	100	-
Ouverture du Canal de FRESCO	250	-	-	250
TOTAL	640	190	200	250

.../

PARAGRAPHE 5 - INFRASTRUCTURE AERONAUTIQUE

La Côte-d'Ivoire est desservie par :

- un aérodrome de classe internationale, celui d'ABIDJAN-PORT-BOUET,
- un aérodrome pour avions quadrimoteurs à hélices à charge réduite, celui de BOUAKE,
- six aérodromes fréquentés par les avions HERON d''AIR-IVOIRE",
- dix neuf aérodromes secondaires pour les besoins de l'aviation légère.

Le programme décennal d'équipement de ces aérodromes comporte essentiellement :

A - A B I D J A N -

A ABIDJAN, comme sur les grands aérodromes internationaux, des aménagements et adaptations continus sont obligatoires. Il est prévu entre autre, pour ABIDJAN, un allongement de la piste pour permettre aux quadri-réacteurs de décoller à pleine charge et la construction d'une nouvelle voie de circulation des avions.

Le total des investissements à prévoir entre 1960 et 1970 s'élève à ..... 1,0 milliard de f. Cfa

B - B O U A K E -

Des améliorations doivent être apportées à l'équipement radio et téléphone, et surtout un balisage nocturne installé . 20 millions f. Cfa.

.../.

C - AERODROMES FREQUENTES PAR "AIR-IVOIRE" -

Il convient d'aménager ces aérodromes pour recevoir des avions du type D.C.3, et donc d'allonger les pistes actuelles de 1.300 m. à 1.500 m. à 1.700 m. selon les cas. En outre, "AIR-IVOIRE" doit créer une ligne régulière sur ODIENNE et cet aérodrome devra être aménagé comme les six autres pour recevoir des avions du type D.C.3.

L'ensemble de ces travaux exige ..... 655 millions de f. Cfa

D - AERODROMES SECONDAIRES -

Il conviendrait d'exécuter quelques travaux d'amélioration sur les aérodromes existants, de créer, pour les besoins de l'aviation militaire, quelques nouveaux terrains et de déplacer, à YOPOUGON, l'Aéro-Club d'ABIDJAN, enfin, de construire six stations météorologiques.

Ce programme a été chiffré à ..... 370 millions de f. Cfa
mais il n'est retenu que : 200 millions de f. Cfa sur
la tranche ferme 1960/1969.

.../

INFRASTRUCTURE AERONAUTIQUE

	TOTAL	Tranche 1960/64	Tranche ferme 1965/69
Etudes	80	15	65
ABIDJAN	1.075	615	460
Aérodromes lignes commerciales (dont BOUAKE)	675	230	445
Aérodromes secondaires	200	95	105
TOTAL	2.030	955	1.075

...

PARAGRAPHE 6 - HYDRAULIQUE HUMAINE

Fournir à domicile, ou presque, une eau saine et abondante à toutes les populations, est un impératif social majeur. Cet objectif cependant soulève de très difficiles problèmes financiers, notamment en Côte-d'Ivoire où une géologie ingrate rend les réalisations particulièrement onéreuses.

De leur côté, les nouvelles industries, telles qu'elles ressortent du Plan de développement, vont exiger une importante fourniture d'eau. Comme cela est indiqué dans la Branche 9 "Eau et Energie", le recensement des besoins industriels n'a pas encore été fait de façon précise ; mais son étude risque de conduire, en particulier à BOUAKE, à la recherche de nouvelles sources d'alimentation.

Le programme d'investissements en matière d'adduction et distribution d'eau est, dans ces conditions, le suivant :

A - ABIDJAN -

Jusqu'en 1960 l'alimentation en eau d'ABIDJAN était assurée par pompage dans la nappe. Une extension de ces pompages doit être réalisée et porter à 30.000 m3/jour la distribution publique. Ce débit journalier, augmenté des pompages opérés directement par certains industriels, atteint (et dépasse même peut-être) les possibilités maxima de cette nappe. L'usine du Banco permettra, en trois tranches de 22.000 m3, de tripler les moyens actuels. La réalisation de ces trois tranches est prévue d'ici 1970.

De larges extensions du réseau de distribution sont également nécessaires en rapport avec les extensions de la ville d'ABIDJAN.

Au total, ces investissements s'élèvent à . 1.150 millions Cfa dont 150 millions à la charge du concessionnaire.

.../

B - BOUAKE -

La ville de BOUAKE manque totalement d'eau ; la production actuelle est de 1.200 m3 pour une population de plus de 50.000 habitants.

Une première extension des moyens de production constituant un dépannage provisoire doit être opérée sur la tranche 1960/1965 en captant, par un barrage, les eaux du KAN. La production correspondante prévue est de 6.500 m3/jour et le montant de l'opération de ... 250 millions de f. Cfa

Des extensions du réseau de distribution doivent être également réalisées. Elles sont chiffrées à ..... 170 millions de f. Cfa

Il conviendra, en outre, avant 1970, d'étudier complètement et, éventuellement de commencer à réaliser, une nouvelle adduction d'eau, probablement à partir du BANDAMA. Un crédit de ..... 200 millions de f. Cfa a été porté à cet effet sur la tranche mobile.

C - VILLES SECONDAIRES -

La croissance continue de nombreuses villes de l'intérieur et la restructuration administrative du pays, rendent obligatoires la création ou l'extension des réseaux de distribution d'eau. Une trentaine de centres doivent être équipés ou améliorés.

La puissance publique se voit obligée de prendre entièrement à sa charge de tels investissements qui sont chiffrés à . 1.900 millions f. Cfa pour la décennie.

.../

D - HYDRAULIQUE VILLAGEOISE -

On aborde ici le domaine immense des villages et des très petites agglomérations ; la plupart manquent d'eau en fin de saison sèche. L'ampleur du problème à résoudre est telle qu'il peut être seulement question d'ici 1970 de réaliser une première tranche de travaux, là où les besoins se seront manifestés avec le plus de netteté et surtout de mettre sur pied une organisation efficace capable de réduire peu à peu les déficiences d'alimentation en eau de la campagne.

Il faut pouvoir affecter à cette organisation
des crédits annuels minimum de ..... 300 millions f. Cfa

Une part importante d'étude précèdera obligatoirement les travaux : pour la réalisation de ces travaux, on tâchera d'intéresser dans toute la mesure du possible les villageois eux-mêmes.

.../

HYDRAULIQUE HUMAINE

	TOTAL	Tranche 1960/64	Tranche ferme 1965/69	Tranche mobile 1964/69
ABIDJAN -				
Extension des moyens de production par pompage	400	400	-	-
Extension du réseau de distribution	200	200	-	-
Usine BANCO	550	100	450	-
TOTAL ABIDJAN .	1.150	700	450	-
BOUAKE -				
Production à partir du KAN	250	250	-	-
Extension du réseau .	170	50	120	-
Etude et 1ère tranche réalisation nouvelle source	220	-	20	200
TOTAL BOUAKE .	640	300	140	200
CENTRES DE PROVINCE	1.900	700	1.200	-
HYDRAULIQUE VILLAGEOISE .	2.600	1.200	1.400	-
TOTAL GENERAL.	6.290	2.900	3.190	200

.../

PARAGRAPHE 7 - ELECTRICITE.

L'Etude du développement de la production électrique sera examinée dans le paragraphe du chapitre "Expansion Industrielle" qui traite du développement de la production énergétique.

Le développement de la production d'électricité est en effet étroitement lié au développement de l'industrie.

Les investissements du secteur de la production électrique étant financés par les Pouvoirs Publics sont cependant étudiés de manière détaillée dans le présent chapitre consacré à l'infrastructure.

L'E.E.C.I. a fait entreprendre une étude détaillée du marché pour fixer aussi rationnellement que possible son programme d'extension. Cette étude conclut à un accroissement annuel de 24 % entre 1960 et 1965 et 18 % entre 1965 et 1970. De tels accroissements prouvent qu'en 10 ans la structure du réseau électrique doit être profondément bouleversée.

En 1960, la production d'énergie électrique était assurée :

- pour ABIDJAN, par une centrale hydroélectrique (AYAME I) et une centrale thermique (ABIDJAN).

  - puissance de pointe appelée 11.000 Kw
  - énergie fournie 60 millions de Kwh

- pour tous les centres de province, par des centrales Diesel autonomes.

De 1960 à 1970, on sera amené à :

- développer considérablement les moyens de production d'ABIDJAN,
- interconnecter les réseaux d'ABIDJAN et BOUAKE,
- développer les réseaux des centres secondaires en les intégrant au fur et à mesure au réseau général interconnecté.

./.

Le programme de développement du réseau électrique fait l'objet tout à la fois d'études de l'E. E. C. I., et d'un rapport de l'ingénieur conseil américain de WESTINGHOUSE. Les grandes lignes du développement peuvent être ainsi schématisées :

1. - RESEAU PRINCIPAL -

- Mise en service, à ABIDJAN, en 1963, puis 1964, de groupes à turbines à gaz (2 x 6.000 Kw puis 12.000 Kw),
- Construction à partir de 1962, et mise en service en 1965, du barrage d' AYAME II (30.000 Kw).

Ces équipements permettront d'atteindre l'année 1968.

Au-delà, il aura fallu :

- Soit, construire, sur le BANDAMA, le barrage de KOSSOU, dont l'étude se poursuit activement,
- Soit, équiper la centrale thermique d'ABIDJAN de puissants groupes vapeur.

La deuxième solution est plus souple car elle permet de ne réaliser les équipements successifs (par groupes de 20.000 Kw puis 50.000 Kw par exemple) qu'au fur et à mesure des besoins. La première exige au contraire, dès l'abord, la construction du barrage et de l'usine. En outre, les investissements totaux à puissance égale installée sont nettement plus faibles pour la centrale thermique que pour la centrale hydroélectrique (pour 100.000 Kw : 6 milliards contre 14,5 milliards d'après le résultat actuel des études du barrage de KOSSOU). En contre-partie, le barrage fournirait l'énergie sans aucune dépense de combustible. Le choix dépendra donc essentiellement des conditions et du montant des prêts qui pourront être consentis à la Côte-d'Ivoire pour la construction du barrage de KOSSOU.

Nous avons retenu, sur la tranche mobile, la construction de ce barrage.

.../

2. - CENTRES SECONDAIRES -

Ce sont des centres d'une certaine importance dans lesquels la production et la distribution d'énergie électrique sont données en concession à l'E. E. C. I. A BOUAKE, la demande d'énergie pourra être assurée pendant quelques années par le renforcement de la centrale actuelle (4. 000 Kw) à l'aide de nouveaux groupes Diesel. Mais il conviendra en 1966/1968 de réaliser l'interconnection ABIDJAN/BOUAKE, ce que l'on fera dans les meilleures conditions techniques puisque la décision sur la construction du barrage de KOSSOU aura été prise.

Cette interconnexion touchera les centres d'AGBOVILLE et DIMBOKRO.

Au fur et à mesure que les centres voisins de cette artère principale verront leurs productions croitre, ils pourront y être rattachés, DABOU et ADZOPE en particulier, et peut-être GAGNOA et DALOA. Dans les autres centres, l'augmentation des puissances sera assurée par adjonction de groupes Diesel de 150 à 1. 000 Kw selon les cas.

3. - CENTRES TERTIAIRES -

Il s'agit de centres plus petits alimentés par un réseau basse tension et dont l'E. E. C. I. n'a ssure que la gestion. On observe une très forte pression des populations qui demandent à profiter des avantages apportés par l'électricité. Il n'est guère possible de résister à cette pression, d'ailleurs légitime, et il est retenu au Plan l'équipement de petites centrales standardisées et déplaçables dans une trentaine de centres et l'extension de certains réseaux tertiaires existants.

4. - FINANCEMENT -

Les centres tertiaires sont trop peu importants pour être rentables. Ils doivent être équipés aux frais de la puissance publique. Il paraitrait cependant normal de demander une participation aux municipalités intéressées qui pourrait être de 1/3 à 1/2, le complèment seul étant fourni par le budget national.

.../

Les centres secondaires, au contraire, peuvent équilibrer leur bilan ; ils doivent être équipés par l'E. E. C. I. ; la charge de l'investissement correspondant sera inclus dans le prix de l'électricité.

Enfin, l'équipement du réseau principal pose des problèmes de financement d'ordre politique étant donné l'ampleur des investissements en jeu. Il est probable que des sources de financement extérieur pourront être trouvées du fait de l'importance du matériel électro-mécanique qui est lié à cet équipement et de l'intérêt qu'ont déjà manifesté certains pays à cette réalisation.

5. - EFFECTIFS -

En 1960, l'effectif total des agents de l'E. E. C. I. s'élève à 505 personnes.

Il est à présumer que ce chiffre sera plus que doublé en 1970, compte tenu des extensions de réseau et de l'accroissement de la production.

.../

Les investissements qu'exige l'accroissement de la production et de la distribution d'énergie électrique de 1960 à 1970 peuvent être ainsi récapitulés :

(en millions de f. Cfa).

	TOTAL	Tranche 1960/65	Tranche ferme 1965/69	Tranche mobile 1965/69
RESEAU PRINCIPAL -				
Centrale thermique d'ABIDJAN (xx)	1.600	1.600	-	-
AYAME II et ligne de transport (x)	4.500	4.500	-	-
Extension réseau distribution région ABIDJAN (xx)	550	250	300	-
Centrale et réseau BOUAKE (xx)	300	200	100	-
Ligne H. T. Abidjan/bouaké (x)	1.500	-	1.500	-
Barrage et Centrale KOSSOU (x)	14.500	-	-	14.500
TOTAL RESEAU PRINCIPAL	22.950	6.550	1.900	14.500
CENTRES SECONDAIRES -				
Centrales (xx)	1.000	475	525	-
Réseaux distribution (xx)	150	50	100	-
CENTRES TERTIAIRES -	1.000	500	500	-
TOTAL GENERAL	25.100	7.575	3.025	14.500

(x) - investissement partiellement à la charge de l'E. E. C. I.

(xx) - investissement entièrement à la charge de l'E. E. C. I.

PARAGRAPHE 8 - POSTES & TELECOMMUNICATIONS

Le réseau des postes et télécommunications de Côte-d'Ivoire doit, au cours des années 1960 à 1970, être adapté au volume croissant des communications postales et téléphoniques. L'extension et la modernisation de ce réseau ne peut que renforcer l'unité de la République de Côte-d'Ivoire.

Les efforts porteront sur l'installation des réseaux urbains à ABIDJAN, et dans les centres de l'intérieur, le développement des faisceaux hertziens et des liaisons fil, la construction de bureaux de poste dans les nouvelles Sous-Préfectures et d'Hôtel de poste à BOUAKE, DALOA et KORHOGO. Il est désirable qu'une très grosse partie des nouveaux équipements soit réalisée rapidement.

Le total des investissements nécessaires s'élève à 4,5 milliards de f. Cfa de 1960 à 1969.

On ne doit pas oublier, qu'en outre, le budget de l'Office des Postes et Télécommunications prendra à sa charge plus d'un milliard de renouvellement de matériel et d'outillage pendant la même période.

.../

PARAGRAPHE 9 - CHEMIN DE FER

La croissance du trafic sur le chemin de fer ABIDJAN-NIGER a été sensible au cours des dernières années, même si l'on excepte le trafic MALI. De 1955 à 1960, les tonnes kilomètres transportées ont crû en moyenne de 10 % par an et les voyageurs kilomètres de 12 % par an.

La voie et le matériel sont vétustes en 1960 et incapables de fournir l'effort prévisible. Un très important programme de modernisation et de rééquipement doit donc être réalisé de 1960 à 1970.

A - V O I E -

La section ABIDJAN-AGBOVILLE (P. K. 80) a été rénovée sur les programmes antérieurs à 1960 mais, au-delà, subsiste la voie ancienne (25 kg/m) généralement non ballastée. Le remplacement de la voie actuelle par de la voie plus lourde (30 kg/m) doit être opéré d'AGBOVILLE à TAFFIRE (P. K. 488), soit sur plus de 400 km ; le ballastage portera sur plus de 350 km. En même temps, quelques rectifications seront apportées (réduction de pente, élargissement de virages). Il est enfin nécessaire de renforcer un certain nombre de ponts qui n'avaient pas été calculés pour les charges roulantes actuelles. Au total, il est prévu pour les aménagements de voie de 1960 à 1970, un investissement de ..... 5 milliards de f. Cfa environ.

B - MATERIEL ROULANT -

L'accroissement du trafic a imposé une augmentation et une modernisation du matériel roulant. Le F. E. D. semble disposé au financement de cette opération qui est évaluée à . 2.300 millions f. Cfa

.../

G - GARES ET ATELIERS -

Le développement de la ville d'ABIDJAN, et la construction du pont mixte, ont conduit à reporter à Treichville les installations principales du chemin de fer.

A Treichville, seront concentrés : gare voyageurs, gare de marchandises, de triage et ateliers. La construction des gares doit être financée par le F.A.C., mais l'opération la plus coûteuse sera le déplacement des ateliers du Plateau à Treichville. Cette opération qui a été chiffrée à ..... 2.000 millions de f.Cfa serait partiellement compensée par la revente des terrains du Plateau actuellement occupés par la R.A.N. et dont l'aménagement (voirie, assainissement), est compris dans le devis de 2 milliards.

D - RENOUVELLEMENT COURANT -

Outre les grandes opérations individualisées plus haut, la R.A.N. procède chaque année à des renouvellements de voie et de matériel roulant. Les crédits correspondants sont pris sur son Budget de Fonctionnement.

Il est estimé jusqu'en 1970 un renouvellement annuel moyen de 200 à 250 millions qui intéresse l'activité économique du pays.

E - NOUVELLES LIGNES DE CHEMIN DE FER -

Ce sera un des objectifs du Plan de transport de déceler si le volume actuel des transports et les potentialités des diverses régions de Côte-d'Ivoire commandent la construction de nouvelles lignes de chemin de fer et à quelle échéance. Il est impossible de prévoir dès maintenant à quelles conclusions conduira l'étude du Plan de Transport et il n'a pas été retenu sur le Plan d'équipement d'investissement public pour cette rubrique.

.../

F - - EFFECTIFS -

Deux tendances contradictoires agissent sur l'évolution de l'effectif du personnel : l'augmentation du trafic et l'accroissement de productivité.

Il en résulte un volume de personnel assez constant : 3.550 agents en 1955 et 3.617 en 1960 (Côte-d'Ivoire et Haute-Volta réunies). Il est à prévoir que ce mouvement subsistera au cours de la prochaine décennie, et sur la tranche ferme aucune augmentation d'effectif n'est à prévoir.

Par contre, si de nouvelles voies sont construites, on observera un accroissement sensible des effectifs.

.../

CHEMIN DE FER

	TOTAL	Tranche 1960/64	Tranche ferme 1965/69	Tranche mobile 1965/69
Modernisation de la voie	4.750	2.150	2.600	-
Accroissement et modernisation du matériel roulant	2.300	1.800	500	-
Gares et ateliers Treichville-Adjamé .	370	270	100	-
Déplacement ateliers	2.000	-	2.000	-
Construction de nouvelles voies	-	-	-	pour mémoire.
TOTAL .	9.420	4.220	5.200	-

Renouvellement matériel sur budget de fonctionnement = 200 à 250 millions f. Cfa/an

.../

RECAPITULATION DE L'INFRASTRUCTURE ECONOMIQUE.

Les tableaux ci-après récapitulent le montant des investissements publics retenu par le Plan sur la tranche 1960/1964 et les tranches fermes et mobiles 1960/1970.

Ils donnent en outre la répartition des dépenses entre l'outillage (engins mécaniques fixes ou mobiles, appareils électriques) et le génie civil (terrassements, bétons, constructions métalliques, tuyaux, etc ..).

.../

- INVESTISSEMENTS 1960/1964 -

OPERATIONS	Bâtiments et TP.	Outil lage	TOTAL
ROUTES	14.500	-	14.500
EDILITE	1.590	-	1.590
PORTS	2.040	120	2.160
VOIES LAGUNAIRES	190	-	190
AERONAUTIQUE	840	120	960
HYDRAULIQUE HUMAINE	2.900	-	2.900
ELECTRICITE	3,130	4.450	7.580
POSTES & TELECOMMUNCATIONS	800	2.000	2.800
R.A.N.	2.420	1.800	4.220
TOTAL	28.410	8.490	36.900

- INVESTISSEMENTS 1960 / 1969 -

OPERATIONS	TRANCHE FERME			TRANCHE MOBILE			TOTAL		
	G.C.	Outillage	Total	G.C.	Outillage	Total	G.C.	Outillage	Total
Routes	34.230	-	34.230	4.370	-	4.370	38.600	-	38.600
Edilité	4.200	-	4.200	-	-	-	4.200	-	4.200
Port	4.370	300	4.670	3.850	200	4.050	8.220	500	8.720
Voies lagunaires .	380	10	390	250	-	250	630	10	640
Aéronautique	1.830	200	2.030	-	-	-	1.830	200	2.030
Hydraulique humaine ...	4.090	2.000	6.090	200	-	200	4.290	2.000	6.290
Electricité	3.000	7.600	10.600	9.500	5.000	14.500	12.500	12.600	25.100
Postes et télécommunications	1.200	3.300	4.500	-	-	-	1.200	3.300	4.500
Chemin de fer	7.120	2.300	9.420	-	-	-	7.120	2.300	9.420
TOTAL	60.420	15.710	76.130	18.170	5.200	23.370	78.590	20.910	99.500

- C H A P I T R E 2 -

L'INFRASTRUCTURE CULTURELLE SOCIALE ET ADMINISTRATIVE

PARAGRAPHE I - DEVELOPPEMENT CULTUREL

A - CONSIDERATIONS GENERALES -

Dans un pays en voie de modernisation, le développement culturel n'est que trop soumis aux préoccupations journalières, à la vérité obsédantes, qui lui donnent un aspect purement quantitatif.

Les questions de taux de scolarisation, de nombre d'établissements, de recrutement des maîtres, dominent trop souvent l'esprit et ne laissent pas le temps de réfléchir, d'analyser ce problème général de l'éducation intellectuelle qu'il est pourtant indispensable de maîtriser, si l'on veut préparer la jeunesse aux tâches qui l'attendent et construire un pays moderne.

Pourtant les nations développées, qui ont atteint un niveau élevé d'évolution, se heurtent aujourd'hui à des difficultés presque comparables à celles qu'affrontent les pays sous-développés. Chez elles aussi, les établissements et les maîtres sont en nombre insuffisant. Mais chez elles, les meilleurs esprits commencent à se demander s'il suffit de multiplier les établissements et les maîtres, proportionnellement au nombre d'enfants et à la durée des études, si l'on n'a pas atteint un degré de saturation des jeunes cerveaux et si la solution du problème ne consiste pas avant tout à réformer l'enseignement, son but, ses programmes et ses méthodes.

Un mouvement de rénovation se dessine à la tête duquel il est agréable de rencontrer des hommes comme les recteurs PAYE et CAPELLE, qui ont travaillé en Afrique où ils ont puisé, peut-être, une part de l'expérience qui anime leur action présente.

Quelques principes sont à la base de la réforme :

.../

- Il faut amener l'enfant à la réflexion et à la synthèse, à partir d'une observation précise du milieu et du monde d'aujourd'hui.
L'essentiel est de partir du concret qui est dans l'expérience de l'enfant et non du concret de l'adulte qui ne l'intéresse pas.

- Il faut distinguer entre moyens d'expression et moyens d'érudition ; par conséquent, d'une part, réduire les programmes qui ont, peu à peu, laissé une place trop grande à l'érudition d'autre part, trouver de nouveaux moyens d'expression adaptés aux conditions de la vie moderne.

- L'enseignement moderne n'a pas encore de disciple propre, analogue à cette gymnastique de l'esprit qu'apporte l'enseignement classique ; mais des procédés existent qui lui donneraient cette discipline (1).

Ces principes généraux valent de toute évidence, pour les pays sous-développés.

Dans la période de transition que traverse la Côte d'Ivoire, où la routine d'esprit est l'obstacle le plus dangereux, on ajoutera volontiers deux autres notions essentielles quoique d'importance inégale :

- Il convient de proportionner le développement culturel, le choix des disciplines et des méthodes, aux besoins et aux possibilités de la Nation, tout en s'efforçant de satisfaire aux exigences d'instruction manifestées par toutes les couches de la population.

---

(1) - Ces idées sont tirées d'articles publiés dans "LE MONDE" du 4 Septembre 1962.

- Il ne faut pas négliger d'offrir à tous les adultes qui n'ont que peu d'occasions d'utiliser dans la vie courante les connaissances acquises à l'école - on songe particulièrement aux paysans - les moyens, par la multiplication des bibliothèques, de maintenir une certaine activité intellectuelle et d'éviter tout sentiment de frustration.

B - SITUATION ACTUELLE.

La population d'âge scolarisable, c'est-à-dire entre 6 et 14 ans, représentant 20 % de la population totale, soit 653.000 enfants au 1er janvier 1960.

Si nous considérons que l'effectif scolarisé dans l'enseignement primaire correspond à cette classe d'âge, le taux de scolarisation se situait aux environs de 36,5 % en 1960.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

En 1960, la situation de l'enseignement primaire se présentait ainsi :

Nature	Enseignement public	Enseignement privé	Total
Nombre d'établissements	1 071	627	1 698
Nombre de classes	3 625	1 811	5 436
Nombre d'élèves			
Garçons	119 034	56 645	175 679
Filles	45 237	17 856	63 093
Total	164 271	74 501	238 772

On peut remarquer la part relativement élevée que tient l'enseignement privé : 31,2 % du total des enfants scolarisés pour 68,8 % à l'enseignement public.

Il apparaît en outre que les garçons représentaient 73,6 % des effectifs et qu'ABIDJAN scolarisait à elle seule 18,24 % du nombre des élèves.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

En 1960, l'enseignement du second degré disposait de 357 classes

- Pour le premier cycle du second degré (de la 6ème à la 3ème)

318 classes, se répartissant de la façon suivante :

- Lycées et Collèges.....	124 classes
- Cours normaux.....	55 " "
- Cours complémentaires.....	139 " "
	318 classes

Ces 318 classes accueillent 10.892 élèves, soit 6 % de la population scolaire des écoles primaires publiques.

- Pour le second cycle, de la seconde aux classes terminales : 39 classes

se répartissant de la façon suivante :

- Lycées et Collèges.....	33 classes
- Ecoles Normales.....	6 classes
	39 classes

Ces 39 classes accueillent 976 élèves soit 8,9 % des élèves du premier cycle des établissements du second degré, mais ces 976 élèves ne représentent que 0,54 % de la population des écoles primaires publiques.

A la même époque 599 B.E.P.C., 176 Bacs 1ère partie et 88 Bacs 2ème partie sortaient de l'enseignement secondaire.

L'enseignement privé tenait, dans l'enseignement du 2ème degré, une place moins importante que dans le 1er degré. Ses effectifs représentaient en 1960 15 % de l'effectif total des élèves, les garçons représentant toujours une majorité écrasante : 86,9 % des élèves et ABIDJAN accueillant à elle seule 38 % du nombre total des élèves.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

L'enseignement technique encore embryonnaire était aini dispensé :

Etablissements	Nbre d'élèves
Lycée d'Abidjan.....	653
Centre d'apprentissage Treichville.....	320
Centre formation professionnelle Treichville.....	120
Centre d'enseignement des métiers féminins, ABIDJAN	130
Centre d'apprentissage de BOUAKE.....	115
Centre d'enseignement des métiers féminins, BOUAKE	35
Ecole technique préparatoire d'ADZOPE.....	110
Total.....	1 483

L'effectif total des élèves suivant un enseignement régulier s'établissait donc à 1.483 en 1960. Sur ce total le Lycée Technique d'ABIDJAN représentait 44 % des effectifs et l'ensemble Lycée Technique, Centre d'apprentissage et Centre de formation professionnelle de TREICHVILLE 74 % des effectifs. Il faut ajouter à ces chiffres l'enseignement technique donné sous forme de cours de perfectionnement ou cours du soir et celui plus restreint dispensé à l'artisanat local. Les effectifs sont toutefois trop variables pour pouvoir être cités - signalons qu'il y avait quatre professeurs au Centre Technique de GAGNOA, deux à KATIOLA, deux à ODIENNE, un à FERKESSEDOUGOU.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Le Centre d'Enseignement Supérieur d'ABIDJAN dispense un enseignement de type universitaire en Sciences, Lettres et Droit.

Le Centre comptait 245 étudiants pour l'année universitaire 1960-1961, 173 en Droit (dont 131 pour la capacité), 37 en Sciences et 35 en Lettres.

La presque totalité des étudiants est originaire de la Côte d'Ivoire (3 étudiants voltaïques et 10 étudiants nigériens en 1960 - 61). Toutefois, parmi les étudiants dits de Côte d'Ivoire, on compte une forte proportion d'Européens.

C - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT.

Les considérations générales qui viennent d'être formulées impliquent avant tout une étude approfondie des buts, des programmes et des méthodes - d'une doctrine, en un mot - qui ne saurait être efficacement menée que par des esprits dégagés de toute préoccupation professionnelle.

Cette étude doit être entreprise dans les premiers jours de 1963, car elle conditionnera l'établissement des programmes à exécuter d'ici 1970.

D'ores et déjà, un certain nombre de critères peuvent être retenus :

1) - Harmoniser les différents ordres d'enseignement et créer entre chacunedes passerelles suffisamment nombreuses qui permettent à chaque élève de trouver facilement sa voie.

Il semble souhaitable que les nouveaux moyens de formation ne développent pas exagérément le mythe du cadre : les programmes ne doivent pas viser à conduire tout élève vers les cadres supérieurs et à utiliser finalement au

.../

niveau inférieur ceux qui ne réussissent pas jusqu'au bout. Il est préférable de scinder les programmes actuels en cycles courts successifs, chacun étant complet en soi et débouchant sur un PALIER correspondant à une possibilité d'utilisation pratique.

2) - Développer l'enseignement secondaire à deux niveaux : le niveau du B. E. P. C. et le niveau du baccalauréat.

L'implantation de nouvelles structures, la diffusion de nouvelles techniques nécessitent la formation intensive de cadres moyens qualifiés. Cette formation a un double but : l'utilisation directe à la production et l'encadrement du premier degré, d'où l'effort fait sur les cours complémentaires et les Centres Pédagogiques.

3) - Développer l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Les industriels sont unanimes à affirmer qu'il est indispensable de donner au technicien et aussi à l'ouvrier un bagage de connaissances générales beaucoup plus étendues qu'autrefois, par conséquent, de retarder le début de la formation professionnelle.

Cette formation de base acquise, la qualification professionnelle doit être diversifiée selon les besoins du pays, d'où un développement corrélatif dans les directions suivantes :

- Centres d'apprentissage industriels et commerciaux à la base,
- Formation de techniciens à partir du B. E. P. C. au niveau des B. E. I. et des Baccalauréats techniques,
- Centres techniques ruraux pour la formation de techniciens et artisans polyvalents, qui se trouvent adaptés aux besoins de leur région.
- Centres de formation professionnelle et de perfectionnement d'adultes.

.../

4) - Correction des distorsions.

Il s'agit de réduire la disparité du taux de scolarisation filles et garçons, et de réduire celle du taux de scolarisation entre les différentes régions de la Côte d'Ivoire.

La disparité dans la répartition géographique des établissements scolaires est trop importante pour être tolérée plus longtemps : moins de 16 % d'enfants scolarisés dans les régions de KORHOGO, ODIENNE, SEGUELA contre plus de 70 % à ABIDJAN, ABENGOUROU, AGBOVILLE.

Un plan de construction d'écoles primaires spécialement concentrées dans le Nord de la Côte d'Ivoire permettra de réduire sensiblement cette inégalité.

5) - L'Univers[illegible].

L'augmentation du nombre de bacheliers permet de fournir à l'Université et notamment à la Faculté des Sciences un nombre suffisant d'etudiants. Ces étudiants doivent donner les professeurs du second degré et d'autre part, les cadres supérieurs nécessaires au pays.

6) - Jeunesse et Sports.

L'effort d'éducation portera aussi sur la population non scolarisée. Il devra se faire en priorité sur des objectifs immédiatement rentables :

- il faut s'efforcer, par des foyers féminins, d'atteindre dans son milieu la mère de famille,
- il faut, grâce au réseau des écoles, apprendre non seulement à lire, écrire, compter, mais aussi participer à l'éducation sanitaire, artisanale ou agricole.

D - OBJECTIFS DECENNAUX -

1 - Enseignement Primaire -

Il est nécessaire de faire passer la scolarisation primaire de 36 % environ en 1960 à 60 % au moins en 1970, pour atteindre, vers 1975, un taux de scolarisation totale.

Compte tenu de l'accroissement de la population, plus de 4 millions d'habitants en 1970 dont 800.000 jeunes scolarisables, cet effort nécessite - si les méthodes ne sont pas modifiées à la suite de l'étude prévue - la création de 5.100 classes entre 1960 et 1970, à raison de 50 élèves par classe et un maître par classe à temps plein.

Un tel effort se justifie par la nécessité d'élever le niveau culturel des masses rurales, si l'on veut obtenir le relèvement prévu de la production agricole. Dans le milieu agricole en effet les investissements de production ne sont efficaces que si la formation du paysan est menée de pair. Les programmes d'enseignement primaire, au moins en zone rurale, doivent être révisés dans le sens d'une liaison étroite avec une formation agricole de base.

	1960	1970
Nombre d'élèves	230.000	480.000
Nombre de classes	4.500	9.600
Nombre de maitres	4.500	9.600

.../

A raison de 1,6 million par classe et logement de maître, matériel compris, le coût total de l'investissement serait de l'ordre de 8,2 milliards environ.

Mais il est nécessaire et possible de faire participer la population à la construction de ces classes et de ces logements. Une participation de 70 % pour 4.000 classes permettrait d'alléger de 4,5 milliards le montant de l'investissement public.

Unité = million f. Cfa

	Coût total	Part de l'Etat	Part de la population
Bâtiments	7.600	3.500	4.100
Matériel	600	200	400

Les incidences sur le budget de fonctionnement seraient les suivantes :

- Personnel : à raison de 35.000 f. par maître et par mois, soit pour 5.100 maîtres nouveaux — 2.100 millions env.

- Matériel : A raison de 1.000 f. par élève et par an, soit pour 250.000 élèves nouveaux .... — 250 millions env.

dont une partie pourrait raisonnablement être mise à la charge des parents d'élèves ou des villages.

Unité = million f. Cfa

	1960	1970
Personnel	1.890	4.030
Matériel	230	480
TOTAL	2.120	4.510

Les maîtres de ces nouvelles classes seront formés dans trois nouveaux Instituts Pédagogiques (ABIDJAN, DALOA, KORHOGO) chaque Institut comptant 200 élèves-maîtres recrutés au niveau du B.E.P.C., pour une durée d'un an.

2 - Lycées, Collèges, Ecoles Normales, Cours Normaux, et Cours Complémentaires

Le premier cycle du second degré aboutit au Brevet Elémentaire du premier cycle (B.E.P.C.). C'est, d'une part, le niveau de formation de base des cadres moyens et, d'autre part, le point de départ de la sélection pour ceux qui poursuivent les études secondaires.

Si l'augmentation rapide du nombre des cadres moyens est nécessaire, en vue de leur utilisation directe dans la production et de l'encadrement des élèves du premier degré, il ne faut pas négliger pour autant la formation des cadres supérieurs.

Aussi l'objectif envisagé est-il de passer de 88 bacheliers en 1960, à 800 en 1970 et d'atteindre la même année 5.500 B.E.P.C. contre 599 en 1960.

- Premier cycle :

En 1970, le nombre d'élèves du premier cycle devra atteindre 80.000 élèves soit une augmentation de près de 69.000 élèves.

A raison de un maître par classe de 40 élèves, le nombre de classes à ouvrir s'élève à 1.700 environ.

	1960	1970
Elèves	11.000	80.000
Classes	318	2.000

.../

Le nombre de professeurs devra aussi être de 2.000, soit dans une première hypothèse : 1.300 Ivoiriens et 700 professeurs d'Assistance Technique Française.

A raison d'un coût moyen d'environ 4 millions par classe (internat compris), l'investissement en fin de période s'élèverait, pour le premier cycle, à 6,7 milliards.

Les incidences sur le budget de fonctionnement seront les suivantes :

- Personnel : A raison d'un coût moyen de 50.000 f. par professeur et par mois, une première approximation donne pour les 1.300 professeurs Ivoiriens une charge salariale nouvelle de ..... 800 millions env. (1)

- Matériel : L'entretien d'un interne revenant à 70.000f. en moyenne, le coût de fonctionnement des nouveaux établissements peut être évalué à 2,8 milliards si la moitié des effectifs est interne.

Le coût extrêmement lourd des internats amènera sans doute le Gouvernement soit à limiter leur création, soit à en faire supporter la charge par les collectivités locales.

- Deuxième cycle :

En 1960, le chiffre des bacheliers était d'environ 100 deuxième partie, et 200 première partie, ce qui représente environ 50 % des effectifs des classes terminales et des premières.

	1960	1970
Elèves	1.000	8.000
Classes	40	200

(1) - En ce qui concerne les Frais d'assistance technique (ristourne de 65.000 f. par agent et par mois), cette charge fait l'objet d'une estimation globale dans la partie financière, au titre des transferts.

En 1970, le chiffre de 800 bacheliers complets devra être atteint.

En prenant les mêmes bases de calcul que pour le premier cycle, l'investissement à réaliser s'élève à près de 700 millions.

Les incidences sur les budgets de fonctionnement s'élèveraient à 430 millions environ se décomposant comme suit :

- Personnel : A raison de 80.000 f. par professeur, le coût en personnel serait alors pour le personnel local de ..... 150 millions env.

- Matériel : Pour un effectif de 4.000 internes à 70.000 f. par interne ..... 280 millions/an en 1970.

3 - Enseignement Technique et Formation Professionnelle

L'enseignement technique et la formation professionnelle comporte actuellement cinq domaines d'activité dont les buts sont les suivants :

a - Apprentissage Professionnel : Former des ouvriers qualifiés à partir du certificat d'études primaires (C.E.P.) pour les secteurs de l'industrie et du commerce où la qualification est assez poussée (ex. : ABIDJAN, BOUAKE) Actuellement, sur 100 élèves qui entrent dans un centre d'apprentissage, 45 seulement obtiennent un certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) à la sortie, 3 ou 4 ans après. Il est envisagé de réorganiser cette formation pour obtenir à partir de 100 entrants : 45 C.A.P. (ouvriers qualifiés) en 3 ans, plus 50 certificats de capacité C.A. (ouvriers spécialisés) en 2 ans.

b - Lycée Technique : Former les cadres moyens techniques (B.E.I. et B.E.C.) et préparer des cadres supérieurs techniques (bacs techniques) pour l'industrie et le commerce.

.../

c - Formation artisanale : Former, dans des Centres techniques ruraux, une main-d'oeuvre technique utilisable dans des domaines professionnels larges, au niveau du développement des villages et des centres ruraux secondaires (stade pré-industriel).

d - Enseignement technique féminin : Principalement, former des éducatrices féminines pour tous les ordres d'enseignement et les services d'éducation des adultes; il s'agit d'améliorer, par l'action des femmes, la valeur du capital humain de la Côte-d'Ivoire sur les plans de l'hygiène, de l'équilibre nutritionnel, et de la gestion du budget familial.

e - Formation professionnelle : Organiser la formation sur le tas dans les entreprises industrielles et commerciales. Permettre, par l'ouverture de Centres inter-entreprises (cours à temps partiel), la promotion des travailleurs.

Sous réserve des améliorations que l'étude générale rendrait possibles et nécessaires, les objectifs décennaux seraient les suivants :

a - Apprentissage professionnel -

Industrie .... - l'enquête sur la main-d'oeuvre en 1961 (ouvriers spécialisés ouvriers qualifiés) donne les chiffres suivants pour les trois branches utilisatrices principales :

- Extractives	700
- Mécanique - Electricité ...	2.200
- Transformation	1.600

soit environ : 1.000 postes au niveau C.A.P. et 1.700 au niveau C.A.

.../

Les prévisions de création d'emplois nouveaux du Plan font apparaitre un besoin de formation annuelle :

- variant de 1962 à 1970 de 100 à 150 C.A.P./an,
- variant de 1962 à 1970 de 150 à 300 C.A./an.

Compte tenu du renouvellement annuel de la main-d'oeuvre (1/20°), de l'Africanisation de 500 postes environ dans ces catégories, il faut donc augmenter progressivement les chiffres actuels (240 élèves présentés au C.A.P. : 110 reçus) pour arriver à 300 C.A.P. et 500 C.A. en 1970, ce qui conduira à passer de 700 élèves à 2.200 environ, soit 1.500 élèves supplémentaires. Ce résultat est possible du point de vue des maîtres :

- l'augmentation annuelle de 10 % des effectifs de l'Assistance Technique Française permettra déjà de doubler les effectifs et les C.A.P. en 7 ans (700 + 700).

- la formation en 6 ans, de 60 maîtres Ivoiriens pour l'apprentissage professionnel a commencé en octobre 1962. D'autres seront simultanément préparés pour la "formation artisanale" - on doit de la sorte arriver à prendre en charge les 7 ou 800 élèves supplémentaires.

L'investissement Bâtiment est de 300.000 f. Cfa par élève,
L'investissement Equipement de 100.000f. Cfa par élève

Soit un investissement total de ..... 400.000 f. Cfa x 1.500 = 600 millions Cfa

et des dépenses supplémentaires de fonctionnement s'élevant à ..... 200.000 f. Cfa x 1.500 = 300 millions Cfa.

Commerce ... - La formation commerciale portait seulement sur 200 élèves en 1962. On peut envisager également 600 places supplémentaires pour 1970 (liée aux possibilités maximum du personnel enseignant).

Investissement Bâtiments .... 200.000 f. Cfa x 600 = 120 millions
Investissement Equipement ... 40.000 f. Cfa x 500 = 20 "
140 millions

Fonctionnement ..... 160.000 f. Cfa x 600 = 100 millions

.../

b - Lycée Technique -

La part importante d'enseignants de l'Assistance Technique Française ne permet que d'envisager :

- le remplissage total des classes existantes (300 élèves),
- le doublement des effectifs du corps enseignant (700 places).

Investissement Bâtiments	700 x 250.000	=	175 millions
Investissement Equipement	700 x 70.000	=	50 millions
Investissement total		=	225 millions
Fonctionnement	1.000 x 185.000	=	185 millions

c - Formation artisanale -

En 1960 : néant
En 1962 : 1 centre technique rural (GAGNOA)
En 1963 : 2 centres (GAGNOA - FERKESSEDOUGOU)
De 1963 à 1969 : 20 centres supplémentaires
Au total en 1970 : 23 centres techniques ruraux.

Investissements Bâtiment	20 x 30 millions		600 millions
Investissement Equipement	20 x 10 millions		200 millions
Investissement total		=	800 millions
Fonctionnement : 20 Centres à 80 élèves x 100.000 f. Cfa		=	160 millions

d - Enseignement Technique Féminin -

Egalement compte tenu des possibilités en maitres, passage de 200 élèves en 1962 à 600 en 1970.

Investissement Bâtiment	600 x 250.000 =	150 millions
Investissement Equipement	600 x 50.000 =	30 millions
Total	=	180 millions
Fonctionnement : 500 x 185.000	=	90 millions

e - Formation Professionnelle -

L'effort en Formation Professionnelle devra être multiplié par 4 ou 5 et surtout rentabilisé. La Formation Professionnelle étant un outil de complément et de perfectionnement, cet effort sera adapté aux besoins instantanés et sera couvert en grande partie par la taxe d'apprentissage.

- Construction de Centres Techniques inter-entreprises :

Investissement Bâtiments	=	125 millions
Investissement Equipement	=	75 millions
		200 millions
Frais de fonctionnement supplémentaires en 1970	=	40 millions

.../

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
et FORMATION PROFESSIONNELLE

Fiche prévisionnelle des Investissements 1960-1970
du Fonctionnement 1960-1970

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
Investissement Bâtiments	50	50	145	175	205	235	270	330	405	390	2.235
Investissement Equipement ...	20	20	50	60	65	75	90	105	130	130	745
Investissement TOTAL	70	70	[illegible]	235	270	310	360	435	535	520	3.000 millions
Budget de Fonctionnement	280	380	330	390	470	580	690	830	990	1.200	
Fonctionnement dontpersonnel .	125	185	145	175	210	260	310	370	450	540	
Nombre d'élèves			1.600							6.900	uniquement Enseignement Technique
Professeurs Ivoiriens			21							265	
Professeurs Etrangers			175	195	210	230	255	285	320	350	progression annuelle environ 10 %.

4 - Enseignement supérieur

a- Le Centre d'Enseignement Supérieur -

La transformation du Cnetre d'Enseignement Supérieur en Université doit se faire en cours de période mais il est , pour l'ins - tant, impossible de préciser l'année.

La progression des étudiants jusqu'en 1970 dépend des bacheliers qui ser-ont formés d'ici là. Une première hypothèse, opti - miste, tablait sur 1.500 bacheliers formés en 1970. Mais ce chiffre a été ramené à 800 bacheliers complets, en raison des incidences budgétaires trop lourdes qu'une formation supplémentaire impliquait.

Il semble donc que les effectifs globaux de l'Université en 1970 devraient être compris entre 1.800 et 2.000 étudiants au maximum, compte tenu du fait qu'une grande partie des bacheliers pourra être utili - sée dès sa sortie du secondaire.

Ces chiffres supposent aussi que les bacheliers de la Côte d'Ivoire seront tenus de faire leurs études supérieures à ABIDJAN .

Coût de l'investissement :

Les réalisations proprement universitaires doivent être financées par le Fonds d'Aide et de Coopération, la Côte d'Ivoire devant en principe assurer la création de la Cité Universitaire.

Le montant des investissements 1960-1969 doit s'élever à 2.500 millions environ

.../

Charges de fonctionnement :

En tenant compte du fait que les Professeurs d'Université doivent être à la charge de la France, le fonctionnement proprement dit de l'Université sera, en 1970, de l'ordre de 300 millions.

Investissements 1960-1970 Unité = million de f. Cfa

Bâtiment	2.000
Outillage	500
TOTAL	2.500

b - Etablissements d'Enseignement Supérieur -

Il n'a pas été tenu compte dans le Plan de développement du Centre d'Enseignement Supérieur, des diverses écoles dont l'installation sur le terrain de l'Université est envisagée.

Il s'agit de former dans ces différents établissements :

- Ecole des Travaux Publics :

180 Ingénieurs - Baccalauréat

120 Conducteurs - Niveau 3ème

4 années d'études avec internat.

- Ecole des P. et T. :

180 Ingénieurs - Baccalauréat

4 années d'études avec internat.

- Ecole d'Agriculture :

(Voir Enseignement Agricole).

.../

- Ecole d'Administration :

100 élèves cycle B., baccalauréat ou capacité en Droit, 2 années d'études avec internat pour l'avenir. Le recrutement dans l'immédiat se fera essentiellement parmi les fonctionnaires ce qui rend l'internat inutile.

100 élèves cycle A. Licence - 2 années d'études avec également internat pour l'avenir.

Le programme est en cours d'élaboration.

- Ecole Supérieure des Beaux-Arts :

Le projet n'est pas encore suffisamment étudié pour que la structure définitive de cette école, ou de ces écoles spécialisées (Musique, Architecture, etc ...) puisse être indiquée. Elle doit en principe former des Professeurs pour les Lycées et Collèges, et donner une formation semblable à celle des écoles Françaises.

Ces différents établissements, l'Ecole d'Agriculture mise à part, représentent un coût global d'investissement de l'ordre de 500 millions.

	Unité = million de f. Cfa
Bâtiment	350
Matériel	150

Quant aux budgets de fonctionnement correspondants, ils devraient être de l'ordre de 200 millions par an.

TABLEAU RECAPITULATIF GENERAL

unité milliard de Frs.

	INVESTISSEMENTS			FONCTIONNEMENT					
	1960--1969			1960			1970		
	Bat.	Mat.	TOTAL	Per.	Mat.	TOTAL	Per.	Mat.	TOTAL
Primaire	7,6	0,6	8,2 (1)	1,9	0,2	2,1	4,0	0,5	4,5 (1)
Secondaire	5,9	1,5	7,4	0,3	0,5	0,8	1,0	3,0	4,0
Technique	2,3	0,7	3,0	0,2	0,2	0,4	0,6	0,6	1,2
Jeunesse & Sports	1,2	0,8	2,0	O,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,4
Université	2,0	0,5	2,5	-	-	-	-	0,30	0,3
Ets. d'Enseignement Supér.	0,3	0,1	0,4	0,05	0,05	0,1	0,1	0,1	0,2
	19,3	4,2	23,5	2,55	1,05	3,6	5,9	4,7	10,6 (1)

(1) -4,5 milliards d'investissements et 0,5 milliard de fonction à la charge des populations pour l'Enseignement primaire.-

PARAGRAPHE 2- ENSEIGNEMENT AGRICOLE ENCADREMENT ET ANIMATION RURALE

A- ENCADREMENT ET ANIMATION RURALE

1) Mise en place de l'encadrement
2) Structure d'encadrement
3) Selection et formation des cadres ruraux
4) Education et animation du milieu rural
   a) Formation des adultes
   b) Formation des jeunes
   c) Formation des femmes

B- RECRUTEMENT ET FORMATION DES CADRES

1) Formation des agriculteurs
   a) Camp de jeunesse
   b) Centres de Formation d'animateurs ruraux
2) Formation des conseillers ruraux
   a) Ecoles Pratiques
   b) Ecoles des cadres
3) Formation de Moniteurs d'agriculture
4) Formation de conducteurs d'agriculture
5) Enseignement Supérieur
6) Formation Féminine
7) Centre de Formation de Machinisme agricole.

PARAGRAPHE 2

ENSEIGNEMENT AGRICOLE, ENCADREMENT ET ANIMATION RURALE

L'encadrement actuel de l'Agriculture Ivoirienne est assuré par différents services et plusieurs organismes para-administratifs. Aucune formule n'a encore donné satisfaction.

L'encadrement administratif manque de souplesse, les règles de l'utilisation des crédits ne lui permettent pas de s'adapter aux nécessités locales, ses activités sont limitées aux problèmes relevant de la compétence du service qui l'anime.

L'encadrement para-administratif est plus souple, mais il est encore trop souvent spécialisé dans les tâches limitées (coton pour la CFDT, cacaoyer pour la SATMACI, coopération pour le CNCMA). Il présente, en outre, l'énorme inconvénient de se présenter sous les auspices de l'autorité, parfois sous une forme de contrainte.

On verra, au chapitre du Développement agricole, quel but l'encadrement doit viser : d'abord former le paysan par une action quasi permanente pendant un certain nombre d'années, ensuite plus sporadiquement l'assister de conseils et le mettre au courant des progrès techniques.

Le programme qui sera exposé concerne essentiellement la première phase de cette action qui devra durer pendant toute la période décennale.

A - ENCADREMENT RURAL.

Le programme d'encadrement rural comprend trois parties :

- l'organisation et l'encadrement ;
- le recrutement et la formation des cadres ruraux,
- l'éducation et l'animation du milieu rural.

Ces trois interventions doivent être menées parallèlement. Il serait, en effet, inutile d'entreprendre l'éducation des paysans, s'il n'y avait pas un nombre suffisant d'agents d'encadrement, pour leur permettre d'utiliser les connaissances acquises à des fins productives. Par contre, il serait difficile de trouver le nombre de cadres nécessaire, si l'éducation rurale, qui permet une diffusion plus rapide du progrès, n'était pas entreprise.

1) Mise en place de l'encadrement

A l'échelon du village, il faut prévoir un agent d'encadrement pour 100 à 300 exploitations, soit 1.500 habitants, ces chiffres variant suivant la densité de la population, la structure sociale et la dispersion des cultures.

A l'échelon de la sous-Préfecture, l'ensemble des agents d'encadrement de base dépendra d'un seul responsable(qui sera du niveau conducteur d'agriculture, spécialisé dans les problèmes techniques) et de cinq ou six moniteurs qui contrôleront l'action des agents d'encadrement ou interviendront comme spécialistes de certains problèmes (coopération, protection des végétaux, palmier à huile, élevages, etc....).

La sous-préfecture disposera également de matériel lourd (appareils de défense des cultures, tracteurs, etc....).

Aux échelons supérieurs, il faut prévoir un Ingénieur de Travaux ou un Ingénieur d'Agriculture responsable de l'encadrement pour cinq sous-préfectures, assisté par quatre spécialistes, du niveau Ingénieur.

Pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire, les besoins en personnel d'encadrement seraient de :

- 2.000 agents d'encadrement de base
- 600 moniteurs dont 300 spécialisés
- 250 conducteurs dont 150 spécialisés
- 80 Ingénieurs dont 40 spécialisés.

2) Structure d'encadrement :

Deux systèmes peuvent être envisagés administratif ou para-administratif.

Il semble préférable de donner à l'encadrement rural une structure para- administrative , en raison de sa plus grande souplesse de fonctionnement et de recrutement.

Dans ce cas, l'encadrement sera confié à un ou plusieurs organismes (Sociétés d'Etat, Société régionale de développement), qui agiraient en vertu de contrats passés avec le Gouvernement et sous son contrôle, pour l'exécution de programmes determinés.

./...

3) Selection et formation des cadres ruraux :

Les règles essentielles à observer dans la sélection et la formation des cadres ruraux sont :

- de recruter des agents restés proches du milieu rural,
- de relier très étroitement l'enseignement aux faits ruraux.

Les établissements scol aires seront situés en milieu rural et non en ville, la formation comportera de nombreux stages dans les villages.

L'enseignement agricole pratique sera très développé surtout pour la formation des conseillers ruraux et moniteurs qui doivent être de bons praticiens.

Il sera fait en sorte que tous les agents de même niveau aient au départ une formation commune, ce qui facilitera leur collaboration. Il est envisagé :

- un tronc commun de formation générale et agricole,
- un an ou deux de formation complémentaire spécialisée : vulgarisation agricole, coopération, eaux et forêts, génie rural, coton, palmier à huile..... cadres de la jeunesse rurale, enseignement agricole.

4) Education et animation du milieu rural :

Il ne suffit pas de fournir des cadres administratifs ou para administratifs pour faire progresser l'agriculture. Il faut également que le milieu rural soit perméable aux actions entreprises, aux conseils qui lui sont donnés par les agents d'encadrement.

En attendant que tous les ruraux aient reçu, grâce à la généralisation de l'enseignement primaire et au développement des écoles pratiques, une formation générale et professionnelle suffisante, il importe de toucher les illettrés adultes et jeunes. Il s'agit de les persuader de l'utilité et de l'intérêt de la modernisation rurale, de les inciter à entraîner leurs villages dans cette voie, et de leur enseigner les moyens techniques de cette modernisation.

./...

La création des camps de jeunesse rurale répond à ces besoins. Le but de ces camps est de former des jeunes gens qui, revenus dans les villages, appliqueront les techniques nouvelles qu'ils auront apprises et soutiendront l'encadrement.

Mais en milieu rural traditionnel, plusieurs années s'écouleront avant que les jeunes sortis des camps aient de l'influence sur leurs concitoyens adultes.

Il faut donc aborder séparement : la formation des cultivateurs adultes, chefs d'exploitation, la formation des jeunes et la formation des femmes.

a) Formation des adultes :

Cette formation peut se faire au cours des stages courts de 15 jours à trois semaines où les paysans les plus influents apprennent comment contribuer à la modernisation de leur village, à l'élévation du niveau de vie rural. Des exposés seront faits en langue vernaculaire par les responsables techniques de la région. Ils seront suivis de débats et de travaux pratiques ou de démonstrations et de visites qui contribueront à créer un esprit militant.

Ces animateurs devront être assez âgés pour avoir de l'influence sur les autres cultivateurs. Revenus dans leurs villages, ils seront des éléments dynamiques sur lesquels s'appuiront les agents d'encadrement dont ils seront les auxiliaires bénévoles.

Pendant la durée du Plan décennal 1960-70, 30 centres de formation d'animateurs seront créés. Ils pourront former, chacun 50 à 60 stagiaires par an.

b) Formation des jeunes :

-Ecole primaire :

Dès l'école primaire, les jeunes ivoiriens, dont beaucoup deviendront agriculteurs, doivent être préparés à leur futur métier et initiés au progrès agricole.

./...

Le rôle des instituteurs dans le développement rural, économique et social, peut être considérable par l'influence qu'ils excercent sur les adultes et l'enseignement qu'ils donnent aux enfants.

Les camps de jeunesse :

La formation d'un assez grand nombre d'agriculteurs évolués par les écoles pratiques demandera plusieurs années.

Les camps de jeunesse rurale, créés en 1960 permettent de donner rapidement une formation élémentaire aux jeunes ruraux.

4 camps sont déjà créés, il est prévu d'en créer 10 autres pendant la période 1964-70 pour un investissement de 530 millions CFA.

A leur retour dans les villages, les jeunes agriculteurs qui seront formés dans les camps gagneront à recevoir des terres et à s'organiser en coopérative ou en mouvement pré-coopérateur de culture avec d'autres jeunes gens. Ils pourront ainsi mettre en pratique la formation qu'ils auront reçue, plus aisément que sur l'exploitation familiale ou l'initiative est limitée par l'autorité traditionnelle.

c) Formation des femmes :

Des stages de formation d'animatrices seront organisés pour les femmes des agriculteurs. Ils seront concentrés sur les problèmes sociaux ménagers et agricoles. Cette action sera amenée en liaison étroite avec les service Social et les services de la jeunesse , afin d'éviter les doubles emplois et les rivalités.

Les actions envisagées permettraient de former d'ici 1970

- 10.000 chefs d'exploitation
- 5.000 femmes de cultivateurs
- 25.000 jeunes ruraux.

./...

B- RECRUTEMENT ET FORMATION DES CADRES

L'enseignement et la formation professionnelle agricoles doivent être distincts des organismes d'enseignement général et d'enseignement technique.

Les différents niveaux de la formation sont les suivants :

1) Formation des agriculteurs :

a) Camps de Jeunesse Rurale :

Pour promouvoir une agriculture rationnelle, il convient avant tout de former des agriculteurs, c'est le rôle des Camps de Jeunesse Rurale. Quatre camps fonctionnent actuellement à GAZAHIO (Gagnoa) MANOUFLA (Sinfra) SINEMATIALI (Korhogo) YAKASSEME (Adzopé).

Ces camps hébergent chacun de 100 à 120 élèves. L'aide du Fonds Européen de Développement (F.E.D.) à également été demandé pour l'implantation de dix autres camps qui seront répartis sur l'ensemble du térritoire. Dans ces camps, les jeunes gens, lettrés ou non, reçoivent un enseignement essentiellement pratique (avec des cours d'alphabétisation pour les illéttrés) qui leur permettra, de retour dans leurs villages, de rationaliser et de moderniser l'agriculture traditionnelle.

b) Centres de Formation d'animateurs ruraux

D'ici 1970, trente centres de formation d'animateurs ruraux seront nécessaires pour l'éducation et la formation des adultes.

2) Formation de conseillers ruraux

a) Ecoles Pratiques d'agriculture

Deux écoles pratiques d'agriculture fonctionneront à partir de 1963.

Mais six autres écoles doivent être construites dans la période envisagée pour compléter l'infrastructure de l'enseignement, au total huit dont deux par département.

./...

D'un niveau légèrement supérieur à celui des camps de jeunesse rurale, les écoles pratiques d'agriculture, sont elles aussi, destinées à former avant tout des agriculteurs. Parmi les élèves sortants, on selectionnera des agents d'encadrement de base qui serviront de conseillers aux paysans en résidant auprès d'eux dans les villages.

Huit de ces écoles pratiques ont été prévues, à raison de deux par département.

b) Ecoles des cadres

Du même niveau que ces écoles pratiques, l'Ecole des Cadres recrute ses élèves au niveau du CEPE et, après un an de formation pratique, en fait soit des agriculteurs, soit des aides - instructeurs pour les camps de jeunesse .

2) Formation de Moniteurs d'Agriculture

Le centre de formation Rurale de Bingerville existant ne forme que 30 moniteurs par an.

Pour encadrer les conseillers ruraux, il est nécessaire de former un plus grand nombre de moniteurs d'agriculture. Ceux-ci, recrutés au niveau de la classe de cinquième des lycées et collèges accomplissent trois années d'études pour atteindre un niveau équivalent à celui du BEPC. Il est projeté d'installer trois autres centres semblables dans les trois autres préfectures du pays. Ces écoles prendraient alors le nom d'écoles départementales d'agriculture.

Au même niveau que les Moniteurs d'agriculture sont également formés des moniteurs d'élevage et des moniteurs des eaux et forêts.

4) Formation de conducteurs d'agriculture

Le collège Technique d'Agriculture de Bingerville, prépare des conducteurs d'agriculture, cadres moyens. Les élèves sont recrutés au niveau de la troisième des lycées et collèges. Ils reçoivent trois années d'enseignement théorique suivies d'une année de stage.

./...

Des éléments particulièrement intéressants ayant été trouvés à ce niveau, le nombre des admissions au collège à été porté en 1961 à 50 unités contre 25 seulement les années précédentes : parmi ces 50 élèves se trouvent 37 ivoiriens, 13 ressortissants d'autres Etats africains (DAHOMEY, TCHAD, TOGO, HAUTE VOLTA, NIGER).

Le collège technique prépare non seulement des conducteurs d'agriculture mais aussi des contrôleurs des eaux et forêts qui, après deux années passées à Bingerville vont accomplir une première année à l'Ecole Forestière du Banco (forêt dense), puis une seconde année à l'Ecole Forestière de Bouaké (section Savane); qui forment les deux sections de l'Ecole Forestière de Côte d'Ivoire.

Parallèlement, le Centre de Formation Coopérative de Tiébissou forme des agents de coopération. Actuellement et provisoirement direct, le recrutement de cette dernière école doit être progressivement élevé à celui du collège Technique d'Agriculture. Les élèves feront leur spécialisation à Tiebissou après la 2éme année du collège Technique d'agriculture de Bingerville.

L'Ecole Forestière de Côte d'Ivoire spécialise les Moniteurs ayant fait la deuxième année au centre de Formation Rurale de Bingerville pour en faire des Moniteurs des Eaux et Fôrêts.

Elle spécialise également les élèves de 2éme année du Collège Technique d'Agriculture pour en faire des Contrôleurs des Eaux et Forêts.

Il est souhaitable qu'un établissement de ce genre existe pour le Génie Rural afin de former pour ce secteur de l'économie agricole des Moniteurs du Génie Rural et des Adjoints Techniques du Génie Rural qui seront recrutés respectivement parmi les élèves des écoles départementales d'agriculture et du Collège Technique d'Agriculture.

./...

Le développement de l'Horticulture en Côte d'Ivoire

Jardin Botanique de Bingerville, Jardins Administratifs et Présidentiels, cutlures maraichères, arboriculture fruitière, etc... necessite la formation de techniciens d'un niveau identique à celui de conducteur d'agriculture pour faire face aux besoins d'encadrement de la profession dans ce domaine.

Il est donc envisagé de créer, entre 1964 et 1970 une école d'horticulture en Côte d'Ivoire.

5) Enseignement supérieur :

L'Ecole Nationale Supérieure Agronomique sera vraissemblablement construite en 1964. Cette école permettra de former le personnel d'encadrement supérieur : Ingénieur de conception, Ingénieur spécialisé, etc.

L'Ecole fonctionnera pour la Côte d'Ivoire, et aussi pour les autres Etats africains qui accepteront d'y envoyer des élèves.

6) Formation Féminine

L'enseignement féminin sera développé en liaison étroite avec l'enseignement Technique, la jeunesse et les Sports et le Service Social l'idée est de créer des centres d'enseignement féminins de structure parallèle aux différentes formations d'encadrement rural ci-dessus énumérées :

a) centres de Formation d'animatrices rurales en liaison avec les centres de Formation d'animateurs ruraux,

b) Ecoles ménagères rurales, en liaison avec les écoles départementales d'agriculture,

c) Ecole d'enseignement ménager agricole enfin destinée à fournir le personnel d'encadrement des divers établissements cités.

7) La création d'un centre de formation de machinisme agricole est projetée

Ce centre est destiné à former et a perfectionner les techniciens de l'agriculture dans le domaine du machinisme agricole. L'enseignement portera essentiellement sur l'utilisation pratique, les dépannages, l'entretien du matériel agricole.

PROGRAMME DE CONSTRUCTION 1960 - 1970

	ENSA (1)	Camps (2)	E.P. (3)	E. Dép. (4)	Ec. GR (5=)	Ec. Hor. (6)	Ec. E. M. R (7)	E. E. MA (8)	Animateurs centre (9)	Centre AN Fémin. (10)	Centre machin. agric. (11)
1963			2								
1964	1	1	2								
1965		1	2	1			1		4	1	
1966		1	2				1	1	4	2	
1967		1		1			1		4	2	
1968		2		1	1		1		5	2	
1969		2				1			6	2	1
1970		2							7	1	
TOTAL	1	10	8	4	1	1	4	1	30	10	1

(1) Ecole Nationale Supérieure Agronomique-(2) Camps de Jeunesse Rurale-(3)Ecoles Pratiques-(4)Ecoles Départementales-(5)Ecole du Génie Rural -(6)Ecole d'horticulture-(7) Ecole Ménagère rurale-(8)Ecole Enseignement Ménager Agricole-(9) Centre d'animateurs masculins-(10)Centre d'animatrices féminines -(11) centre de Machinisme Agricole.-

PERSONNEL D'ENCADREMENT RURAL 960-1970

ANNEES	QUALIFICATION			
	Agent de base	Moniteurs	Conducteurs	Ingénieurs
1963	70	40	35	4
1964	215	40	55	4
1965	215	40	40	4
1966	300	40	24	6
1967	300	40	24	13
1968	300	120	24	12
1969	300	160	24	15
1970	300	180	24	20

INVESTISSEMENTS ENSEIGNEMENT AGRICOLE ENCADREMENT ET ANIMATION RURALE 1960-1970

unité millions de Frs

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL
Batiment	22	24	201	268	225	135	158	152	1.185
Matériel (40%)	15	16	160	180	148	88	104	104	815
TOTAL	37	40	361	448	373	223	262	256	2.000

CHARGES DE FONCTIONNEMENT - Enseignement agricole, Encadrement et animation rurale

unité millions de Frs

	1960	1965	1970
Personnel Matériel	90	270	600

PARAGRAPHE - 3 -

SANTE - HYGIENE - ET PROMOTION SANITAIRE

A - SITUATION DEMOGRAPHIQUE ET SANITAIRE -

L'action de la santé publique est essentielle à deux titres : elle influe à long terme sur le taux de croissance démographique ; elle influe directement sur l'état sanitaire de la population, son dynamisme et sa capacité de travail.

Au moment où le développement de la Nation requiert le concours de toutes les énergies, ce dernier facteur doit être particulièrement mis en lumière. Soit par mal nutrition, soit par maladie, une trop grande partie des hommes est indisponible.

1) - Evolution démographique :

La Côte d'Ivoire connaît une expansion démographique importante puisque son taux d'accroissement est voisin de 2,5 % par an.

Cette croissance est due à un taux de natalité très forte : 5,0 à 5,5 %. Mais le taux de mortalité générale est aussi très élevé à tous les âges : environ 3 %.

2) - Aperçu de l'état sanitaire en Côte d'Ivoire :

L'étude de l'état sanitaire de la population fait ressortir, outre les grandes affections spécifiquement tropicales qui ont été au moins partiellement réduites, l'incidence rapidement croissante de certains fléaux à caractère social dont l'importance apparaît de plus en plus considérable.

- Morbidité et mortalité infantile :

Le taux de mortalité infantile est anormalement élevé : 201 °/.. en moyenne de 0 à 4 ans.

Chez les femmes, les problèmes de stérilité sont importants et l'hygiène de la grossesse souvent inconnus. Nombre de mères présentent des cas de tréponematose, tuberculose, parasitoses, affections gynécologiques, etc ...

.../

Chez l'enfant, une importante pathologie explique les taux élevés de mortalité et de morbidité : le tétanos ombilical, la rougeole, le paludisme, la poliomyélite, la mal nutrition, les parasitoses diverses, l'absence de vaccination, de soins appropriés, ou même seulement d'hygiène, sont le plus souvent responsable des cas de mortalité.

- La tuberculose -

En l'absence de dépistage systématique, il est difficile d'établir statistiquement l'importance de cette maladie.

Récemment, il a été relevé sur 15 585 écoliers : 70 % de réactions positives entre 6 et 10 ans, et 80 % entre 11 et 15 ans.

En France, le taux correspondant aurait été d'environ 8 %.

Il semble que la tuberculose soit, en milieu rural, comme en milieu urbain, un facteur particulièrement important de morbidité.

- Le paludisme -

Le paludisme reste, en Côte d'Ivoire, une des affections les plus graves. Il provoque une grande partie de la mortalité infantile et entraîne en tout cas une morbidité très répandue : plus de 100 000 cas ont été déclarés en 1960.

- La variole -

Cette maladie fait actuellement l'objet d'une vaste campagne d'éradication qui se prolongera jusqu'au début de 1963.

- La lèpre -

80 000 lépreux sont actuellement fichés, soit 4 % de la population.

- Le pian - la syphilis -

Il est très difficile d'évaluer le nombre de malades, environ 150 000, bien que ces affections soient très répandues. Ainsi, à ABIDJAN, 90 % des enfants seraient-ils contaminés par le pian et plus du tiers des femmes enceintes examinées, affectées par la syphilis.

.../

- Autres maladies -

Il est impossible de faire, en une page, le tableau complet des maladies. Signalons, outre les fléaux déjà cités, les bilharzioses, la trypanosomiase, l'ankylostomiase, l'enchocercose, la draconculose, le trachome.

Encore, dans ce tableau, n'a -t-on pas fait mention de certains maux graves qui devraient être mis en lumière tels que les dérèglements psychiques ou la mal nutrition.

B- ORGANISATION ACTUELLE ET INFRASTRUCTURE SANITAIRE

L'action médicale en Côte d'Ivoire se caractérise par la gratuité des soins médicaux, l'assistance médicale étant totalement à la charge de l'Etat. Elle comporte deux activités étroitement complémentaires :

- La médecine des soins qui se pratique dans les différentes formations sanitaires (hôpitaux , dispensaires).
- La médecine préventive ou médecine de masse.

Pour remplir ces différentes tâches, l'on dispose de :

6 150 lits d'hospitalisation

soit environ 2 lits pour 1 000 habitants

113 médecins, soit 1 médecin pour 29 000 habitants,

5 dentistes,

8 pharmaciens,

78 sages femmes

1 609 infirmiers.

1) -Médecine de soins :

Celle-ci est exercée par les établissements suivants :

4 grands hôpitaux dotés de services médico-chirurgicaux et de spécialistes :

ABIDJAN.....	(hôpital	Central.....	294 lits
"	("	TREICHVILLE	757 "
BINGERVILLE.....	"	Psychiatrique	250 "
BOUAKE.....	"	.....	260.

./...

54 centres médicaux placés dans les chefs-lieux des sous-préfectures dirigés selon l'importance du centre par un ou deux médecins et comportant, chacun : un dispensaire, une maternité et un pavillon d'hospitalisation.

Ces formations sont équipées de façon à pouvoir assurer tout le travail médico-chirurgical courant.

Le médecin qui dirige le centre est en même temps médecin chef de la Sous-Préfecture. Il assure les soins ambulatoires ou hospitaliers et effectue les opérations de petite chirurgie, et les interventions d'urgence. Il est chargé de la surveillance sanitaire générale et du contrôle des Dispensaires de son ressort.

60 maternités. Elles sont en général annexées au Centre Médical. Leur rôle ne se borne pas seulement à la pratique des accouchements, elles constituent, en outre, des éléments essentiels en matière de protection maternelle et infantile, dont l'action est primordiale en médecine préventive et hygiène de l'enfance.

179 dispensaires ruraux, dont 31 Missionnaires. Ce sont des formations polyvalentes tenues par un infirmier donnant des consultations et des soins, mais n'assurant pas en principe l'hospitalisation des malades.

Les Dispensaires Missionnaires sont tenus par les Missions Catholiques ou Protestantes sous la surveillance des Médecins-Chefs des Sous-Préfectures. Ils reçoivent leurs médicaments et matériels de la Pharmacie d'Approvisionnement de l'Etat. Leur activité apporte un concours précieux à la Santé Publique.

2) Médecine Préventive et d'Hygiène :

Parmi les organismes chargés de l'hygiène et de la prévention il convient de distinguer les services sédentaires auxquels est essentiellement dévolu un rôle de surveillance, et, les services mobiles créés pour le dépistage, le traitement et la prophylaxie des maladies endémo-épidémiques.

.../

a) - Les services fixes comprennent :

- Le service de Police Sanitaire.

Il assure l'application des règlements sanitaires internationaux et locaux.

- L'institut d'Hygiène.

Avec son laboratoire de Biologie. Il comprend aussi des équipes itinérantes opérant régulièrement dans le pays. Ce service veille à l'exécution des règlements de salubrité.

- L'inspection médicale des Ecoles:

Comprenant deux services à ABIDJAN et BOUAKE.

- Le service de protection maternelle et infantile :

Comprenant quatre centres : 3 à ABIDJAN, 1 à BOUAKE.

A l'échelon Sous-Préfecture c'est la maternité qui exerce l'action de P.M.I.

- La Banque du Sang :

Avec un centre de transfusion à ABIDJAN.

- Une Pharmacie d'Approvisionnement :

Chargée d'assurer et de contrôler le ravitaillement sanitaire de tout le pays.

b) - Services mobiles -

Ceux-ci sont constitués par les services des Grandes Endémies.

Leur action porte sur le dépistage, le traitement et la prophylaxie des maladies endémo-épidémiques.

Il existe 4 secteurs départementaux, et 2 sous-secteurs dans les Sous-Préfectures.

De plus, ces services assurent le fonctionnement de 9 hypnoseries et 2 léproseries.

.../

C - DEVELOPPEMENT DE LA SANTE PUBLIQUE ENTRE 1960 et 1970

Deux principes fondamentaux et cinq lignes d'action constituent la politique de la Santé Publique de la Côte d'Ivoire.

Principe n° 1 - Développement prioritaire de la médecine préventive et de l'hygiène sociale.

A l'analyse des activités médicales des formations hospitalières et des diverses statistiques médicales, il apparaît que dans l'état actuel des choses en Côte d'Ivoire, la pathologie individuelle relevant de la médecine curative cède de très loin le pas au problème des grands fléaux sociaux. Certains ont certes presque disparus (il en est ainsi pour la fièvre jaune), mais les autres constituent et constitueront encore pour de longues années le problème principal de la Santé Publique de ce pays (mortalité infantile, maladies endémo-épidémiques : variole, paludisme, amibiase, tuberculose, treponématoses, etc...).

Il faut donc réserver une place essentielle à la médecine préventive dans le développement de la Santé Publique.

Cette primauté aura d'ailleurs comme conséquence directe de réduire l'augmentation des besoins en lits d'hospitalisation et automatiquement de réduire le coût de la maladie.

Principe n° 2 - Développement de l'éducation sanitaire de la population -

Médecine préventive et hygiène sociale supposent, toutefois, une éducation sanitaire de la population, sans la collaboration de laquelle l'action préventive de la médecine est vouée à un échec partiel.

C'est tout particulièrement vrai dans le domaine de l'assainissement, de la protection de la mère et de l'enfant, de la transmission des maladies contagieuses, des vaccinations systématiques, de la nutrition..

.../

Si un considérable travail de prévention a été réalisé par le Service des Grandes Endémies et par l'Institut d'Hygiène, il faut reconnaître que le personnel de ces formations et celui de l'Assistance Médicale Africaine (A.M.A.) n'ont eu, jusqu'ici, ni le temps, ni la formation théorique, ni les moyens matériels pour doubler leur action prophylactique d'une formation du public en matière d'éducation sanitaire.

C'est de cette carence qu'est née l'idée d'un Institut National de Santé Publique, qui va bientôt être réalisé à ABIDJAN. Son rôle fondamental sera, à partir des informations recueillies, d'analyser les problèmes de santé publique et d'établir les programmes d'action; d'assurer la formation du personnel spécialisé et de donner une éducation sanitaire de base à toute une catégorie de responsables (infirmiers, instituteurs, cadres du service civique, fonctionnaires, etc...) qui seront ensuite chargés de diffuser dans l'ensemble de la population les notions essentielles concernant la protection de la santé.

Education Sanitaire du Public et Médecine Préventive, sont deux activités complémentaires qui permettront l'implantation progressive d'un équipement hospitalier curatif, proportionné aux ressources budgétaires et aux disponibilités en personnel qualifié, mais suffisant pour satisfaire aux besoins.

Ligne d'action n° 1 - Articulation étroite des activités de médecine préventive et de médecine curative -

A l'exception des grands établissements hospitaliers d'ABIDJAN et des gros centres hospitaliers régionaux de KORHOGO, BOUAKE et DALOA, qui resteront des établissements presqu'exclusivement réservés à la médecine curative, les formations hospitalières existantes seront assorties d'un Centre de santé rural. Celui-ci permettra le développement des activités de médecine préventive et d'éducation sanitaire de la population, parallèlement aux activités traditionnelles de consultations et soins externes de dispensaires. Les hôpitaux futurs se constitueront à partir du Centre de

.../

santé rural, les extensions nécessaires étant réalisées au fur et à mesure des besoins et des possibilités.

Ligne d'action n°2 - Régionalisation et coordination de la santé publique -

Les différents programmes d'action intéressent aussi bien la médecine curative que la médecine préventive étant élaborés par l'Institut National de la Santé Publique d'ABIDJAN ; celui-ci constituera l'organisme de conception et de coordination à l'échelon national.

Mais ces programmes d'action seront mis en oeuvre par les établissements, hôpitaux et centres ruraux qui, à l'intérieur des régions sanitaires correspondant à des unités géographiques, seront groupés et articulés hiérarchiquement pour constituer un réseau allant du Centre de Santé Rural élémentaire jusqu'au Centre Départemental de Médecine Préventive et au Centre hospitalier Régional.

Ligne d'action n°3 - Développement de la médecine itinérante -

Tant que l'éducation sanitaire du public restera insuffisante, tant que les effectifs du personnel et les établissements de santé publique ne correspondront pas aux besoins de la population, il sera indispensable de maintenir des équipes itinérantes, celles-ci seront chargées aussi bien de la médecine curative que de la médecine préventive. Leur mobilité permettra de desservir un nombre beaucoup plus grand de centres.

En matière de médecine curative, elles seront composées de chirurgiens visitant périodiquement les hopitaux ruraux pour les opérations courantes, et de spécialistes O.R.L. - Ophtalmo, dentistes... assurant des consultations dans les hôpitaux secondaires, etc...

En matière de médecine préventive, on formera plusieurs équipes mobiles de dépistage des grands fléaux sociaux (tuberculose en particulier),

de vaccination de masse, de dépistage sérologique, d'éducation sanitaire, d'assainissement...

Elles disposeront de camions et véhicules appropriés à leurs activités avec pour base le centre départemental de médecine préventive. Dans les principales localités de leur ressort, elles utiliseront les centres de santé ruraux spécialement aménagés pour permettre les activités de médecine préventive et d'éducation sanitaire.

Ligne d'action n°4 - Définition des urgences.

Dans le choix des opérations à entreprendre, on tiendra compte à la fois des disponibilités en personnel médical et paramédical, et des charges d'exploitation qu'il faudra supporter.

En particulier, les programmes viseront en premier lieu à mettre à la disposition du personnel qualifié, déjà en place, des moyens matériels lui permettant de travailler dans de meilleures conditions de rendement et d'efficacité.

Ligne d'action n°5 - Formation complémentaire du personnel existant.

Une formation complémentaire sera donnée au personnel médical et para-médical pour le mettre en mesure de mieux appliquer les grands principes de la médecine préventive, de l'hygiène sociale et de l'éducation sanitaire.

- Investissements de la période 1960 - 1969

a) - Dans le domaine de la médecine préventive -

Les objectifs suivants ont été retenus :

-Un Institut National de Santé Publique d'Abidjan,

-Des Centres départementaux de médecine préventive à KORHOGO, DAOLA, BOUAKE.

-Une centaine de centre de Santé Ruraux. Ceux-ci renforceront l'activité des hopitaux ruraux, ou précèderont leur création.

-Six Centres Urbains de Protection Maternelle et Infantile, répartis entre ABIDJAN et les préfectures.

b) - Dans le domaine de médecine curative : Il s'agit :

- De créer les Centres Hospitaliers Régionaux de DAOLA et KORHOGO.
- De moderniser les hôpitaux ruraux ou secondaires.
- De développer l'équipement hospitalier d'Abidjan Hôpital Central, Hôpital de Treichville et Hôpital d'Adjamé.

c) - Dans le domaine de la formation du personnel infirmier

L'agrandissement de l'école d'infirmiers d'ABIDJAN a été retenu.

d) - Dans le domaine de la recherche médicale.

L'Institut Pasteur comprendra deux sections :

l'une à ADIOPODOUME à l'étude des virus en zone sylvatique.

l'autre, à ABIDJAN : (laboratoire central d'analyses biologiques).

TABLEAUX D'AUGMENTATION DES LITS D'HOPITAUX POUR LA PERIODE 1960 - 1970

Unité : 1 lit -

	Etat actuel	Augmentation 60-70	Total général
Lits d'hôpitaux	6 150	3 240	9 390

TABLEAU DE REPARTITION DE L'AUGMENTATION DES LITS D'HOPITAUX PAR CATEGORIE D'ETABLISSEMENT

Etablissements	Etat actuel	Augmentation 60-70	Total général
- Hôpital Central	294	305	599
- TREICHVILLE	757	80	837
- ADJAME	--	570	570
- BINGERVILLE	250	--	250
- BOUAKE	260	395	655
- KORHOGO	--	270	270
- DALOA	--	270	270
- Hôpitaux secon-) daires et ruraux)	4 589	1 000	5 939
Totaux :	6 150	3 240	9 390

.../

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SANTE PUBLIQUE
1960 - 1970

Unité : Million CFA

OPERATIONS	Période 1960-64	Période 1965-70	Période 1960-70
A) MEDECINE PREVENTIVE			
- Institut National de la Santé Publique	450	---	450
- Centre antituberculeux	42	---	42
- Centres départementaux de Médecine Préventive	600	---	600
- Centresde Santé Ruraux (1)	721	1 760	2 481
- Centres Urbains du PMI	30	200	230
	1 843	1 960	3 803 (1)
B) - MEDECINE CURATIVE			
- Centres hospitaliers Régionaux : BOUAKE-DALOA-KORHOGO	951	40	991
- Hôpitaux secondaires	172	645	817
- Léproserie d'Adzopé	26	---	26
- Equipement hospitalier de la région d'ABIDJAN hôpital psychiatrique de BINGERVILLE	88	---	88
- Hôpital de TREICHVILLE	202	125	327
- " d'ADJAME	605	380	985
- " CENTRAL	81	710	791
	2 125	1 900	4 025

(1) y compris la modernisation d'hôpitaux ruraux - rôle préventif et curatif .

.../

C) - FORMATION DU PERSONNEL			
- Ecole d'infirmiers	78	---	78
	78	---	78
D) - ETUDES ET RECHERCHES MEDICALES -			
- Etudes diverses d'hôpitaux	145	46	191
- Institut Pasteur	255	---	255
	400	46	446
TOTAL GENERAL	4 446	3 906	8 352

TABLEAU DE REPARTITION DES INVESTISSEMENTS SANTE PUBLIQUE POUR LA PERIODE 1960-1970

Unité : Million CFA

NATURE	1960 - 64	1965 - 70	1960 - 70
- Etudes	145	46	191
- Bâtiments	3 411	3 079	6 490
- Matériel	890	781	1 671
- TOTAL :	4 446	3 906	8 352

TABLEAU PREVISIONNEL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA SANTE PUBLIQUE 1960 - 1970

Unité : Million CFA

NATURE	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
PERSONNEL	1100	1150	1300	1316	1435	1760	2113	2181	1154	1198	2406
MATERIEL	900	1000	1100	1114	1210	1476	1766	1821	1881	1917	2005
TOTAL :	2000	2150	2400	2430	2465	3236	3879	4002	4135	4215	4411

PARAGRAPHE - 4 -

SERVICES SOCIAUX

A) OBJECTIFS GENERAUX DU SERVICE SOCIAL EN COTE d'IVOIRE

Le service social de la Côte d'Ivoire a été créé en 1951. Il est chargé de : " l'étude et la mise en oeuvre de toutes mesures visant à l'amélioration des conditions de vie matérielle et morale des individus et des collectivités ".

A la lumière de l'expérience acquise depuis 1951, les objectifs généraux du Service Social en Côte d'Ivoire ont été définis comme suit :

- l'Education familiale et Sociale visant principalement l'art d'élever les enfants, l'hygiène, la puériculture, l'économie domestique,
- la protection de l'individu et de la famille par l'assistance, sous toutes ses formes, aux femmes enceintes, aux mères et aux nourissons, aux enfants d'âge préscolaire ou scolaire, aux enfants inadaptés ou en danger moral, ainsi qu'à certaines catégories de défavorisés (handicapés, isolés,
- La contribution au développement communautaire et à l'organisation des collectivités.
- La création, le soutien et l'animation d'association, groupements et institutions bénévoles pouvant contribuer aux buts ci-dessus.

../

De toute évidence, certains de ses objectifs se confondent parfois avec ceux assignés aux organismes de la Santé Publique en matière de médecine préventive, de la Jeunesse et des Sports, de l'Enseignement Technique ou même de l'Enseignement Agricole en matière d'éducation féminine.

Il s'agit là de problèmes de coordination qui devront être étudiés à fond et résolus le plus tôt possible.

Il semble qu'une action importante doive être entreprise en faveur de la protection de l'enfance et de l'éducation des mères. Il en va de même pour tous les problèmes sociaux nés à l'inadaptation à la vie urbaine ou aux formes modernes de travail et de salariat.

B - STRUCTURES, METHODES ET IMPLANTATION DU SERVICE SOCIAL.

1) - Tous les services sociaux publics et privés relèvent du contrôle technique de la Direction des Affaires Sociales.

2) - L'action du Service s'exerce essentiellement à partir des Centres Sociaux. Un jardin d'enfants est en principe annexé au Centre Social. En plus des soins et de l'alimentation procurés aux enfants, il permet, en outre, de former du personnel bénévole susceptible d'organiser des garderies au niveau des villages.

3) - Cette organisation n'est pas réalisable à l'échelon des villages, mais seulement dans des agglomérations d'une certaine importance.

.../

En faveur des village, s'exerce une action rayonnant à partir des Centre Sociaux : sélection de femmes bénévoles ayant de l'influence dans leur village et formation au cours de stages accélérés. Les femmes appelées à devenir des animatrices sont ensuite suivies régulièrement par le personnel du Centre Social. Le premier de ces stages a eu lieu à KORHOGO et a permis de former 14 animatrices qui sont revenues dans leurs villages. Cette activité doit prendre une importance croissante.

4) - A cotés des Centres Sociaux, il a paru nécessaire de créer, à ABIDJAN, des services spécialisés.

a) - Le service de Protection de l'Enfance Inadaptée, groupe sous l'autorité d'un chef de division :
- une section mobile chargée des dépistages, des enquêtes et de la surveillance à domicile.
- Un centre d'Accueil de 20 places à ABIDJAN.
- Un Centre de Rééducation de 60 places dans les environs d'ABIDJAN.

b) - Des services sociaux spécialisés ont été crées pour les hôpitaux et pour les écoles ainsi que pour l'expérimentation des méthodes de Protection Maternelle et Infantile.

c) - Une section mobile d'enseignement ménager apporte son concours au personnel des Centres Sociaux tant pour ABIDJAN que pour l'intérieur.

d) - Le service subventionne entièrement 2 pouponnières privées, groupant 220 enfants de moins de 3 ans et un orphelinat.

5) - Un effort d'implantation beaucoup plus dense a été réalisé dans la capitale , en raison de l'importance de la population (200 000 habitants) et des problèmes particuliers nés de l'urbanisation.

.../

C) - FORMATION DU PERSONNEL

La formation du personnel entreprise depuis 1952 avec des moyens limités et pour un effectif réduit, a été réorganisée à partir de 1960. Une Ecole Nationale de Formation Sociale a été créée. Elle a pour mission de former le personnel nouveau ainsi que de perfectionner le personnel en service. Sont actuellement en formation : des aides assistants sociaux et aides assistantes sociales au nombre de 57, des assistants sociaux et assistantes sociales au nombre de 54. Les études durent 3 ans pour chaque catégorie.

Chaque promotion annuelle d'élèves aura des effectifs pouvant varier de 15 à 35 pour chacune des deux catégories.

L'Ecole dispose d'un internat provisoire pour 50 élèves. Elle sera dotée à partir d'Octobre 1963 de nouveaux bâtiments d'enseignement et d'un internat de 96 places.

D) - INVESTISSEMENTS 1960-1970 -

Les investissements réalisés ou envisagés concernent des locaux et des équipements destinés essentiellement aux établissements ou unités de travail suivant :

- Centres Sociaux polyvalents avec jardins d'enfants,
- Unités mobiles d'éducation féminine,
- Centres Ruraux de mineurs inadaptés,
- Centres de Rééducation,
- Pouponnières,
- Crêches,
- Services sociaux spécialisés (urbains). Ceux-ci sont destinés aux grandes formations sanitaires (hôpitaux, léproseries), aux écoles et ainsi qu'à la prise en charge des jeunes inadaptés ou caractériels;
- Ecole de formation sociale; cette école doit former et perfectionner le personnel en vue de son utilisation par les services sociaux et les établissements à caractère social,

.../

- Foyers de jeunes travailleurs, ce dernier doit faciliter l'hébergement et les conditions de vie des jeunes travailleurs isolés (à ABIDJAN notamment).

La répartition chronologique de ces créations suit le rythme de formation du personnel.

Le coût global des investissements 1960-1969 peut être estimé à 1 milliard de francs.

E) - CHARGES DE FONCTIONNEMENT -

Les charges de fonctionnement à supporter par l'Etat s'élèveraient à 218 millions en 1965 et 445 millions en 1970.

\+

\+ \+

Il n'est pas fait mention, mais cela ne signifie point que le problème sort des préoccupations du Gouvernement, de la législation sociale et de la gestion des prestations qu'elle a instituées.. Une organisation existe déjà, copiée sur l'organisation française et qui ne tient sans doute pas compte des particularités propres à la Côte d'Ivoire, de son état de sous-développement, de la nécessité de concentrer les efforts sur les objectifs prioritaires, surtout de l'obligation d'éviter les erreurs et les gaspillages. Les réformes sont à l'étude et préciseront les réalisations ci-dessus.

.../

INVESTISSEMENTS OEUVRES SOCIALES 1960-1970

NATURE	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1960-70
Centres Sociaux	5,8	8,5	51,0	18,0	55,0	70,0	45,0	45,0	45,0	45,0	388,3
Education Féminine					1,0	2,0	1,0				4,0
Centres Ruraux						25,0		25,0			50,0
Centres de Rééducation		3,0	1,0		16,0	16,0				25,0	61,0
Pouponnières-Crèches		3,0		25,0	38,0	18,0	38,0	18,0	38,0	18,0	196,0
Services Sociaux Spécialisés ..					3,4	5,1	3,4	3,4	3,4	3,4	22,1
Ecole de Formation Sociale ...	2,2	2,2	25,9	100,0							130,3
Foyer des Jeunes travailleurs..					30,0		30,0	30,0	30,0	30,0	150,0
TOTAL	8,0	16,7	77,9	143,0	143,4	136,1	117,4	121,4	116,4	121,4	1001,7

OEUVRES SOCIALES : I - INVESTISSEMENTS (Période 1960-1970)
II - FONCTIONNEMENT (Période 1960-1970)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Période 1960/69	1970
- I - INVESTISSEMENTS												
Bâtiments.....	6.6	16.4	67	121.8	121.4	109.8	100	102	100	102	847	
Outillage-Matériel.....	1.4	0.3	10.9	21.2	22	26.3	17.4	19.4	16.4	19.4	154.7	
TOTAL.....	8	16.7	77.9	143	143.4	136.1	117.4	121.4	116.4	121.4	1001.7	
-II- FONCTIONNEMENT												
Matériel	18.6	18.6	21.5	35.1	48.7	56.2	83.9	95	103.1	123		131.1
Personnel (traitements salaires et charges sociales).(1).....	44.5	51.7	51.6	71.9	97.5	132.9	172	209.1	248.2	281.7		325.5
Assistance (2)	20	20	23	25	30	30	35	35	40	40		40
TOTAL.....	82.1	90.4	96.1	132.0	175.2	218.8	290.9	339.1	391.3	444.7		496.6

(1) Frais de fonctionnement à la charge du Budget Ivoirien à l'exception de sa participation aux frais d'assistance -

(2) Secours aux particuliers et collectivités - subventions aux oeuvres privées d'assistance (pouponnières, orphelinats) -

PARAGRAPHE 5

INFRASTRUCTURE ADMINISTRATIVE

Les investissements compris sous cette rubrique se rapportent essentiellement à des opérations de construction ou d'équipement concernant :

- d'une part, les Pouvoirs publics proprement dits, Présidence de la République et Grande Chancellerie, Représentation Nationale (Assemblée Nationale et Conseil Economique et Social), Cour Suprême.
- d'autre part, les services publics répartis entre les différents départements ministériels, mis à part les investissements déjà décomptés aux chapitres de la Production, de l'Infrastructure économique et de l'infrastructure culturelle et sociale.

A - SITUATION EN 1960.

Lorsque la Côte d'Ivoire a acquis son indépendance, après l'éclatement en 1959 du Gouvernement Général de l'A.O.F., elle prit en charge la totalité des attributions d'ordre public qui incombent à un Etat souverain, avec une infrastructure administrative élémentaire, et parfois tout simplement inexistante.

De nouvelles administrations devraient être créées de toutes pièces, les autres devraient être développées à proportion des nouvelles tâches qui leur incombaient et de l'accroissement d'activité consécutif à l'expansion normale du pays.

Certes, il fallait aviser, on dût se contenter souvent d'installations de fortune. Mais il fallait aussi pour remédier à la sous-administration, réaliser au plutôt un programme de constructions administratives.

B - DEVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE ADMINISTRATIVE -

I - Organismes de Représentation Nationale et Organismes d'Etat.

Building administratif — 5.000 millions sont consacrés à ce titre.

Le programme de construction et d'équipement correspond essentiellement au Palais de la Présidence déjà construit, ainsi qu'à une première estimation du coût des Palais actuellement à l'étude concernant l'Assemblée Nationale, le Conseil Economique et Social, la Cour Suprême et la Grande Chancellerie.

Le coût des Buildings administratifs qui doivent regrouper en un ou deux batiments, les différents Cabinets ministériels et leurs services, est aussi compris dans ce titre.

.../

Investissements 1960-1970 unité = million de f. Cfa

Bâtiments	4.000
Matériel	1.000

Charges de fonctionnement :

Les charges de fonctionnement de la Présidence de la République, de l'Assemblée Nationale, du Conseil Economique et Social, de la Cour Suprême et de la Grande Chancellerie, passeraient de 1.200 à 2.500 millions.

unité = million de f. Cfa

	1960	1970
Personnel	350	750
Matériel	850	1.750
TOTAL	1.200	2.500

2 - Défense Nationale - Justice - Intérieur - Affaires Etrangères -

6.300 millions sont consacrés à ce titre.

a - Défense Nationale -

Forces Armées

La croissance de l'Armée Nationale est en grande partie liée à l'extension du Service Civique. Mais les perspectives à cet égard sont encore imprécises ; les effectifs pourront croître pendant cette période à des rythmes différents.

Accroissement	1960	1970
Etat actuel	6.000	
Accroissement limité		9.500
Accroissement moyen		13.000
Accroissement rapide		20.000

Les investissements, comme les charges de fonctionnement, varient en fonction de l'accroissement choisi.

Gendarmerie

Les prévisions d'accroissement de la Gendarmerie sont moins aléatoires et il semble raisonnable de faire passer les effectifs de 1.300 hommes en 1962 à 2.800 en 1969. Les Sous-Préfectures les plus importantes étant ainsi dotées d'une Brigade de Gendarmerie.

Coût de l'investissement :

Le coût global de l'investissement pour la période 1960-1969 peut être évalué à 3.000 millions. Cette hypothèse correspond à un accroissement moyen des effectifs de l'Armée Nationale.

unité = million de f. Cfa

Bâtiment	2.250
Matériel	750
TOTAL	3.000

Charges de fonctionnement :

Les charges de fonctionnement correspondantes, Armée Nationale, Gendarmerie, s'élèveraient alors à 4.000 millions en 1970.

b - Justice -

Le programme d'investissements de la Justice comprend la création de 53 Justice de Paix et d'un certain nombre d'établissements pénitentiaires.

Les dépenses correspondantes ne devraient pas excéder 800 millions, les charges de fonctionnement passant de 450 millions à 900 millions en 1970.

c - Intérieur -

Le programme d'investissements du Ministère de l'Intérieur comprend principalement la construction d'une cinquantaine de Sous-Préfectures, la construction de Commissariats de Police, dans les grands centres, de postes de Police aux Frontières, de Conseils Généraux et de l'Imprimerie Nationale.

Les dépenses correspondantes ne devraient pas excéder 2.500 millions de 1960 à 1970 et les charges de Fonctionnement 2.500 millions en 1970.

d - Affaires Etrangères -

A ce titre, le Gouvernement sera amené à effectuer certaines dépenses à l'étranger en rapport avec la création de nouvelles Ambassades.

Il s'agira essentiellement de dépenses de Fonctionnement, mais certains achats de bâtiments à l'étranger sont aussi à prévoir.

Ces dépenses n'apparaitront que dans la partie financière du Plan, car elles correspondent à des achats ou des consommations à l'étranger.

TABLEAU RECAPITULATIF des Investissements 1960-1970 : Défense Nationale, Justice, Intérieur.

Bâtiments	4.800
Matériel	1.500
TOTAL	6.300

.../

TABLEAU RECAPITULATIF des charges de fonctionnement : Défense Nationale - Justice - Intérieur -

unité =million de f. CFA

	1960	1965	1970
Personnel.....	2.100	4.150	5.800
Matériel.....	600	1.200	1.600
TOTAL.....	2.700	5.350	7.400

3- Finances Affaires Economiques et Plan ,
Fonction Publique

Il s'agit essentiellement d'investissement concernant la création de nouveaux postes de Douanes, de bâtiments pour le Trésor Ivoirien ou les Agences Spéciales, ainsi que le financement d'opérations de cadastre. Ces dernières opérations ne pourront être entreprises que d'une manière très limitée car l'infrastructure cadastrale complète du pays nécessite des dépenses de l'ordre de 6 milliards de f. Cfa pour 10 ans, soit plus de 600 millions par an. Il semble donc nécessaire de trouver d'autres solutions techniques ou financières pour réaliser le cadastre en Côte d'Ivoire.

Pour la période 1960-1970, les investissements de ces deux Ministères devraient pas dépasser 800 millions de f. :

-Bâtiments.....	640 millions de f.
-Matériel.....	160 "
TOTAL.....	800 millions de f.

Charges de fonctionnement :

	1960	1970
Personnel.....	800	1.100
Matériel.....	150	200
TOTAL....	950	1.300

./...

4 - Radiodiffusion - Télévision - Cinéma et Halls d'information

Les investissements concernant les moyens modernes d'information, Radio et Télévision essentiellement, sont très importants dans la période 1960-1970.

Outre leur fonction propre d'information, ces investissements surtout en ce qui concerne la Télévision, pourront jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs mêmes du Plan : Enseignement, Médecine Préventive, vulgarisation agricole par exemple.

a - Radiodiffusion -

Pour la période 1960-1969, les investissements atteindront un total de 500 millions Cfa environ. Ils concernent, outre l'émetteur de 100 Kw déjà en fonction et la Maison de la radio les crédits nécessaires à la réalisation d'une infrastructure technique permettant de couvrir complètement la Côte-d'Ivoire. En effet, surtout en zone de forêt, les mauvaises conditions de transmission des ondes gênent la réception des programmes. Seul, l'équipement d'émetteurs régionaux relayant la station principale d'ABIDJAN permettra une bonne audition à toutes heures et en toute saison.

b - Télévision -

L'installation d'un système d'émission couvrant tout le pays demandera plusieurs années et un montant d'investissement s'élevant à près de 1.700 millions.

Il est prévu dans un premier temps l'installation d'un émetteur à ABIDJAN avec bâtiment studios et équipement vidéo couvrant la région d'ABIDJAN jusqu'à TOUMODI.

Viendrait ensuite l'installation de réemetteurs vers les différentes régions du pays.

.../

Répartition annuelle des investissements concernant la Télévision -

unité = million de f. Cfa

Investissements	1963	1965	1967	1969	TOTAL
Bâtiment et Matériel	450	250	200	270	1.170

c - Cinéma - Halls d'information :

L'action du Gouvernement ne sera pas abandonnée en ce domaine, cinéma et halls d'information pouvant jouer un rôle efficace dans la mobilisation des masses rurales.

Un investissement de l'ordre de 100 millions peut être prévu pour la période 1960-1970.

Quant aux charges de fonctionnement, elles devraient être récupérées sur la population sous forme de cotisations ou de droits d'entrée.

.../

TABLEAU RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE ADMINISTRATIVE 1960 - 1970

Unité = million de f. Cfa

Nature	BATIMENT	MATERIEL	TOTAL
Organismes de Représentation Nationale et Organismes d'Etat ...	4.000	1.000	5.000
Défense Nationale - Justice - Intérieur	4.800	1.500	6.300
F.A.E.P. et Fonction Publique	640	160	800
Radiodiffusion - Télévision Cinéma - Halls d'information	660	1.140	1.800
TOTAL	10.100	3.800	13.900

.../

TABLEAU RECAPITULATIF DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CONCERNANT L'INFRASTRUCTURE ADMINISTRATIVE 1960 - 1970.

Unité = million de f. Cfa

Nature	1960	1970
Organismes de Représentation Nationale et Organismes d'Etat	1.200	2.500
Défense Nationale - Justice - Intérieur	2.700	7.400
FAEP et Fonction Publique	950	1.300
Radiodiffusion - Télévision	160	975
TOTAL	5.010	12.175

PARAGRAPHE 6 - LOGEMENT ET URBANISME

A - LOGEMENT -

1 - Situation actuelle et Perspectives d'avenir -

L'effort de construction de logements est, aujourd'hui encore, surtout sensible à ABIDJAN, tant pour le secteur privé que pour le secteur public.

Il est probable que cette tendance demeurera, en raison de la croissance rapide de la capitale, mais un effort très important doit être fait, sous l'égide de la puissance publique, pour l'amélioration de l'habitat rural en particulier.

Le besoin de logements modernes est à ce point impérieux et général, qu'il s'agisse des salariés ou des paysans, que l'on peut affirmer qu'il polarise les revendications de la population. Devenir propriètaire ou, au pis aller, locataire d'un logement moderne, est le signe d'une promotion sociale à laquelle tout le monde aspire et à laquelle personne n'admet de renoncer. De sorte que le problème se place aujourd'hui sur le plan politique et que le Gouvernement ne saurait en aucune manière, le négliger.

Malheureusement, la solution, par son ampleur même, n'est pas simple. Elle exige une action de l'Etat, sous les formes les plus diverses, celles des investissements publics, celles des garanties de l'Etat, celles des facilités de crédit, celles des bonifications d'intérêts, etc ... etc ...

2 - Investissements publics -

L'intervention directe de l'Etat, doit être limitée à un secteur de logements inhérents à l'infrastructure culturelle, sociale ou administrative créée : logements pour instituteurs attenants à l'école, logements d'infirmiers ou de médecins attenants aux postes médicaux ou hôpitaux, logements des Préfets et Sous-

.../...

Préfets, logements des comptables publics, brigades de gendarmerie, etc ...

Dans ce cas, le poste logement n'a pas été scindé de l'infrastructure administrative correspondante.

Toutefois, surtout dans les grands centres, des cités devront être construites pour résoudre des problèmes particuliers de logements concernant certaines catégories de fonctionnaires : Douane, Police, Défense Nationale.

Ce programme n'excédera vraisemblablement pas 1 milliard de f. en cours de période.

3 - Investisse ments privés -

a - secteur d'intervention publique.

On peut distinguer, dans ce domaine, deux secteurs :

- un secteur où l'influence de l'Etat se fera encore largement sentir, mais où le coût final de la construction, quelque soient les modalités de l'aide apportée par l'Etat, sera finalement à la charge de l'usager.

On peut citer à ce sujet l'effort d'amélioration de l'habitat rural. Démarrées grâce à un emprunt public, les constructions seront remboursées par les bénéficiaires de l'emprunt, ces remboursements permettant la poursuite de l'opération dans d'autres villages. On peut espérer de ce système la modernisation et même le renouvellement à terme de l'habitat rural traditionnel.

L'Etat intervient aussi indirectement par les facilités de financement qu'il accorde pour le programme de constructions de Sociétés telles que la SUCCI "Société d'Urbanisme et de Construction de la Côte-d'Ivoire", la SHCI "Société Immobilière des Habitations à bon marché", le GFCI "Groupement Foncier de la Côte-d'Ivoire", qui construisent des logements en location-vente. Leur capacité de construction atteindra vraisemblablement 1.200 à 1.500 logements en 1969 soit un investissement de l'ordre de 1,4 à 1,8 milliards en fin de période.

b - secteur d'initiative privée.

Il est difficile d'apprécier exactement le niveau actuel de constructions à usage d'habitation de ce secteur. Il semble toutefois qu'il doit être égal à celui

.../

des constructions réalisées par la SUCCI, la SIHCI et le GFCI. Ces constructions sont aussi concentrées en majorité à ABIDJAN.

Compte tenu du fait que l'accent sera mis sur un logement de type bon marché dans les villes, comme dans l'intérieur, le nombre de logements construits pendant la période devrait se situer autour de 30.000 et l'investissement total atteindre 28 milliards.

B - URBANISME -

Cette rubrique ne comprend en fait que les frais d'études et de recherches. En effet, les programmes de voirie, d'assainissement, d'adduction d'eau et d'électrification, font partie du chapitre de l'Infrastructure économique, les frais de lotissements particuliers étant compris dans le coût des logements.

Il ne reste donc à prévoir que les honoraires et frais pour études de plans d'urbanisme, de plans-masse, de levers topographiques, de plans de lotissements et de bâtiments administratifs, ainsi que les dépenses relatives aux sections d'Assistance Technique et aux sections d'engins mécaniques qui participent aux différents travaux.

Les sections d'Assistance Technique sont surtout chargées de conseiller et d'aider les constructeurs ruraux aux différents stades des réalisations : choix du terrain, du projet, des matériaux, surveillance des travaux. Elles disposent d'un matériel léger.

Les sections d'engins disposent de matériel lourd destiné à faciliter la création ou la remodélation de villages.

Le total des investissements nécessaires ne devrait pas excéder 1 milliard pour la période 1960-1970, soit :

Etudes	500
Matériel	500

CHAPITRE IV

RECAPITULATION GENERALE DES INVESTISSEMENTS CONCERNANT L'INFRASTRUCTURE CULTURELLE SOCIALE ET ADMINISTRATIVE AINSI QUE LE LOGEMENT ET L'URBANISME 1960-1970

unité milliard de Frs.

	PUBLIC			PRIVE			PUBLIC & PRIVE		
NATURE	BAT.	MAT.	TOTAL	BAT.	MAT.	TOTAL	BAT.	MAT.	TOTAL
Par. 1- Le Développement culturel	14,8	4,2	19,0	4,5		4,5	19,3	4,2	23,5
Par. 2- Enseignement agricole-Encadrement Animation rurale	1,2	0,8	2,0				1,2	0,8	2,0
Par. 3- Santé Hygiène & promotion Sanitaire	6,5	1,9	8,4				6,5	1,9	8,4
Par. 4- Services Sociaux	0,8	0,2	1,0				0,8	0,2	1,0
Par. 5- Infrastructure Administrative	10,1	3,8	13,9				10,1	3,8	13,9
Par. 6- Logement & Urbanisme	1,0	1,0	2,0	27,0		27,0	28,0	1,0	29,0
TOTAL	34,4	11,9	46,3	31,5		31,5	65,9	11,9	77,8

CHAPITRE IV

RECAPITULATION GENERALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CONCERNANT L'INFRASTRUCTURE CULTURELLE, SOCIALE ET ADMINISTRATION -1960-1970 -

unité milliard de Frs.

NATURE	1960			1970		
	Pers.	Mat.	Total	Per.	Mat.	Total
Par. 1-Le Développement culturel	2,55	1,05	3,6	5,9	4,2	10,1
Par. 2-Enseignement agricole Encadrement & Anim. rurale	0,06	0,03	0,09	0,4	0,2	0,6
Par. 3- Santé Hygiène et Promotion Sanitaire	1,1	0,9	2,0	2,4	2,0	4,4
Par. 4- Services Sociaux	0,04	0,04	0,08	0,3	0,1	0,4
Par. 5- Infrastructure Administrative	3,3	1,7	5,0	8,4	3,8	12,2
TOTAL	7,05	3,72	10,77	17,4	10,3	27,7

- C H A P I T R E 3 -

LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

INTRODUCTION

LA PRODUCTION AGRICOLE -

En 1960, la population de la Côte-d'Ivoire s'élevait à 3.265.000 habitants. Parmi ceux-ci, environ 10 % seulement vivent dans les villes ; la grande majorité soit 90 %, vit à la campagne et exerce des activités rurales.

La politique de développement économique de la Côte-d'Ivoire doit évidemment tenir compte de ce fait essentiel et accorder la priorité à l'amélioration de la production agricole. Tout progrès réalisé dans ce domaine, si faible soit-il, contribuera à l'élévation du niveau de vie de la grande masse de la population et, à l'échelon national, se traduira par une augmentation sensible du revenu.

Si l'on examine la structure des exportations, on constate que les principaux produits agricoles : café, cacao, bananes, ananas, palmistes, interviennent pour 80 % de la valeur totale des exportations (37.329 millions Cfa). Si l'on y ajoute les bois, la proportion s'élève alors à 97 %. Dans l'immédiat, les exportations de la Côte-d'Ivoire reposent donc essentiellement sur des activités agricoles ou forestières, c'est-à-dire sur l'exploitation des produits du sol.

Il y a lieu de souligner la prépondérance du groupe "café-cacao" qui, malgré une régression régulière de 90 % en 1955 à 73 % en 1960, représente encore près des 3/4 de la valeur des exportations. L'économie de la Côte-d'Ivoire est donc fragile, à la merci d'un effondrement des cours sur des marchés qui sont déjà très encombrés. L'une des préoccupations essentielles du Gouvernement sera donc de diversifier sa production agricole et de consolider ainsi la structure de son économie.

.../

Les mêmes préoccupations nous amènent à examiner s'il ne serait pas possible de diminuer les importations en développant certaines productions locales. On constate ainsi que les produits alimentaires, boissons et tabacs représentent 17 %, soit près du 1/5 de la valeur totale des importations (29.611 millions Cfa). Or, parmi les produits importés : le sucre, le riz, les oeufs, une partie de la viande, des produits laitiers, du tabac, des légumes et des fruits, pourraient être produits sur place.

La diversification de la production agricole s'impose aussi pour corriger les déséquilibres régionaux inhérents à la situation géographique de la Côte-d'Ivoire. Grosso modo, on peut distinguer la zone forestière du sud, avec son climat de type équatorial, permettant de cultiver à longueur d'année, et la zone des savanes du nord, dont le climat soudanien ne permet la culture que pendant la moitié de l'année couverte par la saison des pluies. Il est vrai que l'irrigation peut corriger, là où elle est possible, les déficiences du climat.

Les cultures pérennes, en dehors du café et du cacao, doivent être développées. La banane et l'ananas interviennent déjà pour une part non négligeable dans les exportations. L'hévéa fait, dès cette année, une entrée modeste, mais est appelé, dans l'avenir, à jouer un rôle beaucoup plus important. Enfin, la Côte-d'Ivoire se doit d'utiliser au maximum les magnifiques possibilités qui lui sont offertes pour la production d'oléagineux à partir du palmier à huile et du cocotier. Si l'on peut se réjouir de ces perspectives, il ne faut pas se dissimuler qu'elles se situent toutes dans la partie méridionale du pays. On court donc le risque, si l'on n'y prend garde, d'accentuer encore le déséquilibre qui existe déjà entre le nord et le sud.

L'enquête du Service des Statistiques sur les revenus agricoles régionaux fait apparaitre, pour un revenu annuel moyen de l'exploitation-type de 8 personnes, une grande différence entre la zone des cultures d'ex-

.../

portation du sud-est et les zones de savane et soudanienne.

C'est pour éviter d'aggraver cette situation qu'il convient de mobiliser, dans toute la mesure du possible, le potentiel économique des régions du centre et du nord, trop défavorisées jusqu'à présent par rapport à la Basse-Côte. La politique du Gouvernement consistera à développer l'élevage, les cultures irriguées telles que le riz et la canne à sucre, les cultures sèches telles que le coton, les succédanés du jute, l'arachide, le tabac et, bien entendu, les cultures vivrières. Comme on le voit, les possibilités agricoles ne manquent pas dans la partie nord du pays, à côté de magnifiques perspectives pastorales.

On aboutit ainsi au tableau suivant de l'agriculture ivoirienne :

- la Basse-Côte plus spécialement orientée vers les cultures d'exportation,
- le centre et le nord servant de grenier pour les produits vivriers et satisfaisant certains besoins industriels notamment pour le coton, le sucre, les fibres jutières, le tabac.

Le déséquilibre entre le nord et le sud est le plus apparent, mais il en est d'autres qui se manifestent dans le sens est-ouest. Par exemple, dans la zone côtière, la plus grande partie des activités est groupée dans un rayon de 100 km autour d'ABIDJAN. L'enquête sur les revenus agricoles régionaux montre que, pour les zones forestières ouest et sud-ouest, le revenu est sensiblement plus bas, puisqu'il ne dépasse par 100.000 et 110.000 f. La population intéressée est de 1.009.000 habitants.

La politique du Gouvernement doit donc tendre à développer la région du sud-est en contact avec le Ghana et la région du sud-ouest entre le Sassandra et la frontière du Libéria. Ces régions présentent d'ailleurs les conditions climatiques les plus favorables à la production agricole.

De même, dans la partie septentrionale du territoire. Entre 1954 et 1959, le cercle de BOUAKE a augmenté considérablement sa production de manioc ; les cercles de KORHOGO et d'ODIENNE ont élargi leurs superficies cultivées en maïs et en sorgho. Les nouveaux projets concernant la riziculture à KORHOGO, la culture de la canne à sucre sur KATIOLA, risquent de concentrer les activités agricoles le long de la ligne de chemin de fer. Il convient donc de rechercher de nouvelles activités vers les frontières de la Guinée et du Libéria; ce sera l'un des objectifs des enquêtes régionales qui intéresseront les régions d'ODIENNE et de MAN.

La diversification des cultures s'avère aussi indispensable si l'on considère les délais nécessaires pour que les interventions produisent leurs effets. Les cultures pérennes qui alimentent les exportations ne peuvent avoir d'influence sur l'économie qu'à long terme. Il faut 4 ans pour qu'un palmier à huile entre en production, 6 ans pour le cocotier, 8 ans pour l'hévéa. Pour parer, dans toute la mesure du possible, aux conséquences d'une récession sur le café ou le cacao, on ne peut donc faire appel qu'à des cultures qu'on puisse récolter à court terme ; arachide, maïs, riz, coton, ricin, tabac, même la canne à sucre. Ceci met en évidence le rôle particulièrement important que les régions du centre et du nord seront appelées à jouer dans les prochaines années pour consolider l'économie ivoirienne, en attendant que les cultures pérennes aient le temps de donner leurs fruits.

La diversification des cultures est donc une nécessité, non seulement pour l'équilibre des échanges commerciaux avec l'extérieur, mais aussi pour réaliser un développement économique harmonieux. L'unité nationale exige que les déséquilibres régionaux soient atténués dans toute la mesure du possible.

Le souci de diversifier la production ne doit pas faire perdre de vue certains impératifs économiques. Il convient de placer, autant que possible, les différentes cultures dans les conditions naturelles les mieux

.../

appropriées à donner une productivité élevée. Pour avoir négligé ce principe élémentaire dans le passé, on se trouve actuellement contraint d'envisager la reconversion de la culture du café dans les zones marginales où les périodes de sécheresse excessives diminuent les rendements et ne permettent plus d'assurer la rentabilité de cette spéculation.

Les considérations précédentes nous amènent à examiner la question des rendements dans la production agricole.

On constate que les rendements sont dans l'ensemble faibles ou très faibles comme le montre le tableau suivant :

Café	250 kg/ha
Cacao	350 "
Coton	100 "
Tabac	300 "
Ananas	30.000 "
Banane	14.000 "
Banane plantain .	5.000 "
Igname	9.000 "
Manioc	5.000 "
Taro	5.000 "
Maïs	700 "
Mil	500 "
Sorgho	700 "
Riz	800 "
Arachide	600 "

Non seulement ces rendements sont faibles mais, à part quelques exceptions comme le tabac, le coton, le manioc, ils paraissent stationnaires.

On ne doit pas se dissimuler la gravité d'une telle situation, alors que les besoins augmentent avec l'accroissement démographique et le désir qu'a la population de voir s'élever son niveau de vie.

Est-il possible d'améliorer les rendements actuels ? Certainement, si l'on en juge par la marge considérable qui les sépare des résultats obtenus dans le domaine des recherches agronomiques.

.../

La Côte-d'Ivoire a le privilège de bénéficier de la présence sur son territoire de tous les Instituts spécialisés dans la recherche agronomique :

I.R.H.O.
avec les stations de LA ME, DABOU, et GRAND-DREWIN pour le palmier à huile, de PORT-BOUET pour le cocotier.

I.F.A.C.
avec les stations d'AZAGUIE pour la banane, et l'ANGUEDEDOU pour l'ananas.

I.F.C.C.
avec les stations de BINGERVILLE, DIVO et ABENGOUROU.

I.R.C.T.
avec la station de BOUAKE.

I.R.C.A.
avec la station de BIMBRESSO.

I.D.E.R.T.
à ADIOPODOUME.

I.R.A.T.
pour les recherches concernant les cultures vivrières.

C.T.F.T.
pour les recherches forestières.

Elle dispose ainsi d'un dispositif de recherches exceptionnel, dont elle se doit de tirer profit.

Les résultats obtenus sont en effet remarquables :

- on dispose maintenant de palmiers à huile donnant 2 à 3 t. d'huile à l'ha, au lieu de 200 kg en palmeraie naturelle, avec les procédés traditionnels,
- le cocotier a un rendement de plus de 2 t. de coprah à l'ha, contre moins de 400 kg en culture traditionnelle,

..../

- les méthodes modernes permettent d'augmenter les rendements de l'arachide de 50 à 100 %,

- les nouvelles variétés de ricin permettent de tripler le rendement,

- les procèdés culturaux préconisés par l'IFAC permettent d'obtenir : 50 t./ha pour l'ananas - 50 t./ha pour la banane,

- par l'entretien des plantations et l'application d'engrais, on peut obtenir : 500 kg/ha de café - 1 t./ha de cacao,

- le plan d'extension de la production du coton ALLEN est basé sur un rendement de 1 t./ha,

- le matériel végétal dont on dispose permet d'obtenir : 1,5 t./ha, voire 2 t./ha de caoutchouc sec.

Les exemples précédents ne font intervenir que des résultats contrôlés, dont on est certain. Les recherches en cours permettent, dans bien des domaines, d'espérer de nouveaux progrès :

- on possède déjà des palmiers sélectionnés qui ont donné, en station, 6 t. d'huile à l'ha,

- pour le cocotier, le croisement TYPICA x NANA s'avère des plus prometteurs,

- les recherches cyto-génétiques de l'IRCT à BOUAKE ont permis d'obtenir des lignées moins sensibles aux aléas climatiques, aux parasites, et possèdant une fibre de haute qualité. Ces résultats auront une grande portée pratique dans l'avenir.

La recherche agronomique est donc très en avance par rapport à la situation actuelle de l'agriculture ivoirienne. Celle-ci peut donc réaliser des progrès considérables, progressivement, sans effort ni coût excessif, en utilisant un matériel végétal amélioré et des méthodes de culture appropriées.

.../

Il est indispensable de faire passer les résultats de la recherche agronomique dans la pratique courante agricole. La courroie de transmission entre la recherche et la masse des cultivateurs est représentée par l'encadrement rural.

Le Gouvernement de la Côte-d'Ivoire a placé au premier plan de ses préoccupations la modernisation rapide du milieu rural. Un Plan de développement a été établi sur les données économiques et techniques rassemblées par les organismes de recherches publics ou privés et les services administratifs. Il sera complété par une série d'études entreprises dans le but de définir les programmes.

Mais une fois précisés les moyens techniques et économiques du développement, il restera à amener la masse paysanne à les appliquer, et c'est sans doute le plus difficile.

En effet :

- d'une part, la masse paysanne, en Côte-d'Ivoire comme partout, éprouve une certaine méfiance envers toute innovation, encore plus lorsqu'elle est introduite par l'autorité,
- d'autre part, les cultivateurs isolés n'ont, ni les ressources, ni le dynamisme, ni l'aide technique suffisante pour réaliser les améliorations qui leur sont conseillées.

Il est donc nécessaire, pour mener à bien l'action entreprise, d'intervenir sur ces deux plans :

- La formation du paysan par l'encadrement au niveau du producteur, l'éducation et l'animation du milieu rural.
- La constitution de groupements de producteurs.

L'encadrement actuel comprend environ 600 agents ce qui est quantitativement très insuffisant pour une population rurale de 3.265.000 habitants. De plus, l'encadrement, s'il a généralement les connaissances voulues, manque souvent de dynamisme et est loin d'avoir toujours la confiance du milieu rural.

Or, plus que tout autre activité, l'amélioration de l'agriculture exige un personnel compétent, dévoué, nombreux, sachant acquérir la confiance des paysans. C'est pourquoi, la plupart des pays consacrent aujourd'hui à la formation agricole et à l'encadrement des moyens importants.

La Chine populaire possède une école d'agriculture pour 20.000 habitants. Ceci correspondrait, pour la Côte-d'Ivoire, à 150 écoles d'agriculture.

Israël a un encadrement agricole d'un moniteur pour 30 familles. Appliqué à la Côte-d'Ivoire, un tel plan nécessiterait la mise en place de 10.000 encadreurs d'un niveau de formation élevé.

Le Gouvernement français prévoit la création de 200 collèges ruraux et 75 lycées agricoles en 10 ans, pour une population agricole de 15 millions d'habitants. Un tel programme appliqué à la Côte-d'Ivoire impliquerait la création de 44 collèges ruraux et de 19 lycées agricoles.

Il est malheureusement impensable actuellement de demander un tel effort pour la formation agricole en Côte-d'Ivoire.

Mais il est en revanche urgent de prendre conscience de l'énorme insuffisance des moyens consacrés à la formation agricole et des dangers considérables que cette insuffisance fait courir à un pays composé de 90 % de ruraux et dont la population s'accroit rapidement.

Il ne suffit pas d'encadrer pour vulgariser. Il est indispensable que l'intervention périodique de l'"encadreur" soit prolongée dans chaque village par celle d'un "animateur rural" y demeurant à longueur d'année et pouvant ainsi exercer sur ses concitoyens une influence permanente.

La masse paysanne africaine ne réagit que lentement aux principes d'une évolution des méthodes traditionnelles. Pour accélérer ce mouvement indispensable, il faut que les communautés paysannes traditionnelles trouvent au sein d'elles-mêmes des "animateurs" avisés, possédant leur confiance et prenant en charge le mouvement d'évolution.

Enfin, il convient de rendre la masse paysanne réceptive aux techniques nouvelles. Ceci est une question d'instruction. Il convient de répandre l'enseignement parmi la population des campagnes et de l'adapter de façon à permettre à cette population de résoudre les problèmes qui lui sont propres.

L'école rurale doit être adaptée au milieu naturel; les programmes doivent tenir compte des humbles réalités qui ont imprégné la petite enfance des écoliers. Elle ne doit pas aboutir à une rupture de l'enfant avec son milieu et à une grande difficulté pour celui-ci à reprendre contact avec les travaux de la terre. L'école doit parvenir à la formation d'une élite rurale et non pas à un écrémage au profit des villes, privant la brousse d'éléments de valeur dont elle a tant besoin.

L'augmentation des rendements agricoles s'avère indispensable pour élever le niveau de vie de la masse paysanne. Celle-ci est défavorisée par rapport à la population urbaine dont le travail est généralement mieux rémunéré. Il n'est pas possible d'avoir une agriculture prospère tant que le niveau de vie du paysan ne sera pas comparable à celui du citadin. Comme il ne faut guère compter sur un relèvement des prix agricoles, qui vont au contraire s'aligner de plus en plus sur les cours mondiaux, seule une amélioration de la productivité pourra amener un abaissement du prix de revient. Une productivité élevée est donc la condition d'un niveau de vie élevé des agriculteurs. Un développement économique harmonieux ne peut se concevoir que si tous les secteurs ont des niveaux de vie très voisins; il ne doit pas, comme c'est le cas actuellement, subsister un secteur agricole déshérité.

Dans un pays en voie de développement comme la Côte-d'Ivoire, il est normal de voir la proportion de la population qui travaille dans le secteur primaire diminuer au profit des autres secteurs : artisanat, industrie, commerce, transport, professions libérales. C'est une preuve de spécialisation d'où découle une augmentation de la productivité. Cette évolution nécessaire ne doit pas être contrecarrée; elle doit au contraire être encouragée, mais orientée. Si le retour à la terre est une absurdité et une régression, puisque 100 % de population agricole signifient seulement que tout le monde travaille pour manger et rien de plus, un exode massif de travailleurs non spécialisés, attirés par les villes, conduit à la surpopulation urbaine et provoque la naissance d'un prolétariat, dont l'industrialisation insuffisante est incapable d'assurer le plein emploi. La diminution progressive et raisonnée de la population rurale est cependant le but à atteindre. Un tel résultat ne pourra être acquis que grâce à une élévation correspondante de la productivité agricole.

La production agricole étant la somme des produits des rendements des différentes cultures par les surfaces cultivées, on peut se demander pourquoi on n'agirait pas dans le sens d'un élargissement des surfaces mises en culture plutôt que dans celui de l'accroissement des rendements. On ne peut répondre à cette question sans faire intervenir, indépendamment de l'argument de rentabilité, la notion d'équilibre forêts/cultures. La destruction de cet équilibre a des répercussions considérables aussi bien sur le climat que sur le sol.

Sur le climat, la forêt agit en abaissant et régularisant la température de l'air. Elle absorbe des profondeurs du sol et transpire de considérables quantités d'eau, qui relèvent le degré hygrométrique de l'air, en provoquant des rosées et des brouillards en saison sèche. Ces notions théoriques ont pris récemment tout leur sens avec les défrichements inconsidérés provoqués par l'extension de la culture bananière en milieu africain.

Sur le sol, la forêt participe mécaniquement et chimiquement à la décomposition de la roche mère. Elle enrichit la couche superficielle en débris végétaux rapidement transformés en humus, qui assure une bonne texture physique, améliore le pouvoir de fixation du sol vis-à-vis des éléments nutritifs et la rétention de l'eau. Elle protège le sol de l'action stérilisatrice des rayons solaires et surtout de l'érosion par les précipitations.

Il apparait donc clairement qu'en pays tropical, la forêt est la conservatrice de la fertilité du sol et que le déboisement en vue des cultures ne peut, sans très grave danger, être pratiqué n'importe où, n'importe comment, ni dépasser une certaine limite.

Or, le déboisement a parfois atteint en Côte-d'Ivoire la cote d'alerte. La Chambre d'Agriculture d'ABIDJAN a déterminé les possibilités de mise en valeur agricole des différentes régions en respectant le taux minimum de boisement de 30 % fixé par les géographes pour les régions tropicales. Les conclusions auxquelles elle est parvenue sont les suivantes :

I°) - Les sous-préfectures où la situation autorise de vastes possibilités de mise en valeur tout en permettant de porter à 30 % la superficie totale des forêts classées sont :

TABOU	2,90 ha	par habitant actif	et par an
SASSANDRA.....	2,10 "	"	"
BONDOUKOU	1,51 "	"	"
ODIENNE	1,11 "	"	"

Les deux seuls secteurs forestiers présentant de vastes possibilités sont donc les deux régions du sud-ouest.

.../...

La mise en valeur de cette région figure au rang des objectifs essentiels du Plan.

2°) - Les sous-préfectures où la situation sera encore saine dans un délai de 25 ans en tenant compte du doublement de la population, tout en remontant à 30 % le taux de boisement des forêts :

SEGUELA	0,92	ha /habitant actif et par an
KATIOLA	0,92	" " " "
ABENGOUROU .	0,87	" " " "
ABOISSO	0,76	" " " "
DALOA	0,72	" " " "
AGBOVILLE ...	0,63	" " " "
GD-LAHOU	0,58	" " " "
KORHOGO	0,55	" " " "

3°) - Les sous-préfectures où la situation est préoccupante dans l'immédiat, par suite d'une insuffisance de terres disponibles, et même parfois très grave, parce que le taux de boisement est très faible :

BASSAM	0,28	avec un taux théorique de 30 %
	0,45	avec un taux réel 22 %
GAGNOA	0,26	avec un taux théorique de 30 %
	0,34	avec un taux réel 21 %
BOUAKE	0,34	avec un taux théorique de 30 %
	0,52	avec un taux réel 4 %
BOUAFLE	0,41	avec un taux théorique de 30 %
	0,55	avec un taux réel 18 %
DIMBOKRO ...	0,44	avec un taux théorique de 30 %
	0,66	avec un taux réel 10 %
MAN	0,47	avec un taux théorique de 30 %
	0,56	avec un taux réel 25 %

Quelles conclusions en tirer ?

.../

On constate tout d'abord que les cultures pérennes représentent moins de 800.000 ha pour une superficie totale du territoire de 32 millions d'ha, dont au moins 8 millions d'ha de forêt. Elles ne menacent donc pas, ou peu, l'avenir de la forêt.

Le danger le plus sérieux est le nomadisme des cultures annuelles, pour lesquelles la rotation, actuellement nécessaire, multiplie les surfaces par 7 à 10 et aggrave de façon dramatique l'érosion (destruction du sol) et la déforestation (dégradation du climat).

Ces considérations donnent l'orientation de l'effort à entreprendre.

Pour les cultures pérennes, telles que le palmier à huile, le cocotier, l'hévéa qui, en plantations, constituent de véritables forêts artificielles, il n'y a pas d'inconvénients à étendre les surfaces, à condition d'appliquer des méthodes de culture rationnelles. Pour le café et le cacao, il convient d'abandonner les plantations les moins rentables, situées dans des conditions écologiques défavorables, et d'augmenter les rendements pour assurer la rentabilité des plantations conservées, tout en prenant les mesures indispensables pour protéger le sol (paillage, plante de couverture, ombrage, fumure).

Il s'agit d'une oeuvre de longue haleine, exigeant de gros moyens d'encadrement.

Pour les cultures vivrières, leur importance doit pousser à leur développement. Mais il faut observer au préalable que la mauvaise conservation de la plupart d'entre elles (banane, manioc, igname) provoque une surproduction systématique qui reste inutilisée. Chaque cultivateur fait 2 ou 3 fois trop de bananes pour son usage personnel, parce que la moitié ou les 2/3 pourrissent entre la récolte et la consommation. S'il ne faisait que la quantité qui lui est strictement nécessaire, il en manquerait constamment.

.../

Pour le manioc qui ne se conserve que dans le sol, c'est le champ qui constitue le garde-manger. Les surfaces cultivées sont ainsi exagérées par esprit de prévoyance, comme on garde du blé en grenier pour parer, éventuellement, à une soudure difficile. Il a été avancé que la moitié du manioc cultivé dans le territoire n'est probablement pas récolté.

Il convient donc de développer la culture, non pas du manioc ou de l'igname, mais des produits qui se conservent bien tels que : le riz, ou le maïs. La culture du riz sec, à flanc de côteau, provoque cependant une déforestation dangereuse. C'est donc la culture du riz irrigué qu'il faut développer, parce qu'elle permet d'utiliser des terres inexploitées, sans risque de dégradation des sols et dans des conditions beaucoup plus rentables.

D'une façon générale, si l'on ne veut pas accentuer une déforestation inéluctable avec les procèdés de culture actuels et l'accroissement démographique, il est indispensable d'adopter une politique d'élévation des rendements agricoles s'opposant à l'extension des surfaces cultivées. Faute de quoi, l'on aboutira à la ruine du pays et la génération actuelle portera une lourde responsabilité vis-à-vis des générations futures. Dans ce domaine, plus que dans tout autre, le vieil adage "Gouverner, c'est prévoir" prend toute sa valeur et doit être la règle d'or d'une véritable politique agricole.

Tôt ou tard l'Afrique sera obligée d'opérer la conversion de son agriculture itinérante en une agriculture sédentaire, sous l'effet de la pression démographique. L'extension des surfaces cultivées, qui semble à première vue un moyen commode de retarder l'heure de cette véritable révolution agricole ne fera, en réalité, qu'en avancer l'échéance. En effet, par suite de l'élargissement des surfaces cultivées, le cycle de rotation des cultures se raccourcira de plus en plus. Les jachères, s'amenuisant, ne permettront plus de reconstituer la fertilité des sols ; en conséquence, les rendements baisseront encore, nécessitant la mise en culture de surfaces plus importantes pour satisfaire des besoins toujours plus grands. A la fin de ce cycle infernal, on aboutira à la suppression des jachères, faute de

.../

terrains disponibles. On se trouvera alors contraint, par la force des choses, de passer de l'agriculture de rapine à une agriculture sédentaire mais, auparavant, on aura ruiné les sols. Ces anticipations pessimistes ne doivent pas être prises à la légère car, si l'on dispose encore de larges délais dans la région sud-ouest, par contre, sur KORHOGO, l'échéance est toute proche. Il convient donc d'entreprendre un effort très sérieux pour préparer la sédentarisation de l'agriculture dans les meilleures conditions, c'est-à-dire grâce à une politique fondée sur l'accroissement des rendements et non pas sur l'élargissement des surfaces cultivées.

Le bétail devrait contribuer par la production de fumier au maintien de la fertilité des sols et à l'accroissement des rendements. Il y a lieu de développer toutes les actions tendant à promouvoir l'association agriculture/élevage et, parmi ces actions, la production de fumier doit tenir une place de choix. La réduction des surfaces excessives consacrées aux cultures vivrières, grâce à l'accroissement des rendements, et surtout la suppression du nomadisme cultural, sont liés à l'utilisation du fumier.

Le développement des cultures vivrières et industrielles permet de concevoir une meilleure alimentation du bétail, par exemple :

- le riz laisse sur le champ 2 t. /ha de paille représentant 600 unités fourragères,
- l'arachide donne 400 à 500 kg/ha de tourteaux, soit 400 à 500 unités fourragères,
- le coton fournit 100 à 250 kg/ha de tourteaux correspondant à 100 à 250 unités fourragères.

Les cultures telles que le palmier à huile ou le cocotier, qui nécessitent des légumineuses comme plantes de couverture, permettent l'entretien d'un troupeau. A la station du cocotier de PORT-BOUET, les plantes de couverture permettent de nourrir 3 boeufs sur 2 ha.

L'association agriculture/élevage est donc éminemment avantageuse puisqu'elle amène une amélioration réciproque de chacune de ces activités.

.../

A côté de cet aspect des choses, il convient d'évoquer rapidement les services que pourrait rendre le bétail s'il était utilisé pour la traction animale, quand on pense que la plupart des transports sur courtes ou moyennes distances se font par portage sur la tête des femmes dans les campagnes de Côte-d'Ivoire.

Par ailleurs, l'utilisation du fumier est subordonnée à son transport par charrette.

On se demande pourquoi la culture attelée est pratiquée actuellement sur une échelle dérisoire dans ce pays, alors qu'elle s'est répandue dans les pays voisins : MALI et GUINEE.

Comment parvenir à l'accroissement souhaitable des rendements ?

En utilisant toutes les acquisitions des sciences agronomiques qui doivent pénétrer dans le milieu rural grâce à l'action de l'encadrement.

La génétique nous fournit un matériel végétal à haut rendement ou présentant une résistance particulière à certains facteurs défavorables. Nous avons déjà cité les magnifiques résultats obtenus dans ce domaine, notamment en matière de palmier à huile, de cocotier, de cotonnier, d'hévéa, etc ... Les recherches se poursuivent en vue de procurer un matériel végétal constamment amélioré.

Pour que ce matériel donne tout ce qu'on peut en attendre, il convient de le placer dans les conditions les plus favorables.

On peut parer, dans une certaine mesure, à des conditions de climat défavorables en utilisant les techniques de l'hydraulique agricole : irrigation en cas de sécheresse, drainage en cas d'excès d'humidité. Un large emploi de ces techniques, tendant à l'amélioration de milieu naturel, est prévu dans le Plan, particulièrement pour la riziculture, la culture bananière et celle de la canne à sucre.

.../

La fumure organique et minérale permet d'obtenir des rendements maxima tout en maintenant la fertilité des sols. Le Plan prévoit une large utilisation de ces actions, notamment en faveur du cacaoyer, du palmier à huile, du cotonnier, du cocotier, du riz, des cultures fruitières. De même, il est indispensable d'assurer la protection des sols contre l'érosion ; une action dans ce sens est prévue au Plan.

Mais il ne sert pas à grand chose de produire davantage, si les parasites doivent détruire les récoltes. Il est donc indispensable de prévoir des interventions en faveur de la lutte phytosanitaire. Elles intéressent plus particulièrement le cacaoyer, le cocotier, le cotonnier et les fruitiers.

Enfin, il est indispensable de respecter les procèdés de culture rationnels mis au point par les Instituts de Recherches. Leur application ne demande le plus souvent qu'un minimum de travail et de discipline. L'investissement humain est à la mode : il est indispensable que le paysan ivoirien contribue, par son travail, à faire fructifier les investissements financiers. A la différence de l'industrie, dans laquelle les décisions dépendent d'organes de direction en nombre limité, ayant un pouvoir d'action direct sur des exécutants relativement peu nombreux, l'agriculture est le fait d'une multitude d'exploitants disséminés dans tout le pays, sur lesquels on ne peut guère exercer qu'une action de persuasion. C'est de l'effort, de la bonne volonté de cette masse d'exploitants ruraux que dépendra la réussite du plan agricole.

Dans ce qui précède, nous avons examiné séparément les différents moyens d'accroitre le rendement. Il est indispensable de prendre conscience que ces moyens doivent être conjugués pour aboutir à des actions globales, qui sont les seules à pouvoir donner le maximum de productivité. C'est en plaçant un matériel végétal d'élite dans des conditions favorables, en lui fournissant les éléments fertilisants indispensables à son développement, en le protègeant contre les parasites, enappliquant les meilleurs procèdés culturaux, que l'on aboutira à une agriculture intensive, à productivité élevée. L'absence d'un seul de ces facteurs risque de faire tomber considérablement le rendement et parfois de l'anéantir. Tel serait par exemple le

.../

cas du coton ALLEN en l'absence de traitement phytosanitaire. Par contre, on estime que le riz, qui donne une tonne à l'ha en culture sèche, 2,5 t./ha quand on a la maitrise de l'eau, pourrait donner jusqu'à 6 t. si tous les facteurs favorables étaient réunis. Seule, une action globale peut conduire au rendement maximum.

De cette production agricole, acquise au prix de tant d'efforts, il convient évidemment de tirer le meilleur parti possible :

- d'une part, en veillant à la qualité des denrées livrées au commerce,
- d'autre part, en poussant aussi loin que possible leur transformation sur le plan local.

La qualité des produits dépend du soin apporté par le cultivateur à leur préparation. Là encore, l'encadrement a un rôle très important à jouer auprès des agriculteurs. Mais il est indispensable que le commerce tienne compte de la qualité dans les cours pratiqués. Les produits de première qualité doivent être payés plus cher que ceux de qualité inférieure. Il sera inutile de construire des fours à coprah ou à cacao, si les produits passés au centre de séchage ne sont pas mieux payés que ceux qui n'y sont pas passés.

Chaque fois qu'on le pourra, on essayera de pousser aussi loin que possible la transformation des produits. On a tout intérêt à transporter du riz décortiqué plutôt que du paddy, de l'huile plutôt que des graines. Mais il faut tirer parti de tous les sous-produits. Dès que la production de coton atteindra 12.000 t., il faudra envisager la construction d'une huilerie alimentée par les graines sortant des égréneuses ; de même, les rebus du conditionnement des bananes seront transformés en pulpe, les ananas mal conformés serviront à fabriquer des macédoines de fruits en conserves.

Ainsi l'industrie de transformation des matières végétales permet de relier l'économie agricole à la prospérité industrielle.

.../

En conclusion, la politique agricole du Gouvernement doit :

- présenter un caractère prioritaire parce qu'en Côte-d'Ivoire 9 habitants sur 10 exercent des activités rurales,

- tendre à diversifier les cultures pour rendre moins vulnérable une économie basée essentiellement sur la production du café et du cacao,

- viser à l'accroissement des rendements plutôt qu'à une extension des surfaces, qui aurait des conséquences désastreuses sur le climat et les sols,

- s'appliquer à faire disparaitre des déséquilibres régionaux dangereux pour l'unité nationale,

- préparer le passage de l'agriculture de rapine à une agriculture sédentaire, conservatrice du capital foncier,

- utiliser au mieux les moyens disponibles pour réaliser des opérations globales ayant le maximum d'efficacité, au lieu de sombrer dans un éparpillement stérile,

- veiller à la qualité des produits agricoles, en vue de leur valorisation et d'un meilleur écoulement sur le marché international,

- tirer le maximum de profit de la production agricole, en poussant aussi loin que possible la transformation de la matière première fournie par les récoltes.

.../

PARAGRAPHE 1 - CULTURES D'EXPORTATION

A - CAFEIER

Le café occupe la première place dans l'économie de la Côte-d'Ivoire. Il représente environ 50 % de la valeur totale des exportations. S'il a jusqu'à présent joué un rôle majeur dans la vie économique du pays, il a également sensibilisé cette dernière aux fluctuations des prix internationaux. Le Gouvernement se préoccupe par suite de réduire les superficies consacrées à cette culture, ainsi que les quantités produites, dont l'écoulement au cours des prochaines années s'avère de plus en plus difficile.

A l'échelle mondiale, la suproduction de café a accumulé des stocks qui, fin 1960, équivalaient à la consommation d'une année. Comme le rythme de plantation provoqué par les prix avantageux de 1950 s'est maintenu jusqu'en 1958, la production doit encore augmenter. Le principal problème de la période 1960-70 est donc d'équilibrer la production et la consommation. Si la capacité de production n'est pas réduite, la consommation ne pourra pas absorber toute la production. La nécessité d'un accord sur le café s'imposait sur le plan mondial. Celui-ci vient d'intervenir à la suite de la Conférence de Washington (1962). La somme des quotas exportables en vertu du nouvel accord est de 45.587.183 sacs de 60 kg (95 % environ de la production exportable), sur lesquels la Côte-d'Ivoire s'est vue attribuer 2.300.000 sacs (138.000 tonnes).

Dans le cadre de la C.E.E., la part des cafés provenant des territoires associés représentait seulement 30 % des importations en 1960.

.../

Pour la France, les fournitures en provenance de la zone franc couvraient 73 % de la consommation. La part de ces cafés a tendance à diminuer et, compte tenu de l'accroissement de la consommation d'ici 1970, elle ne devrait pas dépasser 160.000 tonnes à cette époque. On ne voit pas bien où la Côte-d'Ivoire, Madagascar et le Cameroun pourront placer la totalité de leur production (240.000 tonnes d'après les objectifs connus).

Seule l'Italie qui achetait du café Robusta, surtout au Congo Léopoldville (25.000 tonnes en 1960), parait susceptible d'offrir un débouché en expansion au café de la Côte-d'Ivoire.

La situation risquerait de devenir encore plus sérieuse si les producteurs de café du Commonwealth devaient avoir le statut de pays associé à la C.E.E. Plus de 70 % de la production mondiale de Robusta bénéficierait alors du régime préférentiel du Marché Commun. Par ailleurs, les producteurs d'Arabica, tels que le KENYA, les ANTILLES, l'INDE, le TANGANYIKA, trouveraient dans la Communauté un débouché pour leur production, qui pourrait atteindre 180.000 à 190.000 tonnes dès 1965, soit le tiers de la demande de la C.E.E.

Une autre considération, encore plus grave, doit être retenue : la consommation du Robusta a atteint son plafond, quel que soit le développement de la consommation mondiale, du fait qu'il contient 3 % de caféine (contre 1 % pour l'Arabica) et qu'on doit tendre à en diminuer la part dans les mélanges pour sauvegarder la santé des consommateurs.

Les excédents mondiaux pèsent sur les cours; c'est ainsi que le prix nu-bascule ABIDJAN est passé de 280 f. Cfa par kg en 1954 à 80 f. Cfa en 1962.

Les répercussions de cette crise mondiale sont graves pour la Côte-d'Ivoire. Elles affectent les revenus monétaires des planteurs et les recettes budgétaires que procurent les taxes à l'exportation. Aussi le Gouvernement a-t-il décidé différentes mesures pour remédier à cette situation :

- organisation du marché extérieur par entente avec les pays importateurs,
- recherche de nouveaux débouchés grâce à l'amélioration de la qualité,
- reconversion d'une partie de la zone caféière par réduction des surfaces plantées en caféiers et substitution d'autres cultures.

.../...

Calendrier des réalisations -

RENDEMENTS	SUPERFICIES (ha)		
	I960	I965	I970
250 kg/ha	535.000	-	-
300 kg/ha	-	470.000	-
350 kg/ha	-	-	295.000
500 kg/ha	-	20.000	70.000

Emplois.

I°) Main-d'oeuvre

La suppression d'un hectare de caféier aura pour effet de libérer 75 journées de travail par an.

Par contre, la culture semi-intensive permettant d'obtenir 500 kg/ha nécessitera I90 journées de travail par an.

Les répercussions du Plan de reconversion seront donc les suivantes :

	Surface reconvertie	Journées récupérées	Surfaces à 500 kg/ha	Journées absorbées	Bilan des journées
I965	45.000 ha	+ 3.375.000	20.000 ha	- 3.800.000	- 425.000
I970	I70.000 ha	+I2.750.000	70.000 ha	-I3.300.000	- 550.000

2°) Encadrement

Données de base :

I conseiller technique pour I50 ha.

I moniteur pour 900 ha.

I conducteur pour 3.000 ha.

Années	Surfaces encadrées (ha)	Conseillers techniques	Moniteurs	Conducteur
I965	20.000	I33	22	7
I970	70.000	467	78	23

Matériel.

Le traitement de 80.000 ha en I970, à raison de 2 ha de café par planteur, nécessiterait 40.000 pulvérisateurs et autant de poudreuses.

Ces appareils ne servant pas que pour les cultures de caféiers, il n'est pas possible de préciser le rythme de remplacement.

Engrais -

Formule retenue - engrais complet 10/10/20 = 300 kg/ha
prix du kilo = 27 f. Cfa

Années	Surfaces (ha)	Quantités (tonnes)	Valeur (millions Cfa
1965	20.000	6.000	162
1970	70.000	21.000	567

Pesticides -

Formules retenues :

- contre le scolyte des cerises - endrine 20 % = 3 lit./ha
  - prix du litre = 580 f. Cfa
- contre les chenilles queue de rat - D.D.T. 50 % = 5 kg/ha
  - prix du kilo = 247 f. Cfa
- contre les fourmis - H.C.H. 25 % = 30 kg/ha
  - prix du kilo = 30 f. Cfa

	ENDRINE 20 %			D.D.T. 50 %			H.C.H. 25 %		
	Surf. (ha)	Quant. (t.)	Val. (millions Cfa	Surf. (ha)	Quant. (t.)	Val. (millions Cfa	Surf. (ha)	Quant. (t.)	Val. (millions Cfa
1965	30.000	90.000	52,2	2.600	13	3,2	8.250	247,5	7,4
1970	80.000	240.000	139,2	7.000	35	8,6	10.000	300,-	9,0

Investissements -

Pas d'investissements, au sens strict du terme (1), puisque l'on ne créée pas de nouvelles plantations.

D'ailleurs, même si de nouvelles plantations devaient être créées, les frais d'établissement seraient payés par les cultures vivrières associées.

(1) - On entend par "investissements au sens strict du terme" les dépenses pour la création de la plantation et l'entretien jusqu'à la première récolte.

B - CACAOYER

Comme pour le café, la production mondiale de cacao (1.100.000 tonnes) dépasse la consommation (900.000 tonnes), toutefois les stocks de cacao sont moins importants.(340.000 tonnes).

La consommation devrait progresser d'une part avec la baisse des prix (les cours sont passés de 44,3 cents par livre anglaise à 22,6 cents en 1961), d'autre part avec l'élévation des niveaux de vie (surtout pour les pays à revenu moyen). On prévoit que la consommation mondiale pourrait atteindre 1.100.OOO tonnes à 1.250.000 tonnes en 1970, à l'exclusion de la zone sino-soviétique. La consommation de cette dernière pourrait s'élever alors à 200.OOO ou 250.OOO tonnes. La consommation mondiale serait donc comprise en 1970 entre 1.300.000 tonnes et 1.500.000 tonnes. Il semble donc que l'équilibre doive être atteint vers 197O, à condition que des obstacles politiques ne s'opposent pas aux relations commerciales avec les pays de l'Est.

Néanmoins, la production se développera sans doute de façon plus irrégulière que la consommation et il faut s'attendre à des fluctuations assez considérables des prix.

La C.E.E. consommait en 1960 près de 270.000 tonnes de cacao, dont environ le tiers en provenance des territoires associés. On estime que cette consommation pourrait atteindre 340.OOO tonnes en 1965. Il semble que les territoires associés, qui bénéficieront du tarif préférentiel, soient bien placés pour écoulér leur production à l'intérieur du Marché Commun.. Toutefois, l'entrée du Royaume-Uni risque d'élargir considérablement le marché préférentiel avec la participation du Ghana et du Nigéria. On aboutirait à une production deux fois supérieure à la consommation et le tarif préférentiel n'aurait plus aucun effet.

Les prix retenus sont :

- 90 f.Cfa le kg en I960 (prix à la production)
- 67 f.Cfa le kg en I965 et I970.

Calendrier des réalisations -

RENDEMENTS	SURFACES EN PRODUCTION (ha)		
	I960	I965	I970
350 kg/ha	230.000	I80.000	-
500 kg/ha	-	40.000	I50.000
750 kg/ha	-	20.000	60.000
I.000 kg/ha	-	I0.000	30.000

L'application du Plan aura les conséquences suivantes :

Emplois -

I°) Main-d'oeuvre -

- En culture extensive ..... 35 journées de travail par an
- En culture intensive ..... 75 journées de travail par an

	Surfaces	Culture extensive.	Culture intensive	Total CE + CI	Nbre journées suppl.
I960	230.000	8.400.000	-	8.400.000	-
I965	I80.000	6.300.000			
	70.000		5.250.000	II.550.000	+ 3.I50.000
I970	240.000	-	I8.000.000	I8.000.000	+ 9.600.000

2°) Encadrement -

Données de base :

- I conseiller technique pour I50 ha,
- I moniteur pour 900 ha,
- I conducteur pour 3.000 ha.

Il semble cependant que le marché du cacao se présente plus favorablement vers 1970 que le marché du café (Robusta surtout). Néanmoins, les perspectives dépendent des conditions dans lesquelles le Royaume-Uni entrera dans le Marché Commun et aussi de l'ouverture des marchés de la zone sino-soviétique.

La production dépendra dans une large mesure des pays de l'Afrique de l'Ouest. Il n'est pas impossible que des accords finissent par s'établir entre le Ghana, le Nigeria, le Cameroun et la Côte-d'Ivoire pour harmoniser leur production.

Par ailleurs, l'implantation d'une industrie d'extraction du beurre de cacao est prévue au cours du premier quinquennat. Elle absorberait 10.000 tonnes en 1965 et 20.000 tonnes en 1970.

Dans ces conditions, il a paru possible de développer sensiblement la culture du cacao en Côte-d'Ivoire. Les objectifs suivants ont été fixés :

PLANTATIONS	1960	1965	1970
Superficie totale (ha)	240.000	250.000	240.000
Superficie en rapport (ha) .	230.000	240.000	240.000
Production (tonnes) :			
- pour exportation	83.100	100.000	130.000
- pour beurre cacao	-	10.000	20.000
Valeur (millions f. Cfa) ...	7.478	7.370	10.050

La superficie totale des plantations en 1960 est celle qui figure dans les statistiques agricoles ; la superficie en rapport correspond à la production de 81.000 tonnes avec un rendement de 350 kg/ha.

L'évolution de la production est expliquée ci-dessous dans le calendrier des réalisations.

.../

	Surfaces encadrées (ha)	Conseillers techniques	Moniteurs	Conducteurs
1965	70.000	467	79	23
1970	240.000	1.600	267	80

Matériel -

Pour la lutte anticapside, il faut 7 atomiseurs pour 1.000 ha.

La lutte contre la pourriture des cabosses exige 1 pulvérisateur pour 5 ha.

	ATOMISEURS DELORD		PULVERISATEURS PALUVER	
	Surfaces traitées (ha)	Nombre appareils.	Surfaces traitées (ha)	Nombre appareils.
1965	80.000	560	10.000	2.000
1970	80.000	560	30.000	6.000

Engrais -

Formule retenue : engrais complexe 12/15/18 = 400 kg/ha
prix du kilo = 31 f. Cfa

	Surface traitée (ha)	Quantités (tonnes)	Valeur (millions Cfa)
1965	30.000	12.000	372
1970	90.000	36.000	1.110

.../

Pesticides -

Formules retenues :

- contre les capsides
  - lindane 20 % = 3 lit./ha
  - prix du litre = 250 f. Cfa
- contre la pourriture brune des cabosses
  - oxychlorure de cuivre 50% 5 kg/ha
  - prix du kilo = 200 f;Cfa

	LINDANE 20 %			OXYCHLORURE CUIVRE 50 %		
	Surf. traitée (ha)	Quantités (litres)	Val. (millions Cfa)	Surf. traitée (ha)	Quantités (tonnes)	Val. (millions Cfa).
1965	80.000	240.000	60	10.000	50	10
1970	80.000	240.000	60	30.000	150	30

Investissements -

Pas d'investissement, au sens strict du terme, les frais d'établissement d'une cacaoyère étant payés par les cultures vivrières associées.

.../

C - PALMIER A HUILE

La réduction des surfaces plantées en caféiers pose le problème des cultures de remplacement.

La basse Côte, avec une pluviométrie supérieure à 1.700 mm par an, une température moyenne annuelle voisine de 26° et un ensoleillement de 1.500 à 1.800 heures, offre des conditions de climat idéales pour les cultures oléagineuses pérennes comme le palmier à huile et le cocotier. Les sables tertiaires conviennent particulièrement bien à l'Elaeis (stations expérimentales de l'IRHO à LA ME et DABOU) alors qu'ils se prêtent assez mal à la culture du caféier.

Or, il existe déjà un marché intérieur en pleine expansion, tel que la Côte-d'Ivoire doit faire appel aux importations pour satisfaire les besoins de sa consommation. Mais, surtout, le marché international des corps gras offre des débouchés considérables : en 1970, d'après une récente étude de la F.A.O., la demande mondiale devrait dépasser de 1.300.000 tonnes les disponibilités exportables. Rien que pour la C.E.E., on estime que les besoins seront en 1965 de : 1.480.000 tonnes de produits oléagineux. Par ailleurs, l'huile de palme a des utilisations extrêmement variées permettant de la substituer à d'autres huiles dans la plupart des cas.

Aussi le Gouvernement a-t-il décidé de faire porter en priorité ses efforts sur cette spéculation. Les objectifs retenus sont volontairement très ambitieux :

.../

PLANTATIONS (I)	1960	1965	1970	1975
Superficie totale (ha)	6.700	21.000	76.000	151,000
Superficie en rapport (ha)	4.200	7.600	20.000	91.000
Production en tonnes: (2)				
- régimes	40.000	65.000	203.000	860.000
- huile	6.000	11.000	47.000	178.000
- palmistes	1.500	2.750	12.000	45.000
Valeur en millions de f. Cfa				
- régimes	160	260	812	3.440
- huile	300	550	2.350	8.900
- palmistes	22,5	41	180	675

(1) - Palmeraie naturelle, non aménagée, exclue.
(2) - En tenant compte de l'augmentation progressive des rendements à partir de l'entrée en production.

Pour avoir la production totale, il convient d'ajouter les produits de la palmeraie naturelle à ceux provenant des plantations, soit environ :

- 212.000 tonnes de régimes à 3.400 f.Cfa = 720 millions Cfa
- 16.800 tonnes d'huile à 50.000 f.Cfa = 840 millions Cfa
- 18.900 tonnes palmistes à 15.000 f.Cfa = 280 millions Cfa

Dans ces conditions, les objectifs globaux de production deviennent les suivants :

	1960	1965	1970	1975
PRODUCTION (tonnes) :				
- régimes	252.000	277.000	415.000	1.072.000
- huiles	22.800	27.800	63.800	194.800
- palmistes	20.400	21.650	30.900	63.900
VALEUR (f.Cfa) :				
- régimes	880	980	1,532	4.160
- huile	1.140	1.390	3.190	9.740
- palmistes	302,5	321	460	955

Il est évident que ces objectifs ne pourront être atteints que si toutes les conditions de la réussite sont réunies : fourniture de plants sélectionnés sans restriction, main-d'oeuvre suffisante, encadrement dense et efficace entrainant l'adhésion des paysans, utilisation des engrais et des pesticides, financement assuré en temps opportun. La réalisation d'un tel plan implique la mise en place d'un organisme spécialisé responsable, dégagé de toutes les entraves qui paralysent trop souvent les services administratifs.

Calendrier des réalisations -

1960	.....		6.700 ha
1961	.....	+	900 ha
1962	.....	+	2.400 ha
1963	.....	+	3.000 ha
1964	.....	+	3.000 ha
1965	.....	+	5.000 ha
1966	.....	+	7.000 ha
1967	.....	+	9.000 ha
1968	.....	+	12.000 ha
1969	.....	+	12.000 ha
1970	.....	+	15.000 ha
1971	.....	+	15.000 ha
1972	.....	+	15.000 ha
1973	.....	+	15.000 ha
1974	.....	+	15.000 ha
1975	.....	+	15.000 ha

Pour réaliser ce plan, les moyens suivants seront nécessaires :

Emplois -

Données de base :

- main-d'oeuvre = ouverture : 2 hommes/ha
  entretien jusqu'à la récolte : 1 homme pour 10ha
  entretien à partir récolte : 1 homme pour 5ha

- encadrement =
  Cadres subalternes
  1 chef d'équipe pour 25 manoeuvres
  1 moniteur pour 50 manoeuvres
  1 conducteur pour 250 manoeuvres.

  Cadres supérieurs
  ouverture : 1 assistant pour 300 ha
  entretien : 1 assistant pour 1.000 ha.

.../

	Main-d'oeuvre	Cadres subalternes	Cadres supérieurs
1965	12.900	820	40
1970	40.400	2.590	130
1975	54.200	3.470	200

Engrais chimiques - Chlorure de potassium

Données de base
- 150 kg par ha planté en production
- prix du kilo : 21 f. Cfa

Sulfate d'ammoniaque

- 1ère année de plantation 37, 5 kg/ha
- 2ème " " " 75, - kg/ha
- Prix du kilo : 21 f. Cfa

Les besoins théoriques sont donc les suivants :

	Chlorure de potassium			Sulfate d'ammoniaque		
	Superf. (ha)	Quantités (ton.)	Val. (millions Cfa)	Superf. (ha)	Quantités (ton.)	Val. (millions Cfa)
1965	7.600	1.140	23, 9	8.000	410	8, 6
1970	28.000	4.200	92, 2	27.000	1.460	30, 7
1975	91.000	13.650	286, 6	30.000	1.690	35, 5

Pesticides - Dieldrine 20 %

Données de base
- 5 lit. /ha sur 1/4 de la surface
- Prix du kilo = 396 f. Cfa

D. D. T. 25 %

- 12 kg/ha sur 1/4 de la surface
- Prix du kilo = 140 f. Cfa

S e v i n

- 1, 5 kg/ha sur la totalité des palmeraies de savane
- Prix du kilo = 1. 400 f. Cfa

Coumafène 0, 025 %

- 15 kg/ha sur la totalité des palmeraies de savane
- Prix du kilo = 300 f. Cfa

.../

	Surfaces (ha)	Tonnages	Valeur (millions f.Cfa)
1) - DIELDRINE 20 %			
1965	5.250	25,-	9,-
1970	19.000	90,-	35,6
1975	37.750	180,-	71,3
2) - D.D.T. 25 %			
1965	5.250	63,-	8,8
1970	19.000	228,-	31,9
1975	37.750	353,-	49,4
3) - SEVIN			
1965	3.000	4,5	6,3
1970	6.000	9,-	12,6
1975	9.000	13,5	18,9
4) - COUMAPHOS 0,025 %			
1965	3.000	45,-	13,5
1970	6.000	90,-	27,-
1975	9.000	135,-	40,5

Investissements -

A raison de 200.000 f.Cfa l'ha platé, les investissements à prévoir pour la réalisation de ce programme sont les suivants :

Période	Superficies plantées	investissement
1960-1964	10.000 ha	2 milliards f.Cfa
1965-1969	45.000 ha	9 " "
1970 -1974	75.000 ha	15 " "

Organismes d'exécution -

Pour les raisons exposées précédemment, l'exécution du plan doit être confiée à des entreprises de type moderne:

- sociétés privées,
- et sociétés d'Etat.

.../...

D - C O C O T I E R

De même que le palmier à huile, le cocotier trouve en Basse-Côte un climat idéal qui permet d'obtenir deux tonnes de coprah à l'ha.

Le cocotier s'accomode assez bien de sols pauvres, pourvu que leur structure physique soit convenable. On lui réservera donc de préférence les sables littoraux, alors que les sables tertiaires, plus riches, seront affectés à des cultures plus exigeantes : palmier à huile, hévéa, ananas.

Les débouchés de l'huile de coprah sont aussi importants que ceux de l'huile de palme. On estime que ceux de la seule C. E. E. atteindront : 255.000 tonnes en 1965. Actuellement, la production de la Côte-d'Ivoire n'arrive pas à satisfaire les besoins de la consommation locale qui ne cessent de s'accroître. Il n'y a donc aucun problème de débouché pour cette culture.

C'est en fonction de ces considérations qu'ont été retenus les objectifs suivants :

Plantations	1960	1965	1970	1975
Superficie plantée (ha)	6.000	11.000	25.000	50.000
Superficie en rapport (ha) (I)	3.500	4.750	9.000	17.000
Production de coprah (tonnes)	1.500	4.350	13.300	24.350
Valeur de la production (millions de f. Cfa) : à 35 f. Cfa/kg	52,5	152,-	465,-	852,-

(I) en tenant compte de l'augmentation progressive des rendements à partir de l'entrée en production.

.../

Les prévisions précédentes supposent que toutes les plantations sont entretenues et fumées correctement. La restauration des anciennes cocoteraies devrait permettre d'obtenir en 4 ans un rendement de 1,8 tonne de coprah à l'ha. Pour les nouvelles plantations, on a admis un rendement de 2 t./ha. Il n'a pas été tenu compte provisoirement des nouvelles possibilités offertes par les hybrides NANA x TYPICA ; celles-ci doivent compenser les rendements plus faibles qui résulteront de l'introduction de la culture du cocotier dans certaines régions de l'intérieur.

Calendrier des réalisations -

1960	.....		6.000 ha plantés
1961	.....	+	1.000 "
1962	.....	+	1.000 "
1963	.....	+	1.000 "
1964	.....	+	1.000 "
1965	.....	+	1.000 "
1966	.....	+	1.000 "
1967	.....	+	2.000 "
1968	.....	+	3.000 "
1969	.....	+	4.000 "
1970	.....	+	4.000 "
1971	.....	+	5.000 "
1972	.....	+	5.000 "
1973	.....	+	5.000 "
1974	.....	+	5.000 "
1975	.....	+	5.000 "
	TOTAL .		50.000 ha

Pour réaliser ce plan, les moyens suivants doivent être prévus :

Emplois -

Main-d'oeuvre
1 homme/ha pour l'ouverture,
1 homme pour 7 ha pour l'entretien,

Encadrement
1 encadreur pour 500 ha
1 chef d'équipe pour 25 manoeuvres
1 moniteur pour 50 manoeuvres
1 conducteur pour 250 manoeuvres

.../

	Main-d'oeuvre	Cadres subalternes	Cadres supérieurs
1960	1.710	74	1
1965	2.430	84	1
1970	7.000	298	2
1975	14.430	410	4

Matériel -

Pour le nettoyage des 3.000 ha d'anciennes plantations du littoral Alladian, à raison d'un tracteur 50 CV et d'un slasher pour 500 ha :

- 6 tracteurs,
- 6 slasher.

Engrais -

Les rendements escomptés supposent obligatoirement l'utilisation d'engrais sur des plantations entretenues convenablement.

Les formules suivantes ont été retenues :

- sur cocoteraies de moins de 7 ans - 50 kg/ha de phosphate bicalcique
  - 100 kg/ha de chlorure de potassium
- sur cocoteraies de plus de 7 ans - 150 kg/ha de chlorure de potassium.

On aboutit aux prévisions de consommation suivantes :

Années	CHLORURE POTASSIUM		PHOSPHATE BICALCIQUE	
	Quantités (ton.)	Val. (millions f. Cfa)	Quantités (ton.)	Val. (millions f. Cfa).
1965	1.340	28	310	7,7
1970	2.950	62	800	19,8
1975	5.850	123	1.650	40,9

.../

Pesticides -

Les rendements escomptés supposent que la lutte contre les parasites du cocotier, notamment l'Oryctès et la Zygène, soit organisée. Il est très difficile de prévoir ces attaques. Nous admettrons que l'on devra traiter contre les attaques d'Oryctès toutes les plantations âgées de 2 à 4 ans et le quart de la surface des cocotiers contre les attaques de Zygènes. Les formules de traitement retenues sont :

- contre l'Oryctès . 100 kg/ha d' H.C.H. 25 %
- contre la Zygène . 12 kg/ha de D.D.T. 25 %.

On aboutit aux prévisions de consommation suivantes :

Années	H. C. H. 25 %		D. D. T. 25 %	
	Quantités (tonnes)	val. (millions f. Cfa).	Quantités (tonnes)	Valeur (millions f. Cfa
1965	200	6	33	4,6
1970	500	15	75	10,5
1975	1.000	30	150	21,-

Investissements -

Les investissements à prévoir sont de l'ordre de 150.000 f. Cfa par ha planté, soit pour la réalisation du programme :

Période	Superficies plantées (ha)	Investissements (millions (f. Cfa
1960-1964	5.000	750
1965-1969	11.000	1.650
1970-1975	29.000	4.350
TOTAL .	45.000	6.750

.../

La réalisation d'un tel plan est soumise aux mêmes conditions de réussite que celles énoncées précédemment pour le palmier à huile.

Organismes d'exécution -

L'ampleur du plan à réaliser nécessite qu'il soit confié à un organisme compétent libéré des entraves administratives.

On peut envisager :

- soit l'intervention d'une société d'Etat, comme celà est réalisé aux Philippines, avec la PHILCOA,

- soit de prolonger l'action de l'IRHO par l'adjonction d'une division chargée des recherches, à l'image de ce qui existe à CEYLAN, où le Coconut Research Institute englobe la Planting and Advisory Division.

.../

E - BANANIER

La production bananière s'est développée considérablement au cours des dernières années. En effet, les exportations de bananes sont passées de 27.000 tonnes en I955 à 84.000 tonnes en I960.

Les débouchés traditionnels de la Côte-d'Ivoire sont : la France, l'Afrique du Nord et l'Italie qui absorbent dans l'immédiat environ I00.000t. Une récente étude de la F.A.O. prévoit un accroissement de la demande de I5 à 20 % à l'intérieur de l'Europe des Six entre I960 et I965. La Commission du Marché Commun a proposé que les droits de douane sur les bananes provenant des pays associés soient abaissés de moitié au Ier janvier I963 et supprimés au Ier janvier I965. La demande étant très sensible aux prix, l'adoption de ces mesures accèlèrerait probablement la cadence des exportations sur la France et l'Italie, où les droits sont les plus élevés. Il semble donc que les exportations pourraient atteindre I25.000 tonnes en I965, se décomposent comme suit :

- France ..... 85.000 tonnes
- Afrique du Nord ..... 20.000 tonnes
- Italie ..... 20.000 tonnes

et ..... I50.000 tonnes en I970.

Dans la conjoncture actuelle, il parait prudent de se limiter aux objectifs suivants, tant que de nouvelles dispositions ne seront pas prises pour améliorer les conditions de vente à la consommation, pour assurer aux producteurs un profit plus substantiel et plus régulier que celui que leur laissent actuellement les transporteurs, les commerçants en gros et les mûrisseurs.

Plantations	I960	I965	I970
Superficie (ha)	7.600	9.800	8.000
Exportations (tonnes)	84.000	I25.000	I50.000
Productions (tonnes)	89.000	I4I.000	I75.000
Valeur (millions f.Cfa) :			
- banane exportation (20 f.Cfa).....)	I.680	2.500	3.000
- banane consommation locale)			
(I0 f.Cfa) .....)	50	I60	250
)			
Total .....)	I.730	2.660	3.250

Calendrier des réalisations -

1960	.	7.600 ha x 13 t./ha	=	+ 99.000 t.
		déchets	=	- 10.000 t.
		SOIT		89.000 t. commercialisables
1965	.	9.800 ha x 15 t./ha	=	+ 147.000 t.
		déchets	=	- 15.000 t.
		récupération pour pulpe	=	+ 9.000 t.
		SOIT		141.000 t. commercialisables
1970	.	8.000 ha x 22 t./ha	=	+ 175.000 tonnes entièrement commercialisables (déchets usinés).

La réalisation de ce plan nécessitera les moyens suivants :

Emplois (sur la base de 2 hommes/ha) :

Années	Cadres supérieurs	Encadrement subalterne			Main-d'oeuvre
		Conseillers techniques.	Chefs Centres	Chefs Secteurs	
1965	3	24	12	6	19.600
1970	3	24	12	6	16.000

Matériel -

Il s'agit surtout de matériel d'irrigation.

En 1961, il y avait 1.640 ha irrigués, soit environ 22 % des superficies plantées.

En 1965, les 2.200 ha nouvellement plantés devraient venir s'ajouter à la surface déjà irriguée, soit au total quelques 3.850 ha.

En 1970, la totalité des plantations devraient être irriguées, soit par contrôle du plan d'eau grâce à des systèmes d'irrigation et drainage combinés, soit par aspersion.

Les estimations suivantes sont basées sur l'hypothèse que la proportion actuelle d'un ha irrigué par contrôle de la nappe pour 5 ha irrigués par aspersion est respectée.

.../

Dans ces conditions, les investissements à prévoir pour l'achat du matériel sont les suivants :

Période	VALEUR DU MATERIEL		
1960-65	$2.200 \times \frac{5}{6} \times 150.000$	=	275 millions f. Cfa
1965-70	$4.150 \times \frac{5}{6} \times 150.000$	=	520 millions f. Cfa
	TOTAL 1960-1970	=	795 millions f. Cfa

Engrais -

Les rendements escomptés supposent l'utilisation d'engrais sur des plantations entretenues convenablement.

Les formules suivantes ont été retenues :

1) - application annuelle :

- urée ..... 580 kg/ha
- KCl ..... 800 kg/ha

2) - application tous les deux ans :

- scories ..... 1 tonne/ha
- dolomie ..... 1 tonne/ha

On aboutit aux prévisions de consommation suivantes :

Engrais	Prix kg (f. Cfa)	Doses kg/ha	1965 Surf. (ha)	1965 Quant. (t.)	1965 Val. (millions de f. Cfa°).	1970 Surf. (ha)	1970 Quant. (t.)	1970 Val. (millior (f. Cfa
Urée	33, 5	580	5.000	2.900	97, 1	8.000	4.640	155, 4
Kcl	21, -	800	5.000	4.000	84, -	8.000	6.400	134, 4
Scories	11, 5	500	5.000	2.500	28, 7	7.400	3.700	42, 5
Dolomie	10, -	500	5.000	2.500	25, -	6.800	3.400	34, -
					234, 8			366, 3

.../

Pesticides -

Les rendements escomptés supposent également l'utilisation de pesticides pour assurer la protection des plantations contre les parasites.

Les formules suivantes ont été retenues :

- contre les nématodes - 45 l./ha de nemagon
- contre le charançon - 100 kg/ha d'H.C.H. 25 %
- contre le cercospora - 1 kg/ha d'oxychlorure de Cu huileux 17 %
- contre la fausse mosaïque - 5 kg/ha d'oxychlorure de Cu huileux 17 % utilisé uniquement sur les plantations du Nieky.

On aboutit aux prévisions de consommation suivantes :

Pesticides	Prix litre ou kilo (f. Cfa)	Doses (à l'ha)	1965			1970		
			Surf. (ha)	Quant. (t. ou (1000 l.	Valeur (millions (f. Cfa	Surf. (ha)	Quant. (t. ou (1000 l.	Valeur (million (f. Cfa
Nemagon	930	45 l.	5.000	225	209,2	8.000	360	334,8
H.C.H. 25 % ..	30	100 kg	5.000	500	15,-	8.000	800	24,-
Oxychlorure de Cu ..... (17 %)	150	1 kg	5.000	5	0,9	8.000	8	1,2
	-	5 kg	2.000	10	1,5	2.000	10	1,5
					226,4			361,5

.../

Investissements -

Théoriquement, la réalisation des objectifs retenus entrainera la création de 2.200 ha de plantations nouvelles. En réalité, les nouvelles plantations représenteront une superficie plus importante du fait de la reconversion nécessaire des bananeraies situées dans des conditions écologiques défavorables, notamment dans les secteurs AGBOVILLE-AZAGUIE-ADZOPE et TIASSALE-DIVO. Il est difficile d'apprécier actuellement l'importance des superficies à reconvertir. L'ensemble de ces deux secteurs représente 4.800 ha. Si l'on admet que la moitié de cette surface peut être irriguée, la reconversion devrait porter sur 2.400 ha non irrigables. Il faudrait donc prévoir la création de 4.600 ha de nouvelles plantations.

A raison de 250.000 f./ha, les investissements à consentir seraient de : I.150 millions de f.Cfa.

F. - ANANAS

Les exportations d'ananas ont crû rapidement au cours des dernières années. Elles sont passées de 2.553 tonnes en I955 à I0.9I4 tonnes en I960. Le principal débouché est le marché français.

Les objectifs suivants tiennent compte des projets du secteur privé, des organismes professionnels et des perspectives de développement de la consommation locale.

Ils supposent, pour être atteints, que l'encadrement des planteurs africains soit réalisé et que le crédit agricole soit adapté aux exigences particulières de cette culture.

Plantations (I)	I960	I965	I970
Superficies récoltées (ha)	380	720	I.I25
Production (tonnes)	I7.000	34.000	52.000
Valeur (millions f.Cfa)	I88	353	6I0

(I) - Plantations sous culture intensive à l'exclusion des plantations sous culture extensive.

La production de I960 comprenait I4.000 tonnes d'ananas usine et 3.000 tonnes d'ananas export. Les objectifs de production I965 et I970 sont détaillés dans le calendrier des réalisations ci-après. Les surfaces ont été calculées en se basant sur un rendement de 50 t./ha pour l'ananas usine et de 30 t./ha (en I960) ou 35 t./ha (en I965 et I970) pour l'ananas export. La valeur de la production est évaluée sur la base de 7 f.Cfa le kg d'ananas usine, 30 f.Cfa le kg d'ananas export, I5 f.Cfa le kg d'ananas destiné à la consommation locale;.

A côté des plantations sous culture intensive, dont le développement est encouragé, il faut tenir compte des cultures artisanales, éparpillées dans toute la basse Côte, qui alimentent la consommation locale.

En se référant aux statistiques agricoles, on peut estimer que cette production :

- couvrait ..... 390 ha
- s'élevait à environ ..... 6.000 t.
- valait ..... 90 millions f. Cfa

Cette production devrait se maintenir dans l'avenir.

Les objectifs globaux du Plan deviennent dont les suivants :

	1960	1965	1970
Superficie récoltée (ha)	770	1.110	1.610
Production (tonnes)	23.000	40.000	58.000
Valeur (millions f. Cfa)	278	443	700

Dans ce qui suit, nous ne nous occuperons que du développement des plantations sous culture intensive.

Calendrier des réalisations -

	ANANAS FRAIS		ANANAS USINE
	Export	Consommation locale	-
1960	3.000 t.	-	14.000 t.
1965	5.000 t.	-	29.000 t.
1970	10.000 t.	2.000 t.	40.000 t.

.../

La réalisation d'un tel plan nécessitera la mise en place des moyens suivants :

Emplois -

Les données de base suivantes ont été retenues :

- Main-d'oeuvre :

ananas usine et consommation locale = 1,6 homme/ha cultivé

ananas export = 3 hommes /ha cultivé

- Encadrement :

d'après le programme SOMOBAF.

	MAIN-D'OEUVRE			ENCADREMENT		
				Cadres subalternes.		
	Surfaces (ha)	Manoeuvres	Cadres Supérieurs.	Chefs secteur	Chefs centre	Conseillers tech.
1965						
Export	290	870	1	6	8	25
Usine	1.160	3.020				
1970						
Export	570	710	1	7	10	31
Usine	1.680	4.370				

Matériel -

D'après le programme SOMOBAF :

Période	Camions	Tracteurs
1960 - 1964	12	7
1965 - 1969	18	20

.../

Engrais -

Hypothèses retenues :

- Sulfate d'ammoniaque = 2.900 kg/ha
  prix : 21 f. Cfa/kg
- sulfate de potasse = 2.100 kg/ha
  prix : 24 f. Cfa/kg

	Surf. (ha)	Sulfate d'ammoniaque		Sulfate de potasse	
		Quant. (ha)	Valeur (millions f. Cfa)	Quant. (ha)	Valeur (millions f. Cfa)
1965	800	2.320	48,7	1.680	40,3
1970	1.125	3.260	68,5	2.360	56,6

Pesticides -

Hyptohèses retenues :

- parathion 50 % = 10 lit./ha sur toute la surface
  prix : 600 f. Cfa le litre
- D.C.M.U. = 6 kg/ha sur les plantations industrielles (SALCI-SAFCO)
  prix : 2.500 f. Cfa le kg.

	Parathion 50 %			D.C.M.U.		
	Surf. (ha)	Quant. (Lit.)	Val. (millions Cfa	Surf. (ha)	Quant. (t.)	Val. (millions Cfa
1965	800	8.000	4,8	270	1,6	4,-
1970	1.125	11.250	6,7	320	1,9	4,7

.../

Investissements -

Hypothèses retenues :

- Création d'une plantation en savane = 65.000f.Cfa/ha
- Création d'une plantation en forêt = I25.000f.Cfa/ha

Les investissements à prévoir sont les suivants :

Périodes	Zone de savane		Zone forestière	
	Surfaces (ha)	Investissements (millions Cfa)	Surfaces (ha)	Investissements (millions Cfa
I960 - I964	260	I6,9	80	IC,-
I965 - I969	220	I4,3	I85	23,I
TOTAUX	480	3I,2	265	33,I

Les investissements globaux pour la période I960-I969 s'élèvent donc à ..... 64,3 millions de f.Cfa.

C - HEVEA

Les premières plantations d'hévéas remontant à I953; aussi, le caoutchouc ne commence-t-il à apparaître dans les exportations qu'en I96I.

Les importants programmes de plantations en cours de réalisation doivent se terminer en I963. Les superficies plantées n'entreront en complète production qu'à partir de I970.

Les objectifs suivants tiennent compte des programmes en cours d'écution et des réalisations projetées par l'IRCA et le secteur privé :

Plantations	I960	I965	I970	I975
Superficie totale (ha)	7.600	II.000	I5.000	20.000
Superficie en rapport (ha)	néant	5.700	I0.400	I3.600
Production de caoutchouc sec (tonnes)	néant	4.200	I2.I00	I6.400
Valeur (millions de f.Cfa) à I[illegible] f.Cfa le kg	néant	450	I.3I0	I.770

Les objectifs visés doivent être atteints uniquement grâce aux efforts des grandes sociétés. Celles-ci se sont déclarés prêtes à traiter le latex qui proviendrait de plantations africaines situées dans leur voisinage. Toutefois, en raison des aléas possibles au moment de la saignée et du fait .....

des attaques de parasites, notamment le fomes, il semble prudent d'attendre encore quelque temps avant d'inciter les populations villageoises à procèder à des plantations d'hévéas de type familial ou coopératif.

La réalisation du programme précédent aura les conséquences suivantes :

Emplois -

Hypothèses de base :

- Main-d'oeuvre = ouverture : 2 hommes/ha (1ère année)
  entretien 1 homme pour 2 ha
  saignée tous les 4 jours, soit 2 hommes/ha

- Cadres subalternes = 1 chef d'équipe pour 25 manoeuvres
  1 moniteur pour 50 "
  1 conducteur pour 250 "

- Cadres supérieurs = ouverture : 1 assistant pour 300 ha
  entretien 1 assistant pour 1000 ha

	Main-d'oeuvre	Cadres subalternes	Cadres supérieurs
1965	8.650	550	8
1970	13.675	880	13
1975	18.350	1.170	17

Engrais chimiques -

Les besoins ont été estimés sur la base de 150 kg/ha de chlorure de potassium pour les plantations situées sur sables tertiaires.

	CHLORURE DE POTASSIUM			
Années	Surfaces (ha)	Quantités (Ton.)	Prix du kilo	Valeur (millions f. Cfa)
1965	11.000	1.650	21 f. Cfa	34.6
1970	11.900	1.785	-	37.5
1975	pas d'estimation tant que la situation des futures plantations ne sera pas précisée.			

.../

Pesticides -

La principale maladie est le fomes. Les moyens de lutte sont étudiés par l'IRCA. Pas de prévision possible tant que les études n'auront pas abouti.

Investissements -

Pour la période 1960-1969, l'exécution des programmes prévus devrait aboutir à la plantation de 8.000 ha d'hévéas, dont le prix de revient atteint 300.000 f. à l'ha, soit un investissement global de 2.400 millions de f. Cfa.

Organismes chargés de l'exécution -

L'exécution du Plan est du ressort des grandes sociétés. Ultérieurement, il conviendra d'envisager la multiplication de plantations villageoises satellites des pôles de développement constitués par les blocs des plantations industrielles ou la création de grandes unités par les soins de la puissance publique.

.../

PARAGRAPHE 2 - CULTURES INDUSTRIELLES

Réduites pour l'instant au coton et au tabac, les cultures industrielles doivent se développer pour satisfaire les besoins de la consommation locale et être complètées par d'autres cultures telles que la canne à sucre, les succèdanés du jute, l'arachide.

A - COTONNIER

En 1960, la Côte-d'Ivoire a importé plus de 5.000 tonnes de cotonnades, représentant une valeur de 3.320 millions f.Cfa. Ces cotonnades pourraient fort bien être produites sur place.

Si l'on tient compte des possibilités d'expansion de la consommation, il semble souhaitable de produire 11.000 tonnes de coton-graine dans les années à venir et 30.000 tonnes vers 1970, 50.000 tonnes au-delà.

Ces objectifs sont difficles à atteindre, car il faut tenir compte du fait qu'en substituant la culture industrielle du coton ALLEN à la culture du coton MONO associée aux cultures vivrières, il s'agit de réaliser ainsi une véritable révolution agricole dans les régions du centre et du nord du pays. La réussite de l'opération exige un ecadrement dense et compétent. Un démarrage précipité risquerait par suite de tout compromettre.

Par ailleurs, le développement de la culture du coton suppose que de nouvelles conditions de commercialisation soient instaurées.

Plantations	1960	1965	1970
Superficie totale (ha)	70.000	71.000	77.000
Production (tonnes)	7.000	12.750	30.000
Valeur (millions f.Cfa)	196	375	918

Les objectifs précédents seront atteints en suivant le calendrier des réalisations suivant (explication des surfaces et de la production). La valeur résulte d'un prix au kg de 32 f.Cfa pour l'ALLEN et 28 f.Cfa pour le MONO.

.../...